

281
JEF

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 366

JEAN CHRYSOSTOME

**TROIS CATÉCHÈSES
BAPTISMALES**

*INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE,
TRADUCTION ET NOTES*

PAR

Auguste PIÉDAGNEL
prêtre de l'Oratoire

avec la collaboration de

Louis DOUTRELEAU, s.j.

*Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique
et de l'Œuvre d'Orient*

LES ÉDITIONS DU GERF, 29, Bd DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS 7^e
1990

La publication de cet ouvrage a été préparée
avec le concours de l'Institut des Sources Chrétiennes
(U.A. 993 du Centre National de la Recherche Scientifique)

© Les Éditions du Cerf, 1990
ISBN 2.204.04231.5
ISSN 0750-1978

AVANT-PROPOS

A ceux qui m'ont aidé dans la préparation de ce volume, j'ai le devoir d'exprimer toute ma gratitude.

Ma reconnaissance va en premier lieu au Père L. Doutreleau, qui a consacré de très nombreuses heures à la révision — et à la composition — de cet ouvrage. En bien des sections, ses observations m'ont été précieuses, notamment pour la description nette et dense des manuscrits utilisés et l'établissement du texte grec ; ici surtout, plusieurs lecteurs reconnaîtront sa « frappe ».

A l'origine de mon travail, le Père M. Aubineau a eu la gentillesse de me signaler certains manuscrits du Mont Athos qu'il avait analysés. Et d'autre part, M^{lle} A.-M. Malingrey, une chrysostomienne s'il en fut, m'a donné elle aussi d'excellents conseils. Merci au Père J. Paramelle, Directeur de la Section Grecque à l'I.R.H.T., ainsi qu'à ses collaborateurs, notamment à M^{mc} G. Astruc-Morize.

J'ai naturellement retiré un grand profit des *Huit Catéchèses Baptismales* de Jean Chrysostome, éditées par le Père A. Wenger dans cette même collection des « Sources Chrétiennes ». En outre, pour l'évocation des liturgies antiques de l'initiation chrétienne, je dois une vive reconnaissance à M^{gr} A. G. Martimort qui a relu sur ce point mon Introduction et m'a permis de l'enrichir.

Enfin, je ne saurais oublier M^{mc} M.-A. Fock Tsan Leung qui a effectué la dactylographie de mon manuscrit.

A.P.

BIBLIOGRAPHIE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ALDAMA	= Repertorium pseudo-chrysostomicum.
CCG	= Codices Chrysostomici graeci.
CCL	= Corpus Christianorum series Latina (Turnhout).
Const. Apost.	= Constitutions Apostoliques.
CPG	= Clavis Patrum Graecorum.
CUF	= Collection des Universités de France.
GCS	= Griechischen Christlichen Schriftsteller.
OCA	= Orientalia Christiana Analecta.
PG	= Patrologie Grecque de Migne.
PL	= Patrologie Latine de Migne.
PO	= Patrologia Orientalis.
RHE	= Revue d'Histoire Ecclésiastique.
SC	= Sources Chrétiennes.
St. e Testi	= Studi e Testi.
St. Patr.	= Studia Patristica.
TU	= Texte und Untersuchungen.
WENGER	= Jean Chrysostome : Huit Catéchèses baptismales, SC 50.

La liste qui suit comprend un choix des ouvrages utilisés au cours de nos recherches et auxquels il est souvent renvoyé d'une manière abrégée. Les indications ont été ramenées ici à l'essentiel.

Ouvrages de référence.

- J. A. DE ALDAMA, *Repertorium pseudo-chrysostomicum*, Paris CNRS 1965.
 M. AUBINEAU, *Codices chrysostomici graeci*, T. I, Paris CNRS 1968.
 R. E. CARTER, *Codices chrysostomici graeci*, T. II, Paris CNRS 1968.
 M. ANDRIEU, *Ordines romani*, T. III, Louvain 1948.
 M. GEERARD, *Clavis Patrum Graecorum*, T. II, Turnhout 1974.

L'édition du texte.

- Édition de Fronton du Duc (*opera J. Chrysostomi*, T. I), Paris 1609.
 Édition de Savile (*J. Chrysostomi opera*, T. VI), Eton 1612.
 Édition de Montfaucon (*J. Chrysostomi opera*, T. II), Paris 1718 (reproduite dans PG 49).
 A. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, *Varia graeca sacra*, Saint-Petersbourg 1909.
 A. WENGER, *Huit Catéchèses baptismales* (SC 50), 3^e éd., Paris 1985.
 R. HESPEL, *Sévère d'Antioche, Contra additiones Juliani* (CSCO 295 et 296), Louvain 1968.

Auteurs et textes anciens.

- AMBROISE DE MILAN, *Des sacrements, des mystères*, éd. B. Botte (SC 25 bis), 1961.
 CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, éd. M. Metzger, T. II et III (SC 329, 336), 1986, 1987.
 CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Catéchèses baptismales et mystagogiques*, éd. en fr. par J. Bouvet, Namur 1962.
 CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Catéchèses mystagogiques*, éd. crit. A. Piédagnel (SC 126 bis), Paris 1988.
 ÉGÉRIE, *Journal de voyage*, éd. P. Maraval (SC 296), Paris 1982.
 HIPPOLYTE DE ROME, *La Tradition apostolique*, éd. B. Botte (SC 11 bis), Paris 1968.
 PALLADIOS, *Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome*, éd. A.-M. Malin-grey (SC 341 et 342), Paris 1988.
 THÉODORE DE MOPSUESTE, *Homélies catéchéliques*, éd. R. Tonneau et R. Devreesse (St. e Testi 145), Vatican 1949.
 TERTULLIEN, *Opera omnia*, édd. var. (CCL 1-2), Turnhout 1954.
 TERTULLIEN, *Trailé du baptême*, éd. R. F. Refoulé-M. Drouzy (SC 35), Paris 1952.
 ZÉNON DE VÉRONE, *Tractatus*, éd. B. Löfstedt (CCL 22), Turnhout 1971.

Questions liturgiques.

- A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée*, Chevetogne 1953.
 B. BOTTE, «L'onction postbaptismale dans l'ancien patriarcat d'Antioche», dans *Miscellanea liturgica in onore card. G. Lercaro*, T. II, Rome 1967.
 B. CAPELLE, «L'introduction du catéchuménat à Rome», dans *Travaux Liturgiques*, T. III, Louvain 1967.

- A. CAPIROLI, *Battesimo e confermazione, studio storico sulla liturgia e la catechesi di S. Ambrogio*, Venegono 1977.
- A. CERESA-GASTALDO, *Giovanni Crisostomo. Le catechesi battesimali* (Coll. di testi patristici 31), Rome 1982.
- E. COTHENET, *Exégèse et liturgie* (Lectio divina 133), Paris 1988.
- F. J. DÖLGER, *Der Exorcismus in altchristlichen Taufritual* (Stud. zur Geschichte und Kultur des Altertums III 1/2), Paderborn 1909.
- A. DONDEYNE, «La discipline des scrutins dans l'Église latine avant Charlemagne», *RHE* 28, 1932.
- T. M. FINN, «The liturgy of Baptism in the baptismal Instructions of John Chrysostom», *Stud. in christ. ant.* 15, Washington 1967.
- H. GREEN, «The signification of the Pre-Baptismal seal in St. John Chrysostom» dans *Studia Patristica* VI, 4 (TU 81), Berlin 1962.
- P. W. HARKINS, *St. John Chrysostom, Baptismal Instructions* (ACW 31), Westminster Md. 1963.
- J. JEREMIAS, *Le baptême des enfants pendant les quatre premiers siècles* (trad. fr.), Le Puy 1967.
- F. J. LEROY, *L'homilétique de Proclus de Constantinople* (St. e Testi 247), Vatican 1967.
- L. LIGIER, *La Confirmation, sens et conjoncture œcuménique hier et aujourd'hui* (Théol. hist. 23), Paris 1973.
- A. G. MARTIMORT *et al.*, *L'Église en prière*, T. II (R. CABIÉ) et III, Paris 1983-84.
- A. G. MARTIMORT, *Les diaconesses, Essai historique*, Rome 1982.
- , «Dix ans de travaux sur le sacrement de Confirmation», *Bull. de Litt. Eccl.* 79, Toulouse 1978.
- L. C. MOHLBERG, *Le sacramentaire Gélasién*, Rome 1960.
- A. ORBE, *Ordo initiationis christianae adultorum*, Rome 1972.
- M. QUESNEL, *Baptisés dans l'Esprit, baptême et Esprit dans les Actes des Apôtres*, Paris 1985.
- A. RENOUX, *Le Codex arménien de Jérusalem* 121 (PO XXXVI, 2, n° 168), Turnhout 1971.
- H. M. RILEY, *Christian Initiation: a comparative study... of Cyril of Jerusalem, John Chrysostom, Theodore of Mopsuestia and Ambrose of Milan* (Stud. in Christian Antiquity 17), Washington 1974.

Questions diverses.

- Th. E. AMERINGER, *The stylistic influence of the Second Sophistic on the Panegyric Sermons of St. John Chrysostom*, Washington 1921.
- C. BAUR, *John Chrysostom and his time*, Londres 1959.

- G. DEGEORGE, *Syrie, Art, Histoire, Architecture*, Paris 1983.
- G. DOWNEY, *A history of Antioch in Syria from Seleucus to the Arab conquest*, Princeton 1974.
- F. EYGUM, «Le Baptistère Saint Jean de Poitiers», dans *Gallia* XXII, 1964.
- A. J. FESTUGIÈRE, *Antioche païenne et Antioche chrétienne*, Paris 1959.
- R. GOEBEL, *De Johannis Chrysostomi et Libanii Orationibus de seditione Antiochiensium*, Göttingen 1910.
- G. HADDAD, *Aspects of social life in Antioch in the Hellenistic-Roman period*, Chicago 1949.
- J. HARMAR, *Homiliae ad populum Antiochenum duae et viginti*, Londres 1590.
- R. JANIN, *La géographie ecclésiastique de l'empire byzantin* I, Le siège de Constantinople et le patriarcat, T. III Les Églises et les Monastères, Paris 1969.
- A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens*, Paris 1962.
- , *Origine et typologie des baptistères paléochrétiens*, Mulhouse 1982.
- LIBANIOS, *Libanii opera*, éd. R. Foerster (orationes ... epistulae), T. I... X, Leipzig 1902 ... 1922.
- L. MÉRIDIÈRE, *L'influence de la seconde sophistique dans l'œuvre de Grégoire de Nysse*, Rennes 1906.
- L. MEYER, *Saint Jean Chrysostome, maître de perfection chrétienne*, Paris 1934.
- M. MIRABELLA ROBERTI, *Il battistero ambrosiano di San Giovanni alle Fontani*, Milan 1964.
- P. PETIT, *Libanios et la vie municipale à Antioche au IV^e siècle*, Paris 1955.
- A. PUECH, *Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*, Paris 1891.
- G. RAUSCHEN, *Jahrbücher der christlichen Kirche unter dem Theodosius dem Grossen*, Fribourg-en-Brisgau 1897.
- W. RIEDEL, *Die Kirchenrechtquellen des Patriarchats Alexandrien*, 1900 (Aalen 1968).
- TILLEMONT, *Histoire des Empereurs*, T. V, Paris 1701; Mémoires, T. XI, Paris 1706.
- F. VAN DE PAVERD, *The Homilies of the Statues of John Chrysostom*, An Introduction, OCA (à paraître).
- , «Zur Geschichte Messliturgie in Antiocheia und Konstantinopel gegen Ende des vierten Jahrhunderts. Analyse der Quellen bei Johannes Chrysostomos», dans OCA 187, Rome 1970.

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

LES CATÉCHÈSES BAPTISMALES DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME

I. — La publication avant 1900

Pendant les onze années de son ministère presbytéral à Antioche, de 386 à 397, et ensuite durant les années de son épiscopat à Constantinople, de 398 à 403¹, Jean Chrysostome s'est certainement adressé lui-même au cours de plusieurs Carêmes à ceux qui allaient recevoir le baptême dans la grande nuit du Samedi Saint au Dimanche de Pâques, ou encore, dans les jours qui suivaient, à ces nouveaux baptisés. De ces catéchèses, sans doute assez

1. Nous inscrivons à dessein, comme terme de ce ministère, l'année 403. En effet, en 404, la persécution contre Chrysostome est déjà commencée; les fêtes pascales furent marquées par des troubles sanglants et Jean fut contraint de rester dans son palais (voir PALLADIOS, *Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome*, IX, SC 341, 1988, p. 192). On se souviendra également qu'en l'année 401, Chrysostome était absent de la capitale durant les fêtes de Pâques par suite d'un voyage à Éphèse (PALLADIOS, *id.* XIV, p. 288).

nombreuses, où Chrysostome, tout en traitant le même sujet fondamental, en variait les développements, la tradition manuscrite actuellement connue n'en a conservé que douze. Et même l'une d'entre elles est aujourd'hui contestée, non pour son attribution à Chrysostome, mais en tant que Catéchèse spécifiquement baptismale. Nous y reviendrons dans la troisième partie de ce chapitre quand il s'agira de l'homélie Τῶν πρώην.

La première catéchèse baptismale publiée sous le nom de Jean Chrysostome le fut en latin. Il s'agit du fameux *Sermo ad neophytos* : « *Benedictus Deus, ecce stellae et de terra micuerunt...* », traduit dès le début du v^e siècle par Anien, et qui connut en Occident une grande diffusion. Presque toutes les éditions latines de Chrysostome parues au xv^e siècle le contiennent. Le lecteur trouvera ce texte latin dans l'édition des « *Huit catéchèses* » publiée en 1957 par A. Wenger (SC 50). Il y lira aussi le texte grec (p. 150), retrouvé entre temps.

C'est Fronton du Duc qui, pour la première fois, en 1609, publia en grec une Catéchèse baptismale de Chrysostome, dans le premier des six volumes de l'édition gréco-latine qu'il consacra aux œuvres de Chrysostome. Titre : Τοῦ αὐτοῦ κατήχησις πρώτη πρὸς τοὺς μέλλοντας φωτίζεσθαι (en latin : *Catechesis prima ad illuminandos*), incipit : Ὡς ποθεινὸς καὶ ἐπέραστος. Vers le début de ce discours, Chrysostome explique aux futurs baptisés que dans trente jours ils recevront le Roi du ciel dans la communion eucharistique. Cette catéchèse, prononcée un mois avant Pâques, avait donc toutes les chances d'être suivie, au cours du même Carême, de quelques autres qu'il s'agissait de retrouver.

A peu près au même moment, en 1612, H. Savile publie à Eton ses huit volumes, uniquement en grec, des œuvres de Chrysostome. La catéchèse dont nous parlons figure au tome VI. La seule différence par rapport à Fr. du Duc est que, si ce dernier explique qu'il a pris ce texte uniquement

dans un manuscrit que possédait l'imprimeur-éditeur Frédéric Morel (très certainement notre *Coislin. 245* du xi^e/xii^e siècle, dont nous aurons l'occasion de reparler), Savile a établi le sien, il le dit t. VIII, p. 820, d'après un manuscrit d'Augsbourg (notre *Monacensis gr. 190*), du x^e siècle. Mais, à part quelques rares endroits, le texte de ces deux éditions est identique. Bref, et jusqu'à la fin du xvii^e siècle, on ne connaît, en grec, qu'une catéchèse proprement baptismale de Chrysostome, la *Cal. Ὡς ποθεινός*².

En 1718, dans son édition de Chrysostome (vol. II), Montfaucon réédita cette catéchèse, en la désignant de la même façon que F. du Duc. Le grand bénédictin se contenta, comme l'a déjà noté A. Wenger, de reproduire le texte de F. du Duc, bien qu'il connût l'édition de Savile et qu'il en ait parlé dans la Préface de son I^{er} volume en termes de haute estime³.

Mais, à la suite de cette catéchèse, voici que Montfaucon en présente une autre, avec ce titre : Κατήχησις β' πρὸς τοὺς μέλλοντας φωτίζεσθαι, Inc. Τῶν πρώην εἰρημένων. C'est Montfaucon qui a ajouté le numéro B' en tête du titre, en supposant d'ailleurs dans l'Avant-Propos que la catéchèse pouvait fort bien avoir été prononcée au cours du même Carême, à la suite de la précédente.

De ce dernier discours le texte grec était connu, à vrai dire, depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire depuis l'édition princeps des homélies *De Statuis*, par J. Harmar, en 1590.

2. Savile a précisé d'ailleurs qu'il a tenu compte aussi de l'édition de F. du Duc. — Il faut ici ajouter, en rectifiant quelques lignes de l'Introduction (p. 24) de A. Wenger, que la tradition manuscrite de cette catéchèse, telle qu'elle nous apparaît maintenant, est au contraire assez riche, puisque nous en connaissons à présent neuf manuscrits anciens et deux autres plus tardifs (v. *infra*, p. 73 et suiv.).

3. Que Montfaucon ait simplement reproduit le texte de F. du Duc apparaît, par exemple, au choix de ποιότητος contre πιότητος préféré par Savile conformément au seul *Monacensis gr. 190* (v. *apparat*).

Ce texte, dont plusieurs passages concernent effectivement les futurs baptisés, avait été repris par F. du Duc et par Savile. Mais, avant l'édition de Montfaucon, il prenait place dans la série des homélies *De Statuis* (n° 22, chez J. Harmar, n° 21 chez F. du Duc). C'est Montfaucon qui, le premier, l'a sorti de cette série et l'a présenté comme une catéchèse distincte, qui aurait été adressée seulement aux futurs baptisés. A la fin de ce chapitre, nous indiquerons les arguments qui incitent à replacer ce discours dans la série où il figurait antérieurement, et à ne pas le considérer comme une catéchèse baptismale réservée aux seuls *illuminandi*.

II. — Les deux séries de Papadopoulos (1909) et de Wenger (1957)

Et voici maintenant une autre étape. En 1909, le savant byzantiniste que fut A. Papadopoulos-Kerameus découvrit dans un homiliaire de la Bibliothèque Synodale de Moscou⁴ quatre catéchèses baptismales de Chrysostome.

La première, Ὡς ποθεινός, coïncide avec celle déjà éditée par F. du Duc, Savile et Montfaucon. Les deux qui la suivent appartiennent de toute évidence au même cycle catéchétique que la précédente (les renvois entre elles en sont une preuve suffisante⁵). Et il en est de même pour la IV^e (cf. *infra*, chap. II). Papadopoulos a eu entre les mains le cod. 129 de la Bibliothèque Synodale de Moscou; nous en avons nous-même fait la collation pour les trois premières catéchèses, celles que nous éditons dans ce volume : I. Ὡς ποθεινός; II. Ἄρα ἀπηλλάσατε; III. Ἐσχάτη τῆς κατηχήσεως⁶.

4. A. WENGER (*Huit catéchèses*, p. 26, n. 1) a indiqué la bibliographie et les références concernant cette découverte.

5. II, 1/1, 23; II, 3/1, 7; II, 6/1, 7; III, 3/II, 8; III, 9/I, 1.

6. La IV^e Catéchèse, Ἐδλογητός ὁ Θεός, à la suite de celles-ci dans

A Saint-Petersbourg, Papadopoulos publia presque aussitôt les Catéchèses II, III et IV jusque-là inédites (en y joignant une brève introduction en russe), dans un recueil de textes religieux byzantins : *Varia graeca sacra*⁷.

On notera que les textes de ce Recueil, peut-être à cause de l'intérêt moindre que présentaient certaines de ses pièces, et sans doute aussi à cause du lieu et de l'année de son édition — peu avant la Grande Guerre —, demeurèrent longtemps inconnus, même des spécialistes. Papadopoulos n'en a pas moins accompli une œuvre importante, en présentant ainsi, dans leur texte grec, ces trois catéchèses.

Enfin, il faut souligner fortement l'importance du volume publié en 1957 par le Père A. Wenger dans les « Sources Chrétiennes » : Jean Chrysostome, *Huit catéchèses baptismales*. Dans son Introduction, A. Wenger relate l'heureuse découverte, au Mont Athos, du manuscrit *Stavronikita 6* où se trouvaient les huit catéchèses inédites. Il décrit ensuite le manuscrit, analyse en détail l'objet des huit catéchèses et en établit l'authenticité. Il montre également qu'elles ont bien été prononcées à Antioche, durant le ministère presbytéral de Jean.

Que les deux premières soient prébaptismales, destinées à des *baptizandi*, cela ne fait pas de doute quand on se

le cod. *Mosq. Vlad. 216*, se trouve aussi dans une autre série ayant trait au baptême. Le P. Wenger l'a éditée en 1957 (*SC 50, Cat. III*); elle ne figure donc pas dans notre édition. Mais la question se pose de savoir à laquelle de ces deux séries elle appartenait originellement. V. *infra*, chap. II.

7. Cf. WENGER, *Huit Catéchèses*, p. 26, n. 2 et *CPG*, n° 4461, 4462, 4467. On remarquera à ce propos que pour la *Cat. II*, Ἄρα ἀπηλλάσατε, Papadopoulos a également collationné un manuscrit de la Bibliothèque Impériale, auj. *Leningr. graecus 76*, x^e siècle, en indiquant au bas de la colonne du grec les variantes du ms. qu'il ne retenait pas. Le ms. de Moscou et celui de Leningrad font partie des neuf plus anciens mss retenus pour notre appareil critique de la *Cat. I* et des quatre plus anciens retenus pour la *Cat. II*.

reporte à leur contenu. Celles qui suivent ne sont pas au sens strict des catéchèses mystagogiques comme celles de Cyrille de Jérusalem⁸, c'est-à-dire des catéchèses postbaptismales qui reviennent, pour en approfondir la signification, sur la description des rites; d'autre part, elles développent souvent des exhortations d'ordre moral; toutefois leur contexte demeure nettement pascal. Quelques-unes comportent des passages directement liés à la grâce mystique du baptême. Dans deux de ces discours, Chrysostome fait également allusion au vêtement blanc reçu et porté par les catéchumènes juste après leur baptême. Et si dans chacune de ces *Catéchèses* III-VIII il s'adresse à un auditoire qui ne comprend pas seulement les nouveaux baptisés, à certains endroits c'est cependant pour eux, avant tous les autres, qu'il formule ses exhortations⁹. Bref, ces catéchèses, où Chrysostome prend soin de noter aussi (VI, 24) que les fêtes pascales se prolongeaient pendant sept jours, ont été prononcées, hormis la III^e qui est du matin de Pâques, durant la semaine¹⁰ qui a suivi la solennité du baptême conféré dans la nuit de la Résurrection.

Nous voulons, en outre, faire remarquer, à propos de ces « Huit Catéchèses Baptismales », que Wenger, après Papadopoulos, mais dans une édition beaucoup plus abordable, a présenté le texte grec du *Sermo ad Neophytos*, auquel il a heureusement adjoint une traduction française. Dans son

8. Voir CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Catéchèses mystagogiques*, (SC 126 1966). — Sur la question de savoir si ces Catéchèses ont été effectivement prononcées par Cyrille ou par son successeur, Jean II, v. *id.* p. 18-40. La plupart des critiques sont maintenant persuadés qu'elles sont de Jean II de Jérusalem. Nous continuerons toutefois à leur garder l'attribution qui fut longtemps traditionnelle, comme si elles étaient l'œuvre de Cyrille : Jean II a dû se souvenir parfois des schémas et des termes de son prédécesseur.

9. Cf. IV, 11; V, 18. 24. 26. 28; VI, 21; VII, 23; VIII, 25.

10. Il n'est pas impossible que la IV^e Catéchèse ait été prononcée le jour même de Pâques. V. *infra*, chap. II, p. 35-36.

Introduction, Wenger se demande comment expliquer que Montfaucon, qui en a pourtant indiqué l'incipit et qui en a connu le texte à partir du *Colbertinus 365* (auj. *Paris. gr. 700*), ne l'a pas publié. C'est que Montfaucon n'y avait guère attaché d'importance : *quisquilia*, bagatelles, a-t-il laissé dans ses papiers, et Wenger de conclure, avec déférence et humour à la fois, que Montfaucon a ainsi donné la preuve « que les meilleurs critiques sont souvent victimes de leur excessive rigueur » (p. 34).

Autre remarque : Wenger a donné de ce texte grec une édition critique sans se contenter de celui de Papadopoulos. Il a, en effet, collationné trois manuscrits : l'*Alhous Stavronikila 6*, le *Paris. gr. 700*, et le *Mosq. Vladimir 216* (*S.Syn. 129*), ce dernier dans l'édition de Papadopoulos.

Si nous voulons maintenant, classer les catéchèses spécifiquement baptismales de Jean Chrysostome actuellement connues, et si l'on ne tient pas compte de l'homélie *Τῶν πρώην εἰρημένων*, dite catéchèse de Montfaucon, on aboutit au chiffre de onze, et aux deux séries que nous récapitulons, dans l'ordre de leur parution :

I. Série Papadopoulos-Kerameus : *Cat.* I, II, III, (IV)¹¹.

Cat. I, Ὡς ποθεινός : chez F. du Duc, Savile, Montfaucon (pas dans l'éd. Papadopoulos); reprise en 1862 dans la *Patrologie Grecque* de Migne (*PG 49*) et un peu plus tard avec une traduction française dans l'édition des œuvres de Chrysostome par J. F. Bareille (*Tome III, 1865*).

Cat. II, III, IV : elles figurent pour la première fois dans le recueil de Papadopoulos : *Varia graeca sacra* (Saint-Petersbourg 1909), p. 154-183. La *Cat.* IV se trouve également (texte critique et traduction) dans le livre de

11. Nous la mettons entre parenthèses parce qu'elle se trouve aussi dans la série éditée par Wenger, et que nous-mêmes ne la reproduisons pas.

Wenger; nous ne la reprendrons pas. Pour nous, nous éditons ici, avec une traduction française et leur apparat critique, les *Cal.* I, II, III, dites Catéchèses prébaptismales, tandis que la IV^e, celle qui est aussi chez Wenger, est dite postbaptismale, puisqu'elle a été prononcée au matin de Pâques.

II. Série des huit Catéchèses éditées par Wenger.

Cal. I et II, *prébaptismales*.

Cal. III-VIII, *postbaptismales* :

III, le matin du jour de Pâques;

IV, le jour de Pâques, (ou le lundi, v. *infra*);

V-VIII, semaine de Pâques.

Quatre catéchèses pour une série et huit pour l'autre, cela devrait faire en bonnes mathématiques douze. Mais, comme la IV^e de la Série Papadopoulos se trouve également dans le ms. 6 de Stavronikita et donc aussi chez Wenger, on arrive en tout au chiffre de onze catéchèses spécifiquement baptismales.

III. — Méaventure d'une pseudo-catéchèse

1) Montfaucon déplace l'homélie *Τῶν πρώην*.

L'homélie de Chrysostome *Τῶν πρώην ειρημένων* fut publiée pour la première fois, ainsi que nous l'avons dit, par John Harmar à Londres en 1590, comme dernière des 22 *Homélies des Statues*, inédites alors à l'exception de la première. Elle était suivie de la traduction latine de la 19^e homélie (*Πρὸς τὸ τέλος*), traduction mise hors série et portant en titre courant ces mots des éditions latines antérieures : *De remittendis fratrum iniuriis*. Vingt ans après environ, Fronton du Duc édita à nouveau ces homélies «*De Statuis*», accompagnées d'une traduction latine. Elles y sont toutes, mais Fr. du Duc en a retiré la

19^e pour la placer en dehors de la série, si bien que notre homélie *Τῶν πρώην* porte le numéro 21 et se trouve la dernière. L'ex-19^e, *Πρὸς τὸ τέλος*, vient ensuite, mais rejetée en dehors du groupe des autres, comme avait fait Harmar uniquement pour sa traduction latine.

Peu après, H. Savile adopte dans son édition de Chrysostome (t. VI) la numérotation et le rangement de Fr. du Duc.

Au début du XVIII^e siècle, Montfaucon opéra deux transferts dans ces données. Il jugea que l'homélie *Τῶν πρώην* était étrangère au groupe «*De Statuis*» et l'enleva de la série. Il pensait que c'était une instruction catéchétique, adressée spécialement à ceux qui allaient recevoir le baptême; aussi groupa-t-il, après la série «*De Statuis*», les deux instructions *Ὡς ποθεινός* et *Τῶν πρώην*; il donna à la seconde le titre de *Κατήχησις β'*¹², en admettant, dans son avant-propos, qu'elle avait pu être prononcée dix jours après la précédente, au cours du même carême.

D'autre part, il changea, et cela avec raison, la place de deux homélies appartenant à la série «*De Statuis*», par rapport aux éditions de Fr. du Duc et de Savile. L'homélie *Ad finem jejunii*, *Πρὸς τὸ τέλος*, au lieu d'être rejetée après la 21^e et en dehors de la série «*De Statuis*», comme dans l'édition de Fr. du Duc, y était insérée à nouveau comme 20^e et avant-dernier discours. Et l'homélie sur le retour de l'évêque Flavien, *Ἀπὸ τῆς ῥήσεως*, prononcée le jour même de Pâques, était placée en dernier lieu, comme il convient, et portait le n^o 21¹³.

12. Homélie intitulée par Montfaucon *Ad Illuminandos Catechesis II* (PG 49, 231).

13. Quelle que soit l'opinion que l'on doive se faire avec plusieurs chercheurs chrysostomiens, en particulier avec F. Van de Pavard, au sujet de l'inversion à opérer entre les deux homélies 19 et 20 de Montfaucon, il n'en reste pas moins que Montfaucon a eu raison de placer, qu'elle soit 19^e ou 20^e, l'homélie de la fin du jeûne, *Πρὸς τὸ*

Depuis cette édition de Montfaucon, la question semblait donc ainsi résolue : 21 Homélie (ou Discours) « *De Statuis* », telles qu'il les a établies, et d'autre part 2 Catéchèses « *Ad Illuminandos* » (Ὡς ποθεινός; Τῶν πρώην), telles qu'il les a présentées, à la suite l'une de l'autre, comme ayant appartenu au même cycle baptismal.

J. A. Gaume, en publiant, à partir de 1834, une nouvelle édition de Chrysostome d'après Montfaucon, a gardé, au tome II, cette même disposition. C'est elle qu'on trouve encore au Tome 49 de la Patrologie de Migne. Et Migne reprend aussi l'avant-propos de Montfaucon qui relie l'un à l'autre ces deux discours.

À la fin du XIX^e siècle, en 1897, G. Rauschen, à la suite de Montfaucon, a réexaminé dans son livre sur les « *Annales de l'Église chrétienne sous l'Empereur Théodose le Grand* », la question de la datation respective des 21 homélie « Des Statues » : pour l'essentiel, il ne diffère en rien des assertions de Montfaucon¹⁴.

De même, R. Goebel, dans sa thèse de doctorat soutenue à Göttingen en 1910 sur les « *Discours de Jean Chrysostome et de Libanios qui se rapportent à la sédition d'Antioche* », traite dans un Appendice de la succession de ces 21 homélie. S'il rectifie parfois telle ou telle affirmation de Rauschen, il ne change rien, par rapport à l'édition de Montfaucon, ni à la teneur ni à l'ordre des homélie¹⁵.

τέλος, avant celle qui est consacrée au retour de Flavien, Ἀπὸ τῆς βήσεως, et qui clôt cette série.

14. G. RAUSCHEN, *Jahrbücher der christlichen Kirche unter dem Theodosius dem Grossen*, (Excursion, Chap. XIV, Zeitbestimmung des Aufstandes in Antiochen und der 21 Homilien des Chrysostomos über die Bildsäulen), p. 512-520, Fribourg-en-Brisgau, 1897.

15. R. GOEBEL, *De Johannis Chrysostomi et Libanii Orationibus quae sunt de seditione Antiochiensium*, (Appendix, De Johannis ad populum Antiochenum homiliarum ordine, p. 51-55). — Voir aussi l'article de G. Rauschen sur cette thèse, dans *Berliner Philologische Wochenschrift*, XXI, 1911, col. 924-927 : rien de nouveau sur le problème particulier qui nous intéresse.

Enfin, en 1934, L. Meyer reprend brièvement, en se référant dans l'ensemble aux opinions précédentes, la question de la succession des 21 homélie ; il fait une allusion assez vague à l'une des catéchèses « *Ad Illuminandos* » de Montfaucon prononcée selon lui en 388, mais sans préciser laquelle¹⁶.

Le premier à avoir pris position contre Montfaucon à propos de la place de l'homélie Τῶν πρώην fut, en 1909, Papadopoulos lui-même. Dans son Introduction (p. XXI), il explique que « Montfaucon s'était permis à cet égard une étrange innovation ... : ce Discours se trouve au 21^e rang de la série des homélie *De Statuis* dans toutes les copies sans exception. » [Reprenant cet argument, Wenger (p. 24), plus largement documenté, a précisé : « dans la tradition manuscrite quasi unanime »]. D'autre part, Papadopoulos trouve que son contenu ne présente pas de lien avec celui de notre *Cat. I* : il n'y a, par exemple, aucun développement sur la question des serments.

Récemment, à Oxford, dans une communication au IX^e Congrès des Études Patristiques (1983), le D^r F. Van de Pavard a suggéré de restituer à la série des Homélie sur les Statues cette « Catéchèse B' » de Montfaucon, tout en lui redonnant le numéro qu'elle avait dans les éditions de Fr. du Duc et de Savile. Ses arguments seront repris dans une publication approfondie. Ils nous ont paru dignes d'attention¹⁷. Nous allons nous y arrêter quelque peu.

16. L. MEYER, *Saint Jean Chrysostome, Maître de perfection chrétienne*, Paris 1934. Introd. p. XXV-XXVI ; XXX.

17. Nous remercions vivement F.V. de P. de nous avoir fait part de son étude avant même qu'elle ne paraisse.

2) *Insuffisance des arguments de Montfaucon :*a) *Selon la tradition manuscrite.*

La tradition manuscrite quasi-unanime rattache cette homélie Τῶν πρώων aux « Discours Des Statues »¹⁸ prononcés durant le Carême de 387, à Antioche, à l'occasion de la sédition que l'on sait. Les manuscrits en sont très nombreux. Devant le poids d'une telle tradition, il faudrait pour la changer, remarque F. Van de Pavverd, des preuves très convaincantes. Or les considérations qui ont amené Montfaucon à transférer l'homélie en dehors de la série des Discours sont discutables, comme on va le voir. (Le tableau ci-après aidera à suivre la discussion.)

La première est fondée sur la présence de l'argument placé par les manuscrits en tête du discours Τῶν πρώων : Κατήχησις πρὸς τοὺς μέλλοντας φωτίζεσθαι. Ces quelques mots sont identiques à ceux du titre de l'homélie Ὡς ποθεινός que Montfaucon avait extirpée de l'édition de F. du Duc pour la placer là, après les Discours. Comme le titre de celle-ci portait chez F. du Duc le numéro A' (πρώτη), il allait de soi pour Montfaucon que notre homélie Τῶν πρώων, ayant même début d'« argument », se devait de porter le numéro B' (δευτέρα) ...

Montfaucon s'est laissé abuser. L'argument de notre homélie est à prendre dans son entier, comme un tout, sans être disséqué. Paléographiquement, le titre de l'homélie Τῶν πρώων est Ὁμιλία κα', mais suivi, selon la coutume des copistes, du petit résumé initial que nous appelons

18. Parmi tous les mss chrysostomiens, les suivants ne rattachent pas l'homélie à la série « Des Statues » : *Atheniensis* 210, f. 457, s. IX/X ; v. J. A. de ALDAMA, *Repertorium*, 288 ; — *Paris. gr.* 749, f. 570, s. XI ; — *Paris. Coislin.* 77, f. 78, s. XI/XII ; v. ALDAMA, 326 ; — *Hierosolymitanus S. Sabae* 249, f. 183v ; v. *infra* p. 80 . — Le contenu baptismal de l'homélie explique qu'elle ait pu, occasionnellement, émigrer hors de la série « Des Statues ».

Rangement des homélies et catéchèses dans les éditions

Hom/Cat	Harmar	Fronton	Savile	Mfaucon	Papadop	Wenger	Pavverd
Hom. Πρὸς τὸ τέλος	H.19	hors série	hors série	H.20	*	*	H.19 9 avril
Hom. Κατερυφάρατε	H.20	H.19	H.19	H.19	*	*	H.20 12 avril
Hom. Ἀπὸ τῆς ῥήσεως	H.21	H.20	H.20	H.21 ult.	*	(22)	25 avril
Hom. Τῶν πρώων	H.22 ult.	H.21 ult.	H.21 ult.	Cat. B'	*	(21 penult)	H.21 21 avril
Cat. Ὡς ποθεινός	*	isolée	isolée	Cat. A'	(Cat. D) ¹	Cat. I	4460
Cat. ἼΑρα ἀπηνάρατε	*	*	*	*	Cat. II	Cat. II	4461
Cat. Ἐσχάτη	*	*	*	*	Cat. III	Cat. III	4462
Cat. Ἐλόγητός	*	(éditions latines)	(éditions latines)	quisquilia (Cat. III/8 chez Wenger)	Cat. IV	(Cat. IV)	4467
						SC	CPG

(1) Pap. ne l'a pas imprimée.

«argument»¹⁹, ou «notice» liminaire comme on verra plus loin. Ces deux ou trois lignes sont d'ordinaire le relevé de repères marginaux laissés, systématiquement ou non, par des utilisateurs anciens; repères qui ignorent souvent des pans entiers du texte. Ainsi notre argument annonce les trois points qui suivent : a) catéchèse pour les «*illuminandi*» (on a l'impression que ce sont plutôt des «*illuminati*»); b) les femmes et le luxe de leur coiffure; c) les pratiques superstitieuses²⁰. L'«argument» fait un tout. Il ne faut donc pas prendre l'homélie tout entière pour une catéchèse spécifique adressée à des catéchumènes. C'est un discours qui doit atteindre en même temps un public plus large auquel l'orateur ne se fait pas faute de rappeler les principes chrétiens au nom du baptême reçu. Montfaucon n'avait donc pas le droit d'en faire une Catéchèse baptismale «numéro deux» et de la déplacer hors de sa série. Papadopoulos et Wenger (p. 25) ont déjà fait justice de cette erreur d'interprétation.

b) *Selon le contenu des homélies.*

Montfaucon avait d'autres arguments. Le principal se rapportait au contenu des homélies.

En remarquant, au début du discours *Τῶν πρώην*, une indication d'ordre temporel qui renvoie à un autre discours

19. Il serait bon, comme Wenger l'a rappelé (*Huit catéchèses*, p. 133), qu'une étude soit faite sur ces «arguments» qui précèdent les homélies de Chrysostome dans les mss, et que l'on trouvera facilement chez Montfaucon et dans la PG. A quel tachygraphe, à quel scriptorium, à quel copiste devons-nous ces sortes de condensés des textes qu'ils ont écrits?

20. Κατήχησις πρὸς τοὺς μέλλοντας φωτίζεσθαι καὶ περὶ γυναικῶν τῶν ἐν πλέγμασι καὶ χρυσῷ κατακοσμουσῶν ἐαυτάς καὶ περὶ τῶν κληδονισμοῦς ἢ περιάπτοις ἢ ἐπωδαῖς κερημένων ἀπερ ἅπαντα ἀλλότρια χριστιανισμοῦ. «Catéchèse pour ceux qui vont être baptisés; sur les femmes qui frisent leurs cheveux et se couvrent d'or; sur ceux qui s'adonnent aux pratiques superstitieuses des présages, des amulettes ou des charmes, toutes choses contraires à l'esprit chrétien.»

antérieur de dix jours, Montfaucon a pensé qu'il pouvait s'agir là d'un renvoi à la première catéchèse Ὡς ποθεινός. Mais cela est insoutenable, car — et Montfaucon lui-même l'avait noté — la catéchèse Ὡς ποθεινός ne contient aucune allusion à l'affaire des Statues. De plus, dans l'homélie *Τῶν πρώην*, Chrysostome a l'air de penser que ses auditeurs ignorent ce qui a précisément été l'objet de la cat. Ὡς ποθεινός, à savoir le sens mystique du baptême. Est-il possible qu'en l'espace de dix jours les auditeurs et lui-même en soient arrivés à ce point d'oubli²¹?

Dans l'homélie *Τῶν πρώην*, les considérations développées s'adressent à des chrétiens baptisés²², et, notamment sur la fin, à des auditeurs qui ne le sont pas mais vont le devenir; tandis que, dans la cat. Ὡς ποθεινός, l'enseignement vise très manifestement des catéchumènes, du début à la fin.

Ajoutons, pour finir de confondre Montfaucon, que nous sommes sûrs que la cat. Ὡς ποθεινός a été prononcée trente jours avant Pâques (ἔτι τριάκοντα ἡμέραι, § 2, li.15). Si l'homélie *Τῶν πρώην* l'avait été dix jours après, il faudrait la placer vingt jours avant Pâques; cela ne conviendrait pas à l'époque que supposent les explications de la formule de renonciation à Satan, Ἀποτάσσομαί σοι, Σατανᾶ, que Chrysostome répète à cinq reprises sur la fin de l'homélie, annonçant ainsi la proximité de la cérémonie qui avait lieu d'ordinaire le Vendredi Saint²³. Bref, en remettant cette homélie à sa place traditionnelle où l'avaient laissée Fronton du Duc et Savile, c'est-à-dire au n° 21 de la série

21. Cf. PG 49, 225 li.40 et, à l'encontre, 231 li.7 a.f.

22. Le mot νεοφώτιστος (nouvel illuminé) se distingue de νεόφυτος (néophyte), désignant «la pousse fragile qui fait ses débuts dans la foi» (Wenger, p. 25, n.). — Pour notre part, étant donné que le mot φώτισμα est assez souvent, chez les Pères de l'Église, synonyme de βάπτισμα (v. Lampe, s.v.), nous traduisons οἱ νεοφώτιστοι par «les nouveaux baptisés».

23. Voir *infra*, p. 47.

« Des Statues », nous faisons droit aux exigences des repères temporels internes : fin du Carême, et liturgiques : renonciation à Satan.

Mais s'agit-il bien du Carême de l'année 387, celui-là même où furent prononcées les Homélie « Des Statues » ?

Oui, car 1° comme nous venons de le dire, Chrysostome s'y adresse à un auditoire mêlé de chrétiens et de catéchumènes, tel que pouvait être — tel qu'était — celui qui se pressait à l'église pour l'entendre en ce Carême de l'année 387, où la crainte des sanctions impériales faisait accourir les foules, sans que soient interrompus pour autant les exercices de la préparation baptismale. Dans les trois catéchèses que nous éditons plus bas, on verra, au contraire, que l'auditoire visé par le prédicateur est homogène, uniquement constitué de catéchumènes. C'est que ce n'était plus l'époque où l'on venait de renverser la statue de l'empereur.

2° des analogies de ton, des similitudes de comportement de la part du prédicateur rapprochent l'homélie Τῶν πρώην de la précédente, qui est chez Montfaucon la 20^e « Des Statues », πρὸς τὸ τέλος.

Ainsi, les débuts des deux homélie se correspondent : dans la 20^e, Πρὸς τὸ τέλος, Chrysostome demande avec insistance à ses auditeurs de profiter du Carême pour produire des fruits de purification ; dans la suivante, Τῶν πρώην, rappelant à grands traits les exhortations de la 20^e, il vient en chercher les fruits. C'était dix jours après²⁴. Mais il avait jeté une semence dont on pouvait, disait-il, faire la moisson le jour même, ἐν ἡμέρᾳ μίᾳ ὁμοῦ καὶ σπέρματα καταβαλεῖν καὶ ἄμνητον ποιήσασθαι (PG 49, 231, 1, 11).

24. Chrysostome affectionne le nombre 10, qui revient plusieurs fois dans ses homélie. Aussi bien, ne faut-il sans doute pas le prendre à la lettre, du moins toutes les fois.

— Autre similitude : dans les deux homélie, une même sévérité à l'endroit des tièdes « Si quelqu'un ne s'est pas corrigé... qu'il ne se fasse pas baptiser, μὴ βαπτίζεσθω (Hom. Τῶν πρώην, *id.* 234, li.40) ». Mise en demeure catégorique, qui n'est pas dans la manière ordinaire, encourageante, de Chrysostome, mais qu'on retrouve précisément dans l'homélie Πρὸς τὸ τέλος : « Qu'il demeure à la porte et qu'il n'entre pas avant d'avoir expié tous ses péchés » (Hom. Πρὸς τὸ τέλος, 1, *id.* 197, li.3 *ante finem*). — et plus loin : « Il ne sera plus question d'indulgence et d'avertissements ;... Je les punirai certainement et leur interdirai l'accès aux saints mystères... » (*id.* 211 fin).

Ces rapprochements impliquent que ces deux discours appartiennent à la même série, celle « Des Statues », et que le second ait suivi l'autre d'une dizaine de jours. En conséquence, l'homélie Πρὸς τὸ τέλος doit continuer à être dite la 20^e « Des Statues », et l'homélie Τῶν πρώην la 21^e.

c) Selon le calendrier liturgique.

Les indications chronologiques incluses dans ces homélie et que Van de Paverd²⁵ a minutieusement étudiées, conduisent à établir pour Antioche, en cette année 387, un Carême de huit semaines, alors qu'un Carême normal n'en compte, d'ordinaire, à nos yeux, que six. En 387, le Dimanche de Pâques tombait le 25 avril. Mais à la fin de l'homélie πρὸς τὸ τέλος, Chrysostome indique que « quarante jours se sont écoulés » depuis le début du Carême sans que l'on soit encore à la fête de Pâques (§ 9). Il a indiqué d'autre part, au début de l'homélie Τῶν πρώην qu'il parlait dix jours après la précédente, et ce n'était pas encore, non plus, la fête de Pâques. Pour celle-ci, il prononça l'homélie Ἀπὸ τῆς ῥήσεως. Il a donc fallu ouvrir le Carême dans la semaine du 28 février. Et Van de Paverd propose le

25. F. Van de Paverd, art. in OCA, à paraître, [Table of the events connected with the homilies on the Statues].

déroulement homilétique suivant : le 9 avril (41^e jour), homélie Πρὸς τὸ τέλος ; le 12 avril, homélie Κατετροφήσατε ; le 21 avril (51^e jour, — mercredi de la semaine sainte), homélie Τῶν πρώην ; le 25 avril (Dimanche de Pâques, fin de la 8^e semaine), homélie Ἀπὸ τῆς ῥήσεως, en présence de l'évêque Flavien, de retour.

Cette hypothèse d'un Carême de huit semaines ne doit pas paraître extraordinaire. Montfaucon, dans sa Préface aux Homélie sur les Statues, envisageait un Carême de sept semaines, commençant le lundi 8 mars pour se terminer avec le Samedi Saint 24 avril. Mais on sait par le Récit de voyage d'Égérie aux années 381-384, qu'à Jérusalem le Carême durait alors huit semaines²⁶. Comme Jérusalem et Antioche faisaient partie, du moins jusqu'au Concile de Chalcédoine (451), du même patriarcat, on ne s'étonnera pas que les calendriers de ces deux Églises aient pu être semblables²⁷. Déjà Tillemont avait considéré comme plausible, mais sans la retenir, l'hypothèse d'un Carême antiochien de huit semaines à cette époque²⁸. Et depuis le début du xx^e siècle plusieurs auteurs se sont également déclarés favorables à cette durée de huit semaines : J. Deconinck, A. Bludeau, A. Baumstark, ré-

26. ÉGÉRIE, *Journal de voyage...* (SC 296, 1982). La voyageuse revient plusieurs fois sur ces huit semaines au travers desquelles elle ne compte que 40 jours de jeûne : cf. spécialement § 27, p. 257 et la note qui l'accompagne.

27. Cf. E. HONINGMANN, « Juvenal of Jerusalem », in *Dumbarton Oaks Papers*, n° 5, Cambridge, Mass. 1950, p. 245 s. — et Jean CHRYSOSTOME, *Panegyriques de Saint Paul*, SC 300, Intr. p. 17 s.

28. *Histoire des Empereurs*, t. V (Paris 1701), Notes sur l'Empereur Théodose I^{er}, n. 28, p. 745, n. 29, p. 750. Tillemont se fondait sur un passage de la XVIII^e homélie *De Statuis*, mais il était gêné par un passage de Sozomène (*H. E.* VII, 19) qui mentionnait sept semaines. Il émettra cette dernière opinion dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique*, t. XI, (Paris 1706), art. XXIV, p. 64, art. XXVI, p. 73.

cemment J. Grosdidier de Matons et A. Renoux²⁹. Pour ce dernier, le codex *Arménien Jérusalem 121*, du début du v^e siècle, révèle des lacunes dans la *lectio continua* des Livres Bibliques durant le Carême, ce qui suppose un état antérieur où les lectures répondaient à un canon plus développé, prévu pour un Carême plus long.

Bref, l'homélie Τῶν πρώην, en dépit (ou à cause) de la longueur du Carême qu'elle suppose, peut (et doit) prendre naturellement sa place parmi les homélie « Des Statues ».

Si l'on n'en était pas encore convaincu, un autre argument viendrait apporter son poids :

d) *Selon la situation historique d'Antioche.*

Rares sont, parmi les homélie « Des Statues », celles qui ne font pas quelque allusion aux grandes inquiétudes qu'éprouvèrent les habitants d'Antioche en ce printemps de l'année 387. Après le renversement des statues impériales, la menace des sanctions de Théodose pesait sur la ville ; l'écho en est très nettement entendu à travers les paroles de Chrysostome.

Pour deux homélie — les homélie 9 et 10 —, qui ne contiennent aucune allusion de cette sorte et qui pourraient passer pour être d'une autre époque, qu'il ne vienne à la pensée de personne de se demander si elles appartiennent à une autre série : elles sont toutes deux si étroitement liées par des allusions avec celles qui les précèdent et les suivent, qu'il est hors de question d'en douter. Comment se fait-il donc qu'un lecteur attentif

29. J. DECONINCK, « Discussion of C. Meister 'De Itinerario Egeriae'... » in *Rheinisches Museum für Philologie*, 64 (1909), p. 337 s. and in *Rev. Bibl.* 19 (1910), p. 435. — A. BLUDEAU, *Die Pilgerreise der Aethera*, Paderborn 1927, p. 94 s. — A. BAUMSTARK, *Liturgie comparée* (Chevetogne 1953), p. 216 s. — J. GROSDIDIER DE MATONS, *Romanos le Mélode, Hymnes V*, SC 283 (1981), p. 210 s. — A. RENOUX, « Le Codex Arménien Jérusalem 121 », dans *P.O.*, XXXVI, 2, n° 168, p. 45 et 183 s.

comme Montfaucon, et comme d'autres après lui jusqu'à l'intervention de Papadopoulos (1909), n'ait pas été sensible, pour l'homélie *Τῶν πρώην*, à un lien de même sorte qui s'opposait au déplacement de l'homélie? Pourquoi avoir accroché à la catéchèse *Ὡς ποθεινός* cette 21^e homélie «Des Statues» (21^e chez F. de Duc et chez Savile), dans un isolement que la tradition ne justifie pas? Montfaucon n'avait-il pas entendu, dans l'homélie *Τῶν πρώην*, les allusions aux «circonstances présentes» (§ 4, ἀπὸ τῶν παρόντων) et doutait-il qu'il s'agit de la colère impériale? Certainement pas. Mais ayant eu à discuter avec Tillemont sur la date de la catéchèse *Ὡς ποθεινός* et plaçant celle-ci, malgré l'absence de toute allusion aux «événements», à une époque «qui avait suivi de près la sédition d'Antioche», il trouvait plus naturel, étant donné le titre de *Κατήχησις* donné à l'une et l'autre, étant donné aussi la similitude de l'argument qui suivait ce mot (nous en avons parlé plus haut), de les mettre toutes deux ensemble.

Pour nous, désormais, nous ignorerons la pseudo-catéchèse *Τῶν πρώην* sous laquelle, pourtant, nous reconnaissons la 21^e homélie «Des Statues»: la notice qui accompagne son titre ne nous abuse pas; nous savons qu'elle ne traite du baptême que dans une part d'elle-même, ce qui est insuffisant pour lui donner le label de «catéchèse» baptismale, et enfin la codicologie ne nous pardonnerait pas de l'avoir arrachée à son milieu naturel.

CHAPITRE II

LES CATÉCHÈSES DE LA SÉRIE PAPADOPOULOS

NOMBRE — LIEU — DATE

Le nombre.

Maintenant que nous n'avons plus le droit de ranger parmi les catéchèses baptismales l'homélie *Τῶν πρώην*, indûment déplacée et étiquetée «catéchèse» par Montfaucon, nous avons tout loisir de nous consacrer aux Catéchèses de Papadopoulos.

Elles sont quatre, comme nous avons dit, mais nous nous sentons obligé de laisser de côté la quatrième, *Εὐλογητός*, puisque Wenger l'a déjà éditée et traduite (c'est la troisième de la série des huit de Wenger).

Cependant, la question n'est pas si simple, car la raison d'économie typographique ne résout pas le problème de l'origine de cette catéchèse. Appartenait-elle, au début de la tradition manuscrite, à la série que, pour faire bref, nous appellerons celle de Wenger, ou à l'inverse à celle de Papadopoulos?

Autre manière de poser la question : les quatre catéchèses de Papadopoulos ont-elles été prononcées ensemble la même année, ou faut-il écarter du groupe la quatrième, auquel cas elle prendrait sa place naturelle dans la série de Wenger?

Sans reprendre tout ce que Wenger a déjà dit à ce sujet dans son ouvrage¹ et qui fournit le principal de la discussion, nous rappellerons que la catéchèse Εὐλογητός est celle qu'Anien a traduite au début du v^e siècle, que l'Occident a recopiée abondamment en latin et dont le texte grec a pu sembler perdu, jusqu'à ce que, d'abord, Papadopoulos le retrouve dans le cod. *Mosquensis 129*, s. X, et, plus tard, Wenger dans le cod. *Aihous Slavroniki-ta 6*, s. XI. Entre-temps, Montfaucon l'avait rencontré mais méconnu dans le *Parisinus 700*, s. IX/X, et l'avait traité de «*quisquilia*», on se le rappelle.

Le titre, à vrai dire, ne comporte pas le mot de Κατήχησις, et cela, dans aucun des trois manuscrits. On remarque pourtant que les trois premières catéchèses de Papadopoulos le comportent, ce que fait aussi la première de Wenger. Quoique le mot de la tête de série puisse être une indication, il n'y a pas lieu, pensons-nous, d'y chercher une solution à notre problème, car chez Wenger, notre catéchèse est dite δμιλία, mais les autres, chez lui, quand elles ont un substantif qui les caractérise, sont dites ou ἀκολουθία ou παραίνησις ou ἐπιτίμησις ou ἀποδοχή, ce qui ne permet pas de donner un sens prégnant au mot d'δμιλία. Chez Papadopoulos, notre catéchèse n'a pas de vocable spécifique : τοῦ αὐτοῦ, simplement. Dans le *ms. de Paris* : τοῦ αὐτοῦ également. Dans un fragment découvert par Wenger à Strasbourg (*cod. 12 gr.*) : λόγος γ'. Cette dernière indication, fragile comme venant d'un florilège, ne peut pas servir d'argument. Wenger n'y insiste pas (p. 35).

Il faut alors interroger le contenu de cette catéchèse et le comparer à celui des autres. Wenger l'a fait, ne nous y attardons pas; mais retenons que les comparaisons de l'athlète et du baptisé, des exercices du gymnase et de la préparation au baptême, qui se trouvent dans deux des

1. P. 22-24, et notes de la catéchèse, p. 151-167.

catéchèses de Papadopoulos² comme en écho l'une de l'autre, constituent une bonne raison de les rapprocher, ce qui a fait dire à Wenger : «Ce passage, à cause de la ressemblance frappante du style, est peut-être décisif pour rattacher la catéchèse Εὐλογητός ὁ Θεός originairement à la série de Papadopoulos plutôt qu'à la nouvelle série des huit catéchèses» (p. 155). On interprétera dans le même sens, mais avec quelque prudence, le passage de la lutte contre les démons³. On recueillera aussi ces ressemblances plus ou moins lointaines qui font dire à Chrysostome, chez Wenger⁴, qu'il a «compté jusqu'à dix les honneurs conférés par (le baptême)», et chez Papadopoulos⁵, que le catéchumène doit compter les dons qu'il va recevoir par le baptême. On essaiera d'être sensible, encore, à l'appellation de «frères» qui se trouve avec la même dilection au début de la *Cal. Wenger III*, p. 154 et au début de la *Cal. Pap. I*, § I. Ainsi Wenger : «mes frères bien-aimés, si toutefois il m'est permis de vous appeler frères...»; et Papadopoulos : «qu'il est aimable le cœur de nos jeunes frères, car je vous donne déjà le nom de frères...».

Ces similitudes, à elles seules, ne nous obligent pas à rattacher originellement la *Cal. III* de Wenger à celles de Papadopoulos, car Chrysostome avait probablement dans la tête un certain nombre de comparaisons et d'expressions qu'il pouvait tout naturellement reprendre, en les variant un peu, d'un Carême à l'autre. Il faut donc pousser plus loin notre enquête.

En considérant la *Caléchèse IV* (Φαιδρότερον) de sa série, Wenger a eu l'impression qu'il avait affaire à une catéchèse prononcée dans les mêmes circonstances que la

2. *Cal. I*, 16; *cal. IV*, 8.

3. *Cal. Wenger III*, 11, p. 157; *Cal. Pap. I*, 16, *infra* p. 145.

4. *Cal. Wenger III*, 6, p. 153.

5. *Cal. Pap. III*, 4, *infra* p. 229.

troisième. Toutes deux sont des discours pour la fête de Pâques. Devant cette difficulté, Wenger a pensé qu'il pouvait y avoir deux cérémonies pour Pâques, l'une la nuit du Samedi au Dimanche, l'autre soit le matin, soit le soir de Pâques (p. 182, n. 1), ou même le Lundi de Pâques (p. 42). La cérémonie du soir de Pâques est attestée chez Chrysostome. Wenger (p. 41-42) a cité l'*Homélie 87 sur Matthieu*. Durant cette cérémonie, on lisait les péricopes de la Résurrection, et Chrysostome laisse entendre qu'on y lisait aussi la Passion. Égérie également témoigne de ces lectures qui, à Jérusalem, avaient lieu à la fin de la vigile, le Dimanche matin de Pâques⁶. Mais, pour ne pas contenir d'allusion à ces récits de la Résurrection, cette *Catéchèse IV* de Wenger ne nous donne pas le droit d'en déduire qu'elle a été prononcée après Pâques ou le soir de Pâques.

Il faut alors prêter attention aux cinq passages où Chrysostome souligne le caractère extraordinaire de cette journée : « aujourd'hui », va-t-il répéter, *σήμερον*, l'Église est dans l'allégresse ; en une seule nuit, elle a donné le jour à tant de rejetons (W, § 1, p. 182 s.) ; « aujourd'hui », *σήμερον*, ... ils ont revêtu la robe royale (p. 183) ; embrassons « aujourd'hui » ces frères (p. 184) ; « aujourd'hui », ils ont été inscrits dans la cité du ciel (p. 185) ; « aujourd'hui », vous avez entendu la parole de Paul qui dit que vous êtes une nouvelle création (p. 189). Ces « aujourd'hui » sont bien significatifs de la joie commune d'une journée de baptême et d'un jour de Pâques. On les comprendrait moins dans une seconde cérémonie du soir de Pâques ou du Lundi.

Fournissons une autre observation. Chrysostome, dans cette *Catéchèse IV* de Wenger, présente la première communion des nouveaux baptisés comme un acte à venir, immédiat mais non encore accompli. « Vous qui aujourd'hui avez été inscrits dans la cité du ciel, vous qui avez

6. *Journal de voyage*, SC 296, p. 244.

été appelés à ce festin spirituel et qui allez prendre place à la table royale » (p. 185). Cette phrase ne laisse aucun doute. Sa netteté a embarrassé Wenger qui écrit : « Faut-il conclure que ce discours... fait double emploi avec la *Catéchèse III* (qui proviendrait alors d'une autre série de catéchèses), ou bien qu'il a été malgré tout prononcé le lundi ? » (p. 185, n. 3). Le « malgré tout » est destiné à couvrir l'in vraisemblance de la tenue de ces deux discours en un même jour, en un même lieu, devant un même auditoire.

Pour nous, nous tiendrons comme plus plausible, pour ne pas dire presque certain, que la *Cat. III* de Wenger appartenait originellement à la série de Papadopoulos. Comment a-t-elle émigré, de la tradition qui devait la mener au *Mosquensis 129*, vers la lignée qui aboutit à la série du *Stavronikita 6*, il n'est pas en notre pouvoir de le dire. La haute qualité de sa rédaction et sa portée théologique autant que liturgique l'auront fait remarquer de quelque cercle monastique, qui l'aura ou trouvée isolée ou empruntée à sa série d'origine pour l'insérer au milieu des sept autres.

D'autre part, il faut reconnaître que les quatre catéchèses du codex de Moscou forment un tout progressif et harmonieux⁷, où chacune correspond à un jour distinct : après les trois premières, adressées durant le Carême « à

7. Papadopoulos avait déjà fait cette observation (*Introd.* p. xxiii). — Il est intéressant, également, de mentionner ici une autre indication de Papadopoulos, à savoir que notre *Cat. II*, avant qu'il ne la publie en grec, était déjà connue dans une traduction arménienne. Voici le titre, traduit en français, du recueil où elle se trouve : « JEAN CHRYSOSTOME, évêque de Constantinople. *Discours* », Venise, Couvent de Saint Lazare, 1861.

Nous remercions Ch. Renoux pour l'aide indispensable qu'il nous a apportée dans l'utilisation de ce texte arménien. On trouvera plus loin (p. 104 s.) quelques-unes des remarques que son aide obligeante nous a permis de faire.

ceux qui vont être baptisés», vient tout naturellement la quatrième, Εὐλογία, comme une conclusion solennelle, prononcée dans la joie du matin de Pâques, devant ceux qui venaient d'être baptisés.

Finalement, en ajoutant encore les quelques indices de critique textuelle que nous indiquerons au cours des chapitres qui concernent les manuscrits (*infra*, p. 87, 90, 92), nous estimons que les Catéchèses de Papadopoulos éditées aujourd'hui eussent gagné en plénitude de se voir toutes les quatre ensemble — mais c'est un regret qu'atténue la présence toute proche de l'homélie Εὐλογία dans un volume de la même collection des *Sources Chrétiennes* —, tandis que les catéchèses de Wenger n'eussent rien perdu, auraient au contraire gagné de leur côté à resserrer leurs rangs, à ne se compter que sept, — sept membres d'une même famille issus d'une même branche ancestrale.

Le lieu.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici suppose évidemment que les catéchèses furent prononcées à Antioche. Mais le discours lui-même contient les indices propres à le démontrer :

Vers la fin de la *Catéchèse* III (§ 5, p. 231) Chrysostome déplore les fautes qu'il a commises depuis sa propre initiation; cette confidence — toute semblable à celle qu'on trouve dans la *Cat.* II publiée par Wenger (§ 19, p. 144) — se comprend mieux sur les lèvres du prêtre d'Antioche que sur celles de l'évêque de Constantinople.

D'autre part les reproches ou la mise en garde contre les serments sont ceux-là mêmes que l'orateur des 21 Homélies sur les Statues a fait retentir devant le peuple d'Antioche. L'auditoire est donc sensiblement le même, puisqu'il est attaché aux mêmes vicieuses habitudes.

De plus, si, comme nous allons le dire, ces catéchèses sont de l'année 388, Chrysostome lui-même a fait savoir

par les allusions évidentes des premières lignes de l'hom. II *Sur le commencement des Actes* (PG 51, 77), homélie prononcée la même année, qu'il se trouvait bien à Antioche cette année-là.

Plus convaincante est enfin cette allusion qu'on trouve à la fin de la *Cat.* III (§ 9, p. 241) : Chrysostome se range lui-même explicitement parmi les prêtres qui assistent l'évêque dans l'administration du baptême. « Priez pour l'évêque, dit-il, par les mains et la voix duquel vous êtes en possession de ces biens; parlez-lui longuement pour les prêtres qui siègent à côté de nous ». Une telle situation ne se vérifie pour Chrysostome qu'au cours de son ministère presbytéral à Antioche.

La date.

Montfaucon a proposé, dans l'*Admonitio* qui précède la *Catéchèse* I (Ως ποθεινός, PG 49, 221), seule connue à son époque, l'année 387. Mais Tillemont (*Mémoires*, t. XI, 1706, p. 89 et 571) avait formulé quelques années auparavant une objection importante, à savoir qu'on ne trouvait dans ce discours aucune allusion aux événements de la sédition d'Antioche. Wenger (p. 63) a repris cet argument en le développant; de fait, aucune des quatre Catéchèses de Papadopoulos ne présente de référence à ces graves événements. Wenger propose alors l'année 388, en pensant que le dernier thème de la *Catéchèse* I, le danger des serments (§ 19-23), rappelle le sujet abondamment et récemment traité, en 387, dans les Homélies *De Statuis*; et il s'appuie sur deux passages relatifs à l'annonce de catéchèses pascales, contenus dans les *Homélies sur la Genèse* (Hom. XII, 1 et XXXIII, PG 53, 98 & 305), qui, elles, sont incontestablement de l'année 388.

Nous adoptons cette conclusion comme très vraisemblable.

CHAPITRE III

LE CADRE LITURGIQUE

Nous nous proposons d'examiner maintenant deux aspects de la liturgie baptismale, à Antioche, à la fin du iv^e siècle : l'inscription des catéchumènes en vue du baptême prochain, et les étapes successives de leur initiation¹.

1° L'INSCRIPTION DES CATÉCHUMÈNES
EN VUE DU BAPTÊME.

Tout le monde sait que dans les premiers siècles de l'Église, à part quelques cas de baptêmes d'enfants, bon nombre de candidats au baptême, la plupart sans doute, avaient atteint ou dépassé l'âge de l'adolescence. Ils ne portaient pas encore le nom de fidèles, ni ceux de *chrétiens* ou d'*initiés*, mais seulement celui de *catéchumènes* ou celui de *non-initiés*².

1. On trouvera chez Wenger (p. 66-102), à propos des catéchèses qu'il traite, bon nombre d'observations qui coïncident avec les nôtres. Il nous arrivera donc de procéder assez rapidement ici en renvoyant à son édition.

2. Le terme de *κατηχούμενος* vient du verbe *κατηχέω* qui signifie étymologiquement « faire résonner aux oreilles de quelqu'un », et dans le vocabulaire chrétien « faire résonner le message du Christ », ou plus brièvement « catéchiser ». — Le mot *ἀμύητος* est composé de la racine du verbe *μυέω*, « initier aux mystères », et de l'*α* privatif : il vise donc

Mais plusieurs catéchumènes tardaient à demander le baptême, en prétextant la crainte de retomber dans le péché après l'avoir reçu et différaient ainsi le moment de leur conversion et de leur entrée dans l'Église. Un certain nombre d'entre eux attendaient même d'être en danger de mort pour le demander, quittes à n'avoir plus leur connaissance et sans avoir pu prononcer la formule de renonciation à Satan et d'adhésion au Christ³. Il s'agissait alors de baptêmes « cliniques » reçus par le malade couché sur son lit (*κλινόμενος*), engourdi par la fièvre, en proie à un profond abattement, et privé parfois de sa lucidité. Dans notre I^{re} Catéchèse, Chrysostome a inséré un long passage, à la fois pittoresque et véhément, pour protester contre ce genre de baptêmes retardés jusqu'aux derniers moments, et il le conclut ainsi : « à quoi sert l'initiation dans une telle inconscience ? ». Le catéchuménat ne conduisait donc pas infailliblement au baptême, et Chrysostome a même noté avec humour que certains catéchumènes célébraient tous les ans le carême sans jamais célébrer Pâques.

Si le catéchumène demandait son inscription en vue de recevoir le baptême au cours de la nuit pascale, il entrait alors dans le groupe des *illuminandi* : οἱ μέλλοντες φωτιζέσθαι. Mais l'évêque de la cité se montrait exigeant et sur son degré d'instruction et sur la sincérité de sa conversion. C'est pourquoi, tout au moins dans les grandes villes, le catéchumène devait se présenter à l'évêque, ou aux prêtres ses collaborateurs, accompagné d'un *garant*, auquel on donnera plus tard le nom de *parrain* : ce dernier témoignait du sérieux du candidat au baptême, et il devait l'assister dans les divers exercices de son initiation. L'usage de ce *garant* est attesté pour cette époque, à

« celui qui n'est pas encore initié ». — Sur la question du baptême des enfants, voir *Appendice III, infra*, p. 255.

3. Chrysostome attachait une grande importance à cette formule : *Cat. I*, 5 ; *Cat. III*, 4.5.6.

Antioche, par Théodore de Mopsueste, et par Chrysostome dans la II^e Catéchèse de la série de Stavronikita⁴.

Cette inscription des candidats au baptême se pratiquait au début du Carême et se continuait dans les jours qui suivaient; elle devait être terminée trente jours avant Pâques. En effet, notre première Catéchèse a été prononcée trente jours avant cette fête, et elle suppose close les inscriptions. Les candidats au baptême s'engageaient de ce fait à observer tous les exercices du Carême : le jeûne de cinq jours par semaine (c'est-à-dire le samedi et le dimanche exceptés, mais y compris toutefois le Samedi Saint), l'assiduité aux instructions quotidiennes, ainsi qu'aux catéchèses qui leur étaient spécialement réservées. A ce sujet, il semble qu'à la fin du IV^e siècle à Antioche, le nombre de ces catéchèses soit allé en diminuant par rapport à d'autres Églises ou à une époque légèrement antérieure. A Jérusalem, par exemple, dans la deuxième moitié du IV^e siècle, saint Cyrille avait prononcé dix-neuf catéchèses, suivies dans la semaine pascale de cinq catéchèses mystagogiques. Peu après 381, à Antioche, Théodore de Mopsueste en a prononcé seize, dont cinq mystagogiques. Chez Chrysostome, nous ne possédons à proprement parler que cinq catéchèses prébaptismales : trois pour la série de Papadopoulos, et deux pour celle de Stavronikita, — puis six catéchèses post-baptismales, qui ne sont d'ailleurs pas tout à fait des mystagogiques, c'est-à-dire les *Catéchèses* III-VIII de l'édition Wenger.

Une dernière question se pose, relative à cette inscription des candidats : peut-on se faire une idée au moins approximative du nombre des catéchumènes qui, dans une

4. THÉODORE DE MOPSUESTE, *Homélies Catéchétiques*, XII, 14-16, éd. R. Tonneau et R. Devreesse, *Studi e Testi* 145, 1949, p. 343-349; — CHRYSOSTOME, Wenger p. 141-143; — ÉGÉRIE, *Journal de voyage*, SC 296, p. 305-307; — A. G. MARTIMORT, *L'Église en prière* III, 1984, (*Les sacrements*, par R. Cabié) p. 37-38.

grande ville comme Antioche⁵ se préparaient ainsi à recevoir le baptême au cours de la nuit pascale? Palladios, qui écrit son *Dialogue* au début du V^e siècle, et qui parfois, il est vrai, paraît exagérer ses chiffres, a noté qu'en l'année 404, dans la capitale de l'empire, environ trois mille catéchumènes s'étaient ainsi présentés. Chrysostome n'a nulle part donné une indication de ce genre. Mais, comme l'a rappelé opportunément Wenger p. 183, il nous apprend, dans sa *LXXXV^e homélie sur Saint Matthieu*, prononcée à Antioche en l'année 390 ou 391, que le nombre des chrétiens orthodoxes à Antioche (sans compter par conséquent les Ariens et les groupes schismatiques, et très probablement aussi en n'ayant en vue que les adultes), était d'environ cent mille. Et dans la *XI^e homélie contre les Anoméens* il semble même dire que les chrétiens étaient plus nombreux à Antioche qu'à Constantinople. On ne risque donc pas de se tromper si, dans cette cité d'Antioche alors très peuplée et dont une forte proportion était chrétienne, on estime que le chiffre des candidats au baptême pour la fête de Pâques, tout en variant selon les années, pouvait parfois atteindre aisément le millier⁶.

2^o LES ÉTAPES SUCCESSIVES DE L'INITIATION.

Les rites de l'initiation chrétienne que Chrysostome mentionne et commente dans nos trois Catéchèses sont : les exorcismes, la cérémonie de la renonciation à Satan et de l'adhésion au Christ, l'onction pré-baptismale, l'immersion sacramentelle, le baiser de paix et la communion eucharistique. Nous évoquerons ces rites, en indiquant leurs références, et nous nous demanderons ensuite pourquoi Chrysostome n'a pas parlé explicitement dans ces

5. Sur le nombre des habitants d'Antioche à la fin du IV^e siècle, voir *Appendice I*, *infra* p. 247.

6. Comment, en quelques heures, conférer le baptême à une telle foule, voir *Appendice II*, *infra* p. 250.

Discours ni de la profession de foi, ni de l'imposition des vêtements blancs, ni de l'onction chrismale qui suivait le baptême et qu'on appelle maintenant la confirmation.

Les exorcismes.

Il s'agit, on le sait, d'un rite préparatoire à l'adhésion au Christ que formulerait prochainement le catéchumène, et destiné à conjurer le démon de s'éloigner de sa personne pour que le Christ puisse venir ensuite y résider. La II^e Catéchèse de la série de Stavronikita précise que ce rite avait lieu *tous les jours* après l'instruction du soir. Wenger a fait remarquer que peut-être le terme d'instruction quotidienne (διδασκαλία καθημερινή) ne s'appliquait qu'aux jours où l'instruction sur le Symbole des Apôtres était remplacée par une catéchèse baptismale proprement dite. En tout cas, même si le nombre des exorcismes a varié avec les Églises, les futurs baptisés y étaient soumis à plusieurs reprises durant les quatre semaines qui précédaient le Vendredi Saint.

Ce ministère était confié à des clercs qui avaient été ordonnés en vue de cette fonction. Dans la II^e Catéchèse du *cod. de Stavronikita*, Chrysostome désignera, en effet, ces clercs par l'expression οἱ εἰς τοῦτο τεταγμένοι; et dans notre II^e Catéchèse il prend soin de distinguer nettement, pour la préparation au baptême, deux catégories de ministres : celle des prédicateurs dont il fait lui-même partie, et celle des exorcistes.

Quant au rite lui-même, qu'il a décrit et commenté dans notre II^e Catéchèse ainsi que Théodore de Mopsueste dans sa I^{re} *Homélie sur le baptême* en une relation identique, les catéchumènes s'avançaient vers les exorcistes dans une tenue de pénitents : les pieds nus, vêtus seulement d'une petite et grossière tunique, et ils se tenaient ainsi *debout* sur des tissus de poil, avec les mains retournées et levées vers

le ciel⁷, c'est-à-dire comme des suppliants et des captifs qui implorant leur délivrance. Et c'était un fait très remarquable pour l'époque que de voir ainsi dans une telle tenue les futurs baptisés, mêlés les uns à côté des autres⁸, quelle que fût la diversité de leur condition sociale : hommes libres et esclaves, riches et pauvres, gens cultivés ou non.

Les exorcistes prononçaient alors une formule de conjuration d'une voix forte, «terrible et redoutable». La teneur de cette formule a comporté sans doute quelques différences selon les Églises, et l'on peut penser aussi que les exorcistes d'eux-mêmes la variaient selon les jours. Ni Chrysostome ni Théodore de Mopsueste n'ont mentionné

7. Lorsque Chrysostome emploie, en une expression raccourcie, les deux mots γυμνούς και ἀνυποδέτους, il faut comprendre le premier de ces termes par «légèrement vêtus», et non par «nus» : les catéchumènes n'étaient nus que pour le moment de l'immersion baptismale. — Cette particularité dans la tenue existait également, semble-t-il, à Hippone : cf. AUGUSTIN, *Sermo 216*, 10, *PL 38*, 1082 C. — En ce qui concerne Rome, Hippolyte fait d'abord allusion rapidement à des exorcismes quotidiens pour les catéchumènes à partir de leur inscription en vue du baptême, puis il ajoute que le Samedi Saint ils devront se mettre à genoux pour être soumis à un dernier exorcisme (*Tradition Apostolique*, 20, *SC 11 bis*, p. 78-79). — Dans le sillage de ce document, le *Testamentum Domini nostri Jesu Christi*, qui en a subi l'influence, conservé dans une version syriaque, (cf. I. E. RAHMANI, éd. Mayence 1899 — repr. Hildesheim 1968 — II, VII, p. 121) et les *Canones Hippolyti*, c.19, éd. R. G. Coquin, *PO 31*, 1964, p. 378-379, 386-387, les font mettre également à genoux. — Pour la description des exorcismes à Rome, surtout à partir du IV^e siècle, on se reportera à l'étude précise de F. DÖLGER, *Der exorcismus in allchristlichen Taufritual*, Paderborn 1909, ou plus brièvement à l'article de B. CAPELLE, «L'introduction du catéchuménat à Rome», dans *Rech. Théol. anc. et méd.*, 1933, p. 145-146, (reproduit dans *Travaux liturgiques*, III, Louvain, 1967, p. 202), ainsi qu'à l'étude de A. DONDEYNE, «La discipline des scrutins dans l'église latine avant Charlemagne», *RHE 28*, 1932, p. 5-33 et 751-787.

8. La séparation des sexes est naturellement respectée : cf. CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Procatéchèse*, 14, *PG 33*, 353 C, 356 A (trad. J. Bouvet, Namur 1962, p. 34-35) et *Tradition Apostolique*, *op. cit.*, 18, p. 77.

de formule à ce propos. Et nous n'avons conservé pour l'Orient que des *prières d'exorcismes* relativement tardives et difficiles à dater⁹. L'allusion aux *voix terribles et redoutables* des exorcistes que nous avons relevée paraît insinuer pour Antioche, et d'autres églises orientales, des formules plus colorées et plus incisives que dans les églises de l'Occident.

Suivait enfin probablement une Oraison de conclusion, pour que Dieu préserve toujours ces futurs baptisés de la damnation et leur ouvre l'accès de son royaume¹⁰.

9. La plus ancienne est peut-être celle du *Testamentum Domini*, II, VII, p. 121-125, qui adjure le Dieu tout-puissant ainsi que son Fils bien-aimé, d'éloigner de l'âme des futurs baptisés « toute maladie, tout scandale et toute infidélité, tout esprit impur... » (p. 125). Mais il n'est pas sûr, selon A. G. Martimort consulté à ce sujet, que nous n'ayons pas affaire ici à un texte artificiel, sans usage réel. A plus forte raison ne pouvons-nous rien retirer d'un Euchologe grec du VIII^e siècle, où se trouvent des formules d'exorcismes attribuées à Chrysostome, du moins en certains manuscrits : cf. J. GOAR, *Euchologion*, Venise 1730, repr. Graz 1960, Akad. Druck, p. 581-584 et les notes a et d de la p. 584. Ces formules ne peuvent être qu'apocryphes, et elles sont d'ailleurs sans aucun lien avec le baptême (v. A. STRITTMATTER, *Ephem. liturg.* 47, 1933, p. 359, n° 233). — Si nous nous reportons, au contraire, par exemple pour l'Occident, à l'*Ordo romanus XI* (qui remonte au plus tôt à la deuxième moitié du VI^e siècle), il contient pour ces exorcismes sept formules de prière, dont celle-ci : « Démon maudit, entends la sentence portée contre toi, reconnais la souveraineté du Dieu vivant et véritable, la souveraineté de Jésus-Christ son Fils et celle du Saint Esprit. Éloigne-toi de ces serviteurs de Dieu, puisque notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ a daigné les appeler à la source du saint baptême ». Consulter M. ANDRIEU, *Ordines romani*, t. II, *Spicil. sacr. Lovan.* 23, 1948, p. 421, n° 14, et L. C. MOHLBERG, *Le sacramentaire Gélasiien*, Rome 1960, n° 291-297, p. 44-45 ; dans une teneur plus solennelle, voir une formule pour le Samedi Saint, n° 419, p. 67.

10. On sait que le rituel romain continue à proposer, surtout pour le baptême des adultes, même si la teneur en est plus rapide et plus discrète, des prières d'exorcismes préparatoires à la réception du sacrement, qui se répartissent en trois séances, cf. *Ordo iniationis*

La renonciation à Satan et l'adhésion au Christ.

Chrysostome mentionne et commente cette cérémonie solennelle, telle qu'elle se déroulait à Antioche en cette fin du IV^e siècle, dans notre troisième Catéchèse, ainsi que dans la deuxième de la série de Stavronikita. La situation précise de ce rite est légèrement différente dans ces deux documents. Dans notre III^e Catéchèse, Chrysostome dit explicitement qu'elle avait lieu le Vendredi Saint, à trois heures de l'après-midi, c'est-à-dire à l'heure où le Christ s'est offert pour le salut du monde. Dans la II^e Catéchèse de Stavronikita, on a l'impression que cette cérémonie avait lieu plutôt le Samedi Saint dans l'après-midi, puisque les trois derniers rites du baptême : la renonciation à Satan, l'onction sur le front et sur tout le corps, puis l'immersion sacramentelle y sont relatés à la suite les uns des autres, sans qu'aucun intervalle de temps ne soit noté.

De cette présentation différente, il ressort d'abord, comme l'a fait remarquer Wenger, que primitivement, c'est-à-dire aux temps apostoliques et dans les tout premiers siècles de l'Église, la déclaration de repentir et l'adhésion au Christ précédaient immédiatement le baptême¹¹ ; ensuite, le nombre des baptisés devenant plus

christianae adultorum, ed. typica 1972, n° 164, 171, 178, avec des formules de rechange n° 379, 383, 387. — Le combat spirituel dont témoigne ce rite suppose évidemment reconnue, comme un point d'enseignement, l'existence d'un prince des ténèbres, qui n'est pas d'ordre symbolique, sans entraîner de dualisme. Car l'homme demeure libre, comme l'a tant de fois expliqué Chrysostome dans ses œuvres, et si lui-même n'y met pas d'obstacle, tout peut être orienté en lui vers la victoire du Christ, qu'il est invité à accueillir et à partager.

11. Cf. *Act.* 2, 38 ; 16, 31... En *Act.* 8, 37, la déclaration de l'eunuque éthiopien au diacre Philippe : « Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu » — même si ce verset est une glose, *a fortiori* s'il en est une du I^{er} siècle — représente l'écho d'une très ancienne liturgie baptismale.

élevé, on avançait cette cérémonie pour en souligner en même temps davantage l'importance, en la plaçant le Vendredi Saint. Nous savons en tout cas, par l'indication des anciens *ordines* de Constantinople, qui attestent cet usage tel qu'il s'est déroulé dans la capitale de l'Empire du v^e-vi^e siècles jusqu'au xii^e, qu'il en était ainsi également en cette ville : « Renonciation et adhésion qui a lieu le *Vendredi Saint* de Pâques, sous la présidence de l'archevêque, tous les catéchumènes étant réunis dans l'église de la Sainte Paix » (*Wenger, p. 85*).

Les futurs baptisés se présentaient devant les prêtres dans la même tenue que pour les exorcismes, et les mains encore levées vers le ciel, mais cette fois-ci à *genoux*, afin de bien marquer par cette attitude la souveraineté du Christ auquel ils se consacraient. Chrysostome a nettement souligné dans notre III^e Catéchèse (§ 4) le symbole de cette position à genoux¹². Les prêtres passaient alors devant les futurs baptisés et demandaient à chacun d'eux de prononcer la formule de leur serment.

Cette formule se décomposait en deux sections, dont le libellé, réduit à l'essentiel, est le suivant : « Je renonce à toi, Satan, — et je m'attache à toi, ô Christ ». C'est la formulation qui figure dans notre III^e Catéchèse : la première partie y est toutefois prolongée par ces mots : « et à toute sa pompe »¹³, avec un commentaire sur la pompe de Satan. Dans la *Catéchèse II de Stavronikita*, on trouve ce libellé : « Je renonce à toi, Satan, à tes séductions, à ton service et à tes œuvres » (*Wenger, p. 145*), qui semble avoir été la formule la plus souvent employée dans l'Église d'Antioche. Théodore de Mopsueste présente même une

12. Ainsi que THÉODORE DE MOPSUESTE, 2^e hom. sur le baptême, p. 367, 371, 395, éd. cit. p. 42, n. 4.

13. ... και πάση αὐτοῦ ἀποτάσσομαι τῇ πομπῇ III, 6, li.9. Si Chrysostome passe ici de la 2^e personne (σοι), à la 3^e (αὐτοῦ) c'est qu'il parle familièrement. Cyrille de Jérusalem fait de même, *SC 126*, 1^{re} Cat. *Mystagog.* p. 92.

déclaration plus développée encore, avec quelques autres termes à la place des précédents et il abandonne, d'autre part, l'apostrophe personnelle à Satan (« Je renonce à toi, Satan »)! Dans sa *II^e Homélie sur le baptême*, on trouve, en effet, cette formule : « Je renonce à Satan, à tous ses anges, à tout son service, à toute sa vanité et à tout son égarement séculier »¹⁴. Il semble que cette formule très allongée n'était pas la plus courante, à Antioche, entre 380 et 390. En revanche, c'est cette formule impersonnelle, « *Je renonce à Satan* », qui a prévalu dans les *ordines* postérieurs.

Quant à la deuxième partie du serment baptismal, elle est extrêmement nette et brève pour Constantinople aussi bien que pour Antioche : « Je m'attache à toi, ô Christ ». Cette formule est citée telle quelle par Chrysostome dans notre III^e Catéchèse (§ 6), dans la II^e (§ 21) de la série de Stavronikita, et dans l'homélie Τῶν πρώων (*PG 49, 249 C*). Ici encore, Théodore présente une formule allongée (*Hom. II sur le bapt. 13-15*) : « Et je m'engage par vœu, je crois et je suis baptisé au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit ».

Telle était cette cérémonie à laquelle Chrysostome attachait une très grande importance au point de considérer qu'elle ne pouvait jamais être omise, pas même dans le cas des baptêmes cliniques. C'est, en effet, comme un contrat passé entre le Christ et le baptisé ; c'est, avant de recevoir les dons surnaturels du Christ, l'engagement personnel du baptisé, l'oblation et la consécration de tout son être.

L'onction prébaptismale.

Dans ses catéchèses baptismales, le rite que Chrysostome décrit après la cérémonie de la renonciation à Satan et

14. THÉODORE DE MOPSUESTE, 2^e hom. sur le baptême p. 367, 373-389.

de l'adhésion au Christ est celui de l'onction. Il convient de rappeler le moment précis où celle-ci était pratiquée, puis le contenu des gestes et des paroles, et enfin le symbole.

Cette onction, qui était double, comme nous allons l'expliquer, une première sur le front, et une deuxième sur tout le corps, se répartissait sur deux jours différents : la première, dans l'après-midi du Vendredi Saint, la seconde juste avant l'immersion sacramentelle dans la nuit pascale.

Si l'on se reporte seulement aux deux Catéchèses baptismales de Chrysostome qui traitent de ce rite, on n'y trouve pas assez clairement la distinction de ces deux journées. En effet, dans notre III^e Catéchèse (§ 7), Chrysostome note que l'onction sur le front avait lieu sitôt (εὐθέως) après la formule d'adhésion au Christ, donc le Vendredi Saint ; et quelques lignes plus loin il fait allusion, sans qu'il soit question d'une journée différente, à l'onction sur tout le corps. Selon la II^e Catéchèse de Stavronikita, on pourrait penser, semble-t-il, que nous sommes à la journée du Samedi Saint, dans l'après-midi pour une première onction, celle sur le front, puis au moment convenable de la nuit¹⁵ pour la deuxième onction, celle sur tout le corps, suivie immédiatement de l'immersion baptismale.

Les homélies de Théodore de Mopsueste distinguent d'une manière nette et sûre, pour la situation respective de ces deux onctions, ce que Chrysostome n'a pas assez clairement marqué. Selon Théodore, témoin de la même liturgie dans la même cité et pour la même époque, la première onction, celle sur le front, est présentée, en effet, comme pratiquée juste après la formule de l'adhésion au Christ, c'est-à-dire le Vendredi Saint dans l'après-midi (*Hom. II, 17-19*). Puis, le jour même du baptême, c'est-à-

15. Nous avons préféré traduire ainsi l'expression κατὰ τὸν τῆς νυκτὸς καιρὸν plutôt que « à l'heure où vient la nuit », qui se lit chez WENGER, p. 147.

dire dans la nuit pascale et juste avant l'immersion sacramentelle, le catéchumène se dépouille entièrement de ses vêtements, et avant d'être plongé dans la piscine, il est oint sur tout le corps avec cette huile sainte (*Hom. III, 8*).

Le bon sens lui-même rejoint d'ailleurs, semble-t-il, la relation précise de Théodore. Comment imaginer, en effet, si les deux onctions s'étaient suivies au cours de la même après-midi du Vendredi Saint, que le catéchumène serait resté toute une nuit, même le corps bien essuyé, avec des traces de cette huile ? La difficulté n'est plus du tout la même, si après la deuxième onction les catéchumènes étaient aussitôt, et à trois reprises, entièrement plongés dans la piscine et qu'ensuite des clercs ou, du moins sans doute en certaines églises, des diaconesses essuyaient leur corps¹⁶.

16. Sur la séparation de ces deux onctions, voir H. GREEN, « The significance of the Pre-Baptismal seal in St. John Chrysostom », dans *Studia Patristica VI*, 4, *TU 81*, 1962, p. 84-90, et Th. M. FINN, « The liturgy of baptism in the baptismal Instructions of John Chrysostom », *St. in christ. ant.* 15, Washington 1967, p. 121-122. — L'allusion à un rôle joué par les diaconesses dans l'administration du baptême ne figure ni chez Chrysostome, ni chez Théodore, ni chez Cyrille de Jér. La présence de celles-ci dans la liturgie du baptême semble donc peu probable en ces deux Églises (v. *SC 126, 2^e Cat. Mystag.*, p. 107, n. 4). On trouve un développement sur les diaconesses chez ÉPIPHANE, *Panarion* haer. LXXIX, 3, *GCS Épip.* III, 1985, p. 478 ; mais celui-ci y apparaît sur un plan général, sans égard à une église donnée. Les *Constitutions Apostoliques* III, 16 (*SC 329*, p. 154 s.) mentionnent l'intervention des diaconesses au moment du baptême. Mais on sait que ce vaste ensemble (Lib. I-VIII) utilise des documents de provenances différentes ; au livre III, il s'agit de la *Didascalie* (*SC 320*, p. 16) dont le lieu d'origine est contesté. En revanche, quand les *Constitutions* décrivent expressément et en détail un rituel de baptême (VII, 39-45), qui est peut-être antiochien, il n'y est pas question de diaconesses. — Sur ce sujet : A. G. MARTIMORT, *Les Diaconesses, Essai historique*, Edizioni liturgiche, Rome 1982 (*Bibl. Ephem. Liturg. Subs.* 24), pp. 33, 38 s., 57-71, 110 s., 126-133, et du même, plus brièvement, *L'Église en prière*, III, p. 51 s.

Ces deux onctions étaient pratiquées avec une huile mélangée de myrrhe. Ni Chrysostome ni Théodore n'ont précisé que cette huile avait reçu au préalable une bénédiction spéciale. Mais il en était sans doute ainsi à Antioche, comme nous en avons l'attestation pour d'autres Églises¹⁷. La première onction consistait en un signe de croix tracé sur le front avec cette huile sainte par un prêtre qui disait en même temps : « Est oint un tel au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit »¹⁸.

Puis, une fois à proximité du baptistère, le catéchumène était dépouillé totalement de ses vêtements¹⁹, et recevait

17. Pour l'Église de Rome, la *Tradition Apostolique* § 21 (*SC II bis*, p. 82 s.) mentionne, en effet, qu'on avait auparavant accompli sur cette huile des rites d'exorcisme. Pour Jérusalem, CYRILLE l'a également noté (*I^e Cat. mystag.* 3, *SC 126*, p. 106-109). L'*Euchologe* de SÉRAPION § 22, indique une prière en vue de cette onction (éd. Funk, II, p. 184). Cf. aussi *Testamentum Domini*, II, VIII, p. 127 (éd. cit. supra p. 45, n. 7); — *Canones Basillii* 103, éd. W. Riedel, *Die Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien*, Leipzig 1900, (repr. 1968, p. 279); — *Canones Hippolyti* 19, éd. R. G. Coquin, PO 31, p. 378 s. (on se rappellera que les Can. Hipp. sont une adaptation de la Trad. Apost.); quant aux *Const. Apost.*, elles évoquent également une formule de bénédiction pour cette huile (VII, 42).

18. Cf. WENGER, *Cat. II*, 22, p. 145. — Selon THÉODORE (*hom. III sur le bapt.*, 17, loc. cit. p. 397), c'était le pontife lui-même qui faisait cette première onction et prononçait cette formule, et il la répétait encore, tandis qu'était pratiquée par d'autres l'onction sur tout le corps (*ibid.* 8, p. 419). Chrysostome ne dit pas que cette formule était ainsi répétée, et il ne l'attribue pas à l'évêque : le mot *ιερεύς*, exprimé en notre *Cal. III*, 8, et sous-entendu en 7, comme dans la *Cal. II* de WENGER (§ 20-24, p. 145 s.), désigne en ces passages un prêtre, puisque dans cette même *Cal. III*, vers la fin, Jean désignera successivement l'évêque par le mot *ἀρχιερεύς*, et les prêtres par *οἱ ἱερεῖς* (§ 9). Sur ce point particulier l'usage a donc été flottant.

19. Cf. WENGER, *Cat. II*, 24, p. 147 (= Théodore, *Hom. III sur le baptême*, 8, l.c. p. 417 s.) — Notre *Cal. III* contient une erreur sur le moment précis de ce dépouillement : elle le situe après la deuxième onction (sur tout le corps) § 8, p. 237, ce qui n'est guère possible. Il arrive à Chrysostome de ne pas respecter toujours la succession des gestes liturgiques, surtout quand ils ne sont que secondaires.

une onction sur tout le corps. Il faut sans doute se représenter cette deuxième onction de la même manière que Cyrille de Jérusalem l'a décrite dans la *I^e Catéchèse Mystagogique*, quand il s'adressait ainsi, dans la semaine pascale, à ceux qui venaient de recevoir le baptême : « Une fois dévêtus, vous avez été oints d'huile exorcisée depuis les cheveux du haut de la tête jusqu'au bas du corps »²⁰. A la différence de l'onction sur le front, cette onction générale n'était faite ni par l'évêque, ni par le prêtre ; après avoir dépouillé le futur baptisé de ses vêtements, le prêtre *fait oindre* tout le corps par des diacres et des clercs d'ordre inférieur²¹, et pour les femmes, en certaines Églises, peut-être par des diaconesses.

Quant au symbole de cette double onction, sur le front et sur tout le corps, notre *III^e Catéchèse* et la *II^e* de la série de Stavronikita la comparent à l'onction pratiquée sur le corps des athlètes : elles sont donc destinées à rendre leur corps et leur âme moins vulnérables face aux attaques du démon²². Il est intéressant toutefois d'ajouter que dans notre *Catéchèse III*, 7, le signe de la croix marqué sur le front avec l'huile sainte est présenté également par Chrysostome comme une marque indélébile, dont le démon ne pourra soutenir la vue.

C'est ce dernier aspect qu'a souligné pour sa part davantage encore Théodore, (*Hom. II, 17-18*). Il explique, en effet, que par suite de son onction sur le front, le baptisé devient « une brebis du Christ, un soldat du Roi du ciel, ... le familier et le soldat de notre Seigneur, le Christ ». Et

20. Cf. *I^e Cat. Mystag.*, 3, *SC 126*, p. 107. On sait qu'aujourd'hui encore les chrétiens de rite byzantin ont conservé cette onction totale, juste avant l'immersion sacramentelle.

21. Cf. WENGER, *Cat. II*, 24, p. 147 : *ἔκαν τὸ σῶμα ἀλείφουσαι παρασκευάζει* (et non pas *ἀλείφει*, contrairement au § 22, où on lit *ἀλείφει ἐπὶ τοῦ μετώπου*).

22. Voir aussi CYRILLE DE JÉRUSALEM, *I^e Cat. Mystag.* 3, *SC 126*, p. 108 s.

dans l'onction sur tout le corps il a vu surtout l'indice du vêtement nouveau et incorruptible, que le catéchumène va recevoir à l'instant du baptême, (*Hom. III, 8*).

L'immersion baptismale.

Après la cérémonie de l'onction dont nous venons de parler, et sans doute aussi après une ultime profession de foi, les catéchumènes, dépouillés de leur vêtement²³, s'approchent de la piscine, où le pontife ou bien un prêtre les font descendre²⁴.

Dans certaines Églises, à Milan ou à Rome par exemple, le corps du baptisé n'était pas complètement immergé dans la piscine : comme on peut en juger encore aujourd'hui, la hauteur de l'eau en celle-ci n'égalait pas la taille moyenne d'un adulte. Le corps du catéchumène était plongé jusqu'aux reins dans l'eau courante du baptistère ;

23. On remarquera les lignes où Chrysostome explique que le catéchumène n'a nullement à rougir d'être nu pour le moment de son baptême : *Cal. III, 8*. Ont parlé de la même façon CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Cal. Mystag. II, 2, SC 126*, p. 106, GRÉGOIRE DE NYSSE, *In diem luminum, PG 46*, 600 A. — Sur cet usage et les précautions prises dans la suite en certaines églises pour sauvegarder la pudeur, voir R. CABIÉ, *Les Sacrements*, dans le t. III de A. G. MARTIMORT, *L'Église en prière*, p. 53 s.

24. Sur les baptistères (superficie, forme...), voir *infra, Appendice II*, p. 250. — A aucun endroit de ses œuvres Chrysostome n'a dit explicitement que l'eau du baptistère avait reçu une bénédiction préalable. On notera toutefois que, lorsqu'il parle de l'immersion des catéchumènes, il emploie assez souvent, à côté des mots ὕδωρ ou νῆμα les adjectifs ἁγίον ou ἕγιον, qui sous-entendent cette bénédiction : *Cal. III, 8 τὰ ἅγια ὕδατα* ; *Cal. I, 11* et WENGER, *Cal. II, 25* et *27 τὰ ἁγία νῆματα* ; *Panég. de S. Paul, VII, 4 (SC 300, p. 302)* et WENGER, *Cal. II, 29 τὰ θεῖα νῆματα*. Pour Antioche, THÉODORE a signalé et commenté cette bénédiction : *Hom. sur le bapl. III, 9, l.c. p. 419 s.* CYRILLE DE JÉRUSALEM y fait allusion : *Cal. Prébapl. III, PG 33, 429 A* (trad. J. Bouvet, Namur 1962, p. 68). De même y font allusion ou la mentionnent : *l'Euchologe de Sérapion, 19 (Funk II, p. 180)* ; *la Tradition Apostolique, 21* ; AMBROISE, *De sacramentis I, 15* et *18, II, 14* ; *De mysteriis, 8* ; *les Constitutions Apostoliques VII, 43*.

puis, à trois reprises différentes, il recevait sur les épaules et sur la tête un jet d'eau provenant d'un orifice pratiqué dans un motif architectural qui dominait le baptistère : tête de lion, ou de biche (comme au baptistère du Latran), ou encore bec d'une colombe²⁵. C'est dans cette attitude et avec un dispositif de ce genre qu'Augustin fut baptisé par Ambroise.

Mais, à Antioche, l'immersion du corps était complète²⁶, comme nous le voyons avec netteté en rapprochant la description de Théodore de Mopsueste de celles de Chrysostome. Déjà celui-ci l'insinue clairement, dans les deux Catéchèses qui relatent ce rite sacré : notre III^e Catéchèse, et la II^e de la série de Stavronikita. Le prêtre plonge le corps du candidat au baptême dans l'eau, tout en lui imposant la main sur la tête, et en prononçant cette formule : « Un tel est baptisé au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ». La *Catéchèse II* de Stavronikita précise que le prêtre plonge la tête du catéchumène dans l'eau à trois reprises et qu'il la relève²⁷. Théodore de Mopsueste (*Hom. III, 18*) a donné la description la plus complète, en la détaillant davantage encore : la formule n'était prononcée qu'une fois, mais à chaque mention d'une des trois Personnes divines le prêtre plongeait la tête du baptisé dans la piscine et la relevait, tandis que celui-ci exprimait son assentiment à trois reprises en inclinant la tête avant d'être plongé dans l'eau.

25. Cf. F. VAN DER MEER et C. MOHRMANN, *Atlas de l'Antiquité chrétienne*, fig. 396-397 et le commentaire.

26. Nous savons qu'il en était ainsi également, parfois, en Occident ; par ex. à Vérone ; cf. ZÉNON, *Tract. I, 12 (2, 36 ap. Migne)* = *Tract. Psalmi 41, CCL 22* (éd. Löfstedt), p. 51 ; *Tract. II, 23 (2, 34 ap. Migne)* = *De baptismo, CCL 22*, p. 197.

27. WENGER, *Cal. II, 26*, p. 147. — Pour la teneur précise de la formule : « Un tel est baptisé au nom... » cf. *Cal. III, 3* ; v. aussi WENGER, *Cal. II, 26* ; THÉODORE, *Hom. III, 15, l.c. p. 433 s.* ; en outre CHRYSOSTOME, *In Matth. hom. 50, 3, PG 58, 507 D*.

Tels étaient donc les gestes précis en même temps que la formule, usités à Antioche pour le moment, sacré par excellence, de l'immersion baptismale.

28. Pour Constantinople, nous n'avons pas d'attestation explicite de la liturgie de l'immersion avant celle de Proclus († 446). Celle-ci se trouve dans une homélie, éditée en 1967 d'après le cod. *Sinaiticus gr. 491* (fol. 188-194). Voir F. J. LEROY, *L'homilétique de Proclus de Constantinople, St. e T. 247*, hom. 27, *Mystagogie baptismale*, p. 188-194. Mais cette homélie est principalement d'ordre théologique. Seul le § IX parle, et très brièvement, des cérémonies du baptême. La nudité du catéchumène y est mentionnée, ainsi que l'immersion, mais sans description précise des gestes et sans allusion à des paroles prononcées par le prêtre. En revanche, une profession de foi trinitaire en trois membres successifs y est rapportée pour le moment de l'immersion; voir *infra*, p. 63, n. 43. Vraisemblablement les gestes étaient les mêmes qu'à Antioche, ainsi que la formule indicative pour le prêtre : « Un tel est baptisé au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit ». — Pour l'Église de Jérusalem, la *II^e Cal. Mystag.* de CYRILLE, qui mentionne elle aussi la triple immersion complète, ne cite pas de formule sacramentelle concomitante prononcée par le prêtre seul. Elle indique seulement la triple immersion, au fur et à mesure que le baptisé a affirmé sa foi « au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit » (*SC 126*, p. 110 s.). — Quant à l'usage de Rome, on sait que déjà au III^e siècle les trois immersions étaient coupées par une triple interrogation : « Crois-tu en le Père tout-puissant ? ». — « Je crois ». Première immersion. — « Crois-tu au Christ Jésus, Fils de Dieu... qui est mort et ressuscité... ? ». — « Je crois ». Deuxième immersion. — « Crois-tu en l'Esprit Saint dans la sainte Église ? ». — « Je crois ». Troisième immersion (*Tradition Apostolique*, 21, *SC 11 bis*). — Description analogue (avec un libellé un peu plus bref pour la deuxième interrogation) en ce qui concerne Milan : AMBROISE, *De sacramentis*, II, 20 (*SC 25 bis*). — Primitivement donc, à Milan comme à Rome, ainsi d'ailleurs que dans les Églises d'Afrique, et contrairement à l'usage d'Antioche, il n'y avait pas de formule sacramentelle prononcée par le prêtre seul. Les deux rites y étaient, à ce moment essentiel du baptême, le triple dialogue sur la foi trinitaire, avec la triple immersion consécutive à chacun des trois moments de ce dialogue, et c'est tout. Ce n'est que plus tard, lorsqu'on ne baptisera plus guère que les enfants et sous l'influence des Églises d'Espagne et de Gaule, que la liturgie romaine ajoutera la formule : *Ego te baptizo...* (Sur ce sujet, voir R. CABIE, *Les Sacrements*, dans A. G. MARTIMORT, *L'Église en prière*, t. III, (1984) p. 59-62 et 78. —

Le baiser de paix.

Parmi les rites qui suivaient l'immersion baptismale, Chrysostome mentionne seulement celui du baiser de paix²⁹. Les mots qui introduisent cette évocation dans notre Catéchèse supposent que l'Anaphore eucharistique est très proche : « Chaque fois que nous devons nous approcher de la table sainte, nous sommes invités à nous aimer les uns les autres et à nous donner un saint baiser » (*III, 10*). Il semble bien qu'il s'agisse là d'une invitation, adressée pour la première fois aux re-nés et aux re-nées, avant qu'ils ne participent au mystère du corps et du sang du Seigneur. Ceux-ci occupaient une place spéciale dans l'église, les Renés d'un côté et les Renées de l'autre. Séparés en effet déjà pour les exorcismes et pour l'immersion baptismale, les Renés et les Renées le demeureraient pour la célébration eucharistique. Les Renés se donnent entre eux ce baiser fraternel, et de même les Renées. Et ceux qui avaient reçu le baptême depuis un an ou davantage les imitent³⁰.

La place de ce rite a varié dans la suite selon les Églises. Mais primitivement il se situait, comme Chrysostome l'a noté en notre Catéchèse, juste avant le début de l'Anaphore. Il en était ainsi à Rome dans les tout premiers siècles³¹,

Quant à la traduction « *in nomine Patris...*, au nom du Père... », qui affaiblit un peu l'accusatif du texte grec original : *εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Πατρὸς*, v. *infra*, *Cal. III, 3*, la note.

29. Cf. *Cal. III, 10*; WENGER, *Cal. II, 27*.

30. Déjà, à Rome, la *Tradition Apostolique* (18) avait nettement stipulé à propos de tout baiser liturgique donné dans l'église, que les hommes, placés d'ailleurs à un autre endroit de l'édifice que les femmes, se saluent mutuellement « les hommes avec les hommes et les femmes avec les femmes ». Même avertissement dans les *Constitutions Apostoliques VIII, 11, 9* (*SC 336*, p. 175 s.), qui ne font sur ce point que reproduire en gros la *Tradition Apostolique*.

31. JUSTIN, *Apologies*, I, 65, 2, éd. Pautigny, 1904, p. 139; *Tradition Apostolique 22, SC 11 bis*, p. 91.

ainsi qu'à Milan, avant qu'il ne soit déplacé en cette Église sous l'influence du changement opéré ultérieurement dans la liturgie romaine, probablement au début du v^e siècle³². Et c'était l'usage de toutes les Églises d'Orient, où il s'est toujours maintenu à cette place³³.

Quant à la signification symbolique de ce baiser, c'est avant tout celle de la réconciliation fraternelle et de l'union profonde des cœurs, surtout en un tel moment. Chrysostome, pour sa part (*III, 10*), le rappelle nettement, en faisant allusion au texte de *Matthieu V, 23-24*, et Théodore de Mopsueste ainsi que Cyrille de Jérusalem présentent le même commentaire, avec la même référence au texte de l'Évangile³⁴. Mais on remarquera, comme un point original de notre III^e Catéchèse, que Chrysostome a également indiqué un autre symbole : les chrétiens sont devenus par le baptême le temple de l'Esprit Saint et ainsi « en nous donnant mutuellement un baiser sur la bouche, c'est la porte de ce temple que nous baisons tendrement » (*III, 10*).

La communion eucharistique.

Il convient de citer d'abord la formule prononcée d'une voix forte par le pontife, avant qu'il ne procède à la distribution de la communion : *Τὰ ἅγια τοῖς ἁγίοις*, « Les choses saintes aux saints ». Chrysostome ne l'a pas mentionnée dans ses catéchèses baptismales. Mais nous trouvons l'attestation de cette formule, avec un commentaire, chez Théodore de Mopsueste³⁵. Chrysostome lui-

même y fait allusion dans son *Commentaire de l'Épître aux Hébreux (Hom. 17,5)*, reconnaissant ainsi que cette formule existait également à Constantinople. Cyrille de Jérusalem la mentionne lui aussi explicitement (*Cat. Mystag. V, 19*).

La communion était distribuée, bien sûr, comme dans toutes les Églises des premiers siècles, sous les deux espèces. Les expressions employées par Chrysostome évoquent tantôt la communion au corps du Christ : « le corps du Maître, la chair pure et sainte du Législateur » (*Cat. II, 1*). Tantôt, et plus souvent même, les allusions visent la communion au sang du Christ : « la coupe redoutable, remplie d'une extraordinaire puissance » (*Cat. I, 1*), présentée par le Roi céleste aux nouveaux baptisés, qui reviendront ainsi du festin du Seigneur, « la langue teinte du précieux sang »³⁶, car le Christ « nourrit constamment de son propre sang ceux qu'il a engendrés » (*Wenger, Cat. III, 16*). Tantôt enfin il associe les deux rites en un seul et même mystère, quand il parle, par exemple, de la dignité de ces nouveaux baptisés « devenus des hommes libres, des fils conviés à la table royale, ... et goûtant au corps et au sang du Seigneur » (*Wenger, Cat. II, 27*), « de cet Agneau de Dieu qui s'est offert en sacrifice » (*infra, Cat. II, 1*).

D'autre part, également selon l'usage antique répandu dans toutes les Églises, c'est dans la main que les communicants recevaient le corps du Christ avant de le porter eux-mêmes sur leurs lèvres et dans leur bouche. Dans un très beau texte, extrait de l'homélie *Τῶν πρώην*, Chrysostome évoque avec admiration ce geste, en répétant à dessein cette expression « Songe au don que tu reçois dans

32. Cf. P. BORELLA, *Il rito ambrosiano*, Milan 1964, p. 202 et R. CABIÉ, *L'Eucharistie*, dans A. G. MARTIMORT, *L'Église en prière*, t. II, 1983, p. 132 s.

33. THÉODORE, *Hom. I sur la Messe 39-41, op. cit.* p. 521 s.; CYRILLE DE JÉR. *Cat. Mystag. V, 3; Constitutions Apost. II, 57.* — R. CABIÉ, *op. cit.* p. 182, n. 29.

34. THÉODORE, *ibid.*, 40; CYRILLE DE JÉR., *ibid.*

35. *Hom. II sur la Messe, 22-24.*

36. WENGER, *Cat. III, 12, p. 158.* V. aussi, *infra, Cat. I, 2.* On reconnaît, en général, dans le réalisme de quelques expressions relatives à la communion eucharistique, un trait caractéristique des commentaires de Chrysostome; voir p. ex. *In Malth.*, hom. 50, 2, PG 58, 507 C; *In Johan.* hom. 46, 3, PG 59, 260 D; *In Epist. I ad Cor.*, hom. 24, 5, PG 61, 205 B.

la main ...» (PG 49, 233 D). Et en ce qui concerne l'Église d'Antioche, Théodore de Mopsueste a précisé, ainsi que Cyrille pour l'Église de Jérusalem, la position respective des deux mains : « Fais de ta main gauche un trône pour ta main droite, puisque celle-ci doit recevoir le Roi, et dans le creux de ta main reçois le corps du Christ, en disant : Amen »³⁷.

Tels sont donc les rites de l'initiation chrétienne que Chrysostome a mentionnés et décrits dans les Catéchèses que nous éditons et dans celles de la série de Stavronikita : les exorcismes, la renonciation à Satan et l'adhésion au Christ, l'onction prébaptismale, l'immersion sacramentelle, le baiser de paix et la communion eucharistique³⁸.

AUTRES RITES QUE CHRYSOSTOME A PASSÉS SOUS SILENCE.

On aura remarqué, par rapport à d'autres Pères de l'Église de l'Orient ou de l'Occident qui ont relaté et commenté pour la même époque la liturgie baptismale, l'omission de quelques autres rites. Chrysostome ne décrit explicitement dans ces Catéchèses aucune profession de foi. Il ne mentionne pas non plus, juste après l'immersion baptismale, la récitation du *Notre Père* qui la suivait peut-être, pas plus qu'il ne décrit à proprement parler l'imposition des vêtements blancs. Surtout il ne fait aucune allusion à une nouvelle onction chrismale après le baptême et réservée le plus souvent à l'évêque, qui portera

37. *Hom. II sur la Messe* 27 s., l.c. p. 577. — Pour Jérusalem, CYRILLE, *Cat. Mystag.* V, 21, SC 126, p. 170.

38. En plus des références que nous venons d'indiquer à ces Catéchèses baptismales sur la sublimité de l'oblation et de la communion eucharistiques, en voici, des autres œuvres de Chrysostome, quelques-unes encore qui montreront la continuité de sa pensée : *Dialogue sur le Sacerdoce* III, 4 ; VI, 3 (SC 272) ; *Hom. sur Ozias* II, 1 (SC 277) ; *De proditiōne Judae*, hom. I, 6, PG 49 ; hom. II, 6 (reprise de la 1^{ère}) ; *In Matth.* hom. 50, 2-3, PG 58, 507 s. (surtout) ; *In Johan.* hom. 46, 3-4, PG 59 ; *In Epist. ad Hebr.*, hom. 17, 3-5, PG 63.

chez les Pères latins du IV^e siècle le nom de *consignatio*, avant de recevoir un jour celui de *confirmatio*. Comment expliquer ces omissions ?

Il faut évidemment tenir pour certain d'abord qu'un évêque ou un prêtre des premiers siècles, qui adressait des catéchèses aux futurs baptisés, ne se croyait pas obligé de mentionner absolument tous les rites et toutes les paroles de cette initiation, à plus forte raison de les décrire en détail. Il expliquait ce qu'il considérait comme le plus important. Il pouvait parfois omettre tel ou tel de ces rites, et parfois encore se contenter d'une rapide allusion. Et puis nous sommes loin d'avoir toutes les homélies de Chrysostome sur le baptême.

La profession de foi.

En ce qui concerne une première profession de foi, celle que la liturgie latine appellera *redditio symboli*, et dont l'*Ordo Romanus XI* attestera qu'elle avait lieu à Rome le Samedi Saint au matin et dans la basilique du Latran : le candidat au baptême, maintenant tout proche, proclamait sa foi selon la formule du symbole de Nicée-Constantinople³⁹. Nous n'avons pas pour l'Église d'Antioche une attestation aussi précise. En tout cas, Chrysostome ne l'a pas relatée ni dans nos trois Catéchèses, ni dans celles de la série de Stavronikita. Théodore de Mopsueste, témoin de la même époque, ne la décrit pas non plus comme une cérémonie distincte ; mais, comme nous l'avons noté plus haut, p. 49, la formule d'adhésion au Christ : « Je m'attache à toi, ô Christ », est prolongée chez lui par les paroles suivantes : « et je m'engage par vœu, je crois et je suis

39. La rédaction la plus ancienne de la Tradition et de la *Redditio Symboli* en cet *Ordo Romanus XI* se rapporte, en effet, au Symbole de Nicée-Constantinople. Une autre suivra, plus tardive, qui remplacera celui-ci par le Symbole des Apôtres (cf. M. ANDRIEU, *Ordines Romani*, Ord. XI, Louvain 1948, p. 376 s., 394).

baptisé au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit»⁴⁰, ce qui est, en raccourci, l'équivalent d'une première profession de foi. En outre, il a tenu à préciser qu'en inclinant la tête au moment des trois immersions baptismales, comme nous l'avons dit précédemment, le baptisé exprimait ainsi à nouveau comme une deuxième profession de foi dont la pratique paraît avoir été constante dans toutes les Églises.

En réalité, si l'on y regarde de plus près, Chrysostome semble bien avoir fait allusion, lui aussi, à ces deux professions de foi, et dans ses Catéchèses baptismales, et à un autre endroit de son œuvre⁴¹. Dans la III^e de nos Catéchèses (§ 3), prononcée le Jeudi Saint, juste après avoir mentionné la formule de l'immersion baptismale : «Est baptisé un tel au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit», il ajoute cette phrase : «C'est pourquoi notre proclamation d'aujourd'hui est appelée foi, et nous vous demandons de ne prononcer aucune autre parole avant d'avoir dit : «Je crois». N'y a-t-il pas là une allusion à la *redditio symboli*, c'est-à-dire à la récitation par le candidat au baptême du symbole de Nicée⁴²? Et comme cette profession de foi se faisant en présence de l'évêque,

40. *1^{re} hom. sur le baptême*, Texte du livre et 13-15, *l.c.* p. 367, 391 s.

41. Dans les deux pages qui suivent, nous nous inspirons des observations et de l'argumentation de WENGER, p. 93 s.

42. THÉODORE DE MOPSUESTE a noté que déjà durant les exorcismes le catéchumène récitait les paroles du Credo (*hom. sur le bapt.* 25-28). — On n'oubliera pas, d'autre part, qu'à Antioche comme à Jérusalem, les catéchumènes étaient conviés, de fait, pendant le Carême à écouter des explications sur les divers articles de ce Symbole et qu'ils pouvaient l'être aussi durant la semaine pascale pour des catéchèses mystagogiques. Mais, contrairement à l'Église de Jérusalem, on n'a pas conservé pour celle d'Antioche les interventions de l'évêque. Il est donc certain que les catéchèses de Chrysostome que nous possédons n'épuisent pas la totalité de l'activité catéchistique, soit avant, soit après la Nuit pascale. — Les *Constitutions Apostoliques*, VII, 41, relie nettement la récitation de la formule Πιστεύω εἰς ἕνα Θεόν au contenu du Symbole de Nicée.

Chrysostome ajoute, quelques lignes plus loin (*Cat. III, 4*) : «Mais nous laisserons au maître (τῷ διδασκάλῳ) le soin de parler de la foi». Dans un tel contexte, le terme de διδασκαλος, employé au singulier, ne peut viser que l'évêque, Flavien, auquel revenait par excellence sur un sujet si important le soin de donner des explications sur le contenu de ce Symbole. Ces lignes paraissent donc suggérer que cette *redditio symboli* avait lieu à Antioche, soit le Jeudi Saint, après la toute dernière catéchèse, soit plutôt le Vendredi Saint, après le rite de l'adhésion au Christ.

D'autre part, dans la *1^{re} Catéchèse de Stavronikita* (§ 26), juste après avoir rappelé la formule prononcée par le prêtre au moment de l'immersion du catéchumène, Chrysostome ajoute ces paroles : «C'est donc cette foi en la Trinité qui nous vaut la grâce de la rémission des péchés, et c'est cette confession qui nous accorde le don de l'adoption filiale». Les termes de foi (πίστις) et de confession (ὁμολογία), employés dans ce contexte précis par Chrysostome et en référence à la Trinité, semblent indiquer qu'une nouvelle et brève profession de foi était émise d'une manière ou d'une autre par le catéchumène, juste au moment de son baptême⁴³.

Mais, en dehors de ses catéchèses baptismales un autre passage de Chrysostome paraît bien faire allusion aussi à cette double profession de foi. Il se trouve dans une des homélies sur la *1^{re} Épître aux Corinthiens*, homélies qui datent selon l'opinion commune de la période du ministère de Jean à Antioche. Au début de la XL^e homélie, Chrysostome évoque certaines des cérémonies qui précédaient l'immersion baptismale : «Après la proclamation des paroles mystiques et redoutables, après les terribles règles

43. On sait que cette deuxième profession de foi est formellement attestée pour Constantinople : cf. F. J. LEROY, *L'homilétique de Proclus*, *St. e Testi* 247, hom. 27, p. 193 s. : les trois membres successifs de cette profession de foi trinitaire.

des dogmes apportés du ciel, nous ajoutons ceci à la fin, quand nous allons procéder au baptême, et nous ordonnons de dire : *Je crois en la résurrection des morts*, et c'est en cette foi que nous sommes baptisés. C'est, en effet, après avoir confessé cela et tous les autres (articles) que nous descendons dans la source des flots sacrés». «Je crois en la résurrection des morts»... Le libellé d'une profession de foi Trinitaire aurait été en cet endroit plus semblable à celle de la plupart des liturgies baptismales, juste avant l'immersion ou pendant l'immersion. Mais il est vraisemblable que Chrysostome ne cite ici que les tout derniers mots de cette profession⁴⁴.

Bref, en tenant compte de ces divers passages, il semble bien que la liturgie baptismale d'Antioche comportait aussi deux professions de foi différentes, et que la deuxième, dont la teneur en cette fin du IV^e siècle a pu parfois varier et s'allonger un peu, accompagnait l'immersion ou la précédait immédiatement.

Récitation du Pater.

Nous ferons maintenant brièvement quelques remarques à propos de deux rites complémentaires, qui existaient

44. Cf. *In Epist. I ad Cor.*, hom. 40, 1, PG 61, 348 B (traduit par WENGER, p. 95). Chrysostome distingue donc nettement en ce texte trois éléments : d'abord «les paroles mystiques et redoutables», celles de l'adhésion au Christ, dont le caractère sacré a toujours été souligné par lui, — en second lieu, l'allusion aux «dogmes eux-mêmes redoutables» de la Révélation chrétienne, allusion qui semble bien viser la teneur continue d'un Credo récité par le catéchumène, — enfin une ultime «profession de foi» émise «dans la soirée même» du Samedi Saint, dont les dernières paroles étaient vraisemblablement : «Je crois... en la résurrection des morts et en la vie éternelle». — Pour Constantinople, voir une allusion très brève, qui mentionne aussi la foi «en la vie éternelle», dans *In Epist. ad Col.* hom. 4, 3 (PG 62, 342 B), et surtout l'allusion beaucoup plus nette de PROCLUS, à la fin de la Mystagogie dont nous avons parlé, hom. 27, 9, 55 s. dans J. F. LEROY, *op. cit. St. e Testi 247*, p. 193 s.

juste après l'immersion : la récitation du Pater par le baptisé, du moins en certaines Églises, et l'imposition, communément pratiquée, des vêtements blancs. Pour le premier d'entre eux, Chrysostome dans toute son œuvre n'en a parlé qu'une fois et en dehors de ses catéchèses baptismales ; pour le second, sans décrire explicitement la cérémonie, il y a fait plusieurs allusions.

L'attestation de la récitation du Pater à cette époque n'est pas certaine pour la liturgie baptismale d'Antioche. En effet, le texte de Chrysostome qui signale cet usage se trouve dans le *Commentaire sur l'Épître aux Colossiens*, qui date de son ministère à Constantinople. Voici les termes en question : Dès que (le baptisé) est remonté (de la piscine), il prononce ces paroles : «Notre Père, qui es aux cieux» (PG 62, 342 C). Nulle part Chrysostome ne la mentionne pour Antioche, pas plus que Théodore de Mopsueste. Mais ce dernier a consacré au texte du Pater une homélie qui se trouve placée, dans le manuscrit syriaque d'origine, entre celles qui ont trait au Symbole et celles qui se rapportent au baptême⁴⁵ : on a donc un peu l'impression d'un contexte liturgique d'ordre baptismal. Il est curieux toutefois, si cet usage était constant également à Antioche, que Théodore, si précis en général pour le déroulement de tous les rites, ne l'ait pas indiqué formellement. Nous laisserons donc ce point dans l'incertitude.

Les vêtements blancs.

En revanche, le rite de l'imposition d'un vêtement blanc après le baptême est bien attesté pour la liturgie antiochienne. Théodore le signale au moment même où il s'accomplit : «Quand donc tu es remonté (de la piscine), tu

45. THÉODORE DE MOPSUESTE, *hom. XI, St. e Testi 145*, p. 281-321.

revêts un vêtement tout entier resplendissant»⁴⁶. Chrysostome, qui ne s'arrête pas à ce rite dans la description même de la liturgie, y a fait quelques allusions très claires dans les catéchèses postbaptismales de la série de Stavronikita. Voici, par exemple, un extrait de la *Catéchèse VII* : «Maintenant vos habits éclatants attirent sur vous tous les regards, et la pureté insigne de votre âme se marque à cet éclat de votre vêtue»⁴⁷. Dans les trois *Catéchèses* que nous éditons, nous n'avons relevé qu'une allusion, fugitive d'ailleurs, mais très évocatrice. Dans la *Catéchèse II, 3*, Chrysostome explique aux catéchumènes que leurs pères dans la foi ont voulu que ce dernier terme de l'initiation chrétienne ait lieu le jour de Pâques, et il en donne la raison en ces termes : «le moment choisi te rappelle la victoire du Seigneur, pour qu'il y ait des participants à son cortège triomphal, qu'ils portent des vêtements étincelants de blancheur et qu'ils s'avancent pour honorer le Roi». Ce texte bref et sobre nous fait pourtant imaginer la beauté d'un tel cortège : celui des Renés et des Renées qui dans la splendeur immaculée de leurs vêtements blancs entraient dans l'église illuminée, en acclamant le Christ ressuscité.

L'onction chrismale postbaptismale.

Une dernière question reste à examiner : celle de l'omission dans les œuvres de Chrysostome de l'onction chrismale qui suivait l'immersion baptismale. En effet, dans beaucoup d'Églises à la fin du IV^e siècle, les baptisés, avant d'assister pour la première fois à l'anaphore et de

46. Id. *hom.* 3, *l.c.* p. 403, 455, 457. — On peut sans doute se représenter les choses ainsi : des clercs d'ordre inférieur pour les hommes, des femmes (et là où c'est leur fonction, des diaconesses) pour les femmes, essayaient le corps des baptisés. Puis, une fois que ceux-ci avaient repris leurs vêtements, ils leur mettaient par-dessus une tunique ou une robe blanche, qui les revêtait entièrement.

47. WENGER, *Cal. VII*, 24, p. 241. Voir aussi *Cal. IV*, 18 § 22, p. 192 s.

participer à la communion eucharistique, recevaient une nouvelle onction. Celle-ci était souvent pratiquée par l'évêque lui-même, et parfois précédée du geste de l'imposition des mains.

En Occident, les deux témoins les plus anciens à avoir mentionné une venue spéciale de l'Esprit Saint à l'occasion d'un rite distinct de l'immersion baptismale sont Tertulien et Cyprien.

Chez le premier d'entre eux, quand il cherche à exprimer le sens spirituel de ce rite, l'explication reste flottante. En effet, d'une part il rattache parfois la venue de l'Esprit Saint au baptême proprement dit⁴⁸, et c'est toujours au baptême qu'il applique le terme de *signaculum*⁴⁹. Mais dans son *Traité du Baptême* il précise que c'est seulement après l'immersion et une onction subséquente que l'Esprit Saint est donné dans une invocation spéciale accompagnée de l'imposition de la main⁵⁰.

C'est précisément ce dernier aspect que Cyprien a souligné plus nettement. En effet, il parle, lui aussi, de la nécessité pour celui qui vient d'être baptisé de recevoir une *nouvelle onction* «pour être l'oint de Dieu et avoir en soi la grâce du Christ»⁵¹. Quant au terme de *signaculum*, Cyprien l'emploie pour désigner le sceau du Seigneur transmis après le baptême par *l'imposition des mains de l'Évêque*⁵².

48. TERTULLIEN, *De anima* 1, 4, *De pudicitia*, 9, 9 : *CCL* 2, p. 782, 1297.

49. Id. *De spect.*, 4, 1, *CCL* 1, p. 231 ; *De pud.* 9, 11, *CCL* 2, p. 1298.

50. Id. *De baptismo* 6-8. (*SC* 35, p. 75).

51. CYPRIEN, *Lettre* 70, 2, 2 *CUF* t. II, p. 254 ; *Lettre* 72, 1, 1, p. 260.

52. Id. *Lettre* 73, 9, 2, p. 267 (trad. Bayard) : «C'est ce qui se passe chez nous..., où ceux qui sont baptisés dans l'Église sont présentés aux chefs de l'Église, et par notre prière et l'imposition de notre main, reçoivent le Saint Esprit et le sceau du Seigneur qui consomme leur initiation». A ce propos : F. J. DÖLGER, *Sphragis*, Paderborn 1911, p. 173-189, et la note de B. BOTTE au *De Sacram.* 3, 8 d'AMBROISE, *SC* 25 bis, p. 96. Sur les premières attestations de ce rite en Occident et en

On sait que ce rite postbaptismal existait à Rome dès la première moitié du III^e siècle, ainsi que l'atteste la *Tradition Apostolique* d'Hippolyte, et qu'il se décomposait en trois éléments : une première onction, puis une imposition des mains, et enfin une nouvelle onction.

La première de celles-ci était faite, juste après l'immersion et auprès du baptistère, par le prêtre qui avait engagé avec le catéchumène le dialogue sur la foi trinitaire, ponctué par les trois immersions : « Quand (le baptisé) sera remonté (de la piscine), il sera oint par le prêtre de l'huile d'action de grâces avec ces mots 'Je t'oins d'huile sainte au nom de Jésus Christ' ». Ensuite les baptisés, après s'être essuyés, se rhabillaient et entraient dans l'église. L'évêque alors leur imposait les mains, et suppliait Dieu pour qu'ils soient « dignes d'être remplis de l'Esprit Saint »... « Puis, en répandant de l'huile d'action de grâces de sa main et en posant (celle-ci) sur la tête, il dira : 'Je t'oins d'huile sainte en Dieu le Père tout-puissant et dans le Christ Jésus et dans l'Esprit Saint' »⁵³. On voit que la deuxième de ces onctions est réservée à l'évêque et que la formule qui l'accompagne la met en rapport plus explicitement avec un don de l'Esprit Saint⁵⁴.

Pour la liturgie de Milan à la fin du IV^e siècle, saint Ambroise a, lui aussi, distingué deux rites : celui de l'onction postbaptismale, qui appartient encore à la liturgie du baptême, bien qu'elle soit déjà pratiquée par l'évêque⁵⁵, et après la cérémonie du lavement des pieds, une invocation solennelle adressée par l'évêque à l'Esprit

Orient : L. LIGIER, *La confirmation, sens et conjoncture œcuménique, hier et aujourd'hui*, Théol. hist. 23, 1973, p. 96 s. et A. G. MARTIMORT, « Dix ans de travaux sur le Sacrement de Confirmation », dans *Bull. de Litt. Eccl.* 79, 1978, p. 127-139.

53. *SC II bis*, p. 86.

54. On trouvera une description analogue dans les *Constitutions Apostoliques*, VII, 43-44, *SC 326*, p. 103-106.

55. AMBROISE, *De sacram.* II, 24, *SC 25 bis*, p. 88.

Saint pour que cet Esprit vienne avec ses sept dons parfaire la grâce du baptême : « Telles sont les sept vertus quand tu reçois la consignation »⁵⁶. Ce dernier terme montre que l'invocation à l'Esprit Saint s'accompagnait d'un signe de croix sur le front du baptisé, en même temps peut-être que d'une nouvelle onction avec le saint chrême, sans qu'aucune formule soit ici mentionnée pour cette deuxième onction⁵⁷.

En dehors de l'Occident, nous trouvons une attestation d'une onction postbaptismale dans l'*Euchologe de Sérapion*, évêque de Thmuis en Égypte⁵⁸. Pour les Églises Syriennes, B. Botte a précisé⁵⁹ qu'à l'origine elles ne connaissaient que les onctions qui précèdent le baptême. La première d'entre elles, l'onction sur le front, symbolisait une prise de possession par le Christ du futur baptisé, préfigurant ainsi sa consécration totale au Seigneur quand il aura reçu, dans l'immersion baptismale, à la fois une nouvelle naissance et le don de l'Esprit. Cependant, surtout dans la partie occidentale de la Syrie, on éprouve le besoin de mieux distinguer ces deux grâces, d'où l'introduction d'une seconde chrismation⁶⁰.

56. Id. III, 10, p. 96 : *Istae sunt septem uirtutes quando consignaris* ; et voir le développement de ce passage aux §§ antérieurs 8-9.

57. Il est intéressant de noter que dans le *De mysteriis* AMBROISE emploiera, juste après le verbe qui rappelle ce signe de croix, un autre verbe d'où la tradition postérieure tirera celui de confirmation : *Signauit le Deus Pater, confirmauit le Christus Dominus et dedit pignus Spiritus in cordibus suis* (*De myst.* 42, *l.c.* p. 178). — Pour la liturgie de Milan, se reporter à A. CAPRIOLI, *Battesimo e confermazione, Studio storico sulla liturgia e la catechesi di S. Ambrogio*, Venegono 1977.

58. *Euch.* 25, éd. Funk, t. II, p. 186.

59. B. BOTTE, *La Tradition Apostolique, SC II bis*, p. 29. Du même, étude détaillée : « L'onction postbaptismale dans l'ancien patriarcat d'Antioche », in *Miscellanea liturgica in onore di S.E. il Cardinale G. Lercaro*, t. II, Roma 1967, p. 795-808.

60. Sur la raison de cette évolution, due sans doute à la conviction qu'il convenait d'accueillir nettement dans l'Église, par un rite postbaptismal distinct, ceux qui avaient reçu valablement le baptême dans l'hérésie, cf. B. BOTTE, *art. cit.* p. 807 s.

Pour l'usage qui a pu être celui de la grande cité d'Antioche, vers la fin du iv^e siècle, si l'on consultait uniquement les Catéchèses et les œuvres de Chrysostome, on serait tenté de dire que cette chrismation postbaptismale n'y existait pas, puisqu'il n'y fait allusion nulle part. Mais nous sommes obligés d'être plus hésitants, puisque pour la même époque Théodore de Mopsueste a mentionné et décrit ce rite : « Quand donc tu es remonté (de la piscine) ..., le pontife s'avance, sur le front il te signe et dit : « Est signé un tel au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit ». Et dans les lignes qui suivent il explique que cette onction postbaptismale symbolise le don de l'Esprit Saint⁶¹. Cette divergence que constituent à propos de ce rite l'omission de Chrysostome et l'attestation de Théodore paraît suggérer que vers la fin du iv^e siècle l'usage de cette onction n'était pas encore généralisé dans les Églises de Syrie qui connaissaient alors à ce point de vue comme une sorte de transition⁶².

A Jérusalem, au tournant du iv^e et du v^e siècle, Cyrille de Jérusalem, dans les *Catéchèses Mystagogiques*, précise que cette onction était pratiquée successivement sur le front, les oreilles, les narines et la poitrine, avec une huile appelée *μόρον* ou *τὸ ἔγιον μόρον*, et il la met explicitement en rapport avec une nouvelle grâce de l'Esprit Saint transmise au baptisé⁶³.

61. *Hom. III sur le baptême*, l.c. p. 403 et 457. — Pour la liturgie syrienne, on trouve aussi une attestation analogue, plus développée même, dans le *Testamentum Domini*, p. 129 (*op. cit. supra*, p. 45). Le *Test. Dom.* reproduit la Trad. Apost., mais avec des additions et des interpolations, v. B. Botte dans *Liturg. Wiss. Quel. u. Forsch.* 39, 1963. Les rites relatés par le *Test. Dom.* sont une onction postbaptismale, l'imposition des mains, suivie d'une nouvelle onction.

62. L. Ligier explique la diversité des usages liturgiques à Antioche par la présence d'Églises rivales dans la cité.

63. *Cat. Mystag. III, SC 126*, p. 122 et suiv. On observera que si ces Catéchèses Mystagogiques ont été effectivement prononcées par le successeur de Cyrille, Jean II de Jérusalem, évêque de 387 à 417, la

Comment se fait-il que Chrysostome n'ait mentionné ce rite de la consignation postbaptismale à aucun endroit de son œuvre? Son silence n'est pas un argument suffisant, nous l'avons déjà noté, pour conclure qu'il l'ignorait. Toutefois le fait que la même omission se remarque chez Proclus⁶⁴ pour la liturgie de Constantinople demeure préoccupant et pose une question.

Nous voudrions pour notre part présenter deux explications possibles. La première proviendrait d'une date d'importation relativement plus tardive de ce rite dans l'Église d'Antioche : et alors, ou bien celui-ci n'y était pas encore devenu, au cours des années 380 à 390, d'un usage constant, ou bien, dans le cas contraire, Chrysostome continuait tout simplement à relater et à commenter les rites de la liturgie baptismale, tels qu'il les avait connus antérieurement.

La seconde explication, c'est que peut-être, sans ignorer et sans négliger ce rite postbaptismal, Chrysostome considérait que les deux moments essentiels de la liturgie de l'initiation chrétienne étaient l'immersion baptismale et la communion eucharistique. Nous avons remarqué, en effet, dans les trois Catéchèses que nous éditons, avec quelle netteté il montre que le moment même du baptême est une nouvelle création, et que c'est à cet instant-là que l'Esprit Saint entre dans le cœur de l'homme et le transforme radicalement. Qu'il nous suffise à cet égard de citer ce passage de la I^{re} Catéchèse : « Le baptême ne nous purifie pas simplement de nos fautes, mais il le fait avec une telle puissance que c'est comme si nous étions engendrés de nouveau. Et, de fait, il s'agit pour nous d'une nouvelle création ... Notre nature a perdu la beauté que le

description de cette onction chrismale peut attester un usage qui remonterait seulement au tournant du iv^e/v^e siècle. Sur Jean de Jérusalem, notre position, *SC 126 bis* (1988), p. 177 s.

64. *Mystagogie baptismale*, éd. F. J. Leroy, *St. e Testi* 247, p. 194.

Créateur avait mise en elle à l'origine..., mais Dieu la prend, la remet au creuset..., il la plonge dans les eaux, et la pousse... *vers la grâce de l'Esprit*, puis une fois que nous avons été rajeunis par ce moyen et renouvelés..., il nous fait remonter de la piscine tout éclatants de splendeur : le vieil homme a été brisé, mais un homme nouveau a été créé, plus brillant que celui d'avant»⁶⁵. Était-il absolument nécessaire d'ajouter d'autres commentaires après l'accomplissement d'un tel mystère, qui transforme déjà totalement le baptisé et permet aux trois Personnes divines de venir habiter dans son cœur⁶⁶ ?

Quant à la communion eucharistique, qui marque le couronnement de l'initiation chrétienne, et la plénitude de l'union avec la personne du Christ, Chrysostome en a souvent parlé, et en des termes magnifiques, ainsi que nous l'avons noté plus haut.

65. *Cal. I*, 12..., 13.

66. Sur le grand nombre et la richesse des dons divins conférés par le baptême : WENGER, *Cal. III*, 5, note, p. 153. Cf. également l'homélie 30 de Chrysostome sur la *I^{re} Épître aux Corinthiens*, ch. 12, v. 13, où il est dit que la venue de l'Esprit découle du baptême (*PG 61*, 251 C). — Cela étant, il ne saurait être question d'amoindrir la grâce du sacrement de Confirmation. L'onction postbaptismale est suffisamment attestée dans l'Église antique pour qu'on la regarde comme un rite sacré très précieux. Il en est de même pour la relation formulée en plusieurs Églises entre cette onction et l'effusion des dons de l'Esprit, dont tout baptisé a besoin pour résister aux tentations et pour être dans sa vie le témoin du Christ. Enfin le fait que dans la plupart des villes cette onction était réservée à l'évêque met en relief l'aspect hiérarchique du mystère de l'Église : la même initiation nous fait devenir à la fois fils de Dieu et fils de l'Église. Mais il nous paraît conforme aux données liturgiques des premiers siècles que, dans toute catéchèse préparatoire au sacrement de Confirmation, soit toujours rappelée et illustrée la source même de la transfiguration chrétienne, c'est-à-dire la dignité mystique incomparable conférée par le sacrement de la renaissance baptismale, avec déjà la venue de l'Esprit Saint et toutes les exigences qu'elle requiert.

CHAPITRE IV

LES MANUSCRITS

Le nombre des manuscrits relatifs aux trois catéchèses baptismales que nous éditons est très différent selon l'une ou l'autre d'entre elles. Pour la première nous avons pu en collationner onze, dont sept lui sont propres. Pour la deuxième, nous en avons lu six, dont quatre servaient déjà pour la première, et deux qui lui sont propres. Enfin pour la troisième, la tradition actuellement connue n'offre que deux manuscrits ; le second est du *xiv^e* siècle et très corrompu, mais il a eu de toute évidence comme modèle un ms. du *x^e* siècle.

De cette remarque préliminaire il résulte que pour l'établissement du texte de la *III^e* Catéchèse nous aurons peu à dire, étant donné en outre que les deux manuscrits actuellement connus, le cod. *Mosq. Vlad. gr. 216* et le cod. *Athous Iviron 255* se ramènent probablement à un seul, le premier d'entre eux. Inversement, il nous a fallu composer, en vue de l'établissement du texte de la *I^{re}* et de la *II^e* Catéchèses, deux sections différentes avec stemma particulier à chacune d'elles.

Voici, dans l'ordre alphabétique des sigles, les différents mss dont nous avons eu à nous servir. Les chiffres arabes entre parenthèses montrent, comme nous venons de le dire, que les Catéchèses I, II, III, IV sont diversement représentées en chacun d'eux.

- A *Atheniensis* 210, s. IX/X (1, 2).
 B *Berolinensis* gr. 37 (*Phill.* 1441), s. XVI (1).
 C *Coislinianus* 245, s. XI/XII (1).
 D *Eblanensis* (*Dublin*) W 131, s. X (1).
 H *Atheniensis* 211, s. X (2).
 I *Ivion* 255, s. XIV (1, 2, 3).
 J *Hierosolymitanus* S. Sabae gr. 249, s. XI (1).
 K *Koulloumoussiou* 109, s. XV (2).
 L *Leningradensis* *Bibl. Pub.* gr. 76, s. XI (1, 2).
 M *Monacensis* gr. 190, s. X (1).
 P *Parisinus* gr. 700, s. IX/X (1, 4).
 R *Patmiacus* 672, s. XVI in. (frg. de 2).
 V *Mosquensis* gr. 129 (*Vlad.* 216), s. X (1, 2, 3, 4).
 W *Mosquensis* gr. 128 (*Vlad.* 159), s. X (1).

(S) Nous ne décrivons pas S, *Stavronikila* 6, s. XI, que Wenger a déjà édité.

Dans la description codicologique qui va suivre, l'abréviation CPG se rapporte à la *Clavis Patrum Graecorum*, établie par M. Geerard. Cet instrument de travail (numérotation continue du tome I au tome IV, 1974-1983) nous dispense, presque toujours, de tout autre renvoi, car il comporte les références à *PG*, *BHG*, *Aldama* et autres.

Nous avons indiqué, pour chaque manuscrit, la première et la dernière pièce, ainsi que les pièces qui entouraient immédiatement nos catéchèses, de manière à situer celles-ci dans leur contexte. Nous avons également, en fonction des problèmes traités dans le premier chapitre de cette introduction, attiré l'attention sur la présence, en quelques manuscrits, des homélies sur les Statues *Τῶν πρώην*, *Πρὸς τὸ τέλος*, *Ἀπὸ τῆς ῥήσεως*, présence que ne justifie pas toujours leur entourage immédiat. Voir les codd. A, C, J, M. On jugera par là qu'aucun ordre fixe ou prédéterminé ne semble avoir présidé à la constitution de tous ces manuscrits.

A *ATHÈNES*, *Bibliothèque Nationale* 210, s. IX/X.

Parch., 380 × 250 mm, 478 ff., 2 col., 32 lignes. Belle écriture. Quelques grandes majuscules ornées. Aux ff. 93v-94, deux figures représentent S. Paul et S. Jean Chrysostome...

Homélies et discours divers, authentiques ou non.

ff. 6-18	: CPG 5058
.....	:
ff. 218-232v	: CPG 4368
ff. 233-243	: <i>Cal.</i> I : Ὡς ποθεινός. CPG 4460
ff. 243-260	: CPG 4329 (6° Disc.)
.....	:
ff. 408-430v	: CPG 4583
ff. 431-442v	: Hom. <i>Τῶν πρώην</i> . CPG 4464
ff. 443-457	: CPG 4614
ff. 457-465v	: <i>Cal.</i> II : Ἄρα ἀπηλάσσετε. CPG 4461
ff. 465v-471	: CPG 4393
ff. 472-478v ult.	: CPG 4506

On remarque que nos deux *Cal.* I et II sont séparées l'une de l'autre et que chacune est entourée d'homélies variées, non authentiques pour plusieurs. (La CPG a signalé le caractère, authentique ou non, de toutes les homélies.)

L'hom. *Τῶν πρώην* des Statues a été détachée de sa série; isolement rare parmi les mss. Il se peut que l'excerpteur ait été frappé par les passages liturgiques concernant le baptême et l'eucharistie.

BIBL. : J. SAKKELION, *Κατάλογος τῶν χειρογράφων τῆς Ἐθνικῆς Βιβλιοθήκης τῆς Ἑλλάδος*, Athènes 1890, p. 40. — G. ASTRUC-MORIZE, Notice déposée à l'IRHT.

B BERLIN, Staatsbibl. gr. 37 (Phill. 1441), s. XVI.

Chart., 320 × 225 mm, 325 ff., ligne longue, 30 lignes.

Recueil de 43 pièces attribuées à Chrysostome, mais dont plusieurs ne sont pas de lui. Belle écriture.

ff. 1-10	: CPG 4389
.....	:
ff. 191-199 (197)	: CPG 4636
ff. 199 (197)-207v (205v)	: <i>Cat.</i> I : 'Ως ποθεινός. CPG 4460
ff. 208 (206)-212v (210v)	: CPG 4512
.....	:
ff. 332-335v	: CPG 4566

L'étude critique du texte fait apparaître qu'en 14 cas la leçon de B est identique à celle de M, J et C.

BIBL. : W. STUEMUND-L. COHN, *Verzeichnis der griechischen Handschriften I*, (Berlin 1890), p. 11-12. — R. E. CARTER, *CCG II* (1968), Codd. Germaniae, n° 14.

C PARIS, B.N. Coislin 245, s. XI/XII.

Parch., 275 × 227 mm, 218 ff., 2 col. (ff. 1-113v), à lignes longues (ff. 114-218), 28/31 lignes.

Manuscrit factice, formé de cinq parties réunies ensemble au XIV^e/XV^e siècle. La partie IV qui nous intéresse (ff. 72-113v) est du XI^e/XII^e siècle.

ff. 72-88	: Grég. de Nysse, Vie de S. Éphrem. CPG 3193
ff. 89-104	: <i>Hom. 20 de Statuis</i> : Πρὸς τὸ τέλος.
ff. 104-113v	: <i>Cat.</i> I : 'Ως ποθεινός. CPG 4460

L'histoire du fonds Coislin établie par Devreesse ne nous dit rien sur les antécédents de cette partie IV, ni comment

ni quand le manuscrit formé de ses cinq parties parvint en Occident. Au XIV^e/XV^e s., c'est le moine et prêtre Hilarion (son nom figure au f. 216v) qui a dû réunir les cinq parties.

Ce ms. était entre les mains de l'imprimeur Frédéric Morel à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle. Dans la Préface de son premier volume (1609), Fronton du Duc dit en effet, et Montfaucon le répète après lui, qu'il édite le texte de la Catéchèse I *ex unico Federici Morelli codice*. Or ce codex ne peut pas être le *Parisinus graecus 700* (P), car ce dernier présente, en 30 endroits au moins, un texte différent de celui qu'a édité F. du Duc, tandis qu'en ces mêmes endroits, F. du Duc est d'accord avec C. Le manuscrit eut une éclipse jusqu'à ce qu'il réapparaisse dans le fonds Coislin, mais tardivement puisque Montfaucon déclare qu'il n'avait pas pu se le procurer.

BIBL. : R. DEVREESSE, *Catalogue des mss grecs de la B.N. II : Le fonds Coislin*, Paris 1945. — J. DARROUZÈS, *Revue des Ét. Byz.*, 1949-1950, t. VII, p. 64; t. VIII, p. 171 (sur l'appartenance des premiers folios du ms. à Néophyte le Reclus, du monastère de l'Enclistra, île de Chypre).

D DUBLIN, Chester Beatty library W 131, s. X.

Parch., 360 × 270 mm, 208 ff., 2 col., 36 lignes.

Antérieurement, au monastère Panteleimon du Mont Athos, avec la cote 65. Lecture parfois difficile.

18 pièces chrysostomiennes, la plupart authentiques.

ff. 1-1v	: CPG 4614 (dern. page du frg.)
.....	:
ff. 77v-137	: CPG 4329 (sauf. Disc. V qui est au f. 186)
ff. 137v-145	: <i>Cat.</i> I : 'Ως ποθεινός. CPG 4460
ff. 145v-155	: CPG 4414
.....	:
ff. 200-208	: CPG 4377

Le manuscrit semble avoir été copié avec négligence : beaucoup de mots sautés, de fautes de distraction ... ; vers la fin (f. 142v-144v), quelques colonnes difficiles à déchiffrer. Mais dans un grand nombre de cas, la leçon de D concorde avec P et V, et paraît la meilleure. Voir l'apparat.

BIBL. : Sp. P. LAMBROS, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, t. II, Cambridge 1900, p. 288. — M. AUBINEAU, *CCG*, t. I, 1968, p. 3-4 (description complète).

H ATHÈNES, Nat. Bibl. 211, s. IX/X.

Parch., 350 × 240 mm, 314 ff., 2 col., 23 lignes.

Une quarantaine d'homélies et de pièces disparates, qui ne sont pas toutes chrysostomiennes. Des lacunes dans la suite des numéros et des pièces constituant le ms.

ff. 1v-8v	: CPG 4641 (ordre troublé dans les ff.)
.....	:
ff. 200-206	: CPG 4390
ff. 206-212v	: <i>Cat.</i> II : Ἄρα ἀπηλάσατε, CPG 4461
ff. 212v-217v	: CPG 4393 (cf. <i>supra</i> , cod. A)
.....	:
ff. 264v-305v	: CPG 4318 (les 5 hom. sur l'Incompr. de Dieu)
ff. 310v-314v ult.	: CPG 4186 (cf. Aldama 395), fin mutilée

Seule, notre *Cat.* II figure dans ce ms. On corrigera donc Wenger p. 31, n. 1, qui attribuait aussi à ce ms. la *Cat.* I Ὡς ποθεινός.

BIBL. : J. SAKKELION, *Κατάλογος τῶν χειρογράφων τῆς Ἐθνικῆς Βιβλιοθήκης τῆς Ἑλλάδος*. Athènes 1892, p. 40. — M. RICHARD, Notice descriptive déposée à l'IRHT.

I ATHOS, Iviron 255, s. XIV.

Chart., 380 × 250 mm, 357 ff., 2 col., 37 lignes.

66 pièces de (ou attribuées à) Chrysostome, dont une dizaine revient à Sévérien de Gabala.

ff. 4-11v : CPG 4371

..... :

ff. 341v-346 : 7^e sermon sur la Genèse, CPG 4410

ff. 346-351 : *Cat.* I : Ὡς ποθεινός. CPG 4460

ff. 351-355 : *Cat.* II : Ἄρα ἀπηλάσατε. CPG 4461

ff. 355-357v : *Cat.* III : Ἐσχάτη. CPG 4462. Cette dernière hom. comporte de grandes lacunes (§ 6, 17-10, 9 ; § 10, 19-fin. ; c.-à-d. 72 + 10 lignes)

Noter l'absence, remarquable à notre point de vue, de la *Cat.* IV, puisque le cod. I provient, semble-t-il, de V qui les contient toutes les quatre. Étant donné l'état lacuneux de la *Cat.* III dans le cod. I, on peut se demander si la *Cat.* IV n'y a pas subi une ablation tout à fait radicale.

M. Aubineau a minutieusement décrit ce ms. (« Soixante-six textes attribués à Jean Chrysostome dans le codex Athous Iviron 255 », dans *Vigiliae Christianae* 29, 1975, p. 55-64). Il en ressort que 13 pièces du cod. I lui sont communes avec le cod. V et que les deux mss présentent des séquences à peu près semblables. Les trois premières catéchèses de Papadopoulos s'y retrouvent dans leur ordre. Quand on collationne les textes, la similitude des 50 leçons qui leur sont propres convainc rapidement que I a dû être copié d'après V. Mais comme I présente d'autre part un grand nombre de corruptions de toute sorte, nous avons préféré le laisser de côté pour l'établissement du texte.

BIBL. : Sp. P. LAMBROS, *Catalogue of the Greek Mss on Mount Athos*, t. II (1900), p. 167, analyse succincte. — M. AUBINEAU, *art. cit., supra*, dans *Vigil. Christ.* — [Sur la

pièce n° 47, ff. 282v-286, M. AUBINEAU, « Un traité inédit de christologie de Sévérien de Gabala, *In centurionem* », dans *Cahiers d'Orientalisme*, t. V, Genève 1983. — Sur la pièce n° 57, ff. 324-326, A. WENGER, « Une homélie inédite de Sévérien de Gabala sur le Lavement des pieds », dans *Rev. Ét. Byz.* 25, 1967, p. 219-234.]

J JÉRUSALEM, *Bibl. Patriarcale de S. Sabas 249*, s. XI.

Parch., 262 × 215 mm, 189 ff., 29/30 lignes longues.

Recueil de 16/17 pièces chrysostomiennes. Le catalogue de Papadopoulos (1894) constate qu'il manque quatre pièces (8, 11, 12, 14) et la fin de quelques homélies.

ff. 1-39v : CPG 4411 (1^{er} discours acéphale)

..... :

ff. 120-130 : CPG 4556 (v. Aldama 405)

ff. 130v-174 : CPG 4310

ff. 175-183v : *Cat.* I : Ὡς ποθεινός. CPG 4460

ff. 184-189 : Hom. Τῶν πρώην CPG 4464

Comme nous l'avons déjà signalé pour le cod. A, l'homélie Τῶν πρώην a été détachée, fait assez rare, de la série des 22 homélies sur les Statues. Sans doute détachement intentionnel pour rapprocher de la *Cat.* I les éléments de catéchèse baptismale contenus dans l'homélie.

Toutes les pièces de ce cod. sont authentiquement de Chrysostome. Il sera clair à la lecture de l'apparat critique que les leçons de J l'apparentent de très près à M plus ancien que lui et à C plus récent.

BIBL. : A. PAPAPOULOS-KERAMEUS, Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη. *Catalogue des mss grecs du Patriarcat de Jérusalem et de toute la Palestine*, (en grec) t. II, 1894, p. 379-380. — ALDAMA, *l.c.*

K ATHOS, *Koulloumoussiou 109*, s. XV.

Chart., 200 × 290 mm (140 × 200), 294 ff., 2 col., 29/34 lignes.

Trois mains différentes. Recueil tardif de 53 pièces, dont 27 sont attribuées à Chrysostome, mais 12 seulement authentiques. M. Aubineau en a décrit très exactement le contenu : plusieurs pièces inédites.

ff. 2-5 : CPG 4581 (*inc. mut.*)

ff. 5-8 : (*inédit.*) CPG 4918

..... :

ff. 184-191 : (*inédit.*) CPG 4896

ff. 191v-197 : pièce n° 36. *Cat.* II/I, v. ci-dessous

ff. 197-201v : CPG 4618 (*des. mut.*)

..... :

ff. 278-294v : CPG 4615 (*des. mut.*)

La pièce 36 présente bout à bout des extraits de nos *Cat.* II et I (f. 191v-192v *Cat.* II ; f. 193-195 *Cat.* I ; f. 195-197 retour à *Cat.* II). Le titre est une paraphrase qui tombe en partie à faux. Le raccord entre les extraits est artificiel. En dehors des gloses qui encombrant ces deux catéchèses, le texte coïncide le plus souvent avec V et I, quelquefois (en *Cat.* II) avec L.

Parmi les pièces diverses du ms., signalons, d'après M. Aubineau, un bref éloge, inédit, de la diaconesse Olympias (f. 222r-v), qui faisait partie de l'Histoire Lausiacque de Palladios, chap. CXLIV.

BIBL. : Sp. LAMBROS, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, t. II, p. 67. — M. AUBINEAU, « Textes hagiographiques et chrysostomiens dans le codex *Athous Koulloumous 109* », dans *Byz. Zeitschrift* 68 (1975), p. 351-359.

L Leningrad, *Bibl. Publique 76*, s. XI.

Parch., 325 × 240 mm, 163 ff., 2 col., 35 lignes.

Recueil de pièces diverses attribuées à Chrysostome, mais souvent pseudo-chrysostomiennes.

- ff. 1-5v : CPG 4410 (*In Gen. sermo I*)
 :
 ff. 110-115v : CPG 4704
 ff. 115v-123v : *Cat. I* : Ὁς ποθεινός. CPG 4460
 ff. 123v-130 : *Cat. II* : Ἄρα ἀπηλάσατε. CPG 4461
 ff. 130-136 : CPG 4333
 :
 ff. 160v-163 : CPG 4674; la fin manque.

Les ff. 1 et 163 sont très usés et très abîmés.

On remarque que *Cat. I* et *Cat. II* n'ont pas été dissociées. Nombreuses fautes d'omissions, d'orthographe, de substitutions de termes dans le texte. Pourtant, des leçons plus sûres, semble-t-il, que dans nos autres mss; voir l'apparat critique. Texte proche de A.

BIBL. : E. E. GRANSTREM, « Catalogue des mss grecs des Bibliothèques de Leningrad » (en russe), dans *Vizantijskij Vremennik*, t. XIX, 1961, p. 214-216, sub n° 223.

M Munich, *Staatsbibliothek. gr. 190*, s. X.

Parch. (except. ff. 1-17, 26-33, 64, 260-283 : chart. s. XVI), 205 × 225 mm, 283 ff., 2 col., 30 lignes.

Onze pièces, toutes de Chrysostome, la première contenant les 21 discours sur les Statues (Carter, CCG II, 60).

- ff. 2-214v : CPG 4330 (*De Statuis*, ordre : hom. 20-19-21)
 ff. 214v-225v : Hom. Τῶν πρώην CPG 4464
 ff. 225v-235v : *Cat. I* : Ὁς ποθεινός. CPG 4460
 (Carter donne p. err. ff. 224v-234v)

- ff. 235v-248 : CPG 4320
 :
 ff. 280-283 : Hom. Ἄπο τῆς ῥήσεως, 21° de *Statuis*,
 (presque entière, reprise des ff. 203-214) CPG 4330

Savile a connu — il le dit lui-même — ce ms. : il en a tiré, pour la *Cat. I*, la leçon τῆς πιότητος (§ 12, li. 269).

L'hom. Τῶν πρώην prend place dans ce ms. sitôt après les 21 homélie des Statues, ce qui paraît un indice qu'elle appartenait originellement, comme c'est le cas dans d'autres mss, à la série des Statues en tant que 22° et dernière. J. Harmer, dans l'édition princeps de 1590, lui donne, on se le rappelle, le n° KB' (= XXII); v. *supra*, chap. II, p. 20.

BIBL. : J. C. L. DE ARETIN, *Catalogus codd. mss. gr. Bibl. Bavaricae*, vol. I, Codd. gr., t. II, Munich 1806, p. 253-258. — R. E. CARTER, *CCG II*, Paris 1968, n° 60.

P Paris, *B.N. gr. 700*, s. IX/X (olim *Colbert. 365*, *Regius 1829/3*).

Parch., 335 × 240 mm, 350 ff., 2 col. (a : 70 mm; b : 80 mm), 38 lignes. La foliotation d'aujourd'hui est continue, mais par rapport au ms. primitif, les ff. 1-3; 6-8; 46-80 ont disparu.

Recueil de pièces chrysostomiennes, pseudo-chrysostomiennes, et autres.

- ff. 1-43 : Fragm. d'homélie sur S. Matthieu, pas tous de Chrysostome (*Inc. mut*). Premier quaternion réduit aux anciens folios 4-5.
 :
 ff. 166v-170v : *Cat. IV* : Εὐλογητός. CPG 4467, v. *supra*, p. 33-38.
 :

- ff. 179-189v : Hom. sur *Luc 16, 19* (Lazare et le mauvais riche), incomplète. Ne fait pas partie du groupe CPG 4329. N'est pas mentionnée par Aldama.
- ff. 190-195v : *Cat. I* : Ὡς ποθεινός. La cat. est acéphale (mq. 103 li. de PG); début : τῆς διαβολῆς καὶ πάντοθεν. CPG 4460.
- ff. 195b-197v : CPG 4396.
- :
- ff. 341v-350v : CPG 4612. Derniers folios très abîmés.

On remarque dans ce cod. la présence de nos *Cat. I* et *IV*, mais leur séparation et leur rangement, qui font fi de l'ordre du cod *V* (*Moscou, Vlad. 216*), indiquent qu'elles ont une origine diverse. Cela ne nous apprend rien sur l'origine de la *Cat. IV* : a-t-elle été détachée, antérieurement, de la série qui aboutit au cod. *Stavronikita 6* pour entrer dans celle du *Vlad. 216*, ou l'inverse? Voir *supra*, p. 35.

Le titre donné à la *Cat. IV*, ici, contient une énigme : τοῦ αὐτοῦ πρὸς τοὺς φωτισθέντας τῇ λεγομένη πλοιο Μαρίας. On n'a pas encore donné d'explication satisfaisante à la forme 'πλοιο'. Nous rappelons l'ingénieuse, mais peu convaincante, conjecture de Wenger (p. 35) : « du même, aux (nouveaux) illuminés, (lecture pour) l'office appelé : « De grand matin Marie (se rendit au tombeau) » (selon Marc 16, 9, πρῶτ... Μαρίας...).

BIBL. : H. OMONT, *Inventaire sommaire des mss grecs de la B.N.*, p. 116 (très sommaire à la vérité). — Je dois la plupart des renseignements concernant ce ms. à M^{me} Lecco, Conservateur à la B.N.; qu'elle en soit, ici, remerciée.

R *PATMOS, Monastère S. Jean le Théologien 672, s. XVI in.*

Chart., 250 × 150 mm, 430 ff., ligne longue, 21/23 lignes.

Pièces diverses : chrysostomiennes ou pseudochr.; pièces d'autres auteurs (Éphrem, Anastase le Sin., Jean Damascène...) et des apocryphes de l'A.T. Il arrive que soient enchevêtrés des textes étrangers au milieu d'une œuvre en cours. C'est le cas pour l'extrait de notre *Catéchèse II*, Ἔρα ἀπηλάσατε, qui prend place dans une première partie très mêlée.

ff. 1-2v : fgm. de la Vie de S. André Salos (moine de Constantinople, s. X), BHG n 117 n.

..... :

ff. 8-13 : *Sermo de Pseudoprophetis* (extrait) CPG 4583. Début jusqu'à μὴ πλανηθῆτε (PG 59, 553-556, li. 28 *ab imo*).

ff. 13-14v : fgm. sans titre et rattaché au précédent par les mots πολὺ ἐστὶν τὸ διήγημα (f. 13, li. 11). Extrait d'Éphrem, *In secundum Domini aduentum*. (Assemani gr. II, p. 216E6-218D5 + 254F1-256B). Une doxologie finale précède immédiatement le texte suivant. (Cf. CPG 3945).

ff. 14v-15v : *Cat. II* : Ἔρα ἀπηλάσατε. Extrait, 19 lignes du ms., début jusqu'à (1, 34) στολῆς ἀλλὰ /. Avec ce titre : Τοῦ αὐτοῦ λόγος καὶ κατήχησις τοῖς φωτιζομένοις.

ff. 15v-25v + 55v-56 : Sans distinction après ce qui précède, nouvel extrait du *Sermo de Pseudoprophetis* (12 lignes), PG 59, 557, 7-19 ἀπολογισώμεθα - Χριστός, suivi d'un autre extrait qui se lit en sautant, d'après les

indications du copiste, du f. 25v au f. 55v, PG 59, 560, li. 20 *ab imo, καθ' ἐκάστην* jusqu'à 567, li. 11 *ἔρχεται* + une doxologie finale. Au f. 48, un colophon permet de dater le ms. : 1507.

L'extrait de notre *Cal.* II comporte omissions et fautes de copie, mais, sous les fautes, la collation permet de déceler que le texte reproduit celui de L (*Leningrad 76*) : cinq variantes communes.

BIBL. : J. SAKKELION, *Πατριακὴ Βιβλιοθήκη, Catalogue des mss du monastère de S. Jean le Théologien à Patmos*, Athènes 1890, p. 265-266. — G. ASTRUC-MORIZE (à qui nous sommes reconnaissant des précisions concernant ce ms.), Notice manuscrite déposée à l'IRHT.

V *Moscou, Musée historique, Bibl. Synodale, gr. 129 (Vladimir 216)*, s. X.

Parch., 319 × 220 mm, 412 ff., 2 col., 29 lignes.

40 pièces diverses de (ou attribuées à) Chrysostome, ou d'autres auteurs : Jean Damascène, Grégoire de Nysse, André de Crète...

ff. 1-7 : CPG 4664

. :

ff. 338v-349v : VII^e serm. sur la Genèse, CPG 4410

ff. 349v-361v : *Cal.* I : Ὁς ποθινός, CPG 4460

ff. 361v-371v : *Cal.* II : Ἄρα ἀπηλάσατε, CPG 4461

ff. 371v-379v : *Cal.* III : Ἐσχάτη CPG 4462

ff. 380-387v : *Cal.* IV : Εὐλογητός, CPG 4467

ff. 387v-398v : CPG 7384

ff. 398v-412 : Épiphanie, CPG 3768

Ce manuscrit, plus riche que les autres en auteurs divers, atteste l'extension et la variété de la recherche qui ont présidé à sa composition. C'est celui qui a

servi à Papadopoulos pour l'édition des catéchèses que nous avons désignées par son nom (*Cal.* I, II, III, IV ; la *Cal.* I ayant été publiée depuis longtemps avant lui — cf. PG 49, 223 —, Papadopoulos ne la reproduisit pas). Il est remarquable que les quatre catéchèses se suivent ; ce ms. est le seul à les transmettre ensemble, si l'on excepte le cod. I (*Iviron 255*), du XIV^e siècle, qui provient sans doute de V et qui, du reste, ne nous a transmis que les trois premières. Les catéchèses forment donc un bloc, que la tradition avait déjà soudé avant le X^e siècle.

Sur l'origine du ms. on ne sait rien. Son histoire postérieure se tire d'une marque de possession qui figure au f. 106v et qui date du XIV^e siècle. Il a appartenu à Arsène, et à Cyprien, skeuophylax du monastère d'Esphigménou. A la fin du XVII^e siècle, il eut le sort de beaucoup, achetés en quantité sur la Sainte Montagne et emportés à Moscou par le starets Arsène Sukhanov. Même sort, nous le dirons, pour le cod W.

Devant la difficulté à nous procurer la photographie manquante des ff. 378v-379r (= *Cal.* III, 8, 1-9, 21), nous avons établi le texte de ces 35 lignes d'après l'édition de Papadopoulos.

BIBL. : Archimandrite VLADIMIR, *Catalogue systématique des mss de la Bibliothèque Synodale*. I Les mss grecs (en russe), Moscou 1894, p. 269. — Sur quelques mss transportés à Moscou par Sukhanov, on peut consulter (en russe), B. N. cote 4^oM 1385 : S. A. BIELOKUROV, *Arsenii Sukhanov, Izledovanie Sergeja Bielokurova*, 2 vol., Moscou 1891-1894 (spécialement vol. I, p. 400-401).

W *Moscou, Musée historique, Bibl. Synodale, gr. 128 (Vladimir 159)*, s. X.

Parch., 433 × 311 mm, 446 ff., 2 col., 39 lignes.

76 homélies, disparates, toutes attribuées à Chrysosto-

me, mais plus de la moitié sont inauthentiques. Huit ont été reconnues de Sévérien de Gabala (Aubineau).

ff. 8-12 : CPG 4341.

..... :

ff. 265-267 : CPG 4697.

ff. 267v-274v : *Cat. I* : 'Ως ποθεινός, CPG 4460.

ff. 275-283v : CPG 4582.

..... :

ff. 409-446 : CPG 4411.

M. Aubineau, dans les *Cahiers d'Orientalisme*, V 1983, a étudié après F. X. Leroy l'histoire de ce ms. Il ressort de l'écriture qu'il ne peut être daté plus tôt que le x^e siècle, et de l'histoire qu'après être parvenu à la fin du xvi^e siècle au monastère de Stavronikita, il devint en 1665 l'un de ceux que le starets Sukhanov apporta à Moscou.

La structure originelle de cet homiliaire, qui n'est pas d'ordre liturgique, relève d'une date bien plus haute que son écriture, les couches les plus anciennes remontant probablement au v^e siècle. Notre *Cat. I* se trouve ici entourée de deux pièces que la critique actuelle ne reconnaît pas comme chrysostomiennes.

BIBL. : Archimandrite VLADIMIR, *Catalogue systématique des mss de la Bibliothèque Synodale*. I Les mss grecs (en russe), Moscou 1894, p. 162. — M. AUBINEAU, « Un traité inédit de Christologie de Sévérien de Gabala, « In Centurionem et Contra Manichaeos et Apollinaristas », dans *Cahiers d'Orientalisme*, V, Genève 1983. — Pour les agissements de Sukhanov, voir Bibl. du manuscrit précédent, V.

CHAPITRE V

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

I. — CLASSEMENT

On l'aura remarqué dans la description qui précède, la séquence des pièces dans les mss ne fournit pas, ou très peu, d'indices qui permettent de grouper les mss. On observe simplement que A et H font suivre la II^e Catéchèse de la même pièce CPG 4393, petite raison pour les rapprocher, et que nos quatre catéchèses ne se trouvent ensemble que dans un seul ms., celui de Papadopoulos, V.

Les notices.

Par contre, la notice liminaire de la I^{re} Catéchèse pourrait nous renseigner sur des affinités possibles. Onze mss contiennent la Catéchèse, mais sept seulement, CDJ LMV W, (+ I et B respectivement issus de V et J), reproduisent la notice. Les variantes n'y manquent pas. L'apparat critique donnera plus loin l'analyse détaillée des variantes. Mais il est aisé d'observer pour le moment que les mss M J C L W peuvent aller ensemble : ils ont en effet plusieurs omissions communes, dont celle du nom de Chrysostome, à part J. Le ms. V, au contraire, n'a pas ces omissions. Le ms. D, de son côté, fait bande à part pour avoir supprimé la moitié de la notice. Rappelons aussi que P est acéphale,

que A est illisible hormis la mention τοῦ αὐτοῦ, et que nous écartons les mss I et B comme descendants de V et J.

La notice de la *seconde Catéchèse* (cinq mss, A H V L K (+ I) permet de mettre ensemble A H V, tandis que L s'en écarte pour avoir ajouté à la notice des thèmes différents. Quant à K, ms. partiel et tardif, on ne s'étonnera pas de sa rédaction spéciale. Voir l'apparat.

La *Catéchèse III* ne se trouve que dans V, et dans I qui en dérive. Elle ne prête pas à observation, si ce n'est que sa rédaction : « pour ceux qui vont être baptisés », πρὸς τοὺς μέλλοντας φωτίζεσθαι, se rapproche de celle de la *Cat. IV* dont nous allons parler.

Quant à cette *Catéchèse IV*, sur les trois mss considérés, V, P et S (S = *Slavonikila 6*), on remarque que V et P ont une appellation commune pour les baptisés, φωτισθέντας, tandis que S, le manuscrit de Wenger, les nomme νεοφωτιστους. D'autre part, quand on compare la notice liminaire de S aux autres de la série Wenger, celle de S paraît étrangement courte, une ligne contre cinq/six ou plus dans les autres catéchèses voisines. C'est un motif de plus à nos yeux pour considérer la *Cat. III* de Wenger comme une pièce rapportée au milieu de sa série, alors qu'elle se trouve mieux en situation dans la série de Papadopoulos.

Les doxologies.

L'étude des doxologies devrait apporter quelques renseignements supplémentaires pour former les groupements attendus. Mais le texte des doxologies n'est pas uniforme dans les quatre catéchèses.

Sa forme la plus achevée, à nos yeux, est celle de la *I^e Catéchèse* (A H V I L) : le « Christ, par qui et avec qui (δι' οὗ καὶ μεθ' οὗ) au Père soit la gloire ensemble avec le (ἅμα τῷ) Saint Esprit maintenant et toujours et pour les siècles des siècles ». Les variantes de cette *II^e Cat.* offrent une seule indication qui permette un groupement : A et H

ont omis « maintenant et toujours » ; ce qui nous donne une raison de plus de les mettre ensemble.

Les autres Catéchèses fournissent, par rapport au texte de la *II^e*, les variantes suivantes :

— La *Cat. I* omet dans tous ses mss δι' οὗ καὶ, « par qui et », ce qui ne mène à aucun classement. Mais le groupe P V D L I ajoute au mot « gloire » (δόξα), ceux de « honneur » et « puissance » (τιμὴ, κράτος : κράτος, τιμὴ ~ P), ce qui rejette dans un autre groupe M J C A B W. Cela ne correspond pas bien à ce que les notices nous ont fait apparaître. L'étude des variantes mettra ordre à cette confusion.

— La *III^e Cat.* n'est représentée que par V I. Elle simplifie au maximum la doxologie : le « Christ à qui soit la gloire pour les siècles ». Aucune indication à en tirer pour le classement.

— La *IV^e Cat.* (V P S ; S = *Slavonikila 6*, ms. de Wenger) développe largement la doxologie : le « Christ par qui et avec qui au Père et à l'Esprit vivifiant soit gloire, honneur, puissance, maintenant et toujours pour les siècles des siècles ». A vrai dire, c'est le ms. de Wenger qui est prolix, car V et P ne portent ni « honneur », ni « puissance », ni une autre addition malheureuse de S que Wenger a reléguée dans la note de sa p. 167.

De tout cela, nous ne tirons pas grand chose pour notre classement, sauf ceci : une constante dans les notices et les doxologies, M J C ; les autres mss apparaissent en ordre dispersé. Cela ne nous satisfait pas et demande à être révisé : l'étude des variantes y pourvoira dans un instant.

Cependant, nous voudrions faire encore ressortir ceci dans la ligne de notre revendication au sujet de la *Cat. III* de Wenger. On remarquera à la lumière des doxologies, si on en lit le texte dans le ms. de Papadopoulos (V = M chez Wenger) et dans le *Parisinus 700* (P), qui sont les seuls à nous la transmettre en dehors de S, que la *Cat. III* de Wenger, en V et P, ne comporte pas les mots « honneur » et

«puissance»; par contre, ces mots ne manquent dans aucune des sept autres catéchèses de S. En considérant aussi que la doxologie de S paraît interpolée à cause de l'addition imprévue de «*σὺν τῷ ἀναρχῷ Πατρὶ*», on n'aura pas de peine à penser à nouveau que la III^e Cat. de Wenger est une pièce rapportée dans sa série et qu'elle convient beaucoup mieux à la série de Papadopoulos.

Autre particularité remarquable, qui va dans le même sens que la précédente : «*δι' οὗ*» qui est dans la doxologie de la *Cat.* III de Wenger ne se trouve dans aucune autre de la même série, tandis que l'expression est commune aux *Cat.* II et IV de Papadopoulos.

Les variantes.

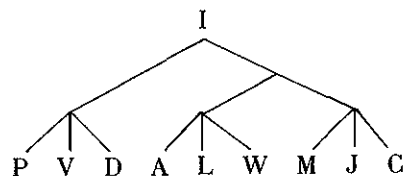
Tournons-nous donc maintenant vers les variantes.

Ici, nous sommes obligé de procéder aussi catéchèse par catéchèse, car les manuscrits de la *Cat.* I ne se retrouvent pas tous au rendez-vous de la *Cat.* II. Celle-ci, qui en garde trois (V A L), en présente aussi d'autres (H K). Quant à la *Cat.* III, elle ne s'appuie pratiquement que sur un seul manuscrit, V, puisqu'il est inutile de faire appel à sa copie tardive, I.

Pour la *Cat.* I, un coup d'œil rapide sur l'apparat critique fait apparaître deux constellations évidentes et constantes, formées, l'une de P V D, l'autre de M J C. L'évidence nous dispense d'apporter des exemples. Mais il faut situer trois autres mss, A L W, qui se rangent, ensemble ou séparément, à travers toute la catéchèse, tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre de ces deux constellations. A L W marchent ensemble avec M J C une cinquantaine de fois et la moitié moins avec P V D (ou V D, car P est mutilé de 120 lignes au début). L'homogénéité du groupe A L W est bien moins grande que celle des deux autres : L se dissocie fréquemment de A W par des omissions (une douzaine de longues omissions ; une vingtaine d'omissions d'un ou deux mots) ; W aussi apparaît

quelquefois seul, opposé à A L, mais avec un texte meilleur et, dans ce cas, rattaché à M J C plutôt qu'à P V D.

Bref, l'étude des variantes de la *Cat.* I fournit trois groupes de mss, P V D + M J C + entre les deux A L W, ce dernier se rattachant de plus près à M J C. Le stemma suivant concrétise leur place respective vis-à-vis les uns des autres, sans faire état d'autres affinités particulières entre eux.



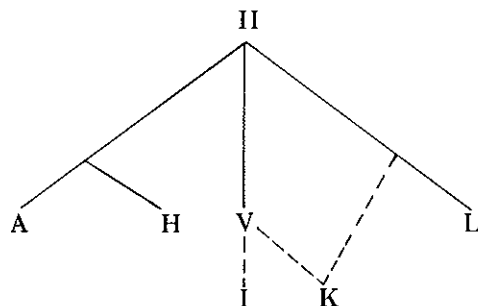
Nous avons laissé de côté les mss. B et I, non pas parce qu'ils sont tardifs, mais parce que B, du xv^e siècle, relève, dans la plupart de ses leçons, du groupe M J C et que I, du xiv^e siècle, laisse entendre, comme nous l'avons dit au chapitre de la description des mss, qu'il est probablement la copie — ajoutons ici : très corrompue — de V¹.

Pour la *Cat.* II, nous retrouvons les mss A L V ; s'y ajoute le ms. H, alors que nous laissons de côté le ms. I pour la même raison que tout à l'heure, ainsi que le ms. K, du xv^e siècle (qui ne fournit que trois folios de texte discontinu s'apparentant aux mss L V), et le ms. R (*Palmas*, xv^e s.) qui n'est qu'un extrait de 19 lignes.

Il n'est pas dit que la source du texte de A pour la *Cat.* II soit la même que pour la *Cat.* I. Les deux catéchèses, en effet, ne se suivent pas, la seconde étant à 214 folios de la première. Mais nous avons noté que la *Cat.* II est suivie de la pièce CPG 4393, comme dans le ms. H dont nous allons parler, ce qui, évidemment, les rapproche l'un de l'autre. Or le jeu des variantes dans les

1. Voir en fin de section, p. 95, la Note sur les mss I et B.

quatre mss que nous considérons, A L V H, fait apparaître le retour fréquent du binôme A H, l'affinité de V avec A H, et l'éloignement relatif de L par rapport à A H V. C'est conforme aux observations déjà faites plus haut à propos de la notice et de la doxologie et cela permet de construire le stemma suivant :



Un seul exemple de variante suffit à illustrer ces rapports et à montrer qu'il ne peut y en avoir d'autres. Prenons le texte de II, 8, 29-31 : c'est un nid à homoiotéleutes.

ἀνάγκη γὰρ λοιπὸν ἢ φυλάξαντα τὸν ὅρκον παρανομεῖν ἢ μὴ φυλάξαντα τὸν ὅρκον ἐγκλήματι ἐπιποικίας ἀλῶναι
 «car il arrivera inévitablement ou bien qu'on respecte le serment, alors on va contre la loi; ou bien qu'on ne respecte pas le serment, alors on tombe sous le grief de parjure.»

λοιπὸν — ἢ 2° om. L

παρανομεῖν — ὅρκον 2° H Vmg : om. A om. Vtx

La répétition de ἢ φυλάξαντα... ἢ μὴ φυλάξαντα et de ὅρκον est le piège dans lequel les copistes n'ont pas manqué de tomber. Le copiste de L, après avoir omis λοιπὸν, a sauté du premier ἢ au second, tandis que le copiste de A a sauté du premier ὅρκον au second. Entre les deux, il n'y a donc pas entente. Mais le copiste de V a également sauté

d'un ὅρκον à l'autre; s'en étant aperçu, il a mis en marge le texte sauté; il avait donc un modèle correct. Cet exemplaire correct ne peut être H, bien que celui-ci n'atteste pas l'omission, car le relevé des variantes oppose assez souvent V et H. Peut-être pourrait-on, à l'inverse, dire que H a servi de modèle à A et que ce dernier est le responsable de l'omission dans son texte. Les dates ne s'y opposeraient pas absolument, mais il paraît préférable, étant donné le jeu des autres omissions entre les deux mss, de penser qu'ils ont pu avoir le même modèle, dans lequel, on se le rappelle, la pièce CPG 4393 qu'ils ont tous deux recopiée, faisait suite à la *Cal.* II. C'est donc le copiste de A qui a commis l'étourderie. Notre représentation schématique ci-dessus rend compte de cette longue explication.

Note sur les codd. I et B.

Le cod. I se rattache étroitement à V. Tous deux, en effet, sont seuls à avoir dix-huit leçons identiques; ainsi :

<i>Cal.</i> I	V et I	Ceteri (PD ALW MJC)
1, 1	ἀδελφῶν ἡμῖν	ἡμῖν ἀδελφῶν
2, 16	τὴν πατρίδα τὴν ἄνω	τὴν ἄνω πατρίδα
4, 11	ἦς	καὶ
11, 13	τικτομένην ἰδης	lectiones uariae
15, 13	ὑποφαίνειν	lectiones uariae
17, 9	ἔφη	εἶπεν et lect. uar.
18, 19	ἐκφύη	ἐκφέρη (et l. uar.)
19, 23	γέλως εὐθέως	εὐθέως γέλως
20, 1	φησὶν ὀμνυσι	φησὶν (+ ὀμνύειν P)
20, 16	ἦ	καὶ
23, 8	ὁμᾶς	ὁμᾶς αὐτοῦς

On ferait un relevé semblable pour la *Cal.* II.

D'autre part le texte de I dénote par rapport à V plusieurs omissions et interversions qui témoignent de la

négligence du copiste et qui ne serviraient qu'à encombrer l'apparat critique. Nous remettons à plus bas les observations de même type à faire sur la *Cat.* III (cf. p. 101).

Quant au cod. B, c'est de J qu'il est tributaire. On relève en B quatorze leçons qui lui sont communes avec le seul groupe MJC; une faute, I, 10, 7 *καὶ ὅτι ἐν* lui est commune avec M (mais pas avec C); une autre, I, 12, 11, *ποιότητος*, avec C (mais pas avec M), ce qui indique que ce n'est ni M ni C qui lui servent de modèle, mais bien J.

A la suite de ces observations, nous pouvons maintenant déterminer les principes qui vont nous diriger pour l'établissement du texte.

II. — PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Règle générale.

Comme à l'accoutumée, l'unanimité des manuscrits l'emporte sur toute leçon de la, ou des éditions précédentes, sauf à adopter cette leçon pour de justes raisons, dont il sera rendu compte.

Observations.

. Pour la *Caléchèse* I.

Selon le classement des mss tel qu'il a été établi plus haut — trois groupes de trois mss —, la règle de préférence : « deux contre un », devrait normalement s'appliquer. Mais les exceptions, on le verra, ne sont pas rares; la règle ne s'applique donc qu'avec souplesse.

A. Ainsi la convergence du groupe A L W avec le groupe P V D offre-t-elle ordinairement une meilleure leçon que le groupe M J C. Voici quelques exemples sur la vingtaine de cas qu'on peut relever; qu'on se rappelle ici que P est mutilé des 120 premières lignes.

<i>Cat.</i> I	PVD + ALW	MJC
3, 1-2	τῆς εὐγνωμοσύνης	τὴν εὐγνωμοσύνην
6, 4	πάντα τῶν	πάντα τὸν
11, 20	μικρὸς	μέσος
16, 16	ἰσχυρὸς	πονηρὸς
18, 22	κελεύσας	ποιήσας

B. Plus nombreux, et de beaucoup, sont les cas où le groupe ALW converge avec MJC, offrant une meilleure leçon que celle de PVD.

Quelques exemples sur la cinquantaine de cas où il est aisé de s'en rendre compte :

<i>Cat.</i> I	MJC + ALW	PVD
1, 6	τιμᾶν ἅπαντες	ἅπαντες θεραπεύειν
2, 4	ἄρτι	νῦν
3, 4	πολλῆς	πάσης
8, 10	ἡμέρας	+ φησίν
9, 21	εἶναι	om. PD
14, 13	ἀπλῶς	ἀπλῶς ὡς
16, 12	μάθωμεν	+ οὖν
20, 15	τοῦ ναὶ καὶ τοῦ οὐ	om. PV
20, 24	χρῆ	δεῖ
21, 10	σεαυτὸν	ἑαυτὸν PV
23, 4	δεηθήσεσθαι	δεήσεσθαι
	etc.	

C. Mais, comme nous avons dit, les exceptions ne sont pas rares, et il arrive que le groupe PVD (éventuellement appuyé par un ms. d'un autre groupe), fournisse ce qui paraît la meilleure leçon. Par exemple :

I, 4, 17	ζωὴν (P)V D : φωνὴν ALW MJC
I, 6, 12	τοὺς συνδούλους PVD A : τοῖς συνδούλοις LW MJC (mais le cas est un peu plus complexe; il apparaîtra mieux à l'apparat critique).

- I, 8, 9 καὶ τοῦτο αὐτὸς ὁ Παῦλος αὐτὸ πάλιν d'après les indications de PVD. Ici aussi, texte embrouillé. L'apparat critique précisera les confusions que les mss ont faites entre τοῦτο, αὐτὸ, αὐτός, accrues par les graphies τούτω et αὐτῶ.
- I, 11, 7 πονηρίας PVD : πορνείας ALW MJC
- I, 13, 10 καὶ αὐταῖς δυναμένους PVD A : omission des trois mots par LW MJC (voir la note ad loc.)
- I, 22, 12 πῶς ἂν PVD : πόθεν ALW MJC
- I, 23, 9 ἂν οὕτω PVD L : οὕτω AW MJC
- I, 23, 11-12 καὶ καταδικάζοντες PVD : om. ALW MJC etc.

Ces cas, et bien d'autres que nous ne reportons pas ici, nous mènent à dire que le texte critique de la *Cal.* I ne peut prendre pour base aucun des deux groupes PVD et MJC. Il doit donc se construire en s'appuyant sur l'un ou sur l'autre selon les cas et en faisant appel, au besoin, au troisième groupe ALW. Chaque cas est donc à examiner séparément. Une note, quand c'est nécessaire, explicitera les raisons de notre choix.

• Pour la *Catéchèse* II.

Les remarques concernant l'établissement du texte sont semblables. Nous avons, ici aussi, un trio constitué de : 1° AH ; 2° V ; 3° L, entre les éléments duquel il faut opérer le choix. La règle ordinaire que nous avons utilisée, avec la souplesse qui convient pour les exceptions, est celle de la prévalence de deux groupes sur un seul.

La logique de ce système de choix nous conduirait aux solutions suivantes :

- V + L contre (AH) : avantage à V + L
 (AH) + V contre L : avantage à (AH) + V
 (AH) + L contre V : avantage à (AH) + L

Il nous sera aisé d'en fournir des exemples ; mais ce sont les exceptions qui, dans ce chapitre de l'établissement du texte, doivent retenir notre attention. Celles-ci seront donc rapportées ici de manière qu'apparaissent mieux les raisons particulières, tirées du sens ou de la grammaire, qui se sont imposées et qui ont justifié nos choix.

La conjonction V + L joue, contre (AH), une quarantaine de fois ; presque toujours, c'est V L qui l'emportent. Nous indiquerons les trois exceptions. — La conjonction (AH) + V, contre L, est encore plus fréquente : près de 130 fois. Là aussi les exceptions sont peu nombreuses. Nous les indiquerons. — Quant à la conjonction (AH) + L, contre V, elle est beaucoup moins fréquente et elle a ceci de particulier — et de remarquable — qu'elle impose le plus souvent de donner l'avantage à V. Nous en citerons tous les cas et nous en tirerons les conséquences.

Voici maintenant des exemples et les exceptions :

1° Conjonction V + L l'emportant sur (AH).

- 1, 16 λοιπόν νῦν
 — 3, 28 δεσπότου δεσποτικοῦ
 — 6, 9 δὲ τῶν λέγω A λέγων H
 — 8, 3 πιστοὶ — καὶ omission (six mots)
 — 8, 22 κέκτηται κέχρηται
 — 9, 4 ἐγὼ διήγημα τοιοῦτον ὑμῖν ἐρῶ. διηγῆσομαι ὑμῖν τοιοῦτων ἐρῶν
 — 10, 5-6 ἀπὸ τῶν ἄκοτον
 etc.

Les exceptions — c'est-à-dire «(AH) l'emportant sur VL» — sont au nombre de trois : 2, 11 ; 3, 33 ; 4, 23. Dans les deux premières, il nous a paru nécessaire d'adopter l'article défini de (AH) que VL (et Papadopoulos avec eux) ne portaient pas ; dans la troisième, (AH) permet de remplacer le verbe ἔστι dans la citation de *Matth.* 26, 39, où il est attesté par tous les mss du Nouveau Testament.

2° Conjonction (AH) + V l'emportant sur L.

— 1, 31	ἄμωμον	ἄλογον
— 1, 44	αἷματι	ὄνόματι
— 6, 8	πάλιν	πᾶσιν
— 7, 1	ἐξορκιστῶν	ἐξορκόντων
— 9, 50	προφήτου	προδρόμου

etc.

Pour les *exceptions* qui vont suivre, où L seul l'emporte sur la conjonction (AH) + V, nous présenterons brièvement le motif de notre choix :

— 1, 14 : ἀπολαῦσαι L (et Pap.) dépendant de μέλλετε s'impose à l'infinitif contre ἀπηλάσκατε (-πελ- A) de (AH)V.

— 4, 2 : ὅτι θάνατός ἐστιν ἁμαρτίας καὶ σταυρός L doit être préféré à ὅτι θάνατός ἐστιν ἁμαρτίας ὁ σταυρός (AH)V (καὶ ὁ Pap.), car L répond exactement aux deux citations scripturaires qui suivront.

— 5, 4-5 : κοινωνοῦντά σε L mieux que κοινωνοῦντας (AH)V qui est une faute de copiste évidente.

— Quant à certaines omissions que présentent (AH)V en 1, 18-19; 4, 24-25, il semble bien qu'elles mutilent un texte dont L au contraire donne les éléments sains.

3° Conjonction (AH) + L l'emportant sur V

— 2, 12	δηλητήριον	τὸ δ.
— 3, 20	οὕτως	οὕτως
— 4, 10	τὰ ὀνόματα	τὸ ὄνομα τοῦ βαπτίσματος
— 4, 10	τὸ βάπτισμα τὸ σὸν	ὄν
— 4, 28	τῷ αἵματι τῷ ρεῦσαντι	τὸ αἷμα τὸ ρεῦσαν
— 5, 15	βραδυτέρα	+ καὶ συμφερόν- τως
— 9, 16	ἄνδρες	καὶ ἄ.

Dans cette III^e catégorie, les *exceptions* sont nombreuses. Les leçons de V plutôt que celles de (AH)L s'imposent

dans la plupart des cas, en vertu du sens et quelquefois en vertu de la grammaire :

Exceptions : V l'emporte sur la conjonction (AH) + L.

— 2, 12	μίγνυς	om.
— 2, 13	μηχανᾶται ἐγκατακρύψαι	ἐγκατέκρυψεν
— 2, 21-22	τὸν δυνάμενον	om.
— 5, 27	οἰκουμένης	οἰκουμένως
— 5, 44	αὐτοῦς	αὐτοῦ
— 9, 3	κολάσει	κολάσεως
— 9, 23	εἰσάγειν	εἰσαγαγεῖν
— 9, 38	ὄρᾳς	om.
— 9, 44	λαβή	βλαβή
— 10, 6	τραυμάτων	om.

Bref, si l'on réunit toutes ces observations, il en ressort que le plus souvent c'est le cod. V qui a fourni la leçon la plus sûre. Ainsi, la règle des « deux contre un », utile certes en bien des circonstances, n'a pas joué automatiquement. L'opinion a été faite par discernement ; la « règle » énoncée plus haut ne nous a pas dispensés d'appliquer les critères habituels de la philologie, nourrie, pour un texte comme le nôtre, de la connaissance des habitudes chrysostomiennes.

. Pour la Catéchèse III.

Nous n'avons pour établir le texte de cette catéchèse que le ms. V et cet autre, I, dont nous avons dit plus haut qu'il ne nous paraissait être qu'une copie assez corrompue (directe ou indirecte) de V, en remettant à maintenant le soin d'en reparler.

Par suite de circonstances malheureuses, nous n'avons pu lire les fol. 378v-379 du manuscrit V. La photographie de ces ff. du ms. de Moscou nous a manqué et nous avons dû nous contenter de l'édition de Papadopoulos depuis 8, 1 à 9, 23 τοῖνον — κατορθώματα. Le cod. I de son côté a deux grandes lacunes : 6, 21 à 10, 10 καθάπερ — ἀλλήλοισ; 10, 22

à la fin πο[νηροῦ — ἀμήν. C'est dire en somme que le dernier tiers de la catéchèse nous échappe en I.

Mais I n'offre pas un texte nouveau. Il diffère de V par ce qui semble n'être que des étourderies de copiste : omissions de mots nécessaires, inversions machinales, substitutions synonymes ; on en compte un grand nombre. Voici quelques exemples à comparer avec le texte de la catéchèse établi plus loin :

omissions :

1, 29 om. αὐτοῦ ; — 2, 15 om. ἀλλήλους ἐμισοῦμεν ; — 3, 3 om. λεγόμεθα ; — 3, 7-8 om. οὔτε λόγος ; — 4, 15 om. πάτερ ; — 4, 19 om. καὶ σὺ ; etc.

inversions :

2, 16-17 τοὺς μισοῦντας ἀλλήλους ; — 2, 44-45 πρὸς αὐτὴν ἡμᾶς ; — 3, 10 ὀφθαλμοὺς ἐποίησεν ; — 3, 12 τῆς σαρκὸς ὀφθαλμοί ; — 3, 52 γενομένην κάτω ; — 4, 11-12 εἰσῆλθεν εἰς τὸν παράδεισον ; — 5, 3 ἐκείνης ἐσπέρας ; etc.

substitutions :

ici, le copiste fait preuve d'intervention raisonnée, mais il est difficile de dire s'il se conforme ou non à un modèle. Il est possible qu'entre V et lui il y ait eu un manuscrit intermédiaire, mais il n'y en a aucune preuve.

2, 24 ἐβαπτίσθητε ... ἐνεδύσασθε V : ἐβαπτίσθημεν ...
ἐνεδυσάμεθα I

2, 50 ἀστράπτουσαν ἀκτῖνας V : ἀστραπάς I

3, 6 φρικώδη V : φρικτὰ I

3, 56 ἦλθε V : ἐχωρήθη I, influencé par ἀχώρητος li. 55

4, 13 φῶς τότε V : ἀνέτειλε φῶς ἢ τε I

4, 18 ἀπέστρεψεν V : ἀπέκρυψεν I

additions :

2, 26 σου V : + ἐν ἱματισμῷ διαχρῶσω I (*iuxta* LXX)

2, 44 πλήθος V : + οὔτος I

4, 19 ὥραν V : + προσελθεῖν I

Cela étant, quand il s'est agi d'établir le texte, notre rôle a consisté à contrôler la fidélité de Papadopoulos par rapport à son manuscrit V. D'autre part, il ne nous a pas paru inintéressant de signaler dans l'apparat critique toutes les différences entre I et V. On jugera mieux ainsi quel crédit donner à l'édition de Papadopoulos et quelle méfiance au contraire manifester à I.

En fait, on verra que Papadopoulos a d'abord corrigé l'orthographe une dizaine de fois ; c'était légitime et nous l'avons suivi sur ce point : v.g. 1, 16 ἀπεριμμένη V est devenu ἀπερριμμένη chez Pap. ; 3, 31 ἐπιφωτισέως V est devenu ἐπιφωτισέως chez Pap. (pour ces deux cas le cod. I avait l'orthographe correcte) ; 3, 39 ὁ δεῖνα a été redoublé par V, mais l'un des deux termes a été supprimé par Pap. ; etc.

Papadopoulos a fait plus : il est intervenu sur le texte : nous ne l'avons pas suivi en 2, 9 ὑπέμενεν où il a passé à l'aoriste ὑπέμεινεν contre V (et I) ; en 2, 44 où καὶ V (et I) est devenu chez lui δς ; en 4, 7 où il a passé au datif ὥρα ἐνάτη contre l'accusatif ὥραν ἐνάτην de V (et I). Mais nous l'avons suivi en 3, 55 où il a écrit ἀχώρητος (comme I) au lieu de ἀφόρητος ; en 4, 36 où il a ajouté utilement l'article τῶν (avec des parenthèses) alors que V (et I) ne le portait pas ; en 10, 23 où il a remis à l'impératif le texte de I Cor. 16, 20 alors que le ms. V contenait inopportunément le futur ἀσπάσασθε.

Pour notre part, nous avons échangé en 9, 5 ἡμῶν de Papadopoulos en ὑμῶν, ayant estimé que ce devait être une faute d'impression de l'éditeur, en un endroit où, comme nous l'avons dit, la photographie du manuscrit V nous a manqué (et où I fait défaut).

Au total, on peut dire que Papadopoulos, mises à part de rares et très légères interventions, a été un éditeur fidèle et que la partie chrysostomienne de son livre, qui a maintenant traversé le siècle, garde encore une grande valeur.

Encore un mot sur notre édition :

Notre apparat est négatif, c'est-à-dire qu'il se donne pour but de relever les leçons refusées des manuscrits. Nous n'avons donc pas ordinairement répété le lemme. Pourtant celui-ci, lorsque c'est nécessaire pour déterminer le lieu variant ou éviter les ambiguïtés, apparaît, comme de coutume, avant les deux-points (:), accompagné ou non des mss en faveur desquels il témoigne.

Note sur une version arménienne de la Cat. II.

Nous avons fait allusion plus haut, à la fin du chapitre II, à une traduction arménienne de la *Cat. II* qui parut en 1861 dans une édition de Venise. Le Père Ch. Renoux², qui a retrouvé l'édition, pense que la traduction a très probablement été faite d'après un manuscrit grec, en onciale, du v^e siècle. Nous avons donc soumis au P. Renoux plusieurs des passages grecs les plus significatifs de l'édition présente. Cet examen nous a permis de faire les constatations suivantes en ce qui concerne l'aspect textuel du texte grec :

(On se reportera à la liste que nous donnons ci-après pour juger des cas que nous mentionnons.)

Le texte arménien ne coïncide jamais avec les 40 leçons propres et communes aux mss AH. Le type de texte de ces deux manuscrits paraît donc assez indépendant de celui qui a servi à l'arménien. En revanche, celui-ci coïncide assez souvent avec celui du manuscrit V.

Si l'on conjoint AHV dans les cas où ils se séparent de L, on constate qu'un bon nombre des leçons du groupe AHV sont appuyées par le texte arménien. Voir ci-dessous :

2. Cité : « A[thanase] RENOUX », dans la bibliographie, selon le titre de la *PO*.

1, 18-19; 1, 30; 2, 15-16; 4, 24-25; 5, 4-5; 7, 23-24; nous n'avons pas cru devoir les suivre toutes, cf. 1, 18-19; 4, 24-25.

Quand il s'agit des cas où V tout seul est en cause (et fautif), on constate que l'arménien, comme AHL, a évité la faute : 3, 5; 4, 10; 4, 27-28; 5, 15; 5, 19. La corruption de V, dans ces cas, pourrait être tardive. Mais quand V a raison tout seul contre AHL, l'arménien a le même texte que V. Ainsi : 5, 27; 9, 44.

En somme, il semble bien que l'auteur antique de la version arménienne avait sous les yeux un type de texte grec très semblable à celui qui a produit notre cod. V. L'excellence de la plupart des leçons arméniennes tend à prouver, dans ce cas, que les altérations de V, décelables et postérieures, ne nous empêchent pas de reconnaître la valeur de son texte et d'accorder à ce manuscrit la faveur que nos pages précédentes — on l'a vu — ont cru devoir lui donner.

Dans la liste suivante, nous avons toujours rangé le texte de notre édition en premier avant les deux-points (:) ou le crochet (]).

- | | |
|----------|--------------------------------------------------------------------------|
| 1, 14 | ἀπολαῦσαι L arm. Pap. : ἀπη(ἀπε Α)λαύσατε AHV |
| 1, 18-19 | λέγει ὁ ἀπόστολος καὶ ἐν πάντι ὑπακούετε αὐτοῖς
L Pap. : om. AHV arm. |
| 1, 30 | νομοθέτην AHV arm. Pap.] + καὶ θυσίαν L |
| 2, 15-16 | διδασκαλίαν AHV arm.] + καὶ τὸν χρόνον L Pap. |
| 3, 5 | ὑμᾶς AHL arm.] + εἰπεῖν V Pap. |
| 4, 10 | τὰ ὀνόματα AHL arm. : τὸ ὄνομα τοῦ βαπτίσματος
V Pap. |
| 4, 22 | ποτήριον τὸ L arm. Pap. : τὸ ποτήριον τὸ AHV |
| 4, 24-25 | καὶ τὸ πάθος ποτήριον L Pap. : om. AHV arm. |
| 4, 27 | αὐτὸς L arm. Pap. : om. AHV |
| 4, 27-28 | τῷ αἵματι τῷ ῥέυσαντι AHL arm. : τὸ αἷμα τὸ
ῥεῦσαν V Pap. |
| 5, 4-5 | κοινωνοῦντά σε L Pap. : κοινωνοῦντας AHV arm. |
| 5, 15 | βραδυτέρα AHL arm.] + καὶ συμπερόντως V Pap. |

- 5, 19 τριήμερος AHL arm.] + ταφή V Pap.
 5, 27 οίκουμένης V arm. : οίκουμένως AHL Pap.
 7, 23 μώλωπές μου AHV arm.] + από προσώπου τῆς
 ἀφροσύνης μου L Pap.
 9, 44 λαβή V arm. Pap. : βλαβή AHL

On pourra peut-être s'étonner de voir que nous n'avons pas suivi l'indication de l'arménien pour 1, 18-19. Il ne nous a pas semblé en effet que le texte que nous avons conservé soit une addition. Chrysostome a l'habitude d'indiquer l'origine de ses citations et de les commenter toujours un peu, c'est ce qui se produit ici ; il fallait que ses auditeurs apprennent à connaître l'Écriture. Au reste, il était bien plus facile de la part d'un scribe d'omettre un élément de phrase que d'en ajouter un. De plus, ici même, la ressemblance entre *ὑπέκτετε* et *ὑπακούετε* constituait d'une ligne à l'autre une sorte d'homoiotéleute, piège constant pour les copistes. L'omission remonte évidemment au texte grec, source de AHV et de l'arménien. Ce ne serait pas la seule fois où l'arménien serait pris en défaut. Voyez encore 5, 4-5, où il est certainement fautif avec les mêmes manuscrits AHV.

TEXTE ET TRADUCTION

SIGLES ET CONVENTIONS

Manuscrits et éditeurs.

Pour la *Cat.* I :

A	<i>Atheniensis 210</i>	s. IX-X
C	<i>Coislinianus 245</i>	s. XI-XII
D	<i>Eblanensis W 131</i>	s. X
J	<i>Hierosolym. S. Sabae 249</i>	s. XI
L	<i>Leningrad. Bibl. Publ. 76</i>	s. XI
M	<i>Monacensis gr. 190</i>	s. X
P	<i>Parisinus gr. 700</i>	s. IX-X
V	<i>Mosquensis gr. Vlad. 216</i>	s. X
W	<i>Mosquensis gr. Vlad. 159</i>	s. X

Éditeurs (edd.) : Duc., Fronton du Duc, 1609.

Sav., Savile, 1612.

Mf., Montfaucon, 1718.

La numérotation de la *Cat.* I vient de nous.

Pour la *Cat.* II :

A	<i>Atheniensis 210</i>	s. IX-X
H	<i>Atheniensis 211</i>	s. IX-X
L	<i>Mosquensis gr. Vlad. 216</i>	s. X
V	<i>Leningrad. Bibl. Publ. 76</i>	s. XI

Éditeur : Pap., Papadopoulos, 1909.

La numérotation de la *Cat.* II vient de Papadopoulos.

Pour la *Cat.* III :

V	<i>Mosquensis gr. Vlad. 216</i>	s. X
I	<i>Athous Iviron 255</i>	s. XIV

Éditeur : Papadopoulos 1909.

La numérotation de la *Cat.* III vient de Papadopoulos.

Signes critiques.

<...>	Mot ajouté par l'éditeur.
~	Interversion de mots (<i>ordinem mutando sic scripsit</i>).
—	Tenir compte des mots intermédiaires.
...	Ne pas tenir compte des mots intermédiaires.
] +	Situe une addition des mss.
καλ ¹ , καλ ²	: le premier, le second dans la ligne.
V ^{ac}	: V ante correctionem.
V ^{pc}	: V post correctionem.
V ^{mg}	: V in margine.
V ^{tx}	: V in textu.

Note. Les copistes de nos mss ayant très souvent confondu ο et ω, ε et αι, υ et οι, η et ι, nous n'avons ordinairement pas relevé ces différences de graphie dans l'apparat critique.

CATÉCHÈSE I

NOTICE LIMINAIRE

Voici le texte de la notice que nous lisons dans le cod. V :

Τοῦ αὐτοῦ ἁγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου ὁμιλία πρὸς τοὺς μέλλοντας φωτίζεσθαι¹. Καὶ διὰ τί λουτρὸν παλιγγενεσίας καὶ οὐκ ἀφέσεως λέγεται. Καὶ ὅτι ἐπικίνδυνον οὐ τὸ ἐπιορκεῖν μόνον, ἀλλὰ καὶ τὸ ὁμνύειν κἄν εὐορκῶμεν. Λόγος α΄.

« Du même saint Jean Chrysostome, homélie pour ceux qui vont recevoir le baptême. Pourquoi est-il appelé bain de régénération et non de rémission. Pourquoi est-il dangereux non seulement de faire un faux serment, mais même de prononcer un serment loyal. Premier discours. »

Voici le libellé des autres codd., D LW MJC, avec les variantes qu'ils présentent : (P manque ; A ne laisse lire que λόγος κα'... τοῦ αὐτοῦ).

D : Τοῦ ἐν ἁγίοις Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως.

J : Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου
LW MC : Τοῦ αὐτοῦ ἁγίου

κατήχησις πρώτη πρὸς τοὺς μέλλοντας φωτίζεσθαι. Καὶ διὰ τί λουτρὸν παλιγγενεσίας καὶ ἀφέσεως λέγεται. Καὶ ὅτι ἐπικίνδυνον οὐ τὸ ἐπιορκεῖν, ἀλλὰ καὶ τὸ ὁμνύειν κἄν εὐορκῶμεν.

D : « De Jean parmi les saints, archevêque de Constantinople.

J : « De notre Père parmi les saints Jean Chrysostome
LW MC : « Du même saint

première catéchèse à ceux qui vont recevoir le baptême. Pourquoi est-il appelé bain de régénération et de rémission. Pourquoi est-il dangereux non seulement de faire un faux serment, mais même de prononcer un serment loyal. »

Apparat (à partir de κατήχησις). Témoins : D LW MJC.

κατήχησις πρώτη om. D || φωτίζεσθαι] + κύριε εὐλόγησον reliqua omittens D || ἀφέσεως] + ἀμαρτημάτων M || ἐπιορκεῖν : ἐφορκεῖν W || [in fine λόγος α' non habent codd.].

1. Nous avons traduit le verbe φωτίζεσθαι ici ainsi que dans la notice liminaire très brève de la *Cat.* III comme l'équivalent de βαπτίζεσθαι. Ce sens est courant chez les Pères de l'Église, cf. LAMPE, s.v.

<ΚΑΤΗΧΗΣΙΣ ΠΡΩΤΗ.>

1. Ὡς ποθεινός και ἐπέραστος τῶν νέων ἡμῶν ἀδελφῶν ὁ
 χορός· ἀδελφοὺς γὰρ ὑμᾶς ἐγὼ και πρὸ τῶν ὠδίνων ἤδη
 καλῶ, και πρὸ τοῦ τόκου τὴν συγγένειαν τὴν πρὸς ὑμᾶς
 ἀσπάζομαι. Οἶδα γάρ, οἶδα σαφῶς εἰς ὅσῃ μὲν ἄγεσθαι
 5 μέλλετε τιμῆν, εἰς ὅσῃ δὲ ἀρχὴν· τοὺς δὲ ἀρχὴν μέλλοντας
 λαμβάνειν, και πρὸ τῆς ἀρχῆς εἰώθασι τιμᾶν ἅπαντες, διὰ
 τῆς θεραπείας εὐνοίαν ἑαυτοῖς προαποτιθέμενοι πρὸς τὸ
 μέλλον. Τοῦτο δὲ και αὐτὸς ποιῶ νῦν· οὐ γὰρ εἰς ἀρχὴν
 ἄγεσθαι μέλλετε ψιλῆν, ἀλλ' εἰς βασιλείαν αὐτὴν· μᾶλλον
 10 δὲ οὐκ εἰς βασιλείαν ἀπλῶς, ἀλλ' εἰς αὐτὴν τῶν οὐρανῶν
 τὴν βασιλείαν.

(P)VD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.)

1. 1 ἡμῶν A || ἀδελφῶν ἡμῶν ~ V || 3 τοῦ τόκου : τούτου D || 4 μὲν : δὲ
 L || 6 τιμᾶν ἅπαντες : ἅπαντες θεραπεύειν VD || 6-7 διὰ τῆς θεραπείας
 post ἑαυτοῖς D || 7 προαποτιθέμενοι L || 8 δὲ : δὴ VD || 10 οὐκ : οὐδὲ VD ||
 10-11 τὴν τῶν οὐρανῶν ~ D

2. Cf. expression identique en *Cat.* IV, 7 de PAPADOPOULOS
 (= *Cat.* III chez WENGER, p. 154 s.).

3. Le mot de «charge» traduit ici le terme ἀρχή. Comme le verbe
 ἄρχω, il évoque assez souvent la situation d'un homme qui exerce une
 autorité, mais inférieure à celle du roi (βασιλεύω) : on le voit d'ailleurs
 aisément par la suite du texte. Les mots «pouvoir», «autorité»,
 «commandement» seraient inexacts. Le mot «charge», juxtaposé au
 terme «honneur» (τιμή) qui le précède, évoque la nature de la
 condition chrétienne : une «dignité» qui élève l'homme régénéré par le
 baptême, en même temps qu'une «responsabilité», en dépendance du
 Christ le souverain Roi, et au service de ses frères.

<PREMIÈRE CATÉCHÈSE>

L'attente du baptême 1. Qu'il est désiré, qu'il est aimable
 le chœur de nos jeunes frères²! Car
 je vous donne déjà le nom de frères avant que vous n'ayez
 été enfantés et, avant votre naissance, je salue affectueuse-
 ment la parenté qui nous unit à vous. Je sais, en effet, je
 sais clairement vers quel honneur vous allez être conduits
 et vers quelle charge³. Or ceux qui doivent prendre
 possession d'une charge ont l'habitude avant même de
 l'accepter de recevoir de tout le monde des marques
 d'honneur : par ces prévenances (les gens) se préparent à
 l'avance un trésor de bienveillance pour l'avenir. C'est
 précisément ce que je fais aussi moi-même en ce moment.
 Aussi bien ce n'est pas vers une simple charge que vous
 allez être conduits, mais exactement vers une royauté, ou
 plutôt non pas vers une royauté purement et simplement,
 mais vers le royaume des cieux⁴.

4. Le baptême confère au chrétien une royauté spirituelle et
 céleste, cf. *Apoc.* 1,6 et parall. Chrysostome, dans ses Catéchèses
 baptismales, reviendra sur cette royauté mystique conférée par
 l'Esprit Saint dans les rites sacrés de l'initiation : le catéchumène «va
 recevoir un grand Roi» (*Cat.* II, 1); il va devenir lui-même «le palais
 du Roi» (*id.* 7); l'âme chrétienne «devient Reine et se tient debout
 auprès du Roi» (III, 2). Dans les Catéchèses éditées par WENGER se
 succéderont des images qui se rapportent à cette dignité : le
 catéchumène est maintenant «au seuil du vestibule royal»
 (*Cat.* II, 29), sur le point «de revêtir la robe royale» (*id.* 19.25;
Cat. IV, 3. 12. 18) et de «prendre place à la table royale» (*Cat.* IV, 6).
 — Ailleurs, allusion à une triple dignité : royale, sacerdotale et
 prophétique (*PG* 61, *In Epist. II ad Cor., hom.* III, 5. 7).

2. Διὰ τοῦτο ὑμῶν δέομαι καὶ ἀντιβολῶ, ἵνα μνησθῆτέ μου, ὅταν ἔλθητε εἰς τὴν βασιλείαν ἐκείνην, καὶ ὅπερ ὁ Ἰωσήφ ἔλεγε πρὸς τὸν ἀρχιοινοχόον· «Μνήσθητί μου, ὅταν εὖ σοι γένηται^a· τοῦτο κἀγὼ λέγω πρὸς ὑμᾶς ἄρτι·

5 Μνήσθητέ μου ὅταν εὖ ὑμῖν γένηται. Οὐκ ἐνυπνίων ταύτην ἀπαιτῶ τὴν ἀμοιβὴν καθάπερ ἐκεῖνος· οὐ γὰρ ὄνειρατα ἤλθον διαλυῖσαι ὑμῖν, ἀλλὰ τὰ ἐν τοῖς οὐρανοῖς διηγησόμενος πράγματα, καὶ εὐαγγέλια κομιζῶν ἀγαθῶν τοιούτων, «οἶα οὔτε ὄφθαλμός εἶδεν, οὔτε οὖς ἤκουσεν, οὔτε ἐπὶ καρδίαν

10 ἀνθρώπου ἀνέβη»· τοιαῦτά ἐστιν ἃ ἠτοίμασεν ὁ Θεὸς τοῖς ἀγαπῶσιν αὐτόν^b». Ὁ μὲν οὖν Ἰωσήφ ἔλεγε πρὸς τὸν οἰνοχόον ἐκεῖνον· «Ἔτι τρεῖς ἡμέραι, καὶ ἀποκαταστήσει σε Φαραὼ εἰς τὴν ἀρχιοινοχοίαν σου^c· ἐγὼ δὲ οὐ λέγω· Ἔτι τρεῖς ἡμέραι, καὶ εἰς οἰνοχοίαν ἐνεχθήσεσθε τυράννου· ἀλλ'

15 Ἔτι τριάκοντα ἡμέραι, καὶ ἀποκαταστήσει ὑμᾶς οὐχὶ Φαραῶ, ἀλλ' ὁ τῶν οὐρανῶν Βασιλεὺς εἰς τὴν ἄνω πατρίδα, εἰς τὴν ἐλευθέραν Ἱερουσαλήμ, εἰς τὴν πόλιν τὴν ἐν τοῖς οὐρανοῖς. Κἀκεῖνος μὲν ἔλεγεν ὅτι «Δώσεις τὸ ποτήριον εἰς τὰς χεῖρας Φαραῶ^d»· ἐγὼ δὲ οὐ λέγω ὅτι Δώσετε τὸ

20 ποτήριον εἰς τὰς χεῖρας τοῦ βασιλέως, ἀλλ' ὅτι Αὐτός ὁ Βασιλεὺς εἰς τὴν χεῖρα τὴν ὑμετέραν δώσει τὸ ποτήριον τὸ

2 a Gen. 40, 14 || b. I Cor. 2, 9 || c. Gen. 40, 13 || d. Gen. 40, 13

(P)VD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.)

2. 2 ὅταν ἔλθητε om. L || τὴν om. W C edd. || ὁ om. L C || 4 ἄρτι : νῦν VD || 6 ἀπαιτῶν D || 7 διαλυῖσαι : λύσων VD || 8 πράγματα] + ἀλλὰ D || 9 εἶδεν : οἶδεν D L || οὔτε οὖς : καὶ οὖς οὐκ L || οὔτε³ : καὶ V L C || 10 ἀνθρώπου] + οὐκ L || 11 οὖν om. V || 12 ἔτι : ὅτι D || 13 ἔτι : ὅτι D || 14 ἀναχθήσεσθαι D εἰσαχθήσεσθε A || 16 ἄνω πατρίδα : πατρ. τὴν ἄνω V πατρίδα τῶν D || 18 εἰς om. D || 19 τὰς L : om. VD AW MJC edd. || χεῖρα D || οὐ post ὅτι L || λέγω] + οὕτως C || 20 τὴν χεῖρα D || 21 τὴν¹ VD : om. ALW MJC edd. || τὸ¹ & τὸ² om. VD

2. C'est pourquoi je vous demande et je vous supplie de vous souvenir de moi, quand vous serez parvenus dans ce royaume. Ce que Joseph disait au grand échanson : «Souviens-toi de moi, quand tu seras heureux^a», je vous le dis moi aussi en cet instant : «Souvenez-vous de moi, quand vous serez heureux». Ce n'est pas pour une question de songes que je réclame cette marque de reconnaissance : en effet, je ne suis pas venu vous expliquer des songes, mais vous exposer les réalités célestes, en vous apportant l'heureuse nouvelle de biens que dans leur sublimité⁵ «l'œil n'a pas vus, que l'oreille n'a pas entendus et qui ne sont pas parvenus jusqu'au cœur de l'homme», c'est-à-dire «les biens que Dieu a préparés pour ceux qui l'aiment^b». Joseph disait donc à l'échanson en question : «Encore trois jours et Pharaon te rétablira dans ta charge de grand échanson^c». Quant à moi, je ne dis pas : «Encore trois jours, et vous serez chargés de verser à boire à un souverain», mais : «Encore trente jours⁶, et vous serez réintégrés non par Pharaon, mais par le Roi des cieux dans la patrie d'en haut, dans la libre Jérusalem, dans la cité céleste». Joseph, pour sa part, disait : «Tu mettras la coupe dans les mains de Pharaon^d»; quant à moi, je ne dis pas : «Vous mettrez la coupe dans les mains du Roi», mais «c'est le Roi lui-même qui vous mettra dans la main la

5. L'expression ἀγαθῶν τοιούτων οἶα, qui introduit le verset I Cor. II, 9, dit plus que ἀγαθῶν & ; d'où la traduction : «dans leur sublimité». — Sur la richesse des grâces du baptême, voir notamment Cat. I, 10-12. 13 ; II, 4. 5 ; III, 2 ; WENGER : Cat. III, 5 ; PG 49 : De Sialuis, hom. XXI (τῶν πρώην) 1. 2 ; PG 58 : In Matth., hom. XLV, 2-3 ; PG 61 : In Epist. I ad Cor., hom. XVIII, 2. 3 ; Comm. in Epist. ad Gal., in cap. 2, 7-8 ; in cap. 3, 5 ; PG 62 : In Epist. ad Ephes., hom. I, 3 ; hom. X, 1 ; PG 63 : In Epist. ad Hebr., hom. IX, 2-3.

6. Cette précision indique que la Catéchèse a été prononcée durant le Carême, dès que fut terminée l'inscription des candidats au baptême prochain, c'est-à-dire exactement 30 jours avant la Vigile pascale.

φρικτὸν καὶ πολλῆς γέμον δυνάμεως, καὶ τῆς κτίσεως τιμιώτερον ἑκατέρας. Ἰσασιν οἱ μεμνημένοι τοῦ ποτηρίου τούτου τὴν ἰσχύν· εἴσεσθε δὲ καὶ ὑμεῖς μικρὸν ὕστερον.

- 25 Μνήσθητε οὖν μου, ὅταν ἔλθῃτε εἰς τὴν βασιλείαν ἐκείνην, ὅταν τὸ ἱμάτιον τὸ βασιλικὸν ἀπολάβητε, ὅταν τὴν πορφύραν περιβάλησθε τὴν αἵματι βαφεῖσαν δεσποτικῶ, ὅταν διάδημα ἀναδήσησθε τῶν ἡλιακῶν ἀκτίνων φαιδρότερας ἔχον πανταχόθεν ἐκπηδάσας λαμπηδόνας. Τοιαῦτα γὰρ τοῦ νυμφίου τὰ
- 30 ἔδνα, μείζονα μὲν τῆς ἡμετέρας ἀξίας, ἄξια δὲ τῆς αὐτοῦ φιλανθρωπίας· διὰ ταῦτα ὑμᾶς ἐντεῦθεν ἤδη καὶ πρὸ τῶν ἱερῶν ἐκείνων μακαρίζω παστᾶδων.

(P)VD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.)

2. 22 καὶ¹ om. L || 25 μνήσθητε : θητι L || μου VD : μοι A om. LW MJC edd. || ἔλθης M || 26 ἀπολάβητε τὸ βασιλικὸν ~ VD || πορφυρίδα VD || 27 περιβαλεῖσθε A περιβάλλεσθαι L || 28 ἀναδίσας L || ἔχων VD AL || 28-29 πανταχόθεν + τὰς L || 29 λαμπάδας D A || τὰ + φαιδρὰ L^{ms} || 30 ἔδνα : ἔδρα L + προῖκα C^{ms}

7. L'adjectif φρικτός et les mots de même racine sont fréquemment appliqués par les Pères de l'Église au mystère eucharistique et suggèrent ainsi son infinie sainteté et le grand respect qui lui est dû. Cf. LAMPE, s.v.

8. Sur la puissance surnaturelle du sang du Seigneur dans l'Eucharistie, voir aussi WENGER, *Cat.* III, 12-15.

9. Le «royaume» où l'on parvient est mystique, c'est celui que le Christ procure par le baptême. Le «manteau royal» est le vêtement blanc que mettaient les nouveaux baptisés avant de quitter le baptistère et d'entrer dans l'église pour la célébration eucharistique. La «tunique de pourpre» comporte une signification purement symbolique, celle de la première communion des nouveaux baptisés, non seulement au corps, mais aussi au sang du Seigneur. Quant au «diadème étincelant», il rappelle ici la royauté spirituelle du baptisé, en même temps qu'il évoque un usage qui consistait, au moins en certaines églises, à déposer sur la tête du nouveau baptisé une sorte de

coupe redoutable⁷, remplie d'une extraordinaire puissance⁸ et plus précieuse que toutes les créatures. Souvenez-vous donc de moi, quand vous serez parvenus dans ce royaume, quand vous aurez reçu le manteau royal, quand vous aurez revêtu la tunique de pourpre teinte du sang du Seigneur, quand vous aurez ceint le diadème dont jaillissent de tous côtés des clartés plus brillantes que les rayons du soleil⁹. Tels sont, en effet, les présents de l'Époux, supérieurs certes à nos mérites, mais en rapport avec son amour. Voilà pourquoi dès à présent, et au seuil de cette chambre sainte de vos nocés¹⁰. déjà je vous estime heureux».

couronne de lin, en signe de l'état libre qui était maintenant le sien. La mention la plus ancienne de cet usage remonte précisément à Antioche, vers la fin du IV^e siècle, avec l'attestation de THÉODORE DE MOPSUESTE qui appelle ce rite l'imposition de l'«orarium» (ὄρᾶριον) ; il le situe juste après la consignation sur le front (*Hom. Cat.*, 2^e hom. sur le baptême, 19, *Sl. e Testi* 145). Le catéchumène le retirait ensuite pour l'immersion qui était complète ; puis il le gardait sur l'épaule durant la célébration eucharistique. Ce rite, qui a donc pris naissance dans l'Église d'Antioche, passera ensuite dans les liturgies arméniennes, maronite, chaldéenne et copte (cf. A. RAES, *Introductio in Liturgiam Orientalem*, Rome 1947, p. 143s). — Pour l'Église romaine le plus ancien témoignage de ce rite, accompli également après l'onction sur le front, est celui de JEAN DIACRE, *Ad Senarium*, 6 (éd. A. WILMART, *Analecta Reginensia*, 1933, *Studi e Testi* 59, p. 174) ; et il est encore attesté dans le Pontifical Romain du Moyen Age de 1292 (éd. M. ANDRIEU, t. III, p. 335).

10. Le substantif παστᾶς, dont l'un des sens est celui de «chambre nuptiale», est souvent employé par Chrysostome comme une métaphore pour suggérer l'union mystique de l'Époux Divin (ὁ νυμφίος) et de l'âme chrétienne dans la communion eucharistique qui en est le sommet. On retrouve ce mot dans notre *Cat.* III, 2 ; il figure également dans WENGER, *Cat.* I, 3 ; *Cat.* VI, 24, ainsi que dans PG 59 : *In Jo.*, hom. X, 3.

3. Οὐ μακαρίζω δὲ μόνον, ἀλλὰ καὶ ἐπαινῶ τῆς εὐγνωμοσύνης, ὅτι μὴ καθάπερ οἱ ῥαθυμότεροι τῶν ἀνθρώπων, ἐν ἐσχάταις ἀναπνοαῖς τῷ φωτίσματι προσήλθετε, ἀλλ' ἐντεῦθεν ἤδη καθάπερ οἰκείται εὐγνώμονες μετὰ πολλῆς εὐνοίας ὑπακοῦσαι Δεσπότη παρεσκευασμένοι, τὸν αὐχένα τῆς ψυχῆς μετὰ πολλῆς ἐπιεικείας τε καὶ προθυμίας ὑπὸ τὴν ζεύγλην ἠγάγετε τοῦ Χριστοῦ, καὶ τὸν ζυγὸν ἐδέξασθε τὸν χρυστὸν καὶ τὸ φορτίον ἐλάβετε τὸ ἐλαφρόν^a. Εἰ γὰρ καὶ τὰ τῆς χάριτος ἴσα ὑμῖν καὶ τοῖς ἐν τῇ τελευτῇ μυσταγωγούμενοι, ἀλλὰ τὰ τῆς προαιρέσεως οὐκ ἴσα, οὐδὲ τὰ τῆς παρασκευῆς τῶν πραγμάτων. Ἐκεῖνοι μὲν γὰρ ἐν τῇ κλίνῃ λαμβάνουσιν, ὑμεῖς δὲ ἐν τοῖς κόλποις τῆς Ἐκκλησίας τῆς κοινῆς ἀπάντων ἡμῶν μητρόσ^b. κάκεινοι μὲν ὀδυρόμενοι καὶ δακρύνοντες, ὑμεῖς δὲ χαίροντες καὶ εὐφραϊνόμενοι· ἐκεῖνοι στένοντες, ὑμεῖς δὲ εὐχαριστοῦντες· κάκεινοι μὲν πολλῶ κεκαρωμένοι τῷ πυρετῷ, ὑμεῖς δὲ πολλῆς ἐμπεπλησμένοι τῆς πνευματικῆς ἡδονῆς. Ὅθεν

3 a. Cf. Matth. 11,30 || b. Cf. Gal. 4,26

(P)V D ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.)

3. 2 τὴν εὐγνωμοσύνην MJC || μῆ : οὐ A || 3 τὸ φῶτισμα C || προσήλθατε A || 4 πολλῆς : πάσης VD || 5 παρασκευάσμενοι V || 6 πολλῆς] + τῆς D || 7 ἠγάγε C || 9 τὰ om. W MJC || 10 τὰ om. MJC || ἴσα : ἴσσα L || 15 δὲ om. V || 16 κάκεινοι : ἐκεῖνοι D || ἡμεῖς L

11. τὰ τῆς χάριτος désigne pratiquement la grâce, par un procédé courant en grec. Quant au contenu de cette affirmation — grâce identique pour les deux catégories —, il signifie que les dons surnaturels du baptême, notamment le pardon des péchés et la filiation divine, sont indépendants des circonstances et même des mérites de celui qui les reçoit. Mais, en d'autres passages, Chrysostome a noté que leur efficacité varie selon la générosité des cœurs et que les bonnes œuvres de l'homme (τὰ τῆς προαιρέσεως) sont indispensables : voir par exemple PG 57 : *In Math. hom.* 24, 1 ; 44, 4 ; 45, 2. PG 59 : *In Jo., hom.* 76, 2. *Panég. de S. Paul*, SC 300 (1982), 3, 10 ; 4, 21 ; 5, 3 ; 6, 3 ; 7, 3.

Triste cérémonie 3. Et non seulement je vous estime que celle du baptême heureux, mais encore j'approuve votre au moment de la mort^a sagesse, parce que, contrairement aux hommes insoucians, vous vous êtes avancés vers le baptême sans attendre votre dernier souffle : dès maintenant, au contraire, comme de sages serviteurs disposés à obéir à leur maître avec une entière bonne volonté, vous avez, spirituellement parlant, amené votre cou sous le joug du Christ avec beaucoup de douceur et d'empressement à la fois, et vous avez accepté ce joug facile à porter et ce fardeau léger^a. En effet, bien que la grâce soit identique¹¹ pour vous et pour ceux qui ne deviennent initiés¹² qu'au moment de la mort, en revanche, sur le plan de l'engagement personnel il n'en est pas de même, ni non plus pour le spectacle qu'ils donnent. Eux, ils reçoivent cette grâce sur leur lit, vous, au contraire, dans le sein de l'Église, notre mère commune à tous^{b 13} ; eux, avec des lamentations et des larmes, vous, dans la joie et l'allégresse ; eux, en gémissant, et vous, en rendant grâces ; eux, engourdis par une forte fièvre, et vous, remplis d'une profonde satisfaction spirituelle. C'est ce qui fait que dans

12. Dans la langue patristique, le verbe μυσταγωγῶ, (initier aux mystères) marque le fait d'initier les catéchumènes aux trois rites sacrés de l'immersion baptismale, de l'onction qui la suivait et de la communion eucharistique. Il sera donc suffisamment clair de traduire οἱ μυσταγωγούμενοι par « ceux qui sont initiés ».

13. Ce thème de l'Église-Mère, déjà suggéré dans l'*Épître aux Galates* 4,26, à propos de la Jérusalem d'en haut, sera très souvent repris et illustré par les Pères de l'Église. Dans l'édition du *Livre I du Pédagogue de Clément d'Alexandrie*, H. I. MARROU a précisé (SC 70, p. 148), que ce thème a fait son apparition dans la littérature patristique chez TERTULLIEN : *Adversus Marcionem*, V, 4, 8. Il a eu depuis une longue postérité : Irénée, Clément d'Alexandrie, Chrysostome, Basile, Cyrille de Jérusalem, etc. WENGER, dans ses notes de la p. 182, a mis en relief, avec plusieurs citations de Chrysostome, le rôle de l'Église dans cette maternité spirituelle qui s'étend à tous les hommes : « L'Église est notre mère, parce qu'elle nous engendre à la vie spirituelle », à la vie du Christ en nous.

ἐνταῦθα μὲν ἅπαντα σύμφωνα τῇ δωρεᾷ, ἐκεῖ δὲ πάντα ἐναντία τῇ δωρεᾷ· καὶ γὰρ θρήνος καὶ ὄδυρμος πολὺς μυσταγωγουμένων αὐτῶν, καὶ παιδία περισταταὶ κλαίοντα, καὶ γυνὴ τὰς παρειὰς καταξάινουσα, καὶ φίλοι κατηφεῖς, καὶ οἰκέται δακρῦων γέμοντες, ὅλον τὸ τῆς οἰκίας σχῆμα χειμερινὴν τινα καὶ ζοφώδη μιμεῖται ἡμέραν.

4. Ἐὰν δὲ καὶ αὐτὴν τοῦ κατακειμένου τὴν καρδίαν ἀναπτύξῃς, σκυθρωποτέραν τούτων εὐρήσεις. Καθάπερ γὰρ ἄνεμοι μετὰ πολλῆς τῆς ῥύμης ἐξ ἐναντίας ἀλλήλοις ἐμβάλλοντες εἰς πολλὰ τὸ πέλαγος διατέμνουσι μέρη· οὕτω καὶ οἱ λογισμοὶ τῶν τότε κατεχόντων δεινῶν εἰς τὴν τοῦ κάμνοντος ἐμπύπτοντες ψυχὴν, εἰς πολλὰς τὴν ἐκείνου διάνοιαν σχίζουσι φροντίδας. "Ὅταν εἰς τὰ παιδία ἀπίδῃ, τὴν ὀρφανίαν αὐτῶν ἔννοεῖ· ὅταν πρὸς τὴν γυναῖκα ἀποδλέψῃ, τὴν χηρείαν λογίζεται· ὅταν ἴδῃ τοὺς οἰκέτας, τὴν ἐρημίαν ἀπάσης σκοπεῖ τῆς οἰκίας· ὅταν πρὸς ἑαυτὸν ἐπανελέθῃ, τῆς παρουσίας ἑαυτὸν ἀναμνησθεῖ ζωῆς, καὶ ἀπορρηγνυσθαι μέλλων πολὺ δέχεται τῆς ἀθυμίας τὸ νέφος. Τοιαύτη ἡ τοῦ μέλλοντος μυσταγωγεῖσθαι ψυχὴ. Εἶτα μεταξύ τῶν θορόβων καὶ τῆς ταραχῆς αὐτῆς, ἐπεισέρχεται ὁ ἱερεὺς αὐτοῦ τοῦ

(P)VD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.)

3. 18 ἐνταῦθα : ἐντεῦθεν L || 18-19 ἐκεῖ — δωρεᾷ om. L || 20 αὐτῶν om. edd. || περισταταὶ D W MJC || 22 γέμοντες] + καὶ VD || τὸ post οἰκίας VD AL || 23 χειμέριον VD || 23 μιμεῖται] + τὴν V

4. 1 ἐὰν : ἄν VD || καὶ VD : om. ALW MJC edd. || 2 σκυθρωπότερον τούτου D || 3 τῆς om. VD || 4 ἐμβαλόντες V L συμβάλλοντες D || τὸ πέλαγος om. L || 7 ἀπίδῃ : ἀφίδῃ V ἀπειδῃ AL ἴδῃ D || 8 πρὸς : εἰς D || ἀποδλέψῃ : ἀποστρέψῃ L || 10 αὐτὸν A || 11 καὶ : ἡς V || 12 δέχεσθαι L || ἀθυμίας : ἀθανασίας L || 14 αὐτῆς : ταύτης VD || 14-15 ἐπεισέρχεται — ἄν om. L

14. Nous avons là — de 3,11 à 5,10 — l'exemple d'un développement que les rhéteurs appelaient ἔκφρασις. Sur ce procédé et plusieurs de ses illustrations dans l'œuvre de Chrysostome, voir TH. E. AMERINGER, *The Stylistic Influence of the Second Sophistic on the*

vosre cas tout s'accorde avec ce don ; dans l'autre cas, tout lui est contraire. De fait, ce sont des gémissements et des lamentations à n'en plus finir qui viennent des « initiés » eux-mêmes, des enfants qui se tiennent tout autour en pleurant, une épouse qui se déchire les joues, des amis lugubres, des serviteurs pleins de larmes, toute la maison dont l'aspect reproduit pour ainsi dire l'image d'une journée obscure de l'hiver¹⁴.

4. Et si tu sondes jusqu'en ses replis le cœur même de celui qui est couché là, tu le trouveras plus sombre encore. En effet, comme des vents s'affrontent avec violence les uns contre les autres et fractionnent en zones nombreuses l'étendue de la mer, de la même façon la représentation des terreurs qui l'obsèdent alors, envahit l'âme du malade et déchire son esprit en une multitude de soucis. S'il fixe les yeux sur ses enfants, il se représente leur situation d'orphelins ; s'il tourne son regard vers son épouse, il réfléchit à son état de veuve ; s'il porte la vue du côté de ses serviteurs, il considère le vide de toute sa maison ; s'il ramène ses regards vers lui-même, il se souvient de sa vie présente, et sur le point d'en être violemment séparé, il se laisse envelopper par le nuage du découragement¹⁵. Ensuite, au milieu du tumulte extérieur joint à l'agitation intérieure, de surcroît voici le prêtre qui arrive, plus

Panegyric Sermons of St. John Chrysostom, A Study in Greek Rhetoric, Washington, 1921, p. 70 s.

15. On sait que très souvent Chrysostome a mis en garde l'âme chrétienne contre le découragement (ἀθυμία) lors des épreuves de cette vie. L'expression même de « nuage de découragement » (τῆς ἀθυμίας τὸ νέφος) se retrouve à plusieurs reprises p. ex. dans les *Lettres à Olympias* (SC 13 bis), voyez l'*Index* (chez Olms, 1978). Mais l'originalité de ce passage est qu'il s'agit du nuage de la mort toute proche qui va obscurcir et anéantir toutes les facultés sensibles du moribond, le recouvrir entièrement, l'« envelopper » selon notre traduction.

15 πυρετοῦ φοβερώτερος ὢν, καὶ τοῦ θανάτου τοῖς τοῦ κάμνοντος προσήκουσιν ἀπηνέστερος· τῆς γὰρ τοῦ ἱατροῦ φωνῆς τῆς ἀπογινωσκούσης τὴν ζωὴν τὴν ἐκείνου μείζων ἀπόγνωσις εἶναι νομίζεται ἢ τοῦ πρεσβυτέρου εἴσοδος, καὶ θανάτου σύμβολον εἶναι δοκεῖ τῆς αἰωνίου ζωῆς ἢ ὑπόθεσις.

5. Ἄλλ' οὐπω τὸν κολοφῶνα ἐπέθηκα τῶν κακῶν· μεταξὺ γὰρ θορυβούντων τῶν ἐπιτηδείων καὶ παρασκευαζομένων, πολλάκις ἔρημον ἀφεῖσα τὸ σῶμα ἀπεπήδησεν ἢ ψυχῇ, πολλοὺς δὲ καὶ παροῦσα οὐδὲν ὤνησεν. "Ὅταν γὰρ 5 μῆτε τοὺς παρόντας ἐπιγινώσκη, μῆτε φωνῆς ἀκοῦη, μῆτε ἀποκρίνασθαι δύνηται τὰ ῥήματα ἐκεῖνα, δι' ὧν τὴν μακαρίαν συνθήκην πρὸς τὸν κοινὸν ἡμῶν ἀπάντων καταθήσεται Δεσπότην, ἀλλ' ὥσπερ ξύλον ἄργον ἢ λίθος, ὃ φωτίζεσθαι μέλλων πρόκειται νεκροῦ μηδὲν διαφέρων, τί 10 τῆς μυσταγωγίας ὄφελος ἐν ἀναισθησίᾳ τοσαύτη;

6. Τὸν γὰρ τοῖς ἱεροῖς τούτοις καὶ φρικτοῖς μέλλοντα προσιέναι μυστηρίοις ἐγρηγορέναι χρὴ καὶ διεγρηγέρθαι, πάσης βιωτικῆς φροντίδος εἶναι καθαρὸν, πολλῆς γέμειν

(P)VD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.)

4. 15 θανάτου : θαντάτου L || τοῖς : καὶ τοῖς A || 15-16 τῷ κάμνοντι D τοῦ κάμνουσιν L || 16 ἀπηνέστερος : ἀηδέστερος VD A ἀπιδέστερος L || 17 ζωὴν VD : φωνὴν ALW MJC || τὴν² : τῆς D || μείζων C || 19 δοκεῖν D || ἢ om. D

5. 3 ἀπεπήδησεν : ἀπεδήμησεν L || 4 οὐδὲν] + μέγα VD AL || 5 μῆτε¹ : μὴ D || 5-6 μῆτε² — δύνηται om. L || 6 δύναται C || 7 ἀπάντων ἡμῶν ~ D || 7-8 καταθήσεται : αἰταθήσεται A || 8 ἄργον om. L

6. 2 διεγρηγέρθαι] + καὶ D || 3 βιωτικῆς : νομικῆς L

16. À la ligne 17, la leçon ζωὴν est celle des éditeurs Fr. du Duc, Savile, Montfaucon, mais c'était une heureuse conjecture de F. du Duc acceptée par les autres, car aucun d'eux ne connaissait les trois mss V D I qui donnent le mot ζωὴν, alors que les autres mss ont tous été corrompus par φωνήν.

17. Il s'agit de la double formule du serment exprimé par les catéchumènes lors de la dernière cérémonie qui précédait leur baptême et qui avait lieu, à Antioche, le Vendredi Saint à 3 heures de

redoutable que la fièvre elle-même et aux yeux des parents du malade plus cruel que la mort. Car par rapport à la sentence du médecin qui désespère de la vie¹⁶ de cet homme, on regarde comme un sujet de désespoir plus grand l'entrée du prêtre, et l'on prend pour un signal de mort la condition fondamentale de la vie éternelle.

5. Mais je n'ai pas encore indiqué le comble de ces maux. En effet, au milieu du tumulte des familiers (du malade) qui se tiennent prêts à tout, souvent l'âme abandonne le corps et en un instant elle s'en va, et même si elle est encore de ce monde, pour beaucoup, elle ne sert plus à rien. De fait, lorsqu'il ne reconnaît pas ceux qui sont là, qu'il n'entend pas le son de la voix, et qu'il ne peut mettre sur ses lèvres ces réponses sublimes par lesquelles se trouvera consignée la bienheureuse alliance¹⁷ avec notre Seigneur à tous, mais que tel un morceau de bois inerte ou encore une pierre celui qui va être baptisé est là étendu, tout pareil à un cadavre, à quoi sert l'initiation dans une telle inconscience?

6. Ainsi donc, il faut que celui qui **Dispositions morales pour le baptême** s'approche de ces mystères sacrés et redoutables soit vigilant et qu'il ne cesse de l'être, qu'il soit exempt de tout souci temporel¹⁸,

l'après-midi : c'est-à-dire la renonciation à Satan et la profession d'attachement au Christ. Voir *Cal.* III, 4-6 et *Introduction*, chap. III, p. 47 s. et les notes. — τὰ ῥήματα ἐκεῖνα : Chrysostome a voulu marquer par l'adjectif ἐκεῖνα le caractère sublime et exigeant de ces paroles. C'est un véritable pacte qui se conclut ainsi avec le Christ ; comme un contrat de mariage avant la célébration des noces (*Cal.* III, 6), il est indispensable avant l'immersion baptismale et la renaissance mystique (*Cal.* III, 5. 6 ; WENGER, *Cal.* II, 17. 18. 20. 21).

18. Même recommandation, surtout pour le moment de l'Anaphore, chez CHRYSOSTOME encore : *Sur l'incompréhensibilité de Dieu, SC* 28 bis, hom. IV, p. 260 s. ; chez THÉODORE DE MOPSUESTE : *II^e homélie sur la Messe*, 3-4 (*Sl.e Testi* 145, p. 539 s.) et chez CYRILLE DE JÉRUSALEM : *V^e Cat. Mystagogique*, 4 (*SC* 126, p. 150).

σωφροσύνης, πολλῆς προθυμίας, πάντα τῶν μυστηρίων
 5 ἀλλότριον λογισμὸν ἐξορίζειν τῆς διανοίας, καὶ πάντοθεν
 καθαρὸν παρασκευάζειν τὸν οἶκον, ὡσπερ αὐτὸν ὑποδέχεσθαι
 μέλλοντα τὸν Βασιλέα. Τοιαύτη τῆς ὑμετέρας διανοίας
 ἢ παρασκευῆ, τοιοῦτοι παρ' ὑμῖν οἱ λογισμοί, τοιαύτη τῆς
 ψυχῆς ἢ προαίρεσις. Τὴν μὲν οὖν ἀξίαν ἀμοιβὴν τῆς ἀρίστης
 10 ταύτης γνώμης ἀναμένετε παρὰ τοῦ Θεοῦ, τοῦ ταῖς
 ἀντιδόσεσι νικῶντος τοὺς τὴν ὑπακοὴν ἐπιδεικνυμένους τὴν
 πρὸς αὐτόν. Ἐπειδὴ δὲ χρὴ καὶ τοὺς συνδούλους τὰ παρ'
 ἑαυτῶν εἰσενεγκεῖν, καὶ τὰ παρ' ἡμῶν εἰσοίσωμεν, μᾶλλον
 δὲ οὐδὲ ταῦτα ἡμέτερα, ἀλλὰ καὶ ταῦτα δεσποτικά. «Τί
 15 γὰρ ἔχεις, φησὶν, ὃ οὐκ ἔλαβες; εἰ δὲ καὶ ἔλαβες, τί
 καυχᾶσαι ὡς μὴ λαβὼν^α.»

7. Ἐβουλόμην μὲν πρῶτον ἀπάντων εἰπεῖν τί δήποτε
 παραδραμόντες ἡμῶν οἱ πατέρες ἅπαντα τὸν ἐνιαυτόν, ἐν
 τούτῳ τῷ καιρῷ μυσταγωγείσθαι τὰ τέκνα τῆς Ἐκκλησίας
 ἐνομοθέτησαν, καὶ τίνος ἕνεκεν μετὰ τὴν παρ' ἡμῶν
 5 διδασκαλίαν ὑπολύσαντες ὑμᾶς καὶ ἀποδύσαντες, γυμνοὺς
 καὶ ἀνυποδέτους μετὰ τοῦ χιτωνίσκου μόνου πρὸς τὰς τῶν
 ἐξορκιζόντων παραπέμπουσι φωνάς. Οὐ γὰρ ἀπλῶς οὐδὲ

6 a. I Cor. 4,7

(P)V D ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

6. 4 τὸν MJC edd.

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

6. 5 τῆς abhinc adest P || 7 μέλλοντα : μέλλοντα L || ἡμετέρας L || 8 παρ'
 ὑμῖν : παρ' ἡμῶν L γὰρ ὑμῖν P || 10 ταύτης] + εἰ P || 11 ὑπακοὴν : ἀκοὴν
 ut uid. L || 12 τοὺς συνδούλους D A : τοὺς συνδούλους ἡμᾶς P τοὺς
 συνδούλους ἡμᾶς τοῖς συνδούλοις V [& I] τοῖς συνδούλοις WL MJC edd. ||
 13 ὑμῶν V || εἰσοίσωμεν : -σωμεν P εἰσώσωμεν L οἴσωμεν D || 14 ταῦτα¹ :
 τὰ PD || καὶ ταῦτα² om. L

7. 1 ἔβουλόμην A MC || μὲν] + οὖν D || 2 ὑμῶν L || 5 ὑμᾶς : ἡμῶν L om.
 D || ὑποδήσαντες L || 7 οὐδὲ : οὐ L M

extrêmement chaste et animé d'un grand zèle, qu'il
 bannisse de son esprit toute réflexion incompatible avec les
 mystères, et qu'il mette sa demeure dans un état
 parfaitement pur, puisqu'elle doit y recevoir le Roi en
 personne. Telle est la disposition de votre cœur, telles sont
 les réflexions qui sont les vôtres, telle est la détermination
 de votre âme. De cet état d'esprit excellent attendez donc
 de Dieu la juste récompense, lui qui donne en retour, et à
 un degré inégalable, à ceux qui lui témoignent leur
 obéissance. Et puisqu'il faut que ceux qui, comme vous,
 sont des serviteurs apportent aussi leur contribution
 personnelle, nous apporterons également les ressources
 dont nous disposons, ou plutôt il ne s'agit même pas là de
 nos ressources à nous, mais encore de dons du Seigneur.
 «Qu'as-tu, en effet, dit (l'Apôtre), que tu n'aies reçu? Et si
 tu l'as reçu, pourquoi t'en glorifies-tu, comme si tu ne
 l'avais pas reçu^a?».

7. Je voulais avant tout autre sujet vous expliquer
 pourquoi nos pères, en laissant de côté le reste de l'année,
 ont réglé que les enfants de l'Église seraient initiés à ce
 moment-là, et pourquoi, une fois instruits par nous, vous
 vous êtes déchaussés et déshabillés avant d'être conduits
 en cortège, dévêtus et pieds nus, avec seulement une petite
 tunique, vers les clameurs des exorcistes¹⁹. Car ce n'est pas

19. Le sujet de παραπέμπουσι, à la ligne 7, est toujours οἱ πατέρες
 (ligne 2), bien que le verbe au présent s'applique en notre texte à des
 générations postérieures : le style familier de la catéchèse le tolère
 bien. — L'adjectif γυμνοὺς est à comprendre par : à peine vêtus, ainsi
 que l'indique l'allusion au χιτωνίσκος, c'est-à-dire à la petite tunique
 courte portée par les catéchumènes au moment des exorcismes. Enfin,
 le terme de φωνάς est à rendre ici par le sens de voix forte, de clameur,
 qu'il a parfois en grec. Chrysostome rappellera en effet à trois
 reprises, dans notre *II^e Catéchèse* (§ 7), que ces clameurs étaient
 terribles et redoutables, suggérant ainsi le caractère âpre et difficile
 de cette lutte contre le démon. — Pour le rite des exorcismes, voir
Introduction, p. 62 (dact.) s. Cf. WENGER, p. 139 s.; THÉODORE DE
 MOPSUESTE, *I^{re} homélie sur le baptême*, p. 323 et 359 s.

εἰκῆ καὶ τὸ σχῆμα καὶ τὸν καιρὸν ἐκεῖνοι τοῦτον ἡμῖν
διετύπωσαν· ἀλλ' ἔχει ταῦτα ἀμφότερα μυστικὸν τινα λόγον
10 καὶ ἀπόρητον. Καὶ τοῦτον ὑμῖν ἐβουλόμην εἰπεῖν· ὁρῶ δὲ
ὅτι πρὸς ἕτερον ἀναγκαιότερον ἡμᾶς καταπεύγει νῦν ὁ λόγος.

8. Ἀνάγκη γὰρ εἰπεῖν τί ποτέ ἐστι τὸ βάπτισμα, καὶ
τίνος ἕνεκεν εἰς τὸν βίον εἰσῆλθε τὸν ἡμέτερον, καὶ πόσα
κομίζεῖ ἡμῖν τὰ ἀγαθὰ· ἀλλ', εἰ βούλεσθε, πρότερον περὶ τῆς
προσηγορίας τοῦ μυστικοῦ τούτου καθαρμοῦ διαλεχθῶμεν.
5 Οὐδὲ γὰρ ἓν ἐστὶν αὐτῷ ὄνομα, ἀλλὰ πολλὰ καὶ παντοδαπά.
Τὸ γὰρ καθάριον τοῦτο καλεῖται λουτρὸν παλιγγενεσίας·
«Ἔσωσε γὰρ ἡμᾶς, φησί, διὰ λουτροῦ παλιγγενεσίας καὶ
ἀνακαινώσεως Πνεύματος ἁγίου^a.» Καλεῖται καὶ φῶτισμα,
καὶ τοῦτο αὐτὸς ὁ Παῦλος αὐτὸ πάλιν ἐκάλεσεν· «Ανα-
μιμνήσκεισθε γὰρ τὰς πρότερον ἡμέρας, ἐν αἷς φωτισθέντες
10 πολλὴν ἄθλησιν ὑπεμείνατε παθημάτων^b· καὶ πάλιν·
«Ἀδύνατον γὰρ τοὺς ἀπαξ φωτισθέντας καὶ γευσασμένους τῆς
δωρεᾶς τῆς ἐπουρανίου, καὶ παραπεσόντας, πάλιν ἀνακαινί-
ζειν εἰς μετάνοιαν^c.» Καλεῖται καὶ βάπτισμα· «Ὅσοι γὰρ
15 εἰς Χριστὸν ἐβαπτίσθητε, Χριστὸν ἐνεδύσασθε^d.» Καλεῖται
ταφή· «Συνετάφητε γὰρ αὐτῷ, φησί, διὰ τοῦ βαπτίσματος
εἰς τὸν θάνατον^e.» Καλεῖται περιτομή· «Ἐν ᾧ καὶ
περιετμήθητε περιτομῇ ἀχειροποιήτῳ, ἐν τῇ ἀπεκδύσει τοῦ

8 a. Tit. 3,5 || b. Hébr. 10,32 || c. Hébr. 6,4,6 || d. Gal. 3,27 ||
e. Rom. 6,4

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

7. 8 καὶ¹ om. PV || ὑμῖν V || 9 ἔχει : ἔχει P || τινα om. L || 10
βούλομαι D || 11 ἕτερον] + καὶ D || ἀναγκαιότερον om. P

8. 5 οὐδὲ : οὐ MJC || ἐστὶν ἓν ~ V M || αὐτῷ om. P || 6 καθάριον P || 7
φησί : καὶ L || 8 ἀνακαινώσεως A -κηνώσεως PVD L : ἀνακαινίσεως W
MJC || καλεῖται om. A || καὶ om. PVD || 9 τοῦτο (τούτω L) VD AL :
τούτο αὐτὸ (αὐτῷ L) P LW MJC || αὐτὸς ὁ PVD : ὁ αὐτὸς ~ A om. LW
MJC edd. || αὐτὸ (αὐτῷ L) om. C || πάλιν om. D || 9-10 ἀναμνήσκεισθε C ||
ἡμέρας] + φησὶν PVD || 11 ὑπεμείναστε ul uid. C || 12 γὰρ om. PVD ||
καὶ γευσασμένους : γευσ. τε PVD || 14 εἰς : πρὸς L || γὰρ] + φησὶν PVD ||
16 συνετάφητε : συνετάφημεν οὖν D συνετάφη M || φησί] + καὶ P || 17
ᾧ : ἡ PV || καὶ om. P || 18 περιετμήθητε] + φησί PVD

à la légère ni par hasard qu'ils ont fixé pour nous cette
tenue et cette époque : l'une et l'autre ont une raison
mystique et secrète, et c'est cette raison que je voulais
vous dire. Mais je m'aperçois qu'aujourd'hui mon discours
me pousse vivement à traiter un autre sujet plus urgent.

Les dénominations du baptême

8. Il faut, en effet, expliquer ce
qu'est le baptême, pourquoi il a été
introduit dans notre vie et le nombre
de bienfaits qu'il nous apporte. Mais, si vous le voulez
bien, parlons d'abord du nom de cette purification
mystique. Car elle n'a pas qu'un seul nom, mais plusieurs
et de différents genres. De fait, ce rite de purification est
appelé bain de régénération : « Il nous a sauvés, dit
(l'Apôtre), par un bain de régénération et de rénovation en
l'Esprit-Saint^a ». On l'appelle aussi illumination, et c'est
encore Paul lui-même qui l'a désigné ainsi : « Rappelez-
vous ces premiers jours où, après avoir été illuminés, vous
avez soutenu un grand assaut de souffrances^b », et encore :
« Il est impossible pour ceux qui une fois ont été illuminés,
qui ont goûté au don céleste et qui néanmoins sont
tombés²⁰, d'opérer en eux une seconde fois le renouveau de
la conversion^c ». On l'appelle encore baptême : « Vous tous
qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le
Christ^d ». On l'appelle sépulture : « Vous avez été ensevelis
avec le Christ, dit (l'Apôtre), par le baptême en sa mort^e ». On
l'appelle circoncision : « C'est en lui également que vous
avez été circoncis d'une circoncision sans rapport avec la
main de l'homme, en vous dépouillant sur votre corps des

20. Sur Hébr. 6,6, la Bible de Jérusalem note : « Il s'agit de
l'apostasie, catastrophe irréparable, puisque par définition l'apostat
rejette le Christ et ne croit plus à la vertu de son sacrifice, seuls
moyens de salut ».

σώματος τῶν ἁμαρτιῶν τῆς σαρκός¹.» Καλεῖται σταυρός·
 20 «Ὁ παλαιὸς γὰρ ἄνθρωπος ἡμῶν συνεσταυρώθη, ἵνα
 καταργηθῇ τὸ σῶμα τῆς ἁμαρτίας².» Ἔστι καὶ ἕτερα
 πλείονα τούτων εἰπεῖν ὀνόματα, ἀλλ' ἵνα μὴ τὸν καιρὸν
 ἅπαντα εἰς τὰς προσηγορίας τοῦ χαρίσματος ἀναλώσωμεν,
 φέρε ἐπὶ τὴν προτέραν προσηγορίαν ἐλθόντες, καὶ ταύτης
 25 τὴν σημασίαν εἰπόντες καταπαύσωμεν τὸν λόγον· τῶς δὲ
 ἀνωτέρω μικρὸν τὴν διδασκαλίαν ἐλύσωμεν.

9. Ἔστι τοῦτο τὸ κοινὸν ἀπάντων ἀνθρώπων λουτρὸν τὸ
 διὰ τῶν βαλανείων, ὃ τὸν τοῦ σώματος ἀποσμήχειν εἴωθε
 ῥύπον· ἔστι δὲ καὶ λουτρὸν ἰουδαϊκόν, ἐκείνου μὲν
 σεμνότερον, τοῦ δὲ τῆς χάριτος πολὺ κατώτερον· καὶ αὐτὸ
 5 μὲν γὰρ σωματικὸν ἀποσμήχει ῥύπον, ἀλλ' οὐχ ἀπλῶς
 σωματικόν, ἀλλὰ καὶ συνειδότος ἀπτόμενον ἀσθενοῦς. Ἔστι
 γὰρ πολλὰ τῶν πραγμάτων, ἃ φύσει μὲν οὐκ ἔστιν
 ἀκάθαρτα, ἀπὸ δὲ τῆς ἀσθενείας τοῦ συνειδότος ἀκάθαρτα
 γίνονται. Καὶ καθάπερ ἐπὶ τῶν παιδίων τὰ προσωπεῖα καὶ
 10 τὰ λοιπὰ μορμολύκεια φύσει μὲν οὐκ ἔστι φοβερά, φοβερά
 δὲ εἶναι τοῖς παιδίοις δοκεῖ διὰ τὴν τῆς φύσεως ἀσθένειαν,
 οὕτω καὶ ἐπὶ τούτων ὧν εἶπον· ὅλον τὸ νεκρῶν ἄψασθαι
 σωμάτων, φύσει μὲν οὐκ ἔστιν ἀκάθαρτον, ὅταν δὲ ἀσθενοῦς
 ἐπιλάβηται συνειδότος, ἀκάθαρτον ποιεῖ τὸν ἀψάμενον. Ὅτι

8 f. Col. 2, 11 || g. Rom. 6, 6

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

8. 20 ἡμῶν ἄνθρ. ~ VD || συνεσταυρώθη] + φησὶν PVD || 21 ἕτερα
 post τούτων D || 22 πλείονα : πλείω PV A || 23 τῶν χαρισμάτων D || 24-25
 φέρε — εἰπόντες om. L || 24 πρότερον MJC || 26 μικρῶ W MJ

9. 1 τοῦτο om. MJC edd. || τὸ¹ om. D ALW || ἀπάντων] + τῶν A || 3-5
 ἔστι — ῥύπον om. L || 3 δὲ καὶ om. PVD || 5 γὰρ om. A || 6 καὶ om.
 D || 7 οὐκ om. L || 8 τοῦ συνειδότος τῆς ἀσθενείας ~ C || 9 παιδίων om.
 D || 10 ἔσται A || φοβερά¹ om. A || 11 δοκεῖ τοῖς παιδίοις ~ J || 12
 ὧν εἶπον : ὄντων D || τὸ : τῶν P || 12-13 ὅλον — σωμάτων om. D

péchés de la chair¹²¹». On l'appelle croix : «Notre vieil
 homme a été crucifié avec le Christ, pour que fût détruit ce
 corps de péché²». On pourrait encore citer beaucoup
 d'autres noms. Mais afin de ne pas employer tout notre
 temps aux dénominations du baptême, eh bien ! venons-en
 à la première dénomination, et après en avoir expliqué la
 signification, mettons fin à ce discours ; pour le moment, en
 prenant la question d'un peu plus haut, continuons notre
 enseignement.

9. Il y a le bain commun à tous les
 Le baptême, hommes, celui qui se prend dans les
 bain de purification salles de bain et qui selon l'usage
 enlève la saleté du corps. Il y a, d'autre part, le bain à la
 manière des Juifs²², plus vénérable que le précédent, mais
 bien inférieur à celui de la grâce ; car s'il enlève lui aussi la
 saleté du corps, il affecte également une conscience faible.
 Il y a en effet, un grand nombre d'actions qui ne sont pas
 en elles-mêmes impures, mais qui par suite de la faiblesse
 de la conscience deviennent impures. Et de même que pour
 les enfants les masques et les autres épouvantails ne sont
 pas en eux-mêmes effrayants, mais que les enfants les
 croient tels par suite de la faiblesse de leur état, il en est
 également ainsi pour les actions dont j'ai parlé. Par
 exemple le fait de toucher des cadavres n'est pas impur en
 soi ; mais quand il affecte une conscience faible, il rend
 impur celui qui les a touchés. En effet, que cette action

21. Les éditions critiques du N.T. ne retiennent pas les mots τῶν
 ἁμαρτιῶν qu'on trouve comme une glose en plusieurs manuscrits
 comme ici chez Chrysostome. Une fois celle-ci enlevée, la traduction
 véritable est donc : «en vous dépouillant du corps charnel», c'est-à-
 dire en renonçant aux différents «fruits de la chair», opposés aux
 «fruits de l'Esprit», selon Gal. 5, 16-24.

22. Sur la nécessité pour les Juifs de procéder parfois à des
 ablutions rituelles, sous peine de provoquer un scandale, voir, par
 exemple, Léu. 22, 6 ; Nombr. 19, 9. 13. 18, — et dans un autre
 contexte : Mc 7, 1-5.

15 γὰρ οὐκ ἔστιν ἀκάθαρτον φύσει τὸ πρᾶγμα, αὐτὸς δὲ ταῦτα
 διαταξάμενος Μωϋσῆς ἐδήλωσεν, ὀλόκληρον ἐπιφερόμενος
 μεθ' ἑαυτοῦ νεκρὸν τὸν Ἰωσήφ, καὶ μένων καθαρὸς^a. Διὰ
 τοῦτο καὶ Παῦλος ἡμῖν περὶ τῆς ἀκαθαρσίας ταύτης
 διαλεγόμενος τῆς οὐ φύσει γινομένης, ἀλλὰ δι' ἀσθένειαν
 20 τοῦ συνειδότος, οὕτωςί πως φησιν· «Οὐδὲν κοινὸν δι'
 ἑαυτοῦ, εἰ μὴ τῷ λογιζομένῳ τι κοινὸν εἶναι^b.» Ὁρᾶς τὴν
 ἀκαθαρσίαν οὐκ ἀπὸ τῆς τοῦ πράγματος φύσεως, ἀλλ' ἀπὸ
 τῆς ἀσθενείας τοῦ λογισμοῦ γινομένην. Καὶ πάλιν· «Πάντα
 μὲν καθαρὰ, ἀλλὰ κακὸν τῷ ἀνθρώπῳ τῷ διὰ προσκόμματος
 25 ἐσθίοντι^c», τοῦτο αἴτιον ἀκαθαρσίας.

10. Τὴν τοιαύτην τοίνυν κηλῖδα τὸ ἰουδαϊκὸν ἐξεκάθαρε
 λουτρὸν· τὸ δὲ τῆς χάριτος οὐ τοιαύτην, ἀλλὰ τὴν ὄντως
 ἀκαθαρσίαν τὴν μετὰ τοῦ σώματος καὶ τῆ ψυχῆ πολλὴν

9 a. Cf. Ex. 13, 19 || b. Rom. 14, 14 || c. Rom. 14, 20

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

9. 16 διαπραξάμενος L || 18 περὶ τῆς ἀκαθαρσίας ἡμῖν ~ P || 19 φύσει :
 φονεύσει D || γενομένης D || 20 οὕτωςί πως : εἰπω P || 21 τι] + ἐκείνῳ V ||
 εἶναι om. PD

10. 1 τοίνυν om. L edd. || ἐξεκάθαρε V ἐξεκάθηρεν A || 3 τῆ ψυχῆ coni.
 Sav.^{ms} Migne : τῆς ψυχῆς ALW MJC Duc. Sav.^{ix} Mf. τὴν τῆς ψυχῆς P
 τῆ ψυχῆ φύσει V τῆ τῆς ψυχῆς φύσει D || πολλὴν om. P

23. Le précepte mosaïque, interdisant de toucher les cadavres sous
 peine de contracter une impureté, vise, selon les références, soit les
 prêtres (Lév. 21, 1. 4 ; 22, 4), soit le grand-prêtre (Lév. 21, 11), soit ceux
 qui ont émis le vœu du naziréat (Nombr. 6, 6-11), soit même

n'est pas de soi impure, Moïse qui avait lui-même fixé cette
 règle-là l'a montré en emportant avec lui un cadavre, celui
 de Joseph, sans cesser d'être pur^{a 23}. Voilà pourquoi Paul,
 lui aussi, en nous parlant de ce genre d'impureté, qui ne
 l'est pas en soi, mais par suite de la faiblesse de la
 conscience, s'exprime à peu près ainsi : «Aucune chose
 n'est impure en elle-même, sinon pour celui qui la
 considère comme impure^b». Comprends-tu que l'impureté
 ne résulte pas de la nature de l'action, mais de la faiblesse
 de la réflexion ? Et encore : «Tout est pur certes, mais il est
 mal pour l'homme de manger en provoquant un
 scandale^{c 24}.» Voilà ce qui fait l'impureté.

10. Telle est assurément la souillure dont purifiait le
 bain des Juifs. Mais le bain de la grâce n'agit pas comme
 cela ; il enlève l'impureté véritable, celle qui, tout en
 affectant le corps, introduit aussi dans l'âme une

l'ensemble des Juifs (Nombr. 5, 2 ; 9, 6-10 ; 19, 11-20). Le pluriel du
 pronom démonstratif ταῦτα paraît indiquer que Chrysostome, dans
 son développement, songe à l'ensemble de ces passages.

24. En se couvrant de l'autorité de S. Paul, Chrysostome insinue
 opportunément que toutes choses sont pures si elles sont bien réglées
 et conformes aux préceptes de l'Évangile ; évitant avec soin tout
 manichéisme, il a toujours souligné la dignité humaine et chrétienne
 du corps humain. Voir la note à ce sujet dans notre édition des
Panegyriques de Saint Paul (SC 300, p. 300) : on y trouvera un grand
 nombre de références parallèles dans l'œuvre de Chrysostome. —
 Après ἐσθλοντι, Savile et Montfaucon ont transmis avec les réserves
 d'usage une addition : ὁρᾶς ὅτι οὐ τὸ ἐσθλεῖν, ἀλλὰ τὸ διὰ προσκόμματος
 ἐσθλεῖν, qui ne se trouve dans aucun de nos mss. Fr. du Duc
 l'avait, avant eux, remplacée par des points de suspension. Quelle
 qu'en soit l'origine, son caractère de glose ne fait aucun doute.

ἐντιθεῖσαν τὴν κηλῖδα· οὐ γὰρ τοὺς νεκρῶν ἀψαμένους
 5 σωματών, ἀλλὰ τοὺς νεκρῶν πράξεων^a ἀψαμένους τούτους
 ποιεῖ καθαρούς. Κἂν μαλακός, κἂν πόρνος ἢ τις, κἂν
 εἰδωλολάτρης, κἂν ὁτιοῦν εἰργασμένος δεινόν, κἂν ἅπασαν
 τὴν ἐν ἀνθρώποις πονηρίαν ἔχων ἢ, ἐμπεσὼν εἰς τὴν τῶν
 10 ὕδατων κολυμβήθραν, τῶν ἡλιακῶν ἀκτίνων καθαρώτερος
 ἔναι ἀπὸ τῶν θείων ναμάτων. Καὶ ἵνα μὴ νομίσης κόμπον
 εἶναι τὰ λεγόμενα, ἀκουσον τοῦ Παύλου λέγοντος περὶ τῆς
 τοῦ λουτροῦ τούτου δυνάμεως· «Μὴ πλανασθε· οὔτε
 εἰδωλολάτραι, οὔτε πόρνοι, οὔτε μοιχοί, οὔτε μαλακοί, οὔτε
 15 ἄρσενοκοῖται, οὔτε πλεονέκται, οὐ μέθυσοι, οὐ λοῖδοροί, οὐχ
 ἄρπαγες βασιλείαν Θεοῦ οὐ κληρονομήσοις^b.»

11. Καὶ τί τοῦτο πρὸς τὰ εἰρημένα, φησί. Τὸ γὰρ
 ζητούμενον δεῖξαι, εἰ πάντα ἐκκαθαίρει ταῦτα ἢ τοῦ λουτροῦ
 δύναμις. Οὐκοῦν ἀκουσον τῶν ἐξῆς· «Καὶ ταῦτά τινες ἦτε,

10 a. Cf. Hébr. 9, 14 || b. I Cor. 6, 9-10

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

10. 4 ἐντεθεῖσαν P L MJ || τὴν om. P || ἀψαμένους P L || 5 τούτους om.
 D || 7 ὁτιοῦν : εἴ τι οὖν D ὅτι ἂν W MJ || ἐργασάμενος D AL || πᾶσαν P || 8
 ἀνθρώποις] + δεινότητα καὶ P || ἔχων πονηρίαν ~ VD || ἢ : ἦν L om.
 PVD || 9 καθαρώτερος (-τέρα L) ἀκτίνων ~ MJC || 10 ἀπὸ τῶν θείων
 ἔναισιν PVD L || 11 τοῦ PVD : om. cell. & edd. || 12 τούτου PVD : om.
 cell. & edd. || δυνάμεως : καλιγγενεσίας L || 13 οὔτε πόρνοι οὔτε εἰδωλ. ~
 D || μαλακός L || 14 οὔτε πλεονέκται] + οὐ κλέπται D || οὐ μέθυσοι om. L
 || οὐ² : οὔτε L || 15 οὐ om. D M

11. 3 ἐφεξῆς D

25. On voit par l'apparat critique que le passage a été assez
 fortement perturbé au cours de la tradition, mais le sens en est très
 clair et ne peut donner lieu à hésitation. Savile, dans sa marge, avait
 bien compris qu'il s'agissait d'une souillure qui salissait l'âme en
 même temps que le corps. Il est aisé de supposer, pour le texte grec,
 qu'une mélecture a produit le génitif τῆς ψυχῆς comme suite
 machinale à τοῦ σώματος. Mélecture très ancienne puisqu'elle se
 trouve dans tous les mss sauf un (V). Le groupe PVD a essayé de
 justifier ce génitif : d'où la présence du mot φύσις (absolument inutile
 pour le sens et plutôt embarrassant) et le déplacement par P, qui omet
 πολλήν, de l'article τὴν. Le sens demande, et la majorité des mss

profonde souillure²⁵. De fait, ce ne sont pas ceux qui ont
 touché des cadavres, mais ceux qui se sont adonnés à des
 œuvres mortes^{a 26} qu'il rend purs. Si quelqu'un mène une
 vie efféminée ou même débauchée, s'il pratique le culte des
 idoles, s'il a commis n'importe quelle action mauvaise, eût-
 il en lui toute la perversité du monde, une fois descendu
 dans les eaux de cette piscine, il remontera de la fontaine
 sacrée²⁷ plus pur que les rayons du soleil. Et pour que tu
 ne voies pas dans ces paroles une exagération oratoire,
 écoute ce que dit Paul sur l'efficacité de ce bain : « Ne vous
 y trompez pas : ni idolâtres, ni débauchés, ni adultères, ni
 voluptueux, ni homosexuels, ni cupides, ni ivrognes, ni
 filous n'hériteront du royaume de Dieu^b ».

11. Et que signifie cela par rapport aux paroles qui
 précèdent, dira-t-on. Montre-nous ce que nous désirons
 savoir, c'est-à-dire si l'efficacité de ce bain purifie bien de
 toutes ces fautes. Écoute donc les paroles qui viennent
 après : « Voilà ce que vous étiez, du moins quelques-uns ;

l'atteste, le participe présent à l'actif du verbe ἐντίθημι : la leçon
 ἐντεθεῖσαν du passif est une erreur de graphie qu'explique l'analogie
 des deux formes ἐντιθεῖσαν et ἐντεθεῖσαν. Ironie des choses : le ms.
d'Iviron, I, que nous rejetons de notre appareil parce qu'il descend de
 V et qu'il est tardif, donne pour les lignes 3-4 la leçon que nous
 suivons (τῆ ψυχῆς ... ἐντιθεῖσαν), mais c'est une correction heureuse qui
 paraît ne pas provenir de la tradition.

26. L'expression νεκρῶν πράξεων nous semble avoir le même sens
 que celle de νεκρῶν ἔργων de l'*Épître aux Hébreux* 9, 14 (œuvres de
 mort que S. Paul énumère en *Gal.* 5, 19-21), c'est-à-dire les péchés
 dont le Christ, par l'effusion de son sang, peut purifier les hommes en
 vue du service du Dieu vivant.

27. τῶν θείων ναμάτων : la « fontaine sacrée ». Dans la *Cal.* III, 8, il
 sera question, au moment même de l'immersion baptismale, des
 « saintes eaux » : τῶν ἁγίων ὑδάτων. Dans la *Cal.* II, 25 éditée par
 Wenger, les termes employés sont τὰ ἱερὰ νάματα. Pratiquement, le
 sens de ces expressions diverses est presque le même, mais le mot
 νᾶμα, le « courant », évoque mieux l'aspect dynamique de l'eau, —
 comme aussi un peu plus bas à la fin du § 11.

ἀλλ' ἀπελούσασθε, ἀλλ' ἡγιασθήτε, ἀλλ' ἐδικαιώθητε ἐν τῷ
 5 ὀνόματι τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ καὶ ἐν τῷ
 Πνεύματι τοῦ Θεοῦ ἡμῶν^a.» Ἡμεῖς μὲν ὑπισχνούμεθα δεῖ-
 ξαι ὑμῖν καθαρὸς τῆς πονηρίας γινομένους ἀπάσης τοὺς τῷ
 λουτρῷ προσιόντας· ὁ δὲ λόγος πλέον ἀπέδειξεν, οὐ καθα-
 ροὺς μόνον, ἀλλὰ καὶ ἀγίους καὶ δικαίους γινομένους· οὐ γὰρ
 10 εἶπεν· Ἀπελούσασθε μόνον, ἀλλὰ καὶ «Ἡγιασθήτε καὶ ἐδι-
 καιώθητε.» Τί τούτου γένοιτ' ἂν παραδοξότερον, ὅταν πόνων
 καὶ ἰδρώτων χωρὶς καὶ κατορθωμάτων δικαιοσύνην τικτο-
 μένην ἴδῃς; Τοιαύτη γὰρ τῆς θείας δωρεᾶς ἢ φιλανθρωπία
 χωρὶς ἰδρώτων ποιεῖ δικαίους. Εἰ γὰρ βασιλέως ἐπιστολή,
 15 γράμματα προτεθέντα ὀλίγα, μυρίων ὑπευθύνους ἐγκλημά-
 των ἀφίησιν ἐλευθέρους, ἐτέρους δὲ καὶ πρὸς τιμὴν ἄγει
 μεγίστην, πολλῶ μᾶλλον τὸ ἅγιον τοῦ Θεοῦ Πνεῦμα καὶ

11 a. I Cor. 6, 11

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

11. 4-5 ἐν τῷ — ἡμῶν : om. tx διὰ L^{m8} || 6 ἡμεῖς : ὑμεῖς L ||
 μὲν] + οὖν D || 7 ἡμῖν L || τῆς πονηρίας : πορνείας ALW MJC edd. ||
 γινομένης D C || πάσης D || 9 δικαίους καὶ ἀγίους ~ M || 10-11 καὶ
 ἐδικαιώθητε om. A || 11 τούτων PV || 12 καὶ² om. V AL || δικαιοσύνη MJC
 edd. -νη] + ἦ A || 12-13 τικτομένη MJC edd. || 13 ἴδῃς V : ἴδωμεν D
 ἰδεῖν P ALW ἦ MJC edd. || γὰρ] + ἡ PVD || ἡ om. PVD || δωρεᾶς ἢ
 φιλανθρωπία : φιλανθρωπίας L || 15 προτιθέντα A προστεθέντα W MJC
 ὀλίγα] + τοὺς V || 16 ἄγει : εἰσάγη L || 17 τὸ om. L || ἅγιον om. D

28. Fr. du Duc ainsi que Savile reproduisent le mot *πορνείας* de ALW MJC. Montfaucon, tout en laissant dans son texte *πορνείας*, avait pourtant déjà jugé meilleure, en se reportant à une ancienne version latine, la leçon *πονηρίας*; voir sa note *ad loc.*, que reprend Migne. Ce substantif, de compréhension beaucoup plus large, paraît, en effet, plus adéquat pour suggérer la justification opérée par le baptême, qui est un pardon de toutes les fautes quelles qu'elles soient.

29. Ici et dans les lignes qui suivent, l'adjectif *δικαίος*, le substantif *δικαιοσύνη* ou le verbe *δικαιῶ* s'appliquent à la justice salvifique de Dieu, qui accomplit gratuitement pour l'homme les promesses du

mais vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés par le nom de notre Seigneur Jésus Christ et par l'Esprit de notre Dieu^a. Quant à nous, nous vous promettons de vous expliquer que ceux qui s'approchent de ce bain sont purifiés de toute leur perversité²⁸; mais mon discours vous a montré en outre que, loin d'être seulement purifiés, ils sont aussi en possession de la sainteté et de la justice²⁹. Car (l'Apôtre) n'a pas dit seulement : «Vous avez été lavés», mais encore : «Vous avez été sanctifiés et justifiés». Que peut-il y avoir de plus merveilleux, lorsque tu observes que sans fatigues, sans efforts pénibles et sans actes de vertu extraordinaires la justice se trouve enfantée³⁰? Oui, tel est l'amour qui s'exprime dans ce don divin que, sans efforts pénibles de notre part, il fait de nous des justes. Si une lettre de l'empereur, c'est-à-dire la présentation d'un petit nombre de caractères, redonne la liberté à des hommes qui ont à rendre compte d'innombrables accusations et même en conduit d'autres à une charge honorifique très importante,

salut, de pécheur qu'il était, le justifie en effaçant ses fautes et en faisant de lui un fils de Dieu, ainsi que S. Paul l'avait fortement enseigné.

30. Expression imagée, qui prépare, dans les lignes suivantes, ces autres expressions : *λούτρον παλιγγενεσίας* ..., *ἄνωθεν ἐγεννήθημεν* ..., *ἄνωθεν δημιουργεῖ καὶ κατασκευάζει*... bain de la régénération ..., engendrés de nouveau ..., nouvelle création et construction nouvelle... La libération du péché et l'entrée en condition de fils adoptif de Dieu sont, en effet, une spirituelle et véritable génération, une création nouvelle, ce que S. Paul appelle *καινὴ κτίσις*, *II Cor.* 5, 17; *Gal.* 6, 15. — Notre texte insiste sur le caractère gratuit de ce don divin : «sans fatigues et sans efforts pénibles» de notre part. Même réflexion chez CYRILLE DE JÉRUSALEM (*II^e Cat. Mystag.* 5, *SC* 126, p. 114). Cependant Chrysostome rappellera dans la dernière partie de cette Catéchèse (§ 16) la nécessité pour le catéchumène, surtout dans les trente jours qui précèdent son baptême, de rendre plus soutenue sa lutte contre le démon. Et le *Journal d'Égypte*, 45, 3, nous apprend qu'avant d'inscrire un candidat pour le baptême, l'évêque s'informait des mœurs de ce candidat (*SC* 296, p. 307).

πάντα δυνάμενον, πάσης μὲν ἡμᾶς ἀπαλλάξει κακίας, πολλὴν δὲ ἡμῖν χαριεῖται δικαιοσύνην, καὶ πολλῆς ἐμπλήσει
 20 τῆς παρρησίας. Καὶ καθάπερ σπινθήρ μικρὸς εἰς πέλαγος ἀχανὲς ἐμπροσθέν εὐθέως ἂν ἀποσβεσθῆι καὶ ἀφανὴς γένοιτο, τῷ πληθῆι τῶν ὑδάτων καταποντισθεῖς, οὕτω καὶ πᾶσα πονηρία ἀνθρωπίνη, ὅταν εἰς τὴν κολυμβήθραν ἐμπέσῃ τῶν
 25 θείων ναμάτων, ἐκείνου ταχύτερον καὶ εὐκολώτερον τοῦ σπινθήρος καταποντίζεται τε καὶ ἀφανίζεται.

12. Καὶ τίνας ἔνεκεν, φησὶν, εἰ τὰ ἀμαρτήματα ἡμῖν ἅπαντα ἀφήσει τὸ λουτρόν, οὐχὶ λουτρόν ἀφέσεως ἀμαρτημάτων καλεῖται, οὔτε λουτρόν καθάρσεως, ἀλλὰ λουτρόν παλιγγενεσίας^a. "Ὅτι οὐχ ἀπλῶς ἡμῖν ἀφήσει τὰ ἀμαρτήματα, οὐδὲ ἀπλῶς ἡμᾶς καθαίρει τῶν πλημμελημάτων, ἀλλ' οὕτως ὡς ἂν εἰ ἄνωθεν ἐγεννήθημεν^b. Καὶ γὰρ ἄνωθεν ἡμᾶς δημιουργεῖ καὶ κατασκευάζει, οὐκ ἀπὸ γῆς διαπλάττον πάλιν^c, ἀλλ' ἐξ ἑτέρου στοιχείου τῆς τῶν ὑδάτων φύσεως δημιουργοῦν. Οὐ γὰρ ἀπλῶς ἀποσμύχει τὸ σκεῦος, ἀλλ'
 10 δλόκληρον αὐτὸ ἀναχωνεῦει πάλιν. Τὰ μὲν γὰρ ἀποσμηχόμενα, κἂν μετὰ ἀκριβείας ἐκκαθαίρηται, ἔχει τῆς πιότητος ἕξη καὶ τῆς κηλίδος φέρει τὰ λείψανα· τὰ δὲ εἰς

12 a. Cf. Tit. 3,5 || b. Cf. Jn 3,3,7 || c. Cf. Gen. 2,7

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

11. 18 ἀπαλλάξει V ἀπαλλάξει P || 19 ἐμπλήσει D || 20 μικρὸς : μέσος MJC Duc. Sav. μέσον Mf. || 21 ἂν ἀποσβεσθῆι PVD : ἀποσβεσθεῖς AW MJC ἀποσβεσθῆς L || καὶ : ἤ καὶ AWL MJC || 23 ἀνθρωπίνη πονηρία ~ PVD || 24 εὐκολώτερον : εὐλογώτερον D || 25 τε om. PD AL J

12. 2 ἀφήσει (ἀφίει L) ἅπαντα ~ PVD || οὐχὶ : οὐ D || 4-5 ἡμῖν — ἀπλῶς om. D || 5 καθαίρει : καθαριεῖ P ἐκκαθαίρει D || 6 ἐγεννήθημεν] + καὶ γὰρ ἄνωθεν ἐγεννήθημεν L || 8-10 ἀλλ' — πάλιν om. L || 10 αὐτὸ : τοῦτο D || 11 κἂν : καὶ L || ἐκκαθάρηται P ἐκκαθάρητε D || πιότητος M Sav. : ποιότητος (-τιτος LW) ALW JC Duc. Mf. παλαιότητος (παλέοτ. P) PVD

31. Chrysostome a plus longuement parlé de cette nouvelle naissance qui provient d'en haut et qui fait participer à l'Esprit : *In*

combien plus l'Esprit de Dieu qui est saint et tout-puissant nous délivrera-t-il de tout vice, nous accordera-t-il abondamment la grâce de devenir des justes et nous comblera-t-il d'une grande assurance! De même qu'une légère étincelle, tombée dans le gouffre de la mer s'éteindrait aussitôt et disparaîtrait, absorbée par la masse des eaux, de même également tout vice humain, une fois tombé dans la piscine où coulent les eaux consacrées, est englouti plus rapidement et plus aisément que cette étincelle et il n'existe plus.

12. Alors pourquoi, dira-t-on, si ce
 Le bain de la régénération bain remet tous nos péchés, n'est-il pas appelé « bain de rémission des péchés » ou encore « bain de purification », mais « bain de régénération^a »? C'est qu'il ne nous remet pas nos péchés, simplement, et qu'il ne nous purifie pas simplement de nos fautes, mais qu'il le fait avec une telle puissance que c'est comme si nous étions engendrés de nouveau^b. Et de fait il s'agit pour nous d'une nouvelle création³¹, d'une construction nouvelle que la terre, cette fois, n'a pas servi à modeler^c, mais qu'un élément différent, à savoir la nature de ces eaux, permet de créer³². En effet, le vase n'est pas seulement essuyé, mais il est lui-même refondu à nouveau, et entièrement. Les vases qu'on essuie, même si on les nettoie avec un soin minutieux, conservent des traces de graisse³³ et des restes de salissure; mais ceux qui ont été

Jo. hom. 24,2, PG 59. Commentaire analogue chez *Théodore de Mopsueste* : *III^e hom. sur le baptême* 3-4. 15. 17, *op. cit.* p. 439.

32. La création surnaturelle dont il est ici question est attribuée au pouvoir miraculeux du bain baptismal : τὸ λουτρόν. C'est que ce bain contient une eau qui a été consacrée et qu'à travers elle l'Esprit Saint interviendra, au moment de l'immersion et des paroles, pour créer la vie divine. Chrysostome est en accord ici avec *Jn* 3,5 et *Éphés.* 5,26.

33. Le contexte donne bien raison à Savile, qui a choisi contre Fronton du Duc, la leçon πιότητος (la graisse). On s'étonne que Montfaucon n'ait pas été sensible à l'exactitude réaliste de ce mot.

χωνευτήριον ἐμπεσόντα καὶ διὰ τῆς φλογὸς ἀνανεωθέντα, πᾶσαν ἀποθέμενα ῥυπαρίαν, τὴν αὐτὴν τοῖς νεοπαγεῖσιν ἀπὸ
15 τῆς καμίνου προελθόντα τὴν λαμπηδόνα ἀφίησιν.

13. Ὡσπερ οὖν ἀνδριάντα χρυσοῦν πολλῶ τῷ χρόνῳ καὶ τῷ καπνῷ καὶ τῇ κόνει καὶ ἰῶ ῥυπαθέντα λαβὼν τις καὶ χωνεύσας, καθαρῶτατον ἡμῖν καὶ ἀστράπτοντα ἀποδίδωσιν, οὕτω καὶ τὴν φύσιν τὴν ἡμετέραν ὁ Θεὸς ἰωθεῖσιν τῷ τῆς
5 ἁμαρτίας ἰῶ, καὶ πολὺν δεξαμένην τὸν καπνὸν τὸν ἀπὸ τῶν πλημμελημάτων, καὶ τὸ κάλλος ἀπόλεσασαν ὅπερ παρ' αὐτῇ παρὰ τὴν ἀρχὴν ἐγκατέθηκε, λαβὼν ἄνωθεν ἐχώνευσε, καὶ καθάπερ εἰς χωνευτήριον ἐμβαλὼν εἰς τὰ ὕδατα, καὶ τὴν
10 τοῦ Πνεύματος ἐπαφείς χάριν ἀντὶ φλογός, εἶτα νεοπαγεῖς ἐκεῖθεν καὶ καινοὺς γενομένους καὶ αὐταῖς δυναμένους λοιπὸν ἀντιλάμψαι ταῖς ἡλιακαῖς ἀκτίσι μετὰ πολλῆς ἀνάγει τῆς λαμπρότητος, τὸν μὲν παλαιὸν συντριψάς ἄνθρωπον^a, νέον δὲ κατασκευάσας τοῦ προτέρου λαμπρότερον.

14. Καὶ ταύτην ἡμῖν τὴν συντριβὴν καὶ τὸν μυστικὸν τοῦτον καθαρμὸν αἰνιττόμενος ὁ προφήτης ἄνωθεν ἔλεγεν·

13 a. Cf. Rom. 6, 6 *et al.*

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

12. 14 ῥυπαρίαν : τὴν κηλῖδα PVD L || 15 προσελθόντα D || τὴν om. V

13. 1 ὥσπερ : ὥστε D || καὶ om. V || 2 καὶ³ om. A || 3 καθαρῶτερον D || 5 πολὺν : πολὺ D πολλὴν P || δεξαμένη L -μενον P || 6 ἀπόλεσαν L ἀπόλεσαν M || 7 αὐτοῦ MJC || ἀνεχώνευσε PV AL || 8 καὶ¹ om. PV || εἰς P : om. cell. *et edd.* || τὰ ὕδατα : τῷ ὕδατι A || 10 καὶ αὐταῖς δυναμένους PVD A : om. LW MJC *edd.* || 10-11 λοιπὸν ἀντιλάμψαι PVD : ἀντιβλέψαι λοιπὸν ALW MJC *edd.* || 11 τῆς om. V || 13 ἐσκευάσας A

14. 2 καθαρμὸν τοῦτον ~ V || ἔλεγεν ἄνωθεν ~ D

34. Le mot ἀντιλάμψαι (éblouir) appartient aux codd. PVD que nous suivons dans tout ce passage. Mais une raison de plus, pour appuyer le choix de ce mot plutôt que celui des éditeurs ἀντιβλέψαι (regarder en face), est qu'il fait mieux ressortir le recours aux hyperboles, cher à Chrysostome même au milieu de développements

jetés dans un creuset et que la flamme a rénovés ne gardent aucune saleté et, une fois sortis de la fournaise, ils jettent le même éclat que ceux qui viennent d'être fabriqués.

13. Il en est réellement comme d'une statue d'or qu'après un long temps, la fumée, la poussière et la rouille ont ternie ; si on la prend et qu'on la jette au creuset, elle nous revient toute propre et étincelante. De même, en ce qui concerne notre nature, la rouille du péché l'a recouverte, nos fautes l'ont fortement noircie et elle a perdu la beauté que Dieu avait mise en elle à l'origine ; mais Dieu la prend, la remet au creuset et, comme dans un creuset, la plonge dans les eaux, et la pousse non pas vers une flamme, mais vers la grâce de l'Esprit ; puis, une fois que nous avons été rajeunis par ce moyen et rénovés, et que nous sommes en état d'éblouir désormais les rayons du soleil eux-mêmes³⁴, il nous fait remonter (de la piscine) tout éclatants de splendeur : le vieil homme^a a été brisé, mais un homme nouveau a été créé, plus brillant que celui d'avant.

Le « vieil homme » 14. Cette brisure spirituelle³⁵ qui **brisé, comme un vase** est la nôtre et cette purification mystique, le prophète. dans les temps anciens y faisait allusion, quand il disait : « Comme un vase

théologiques : on imagine bien, ici, la scène du baptisé qui remonte de la piscine ruisselant de splendeur au point d'être en mesure d'éblouir les rayons mêmes du soleil. — L'image du creuset dans lequel, se raffine le métal, c'est-à-dire dans lequel Dieu purifie l'homme de son péché, appartient à l'A.T. Chrysostome la trouvait particulièrement en *Éz.* 22, 18-22, mais aussi en bien d'autres passages.

35. Chez S. Paul (*Éph.* 4, 22 ; *Col.* 3, 9), il s'agit de « se dépouiller » du vieil homme (*ἀπόθεσθαι, ἀπεκδόσασθαι*) pour « revêtir » l'homme nouveau (*ἐνδύσασθαι*). Ici, au contraire, il s'agit de briser (*συντριψάει, συντριβήν*) le vieil homme, comme un potier brise un vase ancien avant d'en refaire un neuf. Tout le développement qui suit s'appuie sur cette image.

«Ὡς σκεῦος κεραμέως συντρίψεις αὐτούς^a.» «Ὅτι γάρ περὶ τῶν πιστῶν ἡμῖν ὁ λόγος τὰ ἀνωτέρω δείκνυσιν ἡμῖν 5 σαφῶς· «Υἱὸς γάρ μου εἶ σύ, φησὶν· ἐγὼ σήμερον γεγέννηκά σε. Αἰτήσαι παρ' ἐμοῦ, καὶ δώσω σοι ἔθνη τὴν κληρονομίαν σου, καὶ τὴν κατάσχεσίν σου τὰ πέρατα τῆς γῆς^b.» Εἶδες πῶς τῆς ἐκ τῶν ἐθνῶν Ἐκκλησίας ἐμνημόνευσε, καὶ τὴν πανταχοῦ τεταμένην τοῦ Χριστοῦ βασιλείαν 10 εἶπεν; Εἶτά φησι πάλιν· «Ποιμανεῖς αὐτούς ἐν ῥάβδῳ σιδηρᾷ, — οὐ φορτικῇ, ἀλλ' ἰσχυρᾷ —· «ὡς σκεῦος κεραμέως συντρίψεις αὐτούς^c.» Ἴδου καὶ τὸ λουτρὸν μυστικώτερον παρελήπται· οὐ γὰρ εἶπεν ἀπλῶς σκεύη ὀστράκινα, ἀλλὰ σκεύη κεραμέως.

15. Ἄλλὰ προσέχετε. Τὰ μὲν γὰρ ὀστράκινα σκεύη συντριβέντα οὐκ ἂν λάβοι διόρθωσιν, διὰ τὴν ἐκ τοῦ πυρὸς ἐγγενομένην αὐτοῖς ἄπαξ ἀντιτυπίαν· τὰ δὲ σκεύη τοῦ κεραμέως οὐκ ἔστιν ὀστράκινα, ἀλλὰ πῆλινα· ὅθεν καὶ 5 διαστραφέντα ῥαδίως ἂν πρὸς τὸ πρότερον ἐπανέλθῃ σχῆμα τῆ τοῦ τεχνίτου σοφία. «Ὅταν μὲν οὖν συμφορὰν ἀνιάτων λέγῃ, οὐ σκεύη κεραμέως φησὶν, ἀλλὰ σκεῦος ὀστράκινον. «Ὅτε γοῦν ἐβούλετο διδάξαι τὸν προφήτην καὶ τοὺς Ἰουδαίους ὅτι συμφορᾷ ἀνιάτω παρέδωκε τὴν πόλιν, 10 ἐκέλευσε λαβεῖν βίβλον ὀστράκινον καὶ συντρίψαι ἔμπροσθεν

14 a. Ps. 2,9 || b. Ps. 2,7-8 || c. Ps. 2,9

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

14. 3 σκεῦος (-ως L) : σκεύη VD || 4 ἀνώτερα A || ἡμῖν^a PVD A : om. LW MJC edd. || 5 σύ om. PVD || 9 τεταμένην (-ταγμ- P) τοῦ χριστοῦ PVD : τοῦ χρ. τεταμένην ~ ALW MJC edd. || 10 πάλιν om. PVD || 11 οὐ — ἰσχυρᾷ om. L || σκεύη PV σκεύει L || 13 παρελήπται (-ρηληπ- A) : παρελήφθη W MJC || ἀπλῶς] + ὡς PVD || σκεύη — ἀλλὰ om. L || 14 ἀλλὰ : ἀλλ' ὡς PVD

15. 1 πρόσσεχε L || 3 ἐγγινομένην D A C γενομένην P || τὰ δε : ὅτι δὲ τὰ AW MJ || 5 πρότερον PVD : δεύτερον ALW MJC || ἐπανέλθειεν D ἐπαναχθεῖ PV W || 7 σκεύη : σκεῦος P || 9 παραδέδωκεν P

de potier, tu les briseras^a». Pour notre profit, en effet, cette parole s'applique aux fidèles; les mots qui précèdent nous le montrent clairement : «C'est toi qui es mon Fils, dit-il; moi, aujourd'hui, je t'ai engendré. Adresse-moi une demande, et je te donnerai les nations pour héritage, et je mettrai en ta possession les extrémités de la terre^b». As-tu remarqué comment il a fait mention de l'Église des Gentils et parlé du royaume du Christ qui s'est étendu partout? Puis il dit encore : «Tu les conduiras avec une verge de fer³⁶ — pas intolérable mais ferme —; comme un vase de potier, tu les briseras^c». Et voilà que le bain a été transmis avec tout son mystère. Car (le prophète) n'a pas parlé tout bonnement de vases en terre cuite, mais de vases de potier.

15. Alors faites bien attention. Car les vases de terre cuite, une fois brisés, ne sauraient être réparés, à cause de la dureté que le feu leur a une fois pour toutes communiquée. Les vases du potier, au contraire, ne sont pas en terre cuite, mais en argile, et c'est pourquoi, même si on les a tournés de travers, ils peuvent aisément revenir à la forme prévue, grâce à l'habileté de l'artisan. A la vérité, lorsque Dieu annonce un malheur irrémédiable, il ne parle pas de vase de potier, mais de vase de terre cuite. Par exemple, le jour où il voulut signifier au prophète et aux Juifs qu'il avait livré la ville à un malheur irrémédiable, il lui ordonna de prendre une cruche en terre cuite et

36. Si l'on suit le texte hébreu du *Psaume* 2,9, on aboutit à la traduction suivante : «Tu écraseras les nations avec un sceptre de fer». Mais Chrysostome cite le texte de la Septante : ποιμανεῖς αὐτούς ἐν ῥάβδῳ σιδηρᾷ, — d'où notre traduction : «Tu les conduiras». La Septante a donc changé l'image et le sens. L'Apocalypse, qui l'utilise, l'interprète dans une perspective eschatologique (*Apoc.* 2,27; 12,5; 19,15). Ici, le bref commentaire de Chrysostome évoque plutôt, avec le sceptre du commandement, la houlette du bon pasteur (*Mich.* 7,14) ferme et capable de briser.

παντός τοῦ δήμου, καὶ εἰπεῖν ὅτι· Οὕτως ἀπολείται ἡ πόλις
καὶ συντριβήσεται^a. Ἐπειδὴν δὲ βούληται χρηστὰς αὐτοῖς
ὑποτείνειν ἐλπίδας, εἰς κεραμεῖον κατάγει τὸν προφήτην, καὶ
οὐ δείκνυσιν αὐτῷ σκεῦος ὀστράκινον, ἀλλὰ δείκνυσιν αὐτῷ
15 σκεῦος πήλινον ἐν ταῖς χερσὶ τοῦ κεραμέως γινόμενον καὶ
διαπίπτον, καὶ ἐπάγει λέγων· «Εἰ ὁ κεραμεὺς οὗτος τὸ
σκεῦος τὸ διαπεσὸν ἀναλαβὼν ἐρρῦθιμισε πάλιν, οὐ πολλῶ
μᾶλλον ἐγὼ δυνήσομαι διαπεσόντας ὑμᾶς ἐπανορθῶσαι^b;
Δυνατὸν μὲν οὖν τῷ Θεῷ οὐχὶ πηλίνους ὄντας μόνον
20 διορθῶσαι διὰ λουτροῦ παλιγγενεσίας^c, ἀλλὰ καὶ τὴν τοῦ
Πνεύματος δεξαμένους ἐνέργειαν καὶ διολισθήσαντας, διὰ
μετανοίας ἠκριβωμένης πρὸς τὸ ἀρχαῖον ἐπαναγαγεῖν. Ἄλλ'
οὐ καιρὸς ὑμῖν τοὺς περὶ μετανοίας ἀκοῦσαι λόγους· μᾶλλον
δὲ μηδέποτε γένοιτο καιρὸς εἰς χρεῖαν ὑμᾶς ἐκείνων
25 ἐμπεσεῖν τῶν φαρμάκων, ἀλλ' αἰεὶ μένοιτε τὸ κάλλος καὶ
τὴν λαμπρότητα, ἣν μέλλετε λαμβάνειν νῦν, ἀκέραιον
διατηροῦντες.

15 a. Cf. Jér. 19, 10-11 || b. Cf. Jér. 18, 1-6 || c. Cf. Tit. 3, 5

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

15. 11 τοῦ δήμου παντός ~ PVD || εἶπεν D || ὅτι om. MJC ||
ἀπολείται] + καὶ P MJC || 12 δὲ : δεῖ P om. L || 13 ὑποτείνειν : -τίνην L
-τὴν P ὑποφαίνειν V ἐπιτείνειν C || 14 αὐτῷ¹ : αὐτὸν L || σκεῦος —
αὐτῷ² om. C || δείκνυσιν αὐτῷ² om. P || αὐτῷ² : αὐτὸν L || 15 καὶ om.
W MJC edd. || 16 διαπίπτον : διάμεισον A || ἐπανάγει D || οὗτος : οὕτως
C οὗτος φησὶ PVD || 18 ἡμᾶς L || 19 ὄντας om. P || 21 διαδεξαμένους
AW δεξαμένους D || διολισθήσαντες L || 23 οὐ : οὕτω V οὖν D || 25
ἐμπεσεῖν ἐκείνων ~ D

de la briser devant tout le peuple en disant : « Ainsi périra
la ville et elle sera brisée^a ». Mais quand il veut leur donner
de douces espérances, il fait descendre le prophète dans un
atelier de poterie, et au lieu de lui montrer un vase de terre
cuite, il lui fait voir un vase d'argile : le potier le tient dans
ses mains, puis il tombe et se casse ; alors Dieu ajoute : « Si
ce potier que voici a repris ce vase qui est tombé et lui a
donné une nouvelle forme, est-ce que je ne pourrai pas,
moi, bien davantage, si vous êtes tombés, vous remettre
dans le droit chemin^{b 37} ? ». Sans aucun doute Dieu est
capable, envers nous qui sommes pétris d'argile, non
seulement de nous redresser par le « bain de régénération^c »,
mais encore quand nous avons reçu la puissance active de
l'Esprit et que pourtant nous avons trébuché, de nous
ramener par une pénitence rigoureuse³⁸ à notre état
primitif. Mais ce n'est pas le moment pour vous d'entendre
parler de pénitence. Que plutôt le moment n'arrive jamais
pour vous de recourir à l'usage de ces remèdes et puissiez-
vous, au contraire, toujours et sans cesse conserver
intactes jusqu'au bout la beauté et la splendeur que vous
allez recevoir maintenant !

37. Même développement, un peu moins ample toutefois, avec le
même texte de Jérémie 18, 1-6, chez THÉODORE, *hom. 3 sur le
baptême*, 11-13, *op. cit.* p. 425.

38. La pénitence, et une pénitence sérieuse, voire rigoureuse
(ἠκριβωμένη), prépare une restauration spirituelle dans l'âme des
baptisés qui, sans vouloir se détacher du Christ, ont commis tel ou tel
faux pas (τοὺς διολισθήσαντας). Chez Chrysostome un passage intéres-
sant indique les cinq routes de la pénitence : la désapprobation de ses
fautes, le pardon des offenses, la prière fervente, l'aumône et
l'humilité : *De diabolo tentatore*, 6, PG 49, 263 C s.

16. Ἴνα οὖν ἀεὶ μένοιτε, φέρε καὶ περὶ πολιτείας ὑμῶν διαλεχθῶμεν ὀλίγα.

Ἐν γὰρ τῇ παλαιστρά ἀκίνδυνα τοῖς ἀθληταῖς τὰ πτώματα· πρὸς γὰρ τοὺς οἰκείους ἢ πάλῃ, καὶ τοῖς σώμασι τῶν διδασκάλων ἐμμελετώσιν ἅπαντα. Ὅταν δὲ ὁ τῶν ἀγῶνων παραγένῃται καιρὸς, ὅταν ἀνοίγῃ τὸ στάδιον, ὅταν τὸ θέατρον ἀνω καθήμενον ᾗ, ὅταν ὁ ἀγωνοθέτης παρῇ, ἀνάγκη λοιπὸν ἢ ῥαθυμήσαντας πεσεῖν καὶ μετὰ αἰσχύνῃς ἀναχωρῆσαι πολλῆς, ἢ σπουδάσαντας τῶν στεφάνων καὶ τῶν βραβείων ἐπιτυχεῖν. Οὕτω δὲ καὶ ἐφ' ὑμῶν, αἱ τριάκοντα ἡμέραι αὐταὶ παλαιστρά τινὶ προσεοικασί καὶ γυμνασίοις καὶ μελέτῃ. Μάθωμεν ἐντεῦθεν ἤδη περιγενέσθαι τοῦ πονηροῦ δαίμονος ἐκείνου· πρὸς γὰρ ἐκεῖνον ἀποδύεσθαι μέλλομεν μετὰ τὸ βάπτισμα, πρὸς ἐκεῖνον πυκτεύειν καὶ μάχεσθαι. Μάθωμεν τοίνυν ἐντεῦθεν ἤδη τὰς λαβὰς ἐκείνου, πόθεν ἐστὶ ἰσχυρὸς, πόθεν ἡμῶν εὐκόλως ἐπηρεάσαι δύναται, ἵνα τῶν ἀγῶνων παραγενομένων μὴ ξενοπαθῶμεν μηδὲ θορυβώμεθα, καινὰ τὰ παλαιίσματα ὀρῶντες, ἀλλ' ἤδη

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

16. 3 παλαιστρά] + ταύτη ALW MJC edd. || 4 πτώματα : παλαιίσματα L || 6 ὅταν¹ : οὐ ἄν A || 6-7 ὅταν² — ἢ om. P || 8 ῥαθυμήσαντας D || 10 δὲ : δεῖ A || ἡμῶν V || 12 καὶ μελέτῃ om. C || μάθωμεν] + οὖν PVD || περιγίνεσθαι V || 13 δαίμονος] + καὶ τὰς βλάβας P || ἐκεῖνον : ἐκείνου P || 15 τοίνυν om. P || τὰς : τὰ D || λάβας : βλάβας τὰς P om. D || 16 ἰσχυρὸς (-ρῶς P) : πονηρὸς MJC || εὐκόλως ἡμῶν PV || 17 ξενοπαθῶμεν : ξένον παθ. V || ξενοτροφῶμεν P || ξενισθῶμεν D || 18 θορυβοῦμεθα A || καινὰ : καὶ ἵνα P || ἀλλ' om. P

39. La palestre est, étymologiquement, le «local des lutteurs». Le mot passa vite à l'ensemble des constructions où se trouvaient à la fois le gymnase avec ses terrains d'entraînement, les bains et le stade où se déroulaient les jeux. La «palestre» d'Antioche, lieu public par excellence, probablement situé à l'extrémité Est de la ville, ne pouvait être ignorée d'aucun des auditeurs de Chrysostome. Aussi bien, la présence du démonstratif ταύτη dans les mss ALW MJC, qui

**Le comportement
du baptisé : lutter**

16. Pour que vous ne cessiez pas de persévérer, parlons un peu, voulez-vous, de la façon de vivre qui doit

être la vôtre.

Car, dans la palestre³⁹, les chutes, pour les athlètes, sont sans danger : ils luttent entre camarades et s'exercent méthodiquement corps à corps avec leurs entraîneurs. Mais lorsque le moment des jeux est arrivé, que le stade est ouvert, que le théâtre, en haut, est occupé, quand l'agonothète⁴⁰ est là, il faut dès lors ou bien tomber, si l'on a fléchi, et se retirer en grande honte, ou bien, si l'on a tenu bon, remporter les couronnes et les prix. Ainsi en est-il aussi pour vous : ces trente jours⁶⁰ ressemblent en quelque sorte à une palestre avec ses gymnases et son entraînement. Apprenons donc dès maintenant à triompher du Malin, ce démon ; car c'est contre lui que nous devons nous préparer à lutter après le baptême, contre lui que nous devons accepter le pugilat et le combat. Apprenons donc dès maintenant quelles sont ses attaques, d'où provient sa force, d'où son doucereux pouvoir de machination contre nous, afin qu'au moment où les luttes surviendront, nous ne soyons pas effarouchés ni troublés

semble vouloir désigner, en l'absence d'allusion antérieure, l'édifice dans lequel on se trouve, c'est-à-dire l'église, comme une palestre, relèverait-elle d'un emploi symbolique inutile à la démonstration de Chrysostome et étranger à sa manière habituelle de proposer des comparaisons. Les mss PVD ne comportent pas ce démonstratif, et nous les suivons volontiers malgré le choix des éditeurs précédents. — Sur l'usage des comparaisons, celle des jeux en particulier (déjà en S. Paul), on peut consulter TH. AMERINGER, *The stylistic influence of the Second Sophistic on the panegyric of St. John Chrysostom. A study in Greek Rhetoric*, Washington 1921, p. 68 s.; également L. MÉRIDIER, *L'influence de la Seconde Sophistique dans l'œuvre de Grégoire de Nysse*, Rennes 1906, p. 116 s.

40. Les trente jours qui restent avant le baptême ; cf. *Introduction*, p. 42.

μεταξὺ ἡμῶν αὐτῶν μελετήσαντες, καὶ τὰς μεθοδείας αὐτοῦ
20 μαθόντες ἀπάσας, μετὰ τοῦ θαρρεῖν ἀψώμεθα τῶν παλαισ-
μάτων πρὸς ἐκεῖνον.

17. Πάντοθεν οὖν ἐπηρεάζειν ἡμῖν εἴωθεν, μάλιστα δὲ
διὰ τῆς γλώττης καὶ διὰ τοῦ στόματος. Οὐδὲν γὰρ οὕτως
ἐπιτήδειον ὄργανον ἐκείνω πρὸς ἀπάτην καὶ ἀπώλειαν
ἡμετέραν, ὡς γλῶττα ἀκόλαστος καὶ στόμα ἀθύρωτον.
5 Ἐντεῦθεν ἡμῖν τὰ πολλὰ πτώματα, ἐντεῦθεν ἡμῖν τὰ χαλεπὰ
ἐγκλήματα. Καὶ τὴν μὲν εὐκολίαν τῶν ὀλισθημάτων διὰ
τῆς γλώττης τις δηλῶν ἔλεγε· «Πολλοὶ ἔπεσον διὰ
μαχαίρας, ἀλλ' οὐ τοσοῦτοι ὅσοι διὰ γλώττης^a.» Τὸ δὲ
χαλεπὸν τοῦ πτώματος ἐμφαίνων πάλιν ὁ αὐτὸς εἶπεν·
10 «Ὀλισθημα ἀπὸ ἐδάφους ἢ ὀλισθημα ἀπὸ γλώσσης^b.» Ὁ
δὲ λέγει τοιοῦτόν ἐστι· Βέλτιόν ἐστι, φησί, πεσεῖν καὶ
συντριβῆναι τὸ σῶμα, ἢ ῥῆμα προέσθαι τοιοῦτον ὃ τὴν
ψυχὴν ἡμῶν ἀπολλύει. Οὐ λέγει δὲ τὰ πτώματα μόνον, ἀλλὰ
καὶ παραινεῖ πολλὴν ποιεῖσθαι πρόνοιαν, ὥστε μὴ ὑποσκε-
15 λισθῆναι, οὕτως εἰπών· «Ποίησον τῷ στόματί σου θύραν
καὶ μοχλόν^c», οὐχ ἵνα θύρας καὶ μοχλοὺς κατασκευάσωμεν,

17 a. Sir. 28, 18 || b. Sir. 20, 18 || c. Sir. 28, 25

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

16. 20 μαθόντες om. PD || 20-21 παλαισμάτων] + τῶν PVD

17. 1 ἡμῖν ἐπηρεάζειν ~ VD || ἡμῖν om. P || 2 διὰ τῆς γλώττης om. L
|| 4 καὶ : εἶτε ὡς D || 5 ἐντεῦθεν — πτώματα om. D || πολλὰ] + χαλεπὰ
PV || 5-6 ἐντεῦθεν² — ἐγκλήματα om. PV A || 6 ἐγκλήματα : ναυάγια D ||
ὀλισθημάτων] + τῶν PVD || 7 δηλῶν τις ~ PVD || ἔπεσαν PV A ||
διὰ] + τῆς D || 8 μαχαίρας P || διὰ] + τῆς P || 9 αὐτὸς : αὐτὸς οὗτος P
αὐτ. οὕτως D αὐτ. ὄντως οὕτως πῶς V || εἶπεν : ἔφη V εἰπών ἔφη P
φησὶν D || 10 ἐδάφους] + μάλλον edd. u. notam || 13 ἡμῶν : ἡμῖν P ||
ἀπολλύει VD Sav. : ἀπόλλει LW MJC Duc. ἀπώλει A ἀπώλει P
ἀπόλλυσιν Mf. || 15 οὕτως εἰπών : οὕτως (οὕτως εἰ PD) πῶς λέγων PVD
|| 16 μοχλόν : μοχλοῦς edd.

en face de manœuvres imprévues. En attendant, entraînon-nous par nous-mêmes, instruison-nous de tous ses artifices et abordons avec confiance les luttes destinées à le vaincre.

... tenir sa langue 17. Assurément c'est par tous les
moyens que, selon son habitude, il
cherche à nous faire tort, mais c'est surtout dans l'usage de
notre langue et de notre bouche. Aucun organe, en effet, ne
lui convient autant pour nous tromper et pour nous perdre
qu'une langue sans retenue et une bouche incapable de
rester close. De là, le nombre de nos chutes, de là la gravité
de nos fautes. Que la langue, certes, favorise les faux pas,
un auteur l'expliquait, en disant : «Beaucoup sont tombés
par le glaive, moins cependant que par la langue^a». Quant
à la gravité de cette chute, le même auteur l'a indiquée en
déclarant encore : «Dérapage sur le pavé vaut mieux que
dérapage avec la langue^{b 41}». Or voici ce qu'il veut dire : il
est préférable de faire une chute qui vous brise le corps que
de prononcer une parole qui donne la mort à notre âme. Et
il ne se contente pas de désigner ces chutes, mais il nous
exhorte encore à prendre de grandes précautions pour ne
pas trébucher, avec ces paroles : «Mets à ta bouche une
porte et un verrou^c», non que nous ayons à faire poser des
portes et des verrous, mais pour qu'en bénéficiant d'une

41. Les éditeurs ont cru bon d'ajouter μάλλον devant ἢ. Ce mot serait bien dans le sens de la citation de Sir. 20, 18 et se trouve effectivement dans les mss de la Septante : Ziegler et Rahlf's dans leur texte et apparat des LXX ne connaissent que la leçon μάλλον ἢ. Or aucun de nos neufs mss ne connaît μάλλον ; il n'y a pourtant pas de difficulté grammaticale à s'en tenir à l'emploi de l'adverbe ἢ seul pour signifier la comparaison. SCHWEITZER-(DEBRUNNER) s'en explique dans sa *Griechische Grammatik* II p. 99 et 565 ; et ABEI, *Grammaire du Grec biblique*, p. 151, donne, entre autres, cet exemple : λευκοὶ οἱ ὀδόντες αὐτοῦ ἢ γάλα, ses dents sont plus blanches que le lait. — Ce proverbe que trébucher du pied vaut mieux que de la langue, est bien connu de l'antiquité orientale (Osty).

ἀλλ' ἵνα μετὰ πολλῆς τῆς ἀσφαλείας πρὸς τὰ ἄτοπα τῶν ῥημάτων τὴν γλῶτταν ἀποκλείσωμεν. Καὶ πάλιν ἀλλαχοῦ, δεικνὺς ὅτι μετὰ τῆς ἡμετέρας σπουδῆς καὶ πρὸ τῆς
 20 ἡμετέρας τῆς ἄνωθεν δεόμεθα ῥοπῆς, ὥστε τὸ θηρίον τοῦτο κατασχεῖν ἔνδον, πρὸς τὸν Θεὸν τὰς χεῖρας ἀνατείνας ὁ προφήτης ἔλεγεν· «Ἐπαρσις τῶν χειρῶν μου θυσία ἑσπερινή. Θεοῦ, Κύριε, φυλακὴν τῷ στόματί μου, καὶ θύραν περιοχῆς περὶ τὰ χεῖρά μου^d.» Ὁ δὲ τὰ πρότερα παραινέσας
 25 πάλιν καὶ αὐτὸς φησι· «Τίς δώσει ἐπὶ τῷ στόματί μου φυλακὴν καὶ ἐπὶ τῶν χειλέων μου σφραγίδα πανοῦργον^e.» Ὁρᾷς ἕκαστον δεδουκότα τὰ πτώματα ταῦτα, καὶ θρηνοῦντα καὶ συμβουλευόντα, καὶ εὐχόμενον πολλῆς ἀπολαῦσαι τὴν γλῶτταν φυλακῆς;

18. Καὶ τίνας ἔνεκεν, φησὶν, εἰ τοσοῦτον ἡμῖν φέρει τὸν ὄλεθρον τοῦτο τὸ ὄργανον, ἐνέθηκεν ἡμῖν αὐτὸ παρὰ τὴν ἀρχὴν ὁ Θεός; Ὅτι καὶ πολλὴν ἔχει τὴν ὠφέλειαν· κἀν σπουδάζωμεν, ὠφέλειαν ἔχει μόνον, ὄλεθρον δὲ οὐδένα.
 5 Ἄκουσον γοῦν τί φησὶν ὁ τὰ πρότερα ἐκεῖνα εἰπών· «Ἐν χειρὶ γλῶττης ζωὴ καὶ θάνατος^a.» Καὶ ὁ Χριστὸς δὲ τὰ αὐτὰ δηλοῖ λέγων· «Ἀπὸ τῶν λόγων σου δικαιοθήσῃ, καὶ ἀπὸ τῶν λόγων σου κατακριθήσῃ^b.» Μέση γὰρ ἔστηκεν ἡ

17 d. Ps. 140, 2-3 || e. Sir. 22, 27 || 18 a. Prov. 18, 21 || b. Matth. 12, 37

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

17. 17 τῆς om. D || 18 ἀποκλείωμεν (-ομεν D) PVD || 21 κατασχῆν C || θεὸν : θάνατον D || τείνας D || 22 ἐπάρσεις P || 24 περὶ : ἐπὶ edd. || πρότερον W MJC || 25 ὁ αὐτὸς A || 26 τὰ χεῖρά D || 28 συμβουλευόντα : δεδουκότα D

18. 1 εἰ : εἰς L || 4 σπουδάζωμεν(?) D || ἔχειν P ἔχη A || 5 οὖν D || τί φησὶν post εἰπών L || ἐκείνων D || 6 καὶ² om. C || 6-7 τὰ αὐτὰ : τοῦτο αὐτὸ P τὸ αὐτὸ τοῦτο D ταῦτα L || 7 & 8 κατακριθήσῃ... δικαιοθήσῃ ~ LW MJC edd. || 7-8 καὶ — κατακριθήσῃ om. A

42. Le pieux israélite priait fréquemment les mains levées (Ps. 63, 5; 134, 2; etc.). S. Paul a recommandé, lui aussi, la même attitude (1 Tim. 2, 8). Celle-ci passera tout naturellement dans la liturgie

grande sécurité nous tenions, vis-à-vis des paroles inconvenantes, notre langue enfermée. Et ailleurs encore, en montrant qu'avec notre effort personnel et avant notre effort nous avons besoin de l'impulsion d'en haut pour être en état de retenir cette bête sauvage à l'intérieur, le prophète élevait les mains vers Dieu et disait : «Que l'élévation de mes mains soit (comme) le sacrifice du soir⁴². Place, Seigneur, une garde à ma bouche ainsi qu'une porte sur le pourtour de mes lèvres^d. Et l'écrivain qui a formulé les exhortations précédentes dit encore, lui aussi : «Qui placera une garde devant ma bouche, et sur mes lèvres un sceau de sagesse^e?». Comprends-tu bien que ces auteurs craignaient l'un et l'autre les chutes de ce genre, d'où leurs lamentations et leurs conseils, et leur prière pour que leur langue bénéficie d'une garde importante.

18. Alors pourquoi, dira-t-on, si cet organe nous cause un si grand fléau, Dieu l'a-t-il mis en notre bouche dès l'origine? — Parce qu'il peut être aussi d'une grande utilité. Et si nous faisons très attention, il n'a que des avantages et n'est jamais un fléau. Écoute, par exemple, ce que dit l'auteur des paroles que nous venons d'entendre⁴³ : «Au pouvoir de la langue, la vie et la mort^a». Et le Christ exprime la même pensée, quand il dit : «D'après tes paroles tu seras justifié, et d'après tes paroles tu seras condamné^b44». La langue, en effet, demeure neutre, et son

catholique. — Ici, cette prière est assimilée par le psalmiste au sacrifice du soir, fréquemment évoqué dans l'A.T.

43. La plupart des citations qui précèdent sont extraites de la Sagesse de Ben Sira. Avec son époque et comme on l'a fait pendant longtemps, Chrysostome attribuait ce livre à Salomon. Il n'y a donc pas à s'étonner qu'il identifie ici l'auteur des Proverbes à celui de la Sagesse de Sira.

44. Devant l'interversion des deux verbes δικαιοθήσῃ et κατακριθήσῃ par la majorité des mss, nous n'avons pas hésité à suivre, comme déjà bien des fois, le groupe PVD, auquel s'ajoute ici (pour moitié de la phrase) le cod. A.

γλῶσσα· τῆς δὲ πρὸς ἐκάτερα χρήσεως σὺ κύριος εἶ.
 10 Οὕτω καὶ τὸ ξίφος κεῖται μέσον· κἀν μὲν κατὰ τῶν
 πολεμίων χρήσῃ, σωτήριόν σοι τὸ ὄργανον γέγονεν· ἂν δὲ
 κατὰ σαυτοῦ τὴν πληγὴν ὠθήσῃς, οὐχ ἢ τοῦ σιδήρου φύσις,
 ἀλλ' ἢ σὴ παρανομία γίνεται τῆς σφαγῆς αἰτία. Οὕτω καὶ
 15 κείμενον· ἀκόνησον^c οὖν αὐτὴν κατὰ τῆς τῶν ἀμαρτημάτων
 τῶν σῶν κατηγορίας· μὴ κατὰ ἀδελφοῦ τὴν πληγὴν ὠθήσῃς.
 Διὰ τοῦτο διπλῶ τειχίῳ περιέβαλεν αὐτὴν ὁ Θεός, τῷ τῶν
 ὀδόντων διαφράγματι καὶ τῇ τῶν χειλέων περιβολῇ, ἵνα μὴ
 20 βραδίως καὶ ἀπερισκέπτως ἐκφέρῃ τὰ ῥήματα τὰ μὴ προσή-
 κοντα. Χαλίνωσον^d αὐτὴν ἔνδον. Ἄλλ' οὐκ ἀνέχεται; Καὶ
 σωφρόνισον αὐτὴν διὰ τῶν ὀδόντων, ὥσπερ δημίους τούτοις
 ἐκδούς αὐτῆς τὸ σῶμα, καὶ κελεύσας δακεῖν· καὶ γὰρ
 25 τότε ζητοῦσαν σταγόνα ὕδατος καὶ τηγανιζομένην μὴ τυχεῖν
 τῆς παραμυθίας^e.

19. Πολλὰ μὲν οὖν καὶ ἄλλα ἀμαρτάνειν εἴωθε λουδο-
 ροῦσα, βλασφημοῦσα, αἰσχροῦ προιεμένη ῥήματα, συκοφαν-
 τοῦσα, ὀμνύουσα, ἐπιποροῦσα. Ἄλλ' ἵνα μὴ πάντα ἀθρόον
 τήμερον ὑμῖν λέγοντες καταχῶσωμεν ὑμῶν τὴν διάνοιαν, ἕνα

18 c. Cf. Ps. 139, 4 || d. Cf. Jac. 1, 26 || e. Cf. Lc 16, 24

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

18. 9 δὲ PVD : om. ALW MJC edd. || 10 κἀν : ἂν C || 11 τοῦ πολεμίου
 C || 12 οὐχ ἢ : οὐκ εἶ V || τοῦ PV : om. D ALW MJC edd. || 13 παρανομία
 P || 14 λογιζόμεθα (-ζο-P) PD || 15 οὖν om. P || 16 κατὰ] + τοῦ J || 17
 διπλῶ : διπλοῦν τῷ D || τῷ : τῶν P || 18 καὶ om. PVD || 19 ἐκφέρῃ :
 ἐκφύῃ V ἐκφύγῃ P φθέγγεσθαι D || τὰ¹ om. D || ῥήματα] + ἡμᾶς PD ||
 προσήκοντα] + ποιεῖν D || 20 χαλίνωσον] + οὖν PVD || ἔνδον αὐτὴν ~
 PVD || καὶ om. A || 21 σωφρόνισον L : -νησον cell. || τούτοις : τοσοῦτοις
 M^{ac} || 22 αὐτῆς : αὐτοῖς V || κελεύσας : ποιήσας MJC || 23 δαχθῆναι L
 δειχθῆναι MC || 24 νῦν om. D || ἀμαρτάνουσιν L

19. 1 ἀμαρτάνων P || 3 ἀθρόως L || 4 καταχῶμεν D A W

usage peut conduire à ces deux résultats ; c'est toi qui en es
 le maître. De même le poignard est, par nature, également
 neutre : si tu t'en sers contre les ennemis, cet instrument
 est pour toi un instrument de salut ; mais si tu diriges le
 coup contre toi-même, ce n'est pas la nature du fer, mais
 ton méfait qui est la cause du meurtre. Faisons la même
 réflexion à propos de la langue. C'est un poignard qui est là
 à notre portée : aiguisela^c donc pour t'accuser de tes
 fautes, ne dirige pas le coup contre un frère. Voilà
 pourquoi Dieu l'a entourée d'un double mur, la barrière
 des dents et l'enceinte des lèvres, afin qu'elle ne prononce
 pas à la légère et sans réflexion les paroles qui ne
 conviennent pas. Soumets-la intérieurement au frein^d.
 Mais elle regimbe ? Alors corrige-la avec les dents en leur
 livrant sa chair comme à des bourreaux et en leur
 prescrivant de la mordre⁴⁵. Car il vaut mieux pour elle être
 mordue par les dents maintenant qu'elle est en faute que
 de chercher ensuite à obtenir une goutte d'eau et de griller
 sans éprouver d'apaisement^e.

Éviter les serments

19. La langue, c'est certain, est
 source de beaucoup d'autres fautes
 habituelles : injures, blasphèmes, pa-
 roles obscènes, calomnies, serments, parjures. Mais pour ne
 pas engorger⁴⁶ votre esprit en vous parlant aujourd'hui de

45. On peut trouver étrange l'ordre (κελεύσας) donné aux dents
 d'avoir à jouer le rôle de bourreaux (ὥσπερ δημίους) et de mordre la
 langue. C'est que Chrysostome, dans ses conseils moralisants,
 cherchait un langage bien concret, voire pittoresque : c'est
 pourquoi le participe κελεύσας convient mieux que le faible ποιήσας
 des mss MJC. — En faisant la part de ce pittoresque, on retiendra
 quand même que ce conseil va dans le même sens que le précepte de
 l'Évangile recommandant l'amputation d'un membre plutôt que de
 s'exposer au péché (Matth. 5, 29 et al.).

46. Avec le verbe κατακόννυμι (ensevelir, surcharger, étouffer),
 encore une image bien concrète, comme celle que nous signalions dans
 la note précédente.

5 τῶς τίθεμεν ὑμῖν νόμον τὸν περὶ τῆς τῶν ὄρκων φυλακῆς, ἐκεῖνο προλέγοντες καὶ διαγορευόντες ὅτι, εἰ μὴ φύγητε τοὺς ὄρκους, οὐ λέγω τὰς ἐπιορκίας μόνον, ἀλλὰ καὶ τοὺς ὄρκους τοὺς ἐπὶ δικαίῳ γινομένους, εἰ μὴ φύγητε, οὐκ ἔτι περὶ ἐτέρας ὑποθέσεως ὑμῖν διαλεξόμεθα. Καὶ γὰρ ἄτοπον τοὺς
 10 μὲν τῶν γραμμάτων διδασκάλους μὴ δεύτερον τοῖς παιδίοις διδόναι μάθημα, ἕως ἂν τὸ πρότερον ἴδωσι καλῶς ἐμπαγὲν αὐτῶν τῇ μνήμῃ· ἡμᾶς δὲ τὰ πρότερα μαθήματα μὴ δυναμένους ὑμῖν ἀπαγγεῖλαι μετὰ ἀκριβείας, ἕτερα προσεμβαλεῖν πάλιν· οὐδὲν γὰρ ἕτερον τοῦτ' ἐστὶν ἀλλ' ἢ εἰς πῖθον
 15 τετρημένον ἀντλεῖν. Ἴνα οὖν ἡμᾶς μὴ ἐπιστομίσητε, πολλὴν τοῦ πράγματος ποιήσασθε τὴν σπουδὴν. Καὶ γὰρ χαλεπὸν τοῦτ' ἐστὶ τὸ ἀμάρτημα, καὶ σφόδρα χαλεπὸν· σφόδρα δὲ ἐστὶ χαλεπὸν, ὅτι οὐ δοκεῖ χαλεπὸν εἶναι, καὶ διὰ τοῦτο αὐτὸ δέδοικα, ἐπειδὴ οὐδεὶς αὐτὸ δέδοικε· διὰ τοῦτο ἀνιάτῳν
 20 ἐστὶ τὸ νόσημα, ἐπειδὴ οὐδὲ νόσημα εἶναι δοκεῖ· ἀλλ' ὥσπερ

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

19. 5 τίθεμεν ὑμῖν : ὁ. τίθεμεν ~ V ὁ. τίθεμαι D ὁ. τιθέναι P || τὸν : τῶν P καὶ L || 6 φύγητε : φύγοιτε V A φυγεῖται P || 7 οὐ — ἀλλὰ om. L || 7-8 ὄρκους τοὺς : ὄρκους JC om. L edd. || 8 ἐπὶ] + τῷ P C edd. || δικαίῳ : δικαίως L || γενομένους M edd. || εἰ μὴ φύγητε om. L || φύγητε (-γηται P) : φύγοιτε V A || 9 ὑμῖν ὑποθέσεως ~ D || διαλεξόμεθα W M || 10 γραμμάτων : πραγμάτων P || δεύτερον : πρότερον δεύτερον PV πρότερον D (δεύτερον post παιδίοις D uide seq.) || παιδίοις] + δεύτερον D || 11 εἰδῶσι JC || 12 ἡμᾶς PV L : ὑμᾶς cell. || πρότερα PVD : πρότερον ALW MJC edd. || 13 δυναμένους V || ὑμῖν V : ἡμῖν PD om. cell. & edd. || 13-14 προσεμβαλεῖν : ἐβάλλειν A προσεμβαλεῖν MJC || 14 πάλιν om. V || ἐστὶν om. L J || ἀλλ' ἢ : ἢ ὡς (ul uid) D || 15 τετρημένον : τετριμμένον P AL || ἐπιστομίσητε A M πιστώσητε D || 16 τοῦ πράγματος ποιήσασθε (-θαι A) : ποιήσασθαι τοῦ πραγ. PD || 17 σφόδρα δὲ : καὶ σφ. δὲ V^{lx}(σφ. δὲ V^{ms}) || 17-18 σφόδρα² — χαλεπὸν om. P || 18 ὅτι : ἐπει A ἐπειδὴ PVD || εἶναι χαλεπὸν ~ D || 19 αὐτὸ¹ om. D || 19-20 ἐπειδὴ — νόσημα¹ om. D || 20 ἐπει AL || οὔτε P

47. Si le tonneau est percé, autrement dit si les auditeurs ne sont pas disposés à tenir compte de ses enseignements, il est inutile que le prédicateur aille plus loin. Cette mise en demeure de Chrysostome en dit long sur le risque d'inefficacité de la meilleure des prédications

tous les sujets à la fois, nous vous proposons pour le temps qui nous reste un seul précepte, celui qui vise la mise en garde contre les serments. Dès maintenant je vous l'annonce et je vous le déclare : si vous n'évitez pas les serments, je ne dis pas seulement les faux serments, mais même ceux qui se pratiquent pour une chose juste, si donc vous ne les évitez pas, nous ne nous entretiendrons plus avec vous sur un autre sujet. Et, de fait, il serait étrange de voir que ceux qui enseignent l'alphabet aux enfants ne leur donnent pas une deuxième leçon avant de se rendre compte que l'objet de la première s'est bien fixé dans leur mémoire, tandis que nous, qui n'aurions pas pu vous exposer avec tout le soin voulu les premiers enseignements nous en ajouterions encore d'autres : cela ressemblerait tout à fait au geste de puiser un liquide et de le verser dans un tonneau percé. Pour ne pas nous fermer la bouche, prenez donc cette question très au sérieux⁴⁷. En effet, il s'agit là d'une faute grave, et même très grave : elle est très grave, parce qu'elle n'a pas l'air d'être grave, et la raison pour laquelle je la crains, c'est précisément que personne ne la craint ; il en résulte que la maladie est incurable, parce que personne non plus ne la prend pour une maladie. De même que la conversation pure et simple n'est pas à condamner, de même cette pratique non plus ne semble pas blâmable, et c'est avec beaucoup d'assurance qu'on commet hardiment ce méfait. Et si quelqu'un

quand il s'agit de déraciner un vice ou une habitude invétérés. Il ne se faisait pas d'illusion. Mais loin de se « fermer la bouche », Chrysostome n'a cessé d'avoir recours à tous les moyens de la persuasion, à toutes les habiletés de l'art oratoire, pour tenter de mettre fin à l'usage abusif des serments et aux parjures qui s'ensuivent. Il y est revenu plusieurs fois dans sa carrière à Antioche. On va pouvoir apprécier dans les pages qui suivent la manière incisive de dénoncer le mal, la fermeté dans la prescription des remèdes pour le prévenir ou le guérir, et constater que le prédicateur ne quitte le sujet que lorsqu'il a conscience de l'avoir complètement traité.

τὸ διαλέγεσθαι ἀπλῶς οὐκ ἔστιν ἔγκλημα, οὕτως οὐδὲ τοῦτο ἔγκλημα εἶναι δοκεῖ, ἀλλὰ μετὰ πολλῆς παρρησίας ἢ παρανομία αὐτῆ τολμᾶται· κἂν ἐγκαλέσῃ τις, εὐθέως γέλωσ ἔπεται καὶ χλευασία πολλή, οὐχὶ τοῖς ἐγκαλουμένοις ὑπὲρ
 25 τῶν ὄρκων, ἀλλὰ τοῖς διορθῶσαι τὸ νόσημα βουλομένοις. Διὰ τοῦτο μακρὸν ὑπὲρ τούτων ἀποτείνω τὸν λόγον· βαθεῖαν γὰρ ῥίζαν ἀνασπάσαι βούλομαι, καὶ χρόνιον ἀπαλεῖψαι κακόν· οὐ λέγω τὰς ἐπιτορκίας μόνον, ἀλλὰ καὶ τὰς εὐτορκίας αὐτάς.

20. Ἄλλ' ὁ δεῖνα, φησὶν, ἄνθρωπος ἐπιεικῆς, εἰς ἱερωσύνην τελῶν, πολλῇ σωφροσύνη καὶ εὐλαβείᾳ συζῶν, ὁμνύει. Μὴ μοι τὸν ἐπιεικῆ τοῦτον εἴπῃς, τὸν σώφρονα, τὸν εὐλαβῆ, τὸν εἰς ἱερωσύνην τελοῦντα· ἀλλ', εἰ βούλει,
 5 θὲς Πέτρον εἶναι τοῦτον ἢ Παῦλον, ἢ καὶ ἄγγελον ἐξ οὐρανοῦ καταβάντα· οὐδὲ γὰρ οὕτως ἐπιστρέφομαι πρὸς τὴν ἀξίαν τῶν προσώπων. Νόμον γὰρ οὐχὶ δουλικόν, ἀλλὰ βασιλικόν ἀναγινώσκω ἐγὼ τὸν περὶ τῶν ὄρκων· ὅταν δὲ βασιλέως ἀναγινώσκηται γράμματα, ἔπαν τὸ τῶν δούλων
 10 ἀξίωμα ἡσυχάζετω. Ἄν μὲν γὰρ ἔχῃς εἰπεῖν ὅτι ὁ Χριστὸς ὁμνύει ἐκέλευσεν, ἢ ὅτι ὁ Χριστὸς τοῦτο οὐ κολάζει γινόμενον, δεῖξον καὶ πείθομαι· εἰ δὲ μετὰ τοσαύτης ἀπειργεῖ σπουδῆς, καὶ τοσαύτην ὑπὲρ τοῦ πράγματος ποιεῖται πρόνοιαν, ὡς μετὰ τοῦ πονηροῦ στήσαι τὸν
 15 ὁμνύοντα («Τὸ γὰρ περισσὸν τούτων, τοῦ ναι καὶ τοῦ οὐ, φησὶν, ἐκ τοῦ διαβόλου ἔστι^a»), τί μοι τὸν δεῖνα καὶ τὸν

20 a. Cf. Matth. 5,37

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

19. 22 εἶναι ἔγκλημα ~ D || 23 γέλωσ εὐθέως ~ V || γέλωσ om. L || 25 βουλομένοις] + ἀλλὰ D || 26 τὸν om. P AL || 28 ἀπαλεῖψαι : ἀπονίψαι D || ἐπιτορκίας PV W MJ : πολυτορκίας D AL C

20. 1 φησὶν] + ὁμνύειν V ὁμνύειν P || 3 ὁμνύει A : ὁμνύειν conit. Sav^{ms} ἐπάμυνται D om. cell. & edd. || εἴπῃς : εἴπεις P || 4-5 βούλει θὲς : βουλῆθης P βουληθεὶς D || 5 τοῦτον εἶναι ~ P || καὶ om. JC || 8 ἐγὼ om. V post ὄρκων D uide seq. || τὸν om. P || τῶν om. AW MJC || περὶ τῶν

exprime un reproche, il provoque aussitôt le rire et la raillerie, au détriment non pas de ceux qu'on accuse pour leurs serments, mais à l'adresse de ceux qui veulent corriger cette maladie. C'est pourquoi je développe longuement mon discours sur ce sujet. Car je veux arracher une racine profonde et effacer un mal ancien ; je ne parle pas uniquement des parjures, mais aussi des serments mêmes qui sont sincères.

20. Mais un tel, dira-t-on, est un homme bon, il fait partie du groupe des prêtres⁴⁸, sa vie est très chaste et très pieuse, et il jure. Ne me parle pas de cet homme, de sa bonté, de sa chasteté, de sa piété, de sa fonction de prêtre. Mais, si tu veux, admetts que cet homme soit Pierre ou Paul, ou même un ange descendu du ciel : même en ce cas, je ne fais pas attention à la dignité des personnes. Car ce n'est pas un précepte de serviteur, mais de roi que je lis, moi, au sujet des serments ; et quand on donne lecture de documents royaux, les serviteurs, si haute que soit leur dignité, n'ont qu'à garder le silence. Si effectivement tu peux affirmer que le Christ a permis de jurer, ou bien que le Christ ne le punit pas quand cela arrive, montre-le moi et je me laisse persuader. Mais s'il le repousse si énergiquement et s'il prend à ce sujet tant de précautions, au point de placer celui qui jure dans la compagnie du Malin, — il dit en effet, que « ce qu'on ajoute à ces paroles, — au oui ou au non —, vient du diable^a » —, pourquoi mets-tu en avant tel ou tel ? Ce n'est certes pas d'après la

ὄρκων : π. τὸν ὄρκον ἐγὼ D || δὲ : γὰρ P || 9 γράμμα P || 10 ἡσυχάζεται L || 11 ἢ om. D || οὐ κολάζει τοῦτο ~ MJC edd. || 14 στήναι PD || 15 ὁμνύοντα P || τοῦ¹ — οὐ om. PV || 16 καὶ : ἢ V

48. Le substantif ἱερωσύνη, comme celui de ἱερεὺς, s'applique à la dignité de prêtre ou à celle d'évêque ; voir une note dans le *Dialogue sur le Sacerdoce*, par JEAN CHRYSOSTOME, SC 272, 1980, p. 112. On peut penser qu'il se rapporte plutôt, ici, aux prêtres.

δεῖνα προσάγεις εἰς μέσον; Οὐ γὰρ ἀπὸ τῆς ῥαθυμίας τῶν
 συνδούλων οἴσει σοι τὴν ψῆφον ὁ Θεὸς ταύτην, ἀλλ' ἀπὸ
 τῆς ἐπιταγῆς τῶν αὐτοῦ νόμων. Ἐπέταξα, φησίν, ἔδει
 20 πεισθῆναι, καὶ μὴ τὸν δεῖνα προβάλλεσθαι, μηδὲ τὰ ἀλλότρια
 περιεργάζεσθαι κακά. Ἐπει καὶ ὁ μέγας Δαυὶδ ἤμαρτεν
 ἀμαρτίαν χαλεπὴν· ἄρα οὖν ἀκίνδυνον ἡμῖν διὰ τοῦτο τὸ
 ἀμαρτάνειν, εἰπέ μοι; Δι' αὐτὸ μὲν οὖν τοῦτο ἀσφαλίζεσθαι
 25 χρῆ, καὶ τὰ κατορθώματα τῶν ἁγίων μόνον ζηλοῦν· εἰ δέ
 που ῥαθυμία καὶ νόμου παράβασις, μετὰ πολλῆς ἀποφεύγειν
 χρῆ τῆς σπουδῆς. Οὐ γὰρ πρὸς τοὺς συνδούλους ἡμῖν, ἀλλὰ
 πρὸς τὸν Δεσπότην ὁ λόγος ἐστὶ, καὶ τούτῳ τὰς εὐθύνas
 δώσομεν τῶν βεβιωμένων ἀπάντων. Πρὸς ἐκεῖνο τοίνυν
 30 παρασκευαζόμεθα τὸ δικαστήριον· κἀν γὰρ μυριάκις
 θυμαστός ἢ καὶ μέγας ὁ τὸν νόμον παραβαίνων τοῦτον,
 δώσει πάντως τὴν ἐπὶ τῇ παραβάσει κειμένην τιμωρίαν·
 «Οὐ γὰρ ἐστὶ προσωπολήπτῃς ὁ Θεός^b.»

21. Πῶς οὖν ἐστὶ καὶ τίνι τρόπῳ φυγεῖν τὸ ἀμάρτημα;
 Οὐ γὰρ δὴ μόνον τὸ ἐγκλημα χαλεπὸν χρῆ δεῖξαι, ἀλλὰ καὶ
 ὅπως ἂν ἀπαλλαγείμην συμβουλευσαί. Ἔχεις γυναῖκα,
 ἔχεις οἰκέτην, ἔχεις παιδιά, καὶ φίλον, καὶ συγγενῆ, καὶ
 5 γείτονα· πᾶσι τούτοις τὴν περὶ τούτων ἐπίτρεψον φυλακὴν.
 Χαλεπὸν ἢ συνήθεια, καὶ δεινὸν ὑποσκελίσαι, καὶ δυσφύλακ-
 τον, καὶ ἄκοντας ἡμᾶς πολλακίς καὶ οὐκ εἰδότας ἐμβάλλει.

20 b. Act. 10, 34

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

20. 17 προσάγεις : παράγεις (-άγη P) PVD εἰσάγεις A || ἐν μέσῳ L ||
 19 ἀποταγῆς L || ἐπέταξε *errat Migne* || 20 προβάλλεσθαι V A || τὰ om. W
 MJC *edd.* || καὶ om. ALW MJC *edd.* || 22 τὸ om. L || δι' αὐτὸ : διὰ τοῦτο
 MJC || 23 τοῦτο : τὸ M om. P || 24 χρῆ : δεῖ PVD || μόνον τῶν ἁγίων
 PVD || 24-25 εἰ δέ που : εἰ δ' ὅπου P || 26 χρῆ : δεῖ D om. PV || 27 ἐστὶ
 PV || 29 παρασκευαζόμεθα VD || 30 τὸν : τῶν A || παραβαίνων A

négligence de ceux qui sont comme toi des serviteurs que
 Dieu portera à ton sujet la sentence qui t'est réservée, mais
 d'après les exigences de ses préceptes. J'ai porté un ordre,
 dit-il, il fallait obéir, et non pas s'abriter derrière un tel ni
 s'inquiéter des fautes d'autrui. Que l'homme de haut rang
 que fut David soit tombé dans une lourde faute, est-ce
 donc une raison, dis-moi, pour que cette faute soit pour
 nous sans péril? C'est justement pourquoi il faut nous
 tenir sur nos gardes et ne chercher à imiter que les actions
 vertueuses des saints; s'il arrive qu'ils ont négligé ou
 transgressé la loi, il faut mettre le plus grand soin à ne pas
 les suivre. Car ce n'est pas devant des serviteurs comme
 nous, mais devant le Seigneur que nous avons à nous
 expliquer, et c'est à lui que nous rendrons compte de tous
 les actes de notre vie. Soyons donc prêts à paraître devant
 ce tribunal : en effet, fût-il mille fois admirable et grand,
 celui qui aura violé cette loi subira inéluctablement le
 châtement fixé pour la transgression, car «Dieu ne fait pas
 acception des personnes^b».

21. Comment donc et de quelle
 manière est-il possible d'éviter le pé-
 ché? Car il ne suffit assurément pas
 de montrer la gravité de cette faute, il faut en outre
 recommander les moyens qui peuvent nous en délivrer. Tu
 as une épouse, tu as un serviteur, tu as des enfants, un
 ami, un parent, un voisin : charge toutes ces personnes de
 te surveiller sur ce point. C'est une chose dangereuse que
 l'habitude, capable de nous faire terriblement trébucher,
 dont il est difficile de se garder et qui souvent nous
 entraîne malgré nous et à notre insu. Donc, applique-toi

21. 2 δὴ : δεῖ AL || χαλεπὸν χρῆ : δεῖ χαλεπὸν P om. VD || 3 ὅπως :
 πῶς D || γυναῖκα] + καὶ D || 4 παιδιά D || καὶ¹ om. D || καὶ² om. D ||
 5 περὶ : ἐπὶ *edd.* || 7 ἐκβάλλει D

Οὐκοῦν ὅσω τῆς συνηθείας οἶδας τὴν δύναμιν, τοσοῦτω τῆς
 μὲν πονηρᾶς συνηθείας ἀπαλλαγῆναι σπουδάσον, πρὸς δὲ
 10 τὴν ἐτέραν τὴν χρησιμωτάτην σεαυτὸν μεταστήσον. Ὡσπερ
 γὰρ νῦν σπουδάζοντά σε καὶ φυλαττόμενον καὶ μεριμνῶντα
 καὶ φροντίζοντα ἴσχυσε πολλάκις ὑποσκελίσαι ἐκεῖνη, οὕτως
 ἂν εἰς τὴν ἀγαθὴν σεαυτὸν συνήθειαν μεταστήσης τὴν τοῦ
 15 μὴ ὀμνύναι, οὐδὲ ἄκων, οὐδὲ ῥαθυμῶν ἐμπεσεῖν δυνήσῃ
 ποτὲ πρὸς τὰ τῶν ὄρκων πτώματα· μέγα γὰρ ὄντως
 συνήθεια, καὶ φύσεως ἔχει δύναμιν. Ἴν' οὖν μὴ πονῶμεν
 συνεχῶς, ἑαυτοὺς εἰς συνήθειαν μεταστήσωμεν ἐτέραν, καὶ
 ἕκαστον τῶν σοι συγγινομένων καὶ συνόντων ταύτην αἴτησαι
 20 τὴν χάριν, ἵνα συμβουλεύῃ καὶ παραινῇ φεύγειν τοὺς ὄρκους,
 καὶ ἀλισκόμενον ἐλέγχῃ. Ἡ γὰρ παρ' αὐτῶν εἰς σὲ γινομένη
 φυλακὴ καὶ αὐτοῖς ἔσται συμβουλή καὶ παραίνεσις τοῦ
 κατορθώματος. Ὁ γὰρ ἐγκαλῶν ἐτέρω περὶ ὄρκων οὐ
 ῥαδίως αὐτὸς εἰς τὸ βάραθρον ἐμπεσεῖται τοῦτο.

22. Βάραθρον γὰρ οὐ τὸ τυχὸν ἢ πολυορκία, οὐχ ὅταν
 περὶ ἐλαχίστων μόνον, ἀλλὰ καὶ ὅταν περὶ μεγίστων γίνηται
 πραγμάτων. Ἡμεῖς δὲ καὶ λάχανα ὠνούμενοι καὶ ὑπὲρ
 ὀβολῶν δύο φιλονεικοῦντες, καὶ πρὸς οἰκέτας ὀργιζόμενοι
 5 καὶ ἀπειλοῦντες, τὸν Θεὸν πανταχοῦ καλοῦμεν μάρτυρα·
 καὶ ἄνθρωπον μὲν ἐλεύθερον, ἀξίως τινὸς μετασχόντα φιλήσῃς
 οὐκ ἂν ἐτόλμησας ὑπὲρ τοιούτων καλέσαι μάρτυρα ἐπ'

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

21. 8 ὅσω — τοσοῦτω om. D || οἶδες P || τοσοῦτον L || 8-9 τῆς μὲν
 πονηρᾶς συνηθείας : τῆ νόσω τῆς σ. D || 10 σεαυτὸν : ἑαυτὸν PV || 11
 νῦν] + μὲν D || σε om. VD (σαι P) || 13 συνήθειαν om. D || μεταστήσης :
 μεταγάγης PD || 13-14 τοῦ μὴ ὀμνύναι : τ. μ. ὀμνύειν P τοῦ μνημονευ-
 θέντος D || 16 πονοῦμεν P || 17 εἰς συνήθειαν ἑαυτοῦς ~ PVD ||
 καταστήσωμεν VD || 18 σοι om. P || συγγινομένων καὶ om. D || αἴτησον
 PV A || 20 ἐλέγχει ut uid. D ἐλέγχειν PV || εἰς : εἰ L ἴς P || 21 αὐτὸς P
 || ἔστι L MJC || 22 ἐτέρω περὶ ὄρκων : ἐτέρων ἐπιόρκων P || 23 εἰς τὸ
 βάραθρον ἐμπεσεῖται : ἐμπ. εἰς τὸ βάρ. ~ P

d'autant plus à te délivrer de l'habitude mauvaise que tu
 connais mieux la puissance de l'habitude, et remplace-la
 par l'habitude contraire, c'est-à-dire la plus profitable.
 Malgré tes efforts actuels, ta vigilance, tes préoccupations
 et tes soins, l'habitude antérieure a eu raison de toi en te
 faisant souvent trébucher; de la même façon si tu mets à
 sa place la bonne habitude de ne pas jurer, tu pourras ne
 jamais tomber, fût-ce par mégarde ou par négligence, dans
 ces fautes que sont les serments. C'est que l'habitude est en
 réalité une grande force et qu'elle a autant de puissance
 que la nature. Par conséquent, pour n'avoir pas à peiner
 sans arrêt, remplaçons-la par une habitude contraire.
 Demande à chacun de ceux qui vivent avec toi et que tu
 fréquentes, cette faveur de te conseiller et de te recomman-
 der d'éviter les serments et, si tu es pris en flagrant délit,
 de te reprendre. Aussi bien, de leur part, veiller sur toi sera
 également pour eux une manière de se donner des conseils
 et de s'encourager à la vertu. Celui qui en reprend un autre
 sur des serments ne se laissera pas aisément tomber lui-
 même dans ce gouffre.

22. Car c'est un gouffre hors du commun que la manie-
 re de jurer, non seulement quand il s'agit de choses futiles,
 mais encore d'affaires très importantes. Or, nous, en
 achetant des légumes, en nous querellant pour deux
 oboles, en nous mettant en colère contre des serviteurs et
 en les menaçant, c'est Dieu que nous prenons partout à
 témoin. Un homme libre, qui détiendrait une dignité
 modeste, tu n'oserais pas pour des choses pareilles le
 prendre à témoin sur l'agora, et si tu te mets à le faire, tu

22. 1 οὐ τὸ : τοῦτο A || 2 ἐλαχίστον D || γίνηται PD γίνεται A || 4
 φιλονεικοῦντες ut uid. M || ὀργιζόμενοι : ζόμενοι P || 6 μετασχόντος L || 7
 τολμήσης V -μήσις P || τοιούτων : τοῦ τοιούτου V || καλέσης P || 7-8
 ἐπ' ἀγορᾶς μάρτυρα ~ V

ἀγορᾶς, ἀλλὰ κἄν ἐπιχειρήσης, δίκην δώσεις τῆς ὑβρεως·
 τὸν δὲ τῶν οὐρανῶν Βασιλέα, τὸν τῶν ἀγγέλων Δεσπότην,
 10 καὶ περὶ ὠνίων, καὶ περὶ χρημάτων, καὶ περὶ τῶν τυχόντων
 διαλεγόμενος, ἔλκεις εἰς μαρτυρίαν· καὶ πῶς ταῦτα ἀνεκτά;
 Πῶς ἂν οὖν ἀπαλλαγείημεν ἐκ τῆς πονηρᾶς ταύτης
 συνηθείας; Τοὺς φύλακας οὐς εἶπον περιστήσαντες, χρόνον
 ῥητὸν ὀρίσαντες ἑαυτοῖς πρὸς διόρθωσιν, καὶ καταδίκην
 15 ἐπιθέντες, εἰ τοῦ χρόνου παρελθόντος μὴ κατορθώσῃμεν
 τοῦτο.

23. Πόσος οὖν ἡμῖν χρόνος ἀρκέσει πρὸς τοῦτο; Οὐκ
 οἶμαι τοὺς σφόδρα νήφοντας καὶ διεγгерμένους καὶ ὑπὲρ
 τῆς ἑαυτῶν ἀγρυπνοῦτας σωτηρίας^a πλέον ἡμερῶν δέκα
 δεηθῆσθαι, ὥστε παντελῶς ἀπαλλαγῆναι τῆς πονηρᾶς τῶν
 5 ὅρκων συνηθείας. Εἰ δὲ μετὰ τὰς δέκα ἡμέρας ὀφθειήμεν
 ὀμνύντες, δίκην ἑαυτοῖς ἐπιθῶμεν, καὶ τιμωρίαν μεγίστην
 καὶ καταδίκην ὀρίσωμεν τῆς παραβάσεως. Τίς οὖν ἔσται ἡ
 καταδίκη; Οὐκ ἔτι τοῦτο ὀρίζω ἐγώ, ἀλλ' ὑμᾶς αὐτοὺς
 ἀφίημι τῆς ψήφου κυρίου εἶναι. "Ἄν οὕτω τὰ καθ' ἑαυτοῦς

23 a. Cf. I Thess. 5, 6. I Pierre 1, 13. II Pierre 1, 13

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

22. 10 περὶ² om. L || 11 πῶς ἂν PVD : πόθεν cell. & edd. || 12 ἐκ om.
 PVD || 13 εἶπον om. L || περιστηάντας L || 13-14 χρόνον ῥητὸν ὀρίσαντες
 om. P || 14 αὐτοῖς D ἑαυτοῦς L αὐτοῦς P || πρὸς : εἰς P A || 14-15 καὶ —
 χρόνου om. L || 15 κατορθώσῃμεν : -θώσωμεν D L -θῶσαι δὲ P

23. 1 ὑμῖν PD || 2 νήφοντας : νήχοντας L || καὶ¹ om. A || 3 ἀγρυπνοῦντες
 P -νοῦντα C || 4 δεήσασθαι PV καὶ ἠθήσασθαι A || 6 ὀμνύοντες D || 7
 ὀρίσωμεν C || ἔσται PVD : ἔστιν ALW MJC edd. || 8 ὑμᾶς om. D ||
 αὐτοῦς om. V || 9 κυρίου τῆς ψήφου ~ ALW MJC edd. || ἂν om.
 AW MJC

49. On accordait dans le monde antique un grand respect aux
 dignitaires de l'empire, et les manquements étaient sévèrement
 réprimés. Chrysostome le savait mieux encore depuis que les statues

seras puni pour l'insolence⁴⁹. Mais quand il s'agit du Roi
 des cieux et du Seigneur des anges et que tu discutes de
 vivres, d'argent et de choses de la vie courante, tu
 prétends le contraindre à être témoin : c'est intolérable !
 Comment donc nous délivrer de cette mauvaise habitude ?
 En plaçant autour de nous les gardes dont j'ai parlé, en
 nous fixant à nous-mêmes un temps déterminé pour notre
 amendement, et en nous infligeant une peine si, une fois le
 délai passé, nous n'avons pas réussi ce redressement.

23. Combien de temps faudra-t-il donc pour y parvenir ?
 Je ne pense pas que ceux qui agissent avec beaucoup de
 sobriété et de vigilance et qui se tiennent sans cesse en
 éveil⁵⁰ en vue de leur salut^a aient besoin de plus de dix
 jours pour se débarrasser complètement de cette mauvaise
 habitude de jurer. Et si au bout de dix jours on nous
 voyait encore en train de jurer, infligeons-nous à nous-
 mêmes une punition, et fixons-nous une très grande peine
 qui sanctionne cette transgression. Quelle peine donc ? Je
 ne fixe plus rien personnellement sur ce point, mais je vous
 laisse vous-mêmes maîtres de décider. Si nous réglons bien

de Théodose et de Flacilla avaient été renversées à Antioche en février
 387 et que, de ce chef, la cité avait couru les pires dangers. Voir
Introduction, p. 31 s. Dans son *Commentaire de Rom.* 13, 1-7, Chrysos-
 tome a insisté sur le respect dû aux pouvoirs civils, *Hom.* 23, 1-2, *PG*
 60, 631 s. On sait que cela ne l'a jamais empêché de rappeler devant
 ces autorités les droits de la justice et de la vérité.

50. Les participes νήφοντας, διεγгерμένους, ἀγρυπνοῦντας, verbes
 du N.T. (cf. v.g. *I Thess.* 5, 6 ; *II Pierre* 1, 13 ; *Hébr.* 13, 17), sont à peu
 près synonymes, tout en présentant une gradation : le premier évoque
 la sobriété et la prudence, le deuxième insinue déjà un état et une
 durée, le troisième (demeurer en état de non sommeil) suggère plus
 fortement encore une vigilance continue. — Il est inattendu que
 Chrysostome, qui est parfaitement instruit des lenteurs de la nature
 humaine à se convertir, semble compter sur des fruits sensibles de
 conversion au bout de dix jours. Optimisme évident du pasteur pour
 mieux encourager ses ouailles à ne plus jurer !

- 10 οἰκονομῶμεν, μὴ μόνον ἐπὶ τῶν ὄρκων, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων ἐλαττωμάτων, καὶ χρόνον ὀρίζοντες καὶ καταδικάζοντες ἑαυτοὺς τιμωρίας χαλεπωτάταις, εἴ ποτε περιπέσοιμεν τούτοις, καθαροὶ πρὸς τὸν ἡμέτερον ἀπελευσόμεθα Δεσπότην, καὶ τῆς τοῦ πυρὸς γέεννης ἀπαλλαγόμεθα,
- 15 καὶ μετὰ παρρησίας στησόμεθα ἔμπροσθεν τοῦ βήματος^b τοῦ Χριστοῦ ἧς γένοιτο πάντας ἡμᾶς ἐπιτυχεῖν, χάριτι καὶ φιλανθρωπίᾳ τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, μεθ' οὗ τῷ Πατρὶ ἢ δόξα σὺν τῷ ἁγίῳ Πνεύματι εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

b. Cf. Rom. 14, 10

PVD ALW MJC (Edd. = Duc. Sav. Mf.).

23. 10 οἰκονομήσωμεν D || 11 χρόνους PVD || 11-12 καὶ καταδικάζοντες om. ALW MJC edd. || 12 ἑαυτοὺς : ἑαυτοῖς LW MJC edd. ||

notre conduite, et pas seulement au sujet des serments, mais encore en ce qui concerne nos autres défauts, en nous fixant un délai, et en nous imposant à nous-mêmes des châtements très pénibles pour le cas où nous y retomberions, nous partirons avec une âme pure vers notre Seigneur, nous serons délivrés du feu de la géhenne et nous nous présenterons avec assurance devant le tribunal^b du Christ. Puisseons-nous tous éprouver cette assurance, par la grâce et l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, qui partage la gloire rendue au Père avec l'Esprit Saint pour les siècles des siècles. Amen.

τιμωρίας : ἀμαρτίας D || 12-13 περιπέσωμεν ALW MJC edd. || 13 ἀπελευσόμεθα L || 16 ἡμᾶς om. L || 18 ἢ om. PV || δόξα] + τιμὴ κράτος VD L κράτος τιμὴ P || σὺν τῷ ἁγ. πν. om. P || τῷ ante ἁγ. V L : om. cell. || ἁγίῳ] + καὶ ἀγάθῳ V || πνεύματι] + νῦν καὶ ἀεὶ καὶ PD J || τοὺς] + ἀτελευτήτους D

CATÉCHÈSE II

NOTICE LIMINAIRE

Nous donnons ici :

— la notice liminaire des codd. AHV, avec la variante du cod. I qui, pour ce cas, leur est proche;

— la notice de L, qui est bien différente;

— et, à titre d'information, la notice de K (manuscrit tardif, v. p. 81) qui fusionne des éléments des cat. I et II.

AHV : Τοῦ αὐτοῦ. Ἐν τῇ προτέρᾳ κατηχήσει διαλεχθεὶς περὶ ὄρκων ταύτην εἶπεν εἰς τὴν αὐτὴν πάλιν ὑπόθεσιν, δεικνύς ὅτι οὐ τὸ ἐπιορκεῖν μόνον, ἀλλὰ καὶ τὸ εὐορκεῖν κόλασιν ἔχει, καὶ ὅτι χρησίμως ὁ Χριστὸς διὰ τριῶν ἡμερῶν ἀνέστη. Ici V ajoute : Λόγος Β'.

I : Τοῦ αὐτοῦ ὁμιλία μετὰ τὴν πρώτην κατήχησιν ἐν ᾗ περὶ ὄρκων διαλεχθεὶς πάλιν εἰς τὴν αὐτὴν ὑπόθεσιν εἶπε, δεικνύς ὅτι etc. comme dans AH.

L : Τοῦ αὐτοῦ κατήχησις Β' πρὸς τοὺς μέλλοντας φωτίζεσθαι, καὶ ὅτι ὁ σταυρὸς βάπτισμα λέγεται, καὶ τὸ ποτήριον πάθος ἐρμηνεύεται, καὶ τίνος ἕνεκεν οἱ πατέρες ὤρισαν τοὺς περιερχομένους τῷ βαπτίσματι γυμνοὺς καὶ ἀνυποδέτους ἐν τῇ κατηχήσει παρίστασθαι, καὶ περὶ ὄρκων. Κύριε, εὐλόγησον.

AHV : Du même. — Après avoir, dans la catéchèse précédente, parlé des serments, il a encore prononcé celle-ci sur le même sujet. Il montre que l'on encourt un châtement non seulement en jurant de mauvaise foi, mais

même en jurant loyalement, — (il montre) aussi l'utilité qu'il y a eu à ce que le Christ soit ressuscité au bout de trois jours.

I : Du même, homélie. Après la première catéchèse dans laquelle il s'était entretenu des serments, il reprend le même sujet, et il montre que l'on encourt, etc. *supra*.

L : Du même, deuxième catéchèse à ceux qui vont recevoir le baptême. (Il dit) que la croix est appelée un baptême et que la coupe indique la Passion. (Il dit) aussi dans la catéchèse pourquoi les pères ont décidé que ceux qui arrivent au baptême se présentent dévêtus et nus pieds. (Il parle) aussi des serments. — Seigneur, bénédiction!

K : Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου καὶ οἰκουμηνικοῦ Φωστῆρος ἀπόδειξις ὅτι οὐ τὸ ἐπιορκεῖν μόνον, ἀλλὰ καὶ τὸ εὐορκεῖν κόλασιν ἀφόρητον ἔχει, καὶ περὶ τοῦ μετὰ πολλοῦ φόβου προσέρχεσθαι τῇ ἱερᾷ τραπέζῃ, καὶ περὶ τοῦ μνησικακεῖν.

K : De notre père parmi les saints, Jean Chrysostome archevêque de Constantinople et Lumière universelle; exposé : ce n'est pas seulement de jurer de mauvaise foi, mais même de jurer loyalement qui comporte un châtement intolérable; — s'approcher de la sainte table avec beaucoup de crainte; — sur la rancune.

<ΚΑΤΗΧΗΣΙΣ ΔΕΥΤΕΡΑ>

1. Ἄρα ἀπηλάσατε ἐκ τοῦ στόματος ὑμῶν τὴν πονηρὰν τῶν ὄρκων συνήθειαν; Οὐ γὰρ ἐπιλέλησμαι οὔτε ὧν αὐτὸς διελέχθην πρὸς ὑμᾶς, οὔτε ὧν ὑμεῖς ὑπέσχεσθε πρὸς με περὶ τῆς ὑποθέσεως ταύτης. Καὶ γὰρ κἀγὼ διελέχθην καὶ ὑμεῖς ὑπέσχεσθε, εἰ καὶ μὴ τῷ λόγῳ, ἀλλὰ τοῖς ἐπαίνοις τῶν εἰρημένων. Μείζων δὲ αὕτη ἢ ὑπόσχεσις τῆς διὰ τοῦ λόγου· ὁ μὲν γὰρ ὑποσχόμενος λόγῳ πολλάκις τῇ γλώττῃ μὲν ἐπινεύει, τῇ γνώμῃ δὲ οὐκ ἐπινεύει· ὁ δὲ ἐπαινῶν τὰ εἰρημένα ἀπὸ ψυχῆς ποιεῖται τὴν συγκατάθεσιν.

10 Ἄρ' οὖν ἀπεσμήξατε τὴν γλῶσσαν ἀπὸ τῆς χαλεπῆς κηλῖδος ταύτης; Ἄρα ἐφυγαδεύσατε τὴν λύμην ἀπὸ τῆς ἱερᾶς ὑμῶν ψυχῆς; Ἐγὼ στοχάζομαι ὅτι ἀπεσμήξατε. Καὶ γὰρ Βασιλέα ὑποδέχεσθαι μέγαν μέλλετε καὶ διδασκαλίας ἀπολαῦσαι πολλῆς καὶ πνευματικῆς τῶν συνετωτέρων

15 πατέρων. Καὶ ὁ χρόνος δὲ ἱκανὸς καὶ ἡ δοθεῖσα προθεσμία

L'accentuation des mss, de L en particulier, est irrégulière et incertaine. On le verra à quelques cas qu'il a fallu reproduire dans leur teneur exacte (v.g. II, 9, 23 εἰσαγαγῆν, qui tient lieu de εἰσαγαγεῖν en d'autres mss).

AH V L Pap.

1. 1 ἀπηλάσατε A || πονηρὰν] + ταύτην H || 4 κἀγὼ : καὶ ἐγὼ V ἐγὼ AH || 8 τῇ — ἐπινεύει² om. L || 11 ταύτης om. V L Pap. || λύμην A || 12 ὑμῶν ψυχῆς : πατρῖδος AH || ἀπεσμήξασθε (-σθαι A) AH || 13 μέγα H L || μέλλετε μέγαν ~ A || 14 ἀπολαῦσαι L : ἀπελαύσατε A ἀπηλαύσατε H V || 15 πατέρων om. A || ἱκανός : ἴσος L

<CATÉCHÈSE II>

Rappel
du fruit attendu
de la précédente
catéchèse

1. Votre bouche a-t-elle enfin évacuée la détestable habitude des serments? Car je n'ai oublié ni ce que je vous ai dit ni ce que vous m'avez promis à ce sujet¹. Et de fait, moi j'ai parlé, et vous, vous avez promis, sinon en termes explicites, du moins en approuvant mon discours. Cette sorte de promesse a plus de valeur que celle qui s'exprime avec des mots. En effet, souvent, celui qui fait une promesse verbale, donne son assentiment de bouche, mais son esprit ne le donne pas, tandis que celui qui approuve les propos tenus donne son accord du fond du cœur.

Avez-vous donc nettoyé votre langue de cette affreuse souillure? Avez-vous banni ce qui corrompt votre âme sainte? Je suppose, moi, que vous avez nettoyé. Car vous allez recevoir un grand Roi et bénéficier d'un important enseignement spirituel, qui se recommande de la grande sagesse des pères². D'autre part, il s'est écoulé assez de

1. Les candidats au baptême sont les mêmes que lors de la catéchèse précédente. Chrysostome enchaîne ses propos d'aujourd'hui à ceux qu'il a tenus il y a une dizaine de jours, I, 19-24. On ne peut donc pas douter que les deux catéchèses appartiennent à la même série. Il en sera de même, on le verra plus loin, pour la *Cat.* III.

2. Il s'agit ici de la compréhension spirituelle des mystères du baptême et de l'eucharistie à travers toutes les figures de l'A.T. et du N.T. dont il sera question plus loin. Ces enseignements se combinent avec des observances coutumières que l'on doit à la sagacité des générations précédentes, ces «pères pleins de sagesse» (συνετωτέρων) qui sont évoqués ici et un peu plus loin, à la fin du § 3.

πρὸς τὴν διόρθωσιν πρὸς τῷ τέλει λοιπὸν ἐστὶ, καὶ ὑμεῖς εὐήγιοι καὶ καταπειθεῖς· «Πείθεσθε γὰρ τοῖς ἡγουμένοις ὑμῶν καὶ ὑπέικετε^a», λέγει ὁ Ἀπόστολος, καὶ ἐν παντὶ ὑπακούετε αὐτοῖς. Ἀπὸ τούτων πάντων στοχαζόμενος
20 νομίζω κατωρθῶσθαι τὸ πᾶν.

Ἄλλ' οὐκ ἐβουλόμην στοχαζέσθαι καὶ νομίζειν, ἀλλ' εἰδέναι σαφῶς· καὶ γὰρ ἂν προθυμότερον τῶν μυστικωτέρων ἡψάμην λόγων, τὴν φροντίδα ἀποθέμενος τὴν περὶ τῶν ἔρκων, καὶ μετὰ πλείονος ἀδείας ὑμᾶς ἐχειραγώγησα πρὸς
25 τὴν φρικτὴν ταύτην μυσταγωγίαν, καὶ εἰσήγαγον ἂν εἰς τὰ ἄδυστα αὐτὰ καὶ ἔδειξα τὰ ἅγια τῶν ἁγίων καὶ τὰ ἐκεῖ πάντα, οὐχὶ ὑδρίαν χρυσῆν μάννα ἔχουσαν^b, ἀλλὰ σῶμα τὸ δεσποτικόν, τὸν ἄρτον τὸν οὐράνιον. Ἐδειξα ἂν ὑμῖν οὐ κιβωτὸν ξυλίνην λιθίνας ἔχουσαν πλάκας καὶ νόμον, ἀλλὰ

¹ a. Hébr. 13, 17 || b. Cf. Ex. 16, 33-34

AH V L Pap.

1. 16 πρὸς τὴν διόρθωσιν om. H || πρὸς² : ἐν H || λοιπὸν : νῦν AH || ἡμεῖς L || 17 εὐπιθεῖς L || γὰρ : δὲ ἀεὶ AH || 18 ὑμῶν om. L || 18-19 λέγει — αὐτοῖς L Pap. : om. AH V arm. || 19 ἀπάντων L || 20 κατωρθῶσαι H L || 22 προθυμότερος L || 24 ἀδείας ὑμᾶς : ἡμᾶς ἀδείας L || 25 ἂν om. AH || 26 ἄδυστα αὐτὰ : ἅγια L || 29 πλάκας ἔχουσαν ~ L

3. Cette expression renvoie à la fin de la *Cat. I* (§ 23), où Chrysostome dit équivalement : «Je vous donne dix jours pour cesser de jurer». Mais en se rappelant que la *Cat. I* a été certainement prononcée trente jours avant Pâques (I, 2), on aurait tort d'interpréter rigoureusement ce renvoi et de conclure, à la suite d'une simple soustraction, que la *Cat. II* a été prononcée, elle, vingt jours avant Pâques. Le mot *προθεσμία* (l'échéance pour l'amendement) fait allusion ici plus largement à la fin du Carême. En effet, au § 8, Chrysostome dira explicitement qu'il réserve pour le lendemain <εἰς τὴν ἐπιούσαν> l'explication du nom de fidèles, donné aux baptisés. Et c'est ce qu'on peut lire, effectivement, dans la catéchèse suivante, *Cat. III*, qui, elle, de par les explications données au début du § 4, a certainement été prononcée le Mercredi Saint. Voir *infra*, p. 213, n.

temps; l'échéance accordée pour votre amendement touche désormais à son terme³, et vous voilà dociles et disposés à obéir : «Oui, obéissez à vos dirigeants et soyez-leur dociles^a», dit l'Apôtre, et en toute circonstance écoutez-les⁴. Tout cela me permet de supposer et de penser que le redressement a été total.

La réalité mystique du baptême

Seulement, je ne voudrais pas le supposer ni le penser, mais le savoir clairement. Car j'aborderais avec plus d'ardeur l'explication des hautes réalités mystiques⁵ si je m'étais débarrassé de mon inquiétude à propos des serments; je vous dirigerais avec une plus grande sécurité vers cette redoutable initiation⁶, je vous introduirais dans le sanctuaire même et je vous montrerais le Saint des Saints avec tout ce qui s'y trouve : non pas un vase d'or contenant de la manne^b, mais le corps du Seigneur, le pain céleste. Je vous montrerais non pas un coffre en bois avec les tables en pierre de la Loi, mais une chair pure et sainte,

4. Comme la plupart de ses contemporains, Chrysostome attribue l'*Épître aux Hébreux* à l'Apôtre Paul, ce qui n'a pas lieu d'étonner. Les mots «et en toute circonstance écoutez-les» ne sont pas de l'*Épître*; malgré leur absence dans les trois mss AHV et dans la version arménienne, on peut les tenir pour un bref commentaire de Chrysostome, qui n'aurait été préservé que dans le cod. L. Celui-ci a effectivement plusieurs fois maintenu des lambeaux de phrase que les autres mss ont perdus (cf. *Introduction*, p. 100). Papadopoulos les a soigneusement gardés.

5. L'adjectif *μυστικός* s'applique aux mystères du baptême et de l'eucharistie. Si Chrysostome l'emploie ici au comparatif, c'est parce qu'il avait l'intention d'expliquer tous les rites du baptême jusqu'aux plus sacrés : l'immersion baptismale et la communion. Son inquiétude sur les serments l'empêchera de réaliser son dessein, v. *infra*, le début des § 2 et 3.

6. Sur ce caractère «redoutable» (*φρικτός*) des choses sacrées, nous avons déjà attiré l'attention en *Cat. I*, 2, n. 7. Théodore de Mopsueste, Cyrille de Jérusalem, autant que Chrysostome lui-même, aiment à en orner leurs discours. On consultera les *Index* de ces auteurs.

- 30 σάρκα ἄμωμον καὶ ἀγίαν ἔχουσαν αὐτὸν τὸν νομοθέτην.
Ἐδειξα ἂν ἔνδον οὐ πρόβατον ἄμωμον ἐσφαγισμένον^c, ἀλλὰ
τὸν ἀμνὸν τοῦ Θεοῦ τεθυμένον, θυσίαν μυστικήν, ἣν καὶ
αὐτοὶ τρέμουσιν οἱ ἄγγελοι βλέποντες. Ἐδειξα ἂν ὑμῖν οὐ
τὸν Ἀαρῶν εἰσιόντα μετὰ χρυσῆς στολῆς^d, ἀλλὰ τὸν Μονο-
35 γενῆ εἰσιόντα, τὴν ἀπαρχὴν τῆς ἡμετέρας φύσεως ἔχοντα,
αὐτῷ δεικνύοντα τῷ Πατρὶ τοῦ κατορθώματος τὸ μέγεθος·
«Οὐ γὰρ εἰς χειροποίητα, φησίν, ἅγια εἰσῆλθεν ὁ Χριστός,
ἀντίτυπα τῶν ἀληθινῶν, ἀλλ' εἰς αὐτὸν τὸν οὐρανόν, νῦν
ἐμφανισθῆναι τῷ προσώπῳ τοῦ Θεοῦ^e.» Ἔστιν ἐκεῖ
40 καταπέτασμα οὐχὶ τοιοῦτον οἷον εἶχεν ὁ ναὸς ὁ Ἰουδαϊκός^f,
ἀλλὰ πολὺ φρικωδέστερον. Ἄκουσον γοῦν, οἷον ἐστὶ τοῦτο
τὸ καταπέτασμα, ἵνα μάθῃς οἷα μὲν ἐκεῖνα τὰ ἅγια τῶν
ἀγίων, οἷα δὲ ταῦτα. «Ἐχοντες, φησί, πολλὴν παρρησίαν
εἰς τὴν εἴσοδον τῶν ἀγίων ἐν τῷ αἵματι Ἰησοῦ, ἣν
45 ἐνεκαίνισεν ἡμῖν ὁδὸν πρόσφατον καὶ ζῶσαν διὰ τοῦ
καταπετάσματος, τουτέστι τῆς σαρκὸς αὐτοῦ^g». Εἶδες πῶς
τοῦτο ἐκείνου φρικωδέστερον τὸ καταπέτασμα; Πρὸς ταῦτα
ἐβουλόμην ὑμᾶς ἅπαντα μυσταγωγῆσαι τήμερον.

I c. Cf. Ex. 12, 1-11 || d. Cf. Ex. 28, 6 || e. Hébr. 9, 24 || f. Cf. Ex. 26, 31 || g. Hébr. 10, 19-20

AH V L Pap.

1. 30 αὐτὸν ἔχουσαν ~ AH L || νομοθέτην] + καὶ θυσίαν L || 31 ἔδειξα ἂν
om. L || ἔνδον L || ἄμωμον : ἄλογον L || ἐσφαγισμένον L || 34 στολῆς χρυσῆς
~ L || 35 ἡμετέρας om. A V || 37 φησίν om. L || 38 νῦν : νυνὶ L || 43-44
οἷα — ἀγίων om. AH || 44 αἵματι : ὀνόματι L || 46 ἴδες V || 47 τοῦ
καταπετάσματος AH || πρὸς ταῦτα om. AH

7. Cette fonction des anges auprès de Dieu remonte à l'Apocalypse, qui, on le sait, a multiplié, à l'instar de plusieurs textes de l'A.T., les anges autour du trône de Dieu (Apoc. 5, 11 ; 7, 11 ...). Chrysostome en parle comme l'ont fait avant lui, et comme le feront après lui, les Pères de l'Église dans leur ensemble.

8. A première vue cette phrase paraît étrange, étant donné que

celle du Législateur lui-même. Je vous montrerais à l'intérieur, non pas un mouton sans défaut qui a été égorgé^c, mais l'Agneau de Dieu qui a été sacrifié en un sacrifice mystique dont la vue est redoutable aux anges eux-mêmes⁷. Je vous montrerais non pas l'entrée d'Aaron vêtu d'or^d, mais l'entrée du Fils Unique, portant les prémices de notre nature, montrant au Père en personne la grandeur de son œuvre merveilleusement réussie. «Car ce n'est pas dans un sanctuaire fait de main d'homme, simple copie du véritable, dit l'Apôtre, que le Christ est entré, mais dans le ciel même, afin de paraître maintenant devant la face de Dieu^e». Il y a là un voile qui ne ressemble pas à celui du Temple juif^f, mais qui est beaucoup plus redoutable. Aussi bien, écoute quelle est la nature de ce voile, afin d'apprendre quel est ce Saint des Saints, et de quelles réalités il s'agit. «Nous avons, continue-t-il, pleine assurance d'accéder au sanctuaire par le sang de Jésus ; c'est là une voie qu'il a inaugurée pour nous, voie nouvelle et vivante, à travers le voile, c'est-à-dire son humanité^g». Tu vois comme ce voile est plus redoutable que l'autre ! C'est sur tout cela que je voulais faire porter votre initiation d'aujourd'hui⁸.

L'initiation ne prendra fin qu'avec la III^e Catéchèse de cette série, prononcée le Mercredi Saint. Mais, en réalité, le nombre des catéchèses préparatoires au baptême était variable selon les Églises (cf. *Introduction*, p. 42), et aussi selon les années. C'est ainsi qu'à Antioche, dans une série parallèle et à peu près contemporaine, celle du *cod. 6 de Stavronikita* (celle de Wenger), Chrysostome n'a prononcé que deux catéchèses de ce genre, la seconde allant jusqu'à l'explication de l'immersion baptismale inclusivement. WENGER dit p. 41 : «Les homélies IV-VIII ne sont pas à proprement parler des catéchèses mystagogiques». Chrysostome insinue donc ici qu'il avait d'abord songé à consacrer cette catéchèse à l'explication de «tous» les rites de l'initiation. S'il ne le fait pas et qu'il s'en excuse, c'est que l'urgence de ce qu'il va dire lui apparaît plus grande. Il n'apparaît pas que ce soit une habileté oratoire ; il a tout simplement changé son plan en cours de route.

2. Ἄλλα τί πάθω; Οὐκ ἀφίησί με ἡ τῶν ὀρκῶν φροντίς κατατήκουσά μου τὴν ψυχὴν. Καὶ οἶδα μὲν ὅτι πολλοὶ καταγνώσκονται τὴν τῶν λεγομένων ὑπερβολὴν, ἀκούσαντες ὅτι κατατήκει μου τὴν ψυχὴν· καὶ γὰρ μικρὸν εἶναι νομίζουσι τὸ ἀμάρτημα· ἐγὼ δὲ διὰ τοῦτο μᾶλλον θρηνῶ. Τὰ μὲν γὰρ ἄλλα τῶν ἀμαρτημάτων καὶ ἔστι χαλεπὰ καὶ νομίζεται εἶναι χαλεπὰ· οἷον ὁ φόβος καὶ ἡ μοιχεία καὶ ἔστι χαλεπὸν καὶ νομίζεται εἶναι χαλεπὸν, ὁ δὲ ὄρκος ἔστι μὲν χαλεπὸν, οὐ νομίζεται δὲ εἶναι χαλεπὸν. Διὰ τοῦτο θρηνῶ καὶ δέδοικα τὸ ἀμάρτημα· τοῦτο γάρ, τοῦτο τῆς μεθοδείας τοῦ διαβόλου τὸ συγκεκαλυμμένην εἰσάγειν τὴν ἀμαρτίαν, καὶ ὡσπερ συνήθει τροφῇ δηλητήριον μιγνύς, οὕτω τῇ προλήψει τῶν ἀνθρώπων μηχανᾶται ἐγκατακρύψαι τὸν ὄρκον.

15 Τί οὖν; Εἰς τὸν ὄρκον ἅπασαν ἀναλώσομεν τὴν διδασκαλίαν; οὐδαμῶς· καὶ γὰρ καὶ στοχάζομαι εἶναι τινὰς τοὺς κατωρθωκότας. Ὡσπερ γὰρ τοῦ σπείροντος ἐξεληθόντος οὐκ ἅπας ὁ σπόρος εἰς τὰς ἀκάνθας ἔπεσεν, οὐδὲ ἅπας εἰς τὰς πέτρας, ἀλλὰ πολλὰ καὶ εἰς τὴν γῆν κατηνέχθη

20 τὴν καλήν^a, οὕτω καὶ νῦν ἀδύνατον τοσαύτης διδασκα-

2 a. Cf. Matth. 13,5-8

AH V L Pap.

2. 2 οἶδαμεν A || 3 καταγνώσετε AH || τὴν om. A || 6-7 καὶ² — χαλεπὰ om. A || 7 νομίζοντα L || οἷον : ὅτι AH || φόβος L || 7-8 καὶ ἔστι χαλεπὸν om. L || 8 χαλεπὸς ... χαλεπός L || 10 τὰ ἀμαρτήματα AH || 11 τὸ om. V L || εἰσάγει L || 12 τροφῇ] + τὸ V || μιγνύς om. AH L || 13 μηχανᾶται ἐγκατακρύψαι : ἐγκατέκρυψεν AH L || 14 τὸν ὄρκον : τῶν ὀρκῶν L || 15 οὖν non *distinctit ab* εἰς Pap. || ὀρκῶν L || ἀναλώσομεν AH L || ἀναλώσομεν ἅπασαν ~ H || 15-16 διδασκαλίαν AH V arm.] + καὶ τὸν χρόνον L || 18 ἅπας² : πᾶς AH

9. En cette *Cat. II*, destinée pourtant à l'explication des rites de l'initiation chrétienne, Chrysostome va donc revenir longuement — mis à part les § 3-7 — sur la question des serments. Pour cette raison, on a parfois désigné la catéchèse comme *Catechesis de juramento*.

« La pensée
des serments
ne me quitte pas... »

2. Mais qu'est-ce que je ressens? La pensée des serments ne me quitte pas et me dévore l'âme. Je sais bien que beaucoup en entendant que cela me dévore l'âme me reprocheront l'exagération des propos, car ils font peu de cas, eux, de la faute. Mais moi, c'est pour cette raison que je me lamente encore plus, car les autres fautes qui sont graves sont regardées comme graves; par exemple le meurtre et l'adultère sont graves et sont regardés comme graves; le serment, au contraire, est grave et n'est pas regardé comme grave. C'est pourquoi je me lamente et je redoute ce péché. Voilà justement, oui, voilà bien l'artifice du diable, de faire admettre la faute une fois bien mise à couvert; comme s'il mêlait du poison à la nourriture habituelle, il imagine insidieusement de dissimuler le serment sous l'opinion préconçue qu'en ont les hommes⁹.

Et alors? Allons-nous perdre tout notre enseignement à parler du serment? Nullement, car, je le suppose, il y en a bien quelques-uns qui se sont corrigés. C'est comme quand le semeur est sorti: la semence n'est pas tombée tout entière dans les épines ni tout entière dans les endroits pierreux, mais beaucoup de grains ont été jetés dans la bonne terre^a; de même maintenant, il est impossible

Rappelons les raisons qu'il met en avant pour justifier sa sévérité et son retour fréquent sur le sujet: a) L'abus des serments qui est général dans la population, population chrétienne qui sort avec peine du paganisme. b) Le commandement de l'Évangile (*Matth.* 5,33 s.), plus exigeant que ceux de l'A.T. (*Cat.* I, 20; *Hom. in Matth.* 17,4-6). c) Le manque de respect vis-à-vis du Seigneur quand il s'agit d'une chose futile (*Cat.* I, 23; *De Statuis, hom.* 7,5). d) Le risque de s'engager sur des promesses impossibles à tenir sans péché; exemple: Hérode pour Hérodiade (*Cal.* II, 9; *De Statuis, hom.* 14,1). e) L'apparence anodine des serments qui en dissimule la gravité (*Cal.* I, 19). — Quel que soit le point de vue développé, on sent que l'éradication de ce vice de la population d'Antioche lui tenait particulièrement à cœur. Presque toutes les homélies *De Statuis* (il y en a 22) contiennent des réflexions, des objurgations plutôt, contre les serments.

λίαν γενομένης ἐν πλήθει τοσοῦτω μηδένα εἶναι τὸν δυνάμενον ἐπιδείξασθαι τὸν καρπὸν. Οὐκοῦν ἐπειδὴ πολλοὶ μὲν κατώρθωσαν, οὕτω δὲ πάντες, μερίσωμεν καὶ ἡμεῖς τὸν λόγον. Ἔδει μὲν γὰρ τοὺς μὴ κατωρθωκότας μηδὲ
 25 ὅλως ἀκοῦσαι μυστικῶν λόγων· ἀλλ' ἵνα μὴ ἐπηρεάζωνται ἐκεῖνοι, χαρισώμεθα τοῖς ῥαθυμοτέροις διὰ τοὺς σπουδαιοτέρους· πολλῶ γὰρ βέλτιον τούτοις δι' ἐκείνους χαρίσασθαι ἢ τοὺς σπουδαιοτέρους ἐπηρεάσαι διὰ τοὺς ῥαθυμοτέρους.

3. Ἀναμνήσαι δὲ βούλομαι χρέους ὑμᾶς, ὃ τῇ προτέρᾳ διαλέξει ὑπεσχόμην μὲν, οὐ κατέβαλον δέ, πρὸς ἀναγκαιότερα τοῦ λόγου κατεπειξαντος ἡμᾶς. Τί οὖν ἦν τὸ χρέος ἐκεῖνο;

5 Ἐζήτουν πρὸς ὑμᾶς τίνος ἕνεκεν οἱ πατέρες οἱ ἡμέτεροι πάντα τὸν χρόνον τοῦ ἐνιαυτοῦ παραδραμόντες ἐν τούτῳ τῷ καιρῷ ἐνομοθέτησαν τὰς ὑμετέρας μυσταγωγεῖσθαι ψυχάς· καὶ ἔλεγον ὅτι οὐχ ἀπλῶς οὐδὲ εἰκῆ ἢ τοῦ καιροῦ παρατήρησις γέγονεν. Ἄσει μὲν γὰρ ἡ αὐτὴ χάρις
 10 καὶ οὐκ ἐμποδίζεται χρόνω· θεία γὰρ ἐστὶν ἡ χάρις, ἔχει δὲ μυστικὸν τι καὶ ἡ τοῦ καιροῦ παρατήρησις. Τίνος οὖν ἕνεκεν νῦν ἐνομοθέτησαν τὴν ἑορτὴν ταύτην οἱ πατέρες; Νῦν ὁ Βασιλεὺς ἡμῶν ἐνίκησε τὸν πόλεμον τὸν πρὸς τοὺς βαρβάρους· βάρβαροι γὰρ εἰσι καὶ βαρβάρων ἀγριώτεροι

AH V L *Pap.*

2. 21 τοσοῦτων A || 21-22 τὸν δυνάμενον *om.* AH L || 22 ἐπιδείξασθαι *om.* L || καρπὸν] + πλήρις μεταδιδόντα L || ἐπειδὴ : ἐπειὶ A || πολλοὶ : πολλῶ L || 24 γὰρ *om.* L || μὴ : μὲν L || 26-27 σπουδαιοτέροις A || 27 ἐκείνοις L || 28 ῥαθυμούς L

3. 1 δέ : δέ μου L δὴ H ἢ A || 2 κατέβαλα H L || ἀναγκαιότεραν L || 3 ἦν *om.* A || 4 ἐκείνω A || 5 ὑμᾶς AH L *arm.*] + εἰπεῖν V *Pap.* || 7 ἡμετέρας H || 10 οὐκ : οὐδενὶ L || ἐστὶν : αὐτῇ L || 11 μυστικὸν τι : -κῶν λόγων L || 13 ἡμῶν *om.* A

10. Les termes ἐν πλήθει τοσοῦτω (devant une si grande foule) se justifient sans avoir recours à une exagération oratoire. Voir *infra*, *Appendice II*, «Le nombre des candidats au baptême et les baptistères», p. 250. Très probablement d'ailleurs, des fidèles déjà baptisés venaient eux aussi écouter la catéchèse.

qu'après un enseignement si important donné devant une si grande foule¹⁰, il n'y ait personne qui puisse en montrer le fruit. Donc, puisque plusieurs se sont corrigés, mais pas encore tous, nous aussi divisons notre discours. Il faudrait, en effet, que ceux qui ne se sont pas encore corrigés n'écoutent absolument pas les paroles qui se rapportent aux mystères. Mais afin de ne pas léser les premiers, accordons une faveur aux plus tièdes à cause des plus fervents : car il vaut beaucoup mieux accorder cette faveur à ceux-là à cause des autres que de léser les plus fervents à cause des plus tièdes

3. Je veux aussi vous rappeler la **Le temps de Pâques, époque du baptême** dette que j'ai contractée envers vous lors de mon entretien précédent, mais que je n'ai pas acquittée, entraînés que nous fûmes en ce discours vers un sujet plus urgent. Quelle était donc cette dette?

Je me demandais pourquoi nos pères, délaissant tout le reste de l'année, ont réglé que l'initiation de vos âmes se ferait en ce temps-ci¹¹, et je disais que ce n'est pas à la légère ni par hasard que l'on fait observance du moment choisi. Car il s'agit toujours de la même grâce — qui n'est pas entravée par le temps, puisque la grâce est divine — ; cependant l'observance du moment désigné a, quant à elle, une signification mystique. Pourquoi donc nos pères ont-ils fixé cette date à ce moment-là? Parce que c'est à ce moment que notre Roi a gagné la guerre contre les barbares — les démons, en effet, sont tous des barbares, plus cruels encore que des barbares —. C'est à ce moment-

11. Ce passage renvoie à *Cal.* I, 7. Il a déjà été remarqué par WENGER (p. 28), qui en fait un argument pour ne pas séparer la *Cal.* II de la *Cal.* I. — Le temps considéré ici, désigné un peu plus bas par νῦν qui sera répété plusieurs fois, est le temps de Pâques, temps de la Résurrection, temps de la victoire du Christ.

15 πάντες οἱ δαίμονες. Νῦν τὴν ἁμαρτίαν κατέλυσε, νῦν τὸν θάνατον ἔσβησε καὶ τὸν διάβολον ὑπέταξε καὶ τοὺς αἰχμαλώτους ἔλαβε^a. Τῶν ἐπινικίων τοίνυν ἐκείνων ὑπομνήματα ἄγομεν τὴν παροῦσαν ἡμέραν.

Διὰ τοῦτο νῦν ἐνομοθέτησαν οἱ πατέρες τὰς βασιλικὰς
20 δωρεὰς διανέμεσθαι· οὗτος γὰρ ἐπινικίων ὁ νόμος. Οὕτω καὶ οἱ ἔξωθεν βασιλεῖς ποιοῦσι· τὰς ἡμέρας τῶν ἐπινικίων πολλαῖς τιμῶσι τιμαῖς. Ἄλλ' ἐκείνης μὲν τῆς τιμῆς ὁ τρόπος ἀτιμίας γέμει· ποία γὰρ τιμὴ θεάτρα καὶ τὰ ἐν θεάτροις πραττόμενα καὶ λεγόμενα; Οὐχὶ πάντα αἰσχύνῃς ἐμπέπλησται καὶ πολλοῦ τοῦ γέλωτος; Αὕτη δὲ ἡ τιμὴ τῆς τοῦ
25 τιμῆσαντός ἐστιν ἀξία μεγαλοδωρεᾶς.

Διὰ τοῦτο νῦν ἐνομοθέτησαν, ἵνα σε ἀναμνήσῃσι διὰ τοῦ καιροῦ τῆς νίκης τοῦ Δεσπότη, ἵνα ἐν τοῖς ἐπινικίοις ὡσὶ
30 τινες οἱ τὰ λαμπρὰ φοροῦντες ἱμάτια καὶ εἰσιόντες εἰς τὴν τιμὴν τοῦ Βασιλέως· οὐ διὰ τοῦτο δὲ μόνον, ἀλλ' ἵνα καὶ κατὰ τὸν καιρὸν κοινωνῆς τῷ Δεσπότη; Ἐσταυρώθη, φησίν, ἐκεῖνος ἐν τῷ ξύλῳ· σταυρώθητι σὺ διὰ τοῦ βαπτίσματος· σταυρὸς γὰρ τὸ βάπτισμα καὶ θάνατος, ἀλλὰ θάνατος τῆς ἁμαρτίας, ἀλλὰ σταυρὸς τοῦ παλαιοῦ ἀνθρώπου^b.

3 a. Cf. Éphés. 4,8. Ps. 67,19 || b. Cf. Rom. 6,6

AH V L Pap.

3. 15 νῦν² : καὶ L || 16 καὶ² om. Pap. || 17 τοίνυν : νῦν AH L || 18 ἄγομεν A L || 20 οὕτως V || 25 δὲ om. L || 26 μεγαλοδωρεᾶς ἀξία ~ L || 28 δεσποτικοῦ AH || 29 τὰ λαμπρὰ φοροῦντες : λαμπροφοροῦντες L || τὴν om. AH V Pap. || 30 καὶ om. L || 31 τοῦ δεσπότη L || 31-32 ἐσταυρώθη — ξύλῳ om. L || 32 ἐν τῷ ξύλῳ om. H || 33 τὸ : φησι καὶ L Pap. || τῆς om. V L Pap.

12. L'allusion à Éphés. 4,8 avec rappel du Ps. 68,19, se trouve aussi, avec le même contexte baptismal, dans la 1^{re} hom. sur le baptême, § 16, de THÉODORE DE MOPSUESTE.

là qu'il a détruit le péché, à ce moment-là qu'il a anéanti la mort, soumis le diable et capturé les prisonniers^{a 12}. C'est donc en souvenir de ce triomphe que nous célébrons le jour présent.

Voilà pourquoi nos pères ont décidé que soient distribués à ce moment-là les dons royaux. Telle est en effet la loi du triomphe. Les rois de ce monde¹³ agissent de la même façon : ils honorent les jours de triomphe par de nombreuses marques d'honneur. Seulement, le genre de ces honneurs est méprisable au plus haut point. En effet, quelle sorte d'honneur y a-t-il aux spectacles et à tout ce qui se fait ou se dit dans les spectacles ? Tout cela n'est-il pas déshonorant à souhait et ne méritant qu'une ample dérision ? L'honneur dont nous parlons, au contraire, est à la mesure de la munificence de celui qui le procure.

Voilà pourquoi nos pères ont fixé ce moment-là pour cette coutume : pour que le moment choisi te rappelle la victoire du Seigneur, pour qu'il y ait des participants à son cortège triomphal, qu'ils portent des vêtements étincelants de blancheur et qu'ils s'avancent pour honorer le Roi. Mais ce n'était pas là leur seul motif ; c'était aussi pour qu'à cette occasion tu ne fasses qu'un avec le Seigneur : « Celui-ci, dit l'Écriture, a été crucifié sur le bois »¹⁴ ; toi, sois crucifié par le baptême. Car le baptême est aussi une croix et une mort, mais mort du péché et croix du vieil homme^b.

13. Οἱ ἔξωθεν βασιλεῖς, les rois du dehors, qui ne sont pas de l'Église, ceux des païens, du monde profane, brièvement et communément « du monde ».

14. Cette sentence n'est pas une citation. Elle reflète évidemment idées et mots employés par l'Apôtre : « crucifié » pour le Sauveur, le « bois » pour la croix, mais l'Apôtre n'a pas réuni ces éléments sous la forme indiquée ici. En se reportant à 1 Cor. 1, 23, Gal. 3, 13, Col. 2, 12, on peut retrouver les textes qui ont servi de soubassement à cette pseudo-citation.

4. Ἀκουσον γοῦν τί φησιν ὁ Παῦλος, πῶς ἀμφοτέρα λέγει περὶ τοῦ βαπτίσματος, ὅτι θάνατός ἐστιν ἁμαρτίας καὶ σταυρός· « Ἡ ἀγνοεῖτε ὅτι ὅσοι εἰς Χριστὸν ἐβαπτίσθητε, εἰς τὸν θάνατον αὐτοῦ ἐβαπτίσθητε^a »; καὶ πάλιν· « Ὁ παλαιὸς ἡμῶν ἄνθρωπος συνεσταυρώθη, ἵνα καταργηθῇ τὸ σῶμα τῆς ἁμαρτίας^b ». Ἴνα οὖν μὴ ἀκούσας θάνατον καὶ ἀκούσας σταυρὸν φοβηθῆς, ἐπήγαγεν ὅτι ἁμαρτίας θάνατός ἐστιν ὁ σταυρός^c. Εἶδες πῶς σταυρός τὸ βάπτισμα; Μάθε ὅτι καὶ τὸν σταυρὸν βάπτισμα ἐκάλεσεν ὁ Χριστός, ἀντιτιδούς σοι καὶ ἀντιλαμβάνων τὰ ὀνόματα. Τὸ βάπτισμα τὸ σὸν ἐκάλεσε σταυρὸν· τὸν σταυρὸν τὸν ἐμόν, φησί, καλῶ βάπτισμα.

Καὶ ποῦ τοῦτο φησί; « Βάπτισμα ἔχω βαπτισθῆναι^d, ὃ ὑμεῖς οὐκ οἴδατε ». Καὶ πόθεν δῆλον ὅτι περὶ τοῦ σταυροῦ λέγει; Προσηλθὼν αὐτῷ οἱ υἱοὶ Ζεβεδαίου^e, μᾶλλον δὲ « ἡ μήτηρ τῶν υἱῶν Ζεβεδαίου^f » λέγουσα· « Εἰπέ ἵνα οὗτοι καθίσωσιν, εἰς ἐκ δεξιῶν καὶ εἰς ἐξ εὐωνύμων ἐν τῇ βασιλείᾳ σου^g ». Μητρὸς ἢ ἀίτησις, εἰ καὶ ἀπερίσκεπτος. Τί οὖν ὁ

4 a. Rom. 6,3 || b. Rom. 6,6 || c. Cf. Rom. 6,6.11 || d. Lc 12,50
e. Cf. Mc 10,35 || f. Cf. Matth. 20,20 || g. Matth. 20,21

AH V L Pap.

4. 2 ἁμαρτίας (τῆς ἁ. arm.)om. L || καὶ L arm. : ὁ AH V καὶ ὁ Pap. || 3 ἀγνοεῖτε] + φησὶν L || 5 καταργήσει L || 7-8 ὅτι — ὁ σταυρός AH V arm. Pap. : εἰπὼν ἁμαρτίας τὸν θάνατον καὶ τοῦ παλαιοῦ ἀνθρώπου τὸν σταυρὸν L || 8 ὅτι καὶ : πῶς L || 10 τὰ ὀνόματα AH L arm. : τὸ ὄνομα τοῦ βαπτίσματος V Pap || τὸ βάπτισμα τὸ σὸν : ὄν V || 11 φησὶ om. AH L || 12 ποῦ om. L || βάπτισμα ἔχω βαπτισθῆναι δ : τὸ βάπτισμα δ ἐγὼ βαπτίζομαι L || 14 οἱ om. H V L Pap. || 15 οὗτοι AH V : υἱοὶ μου L οἱ δύο υἱοὶ μου Pap. || 16 καθήσωσιν AH || 16-17 ἐν — σου om. A L

**Le baptême :
croix et mort**

4. Écoute par exemple ce que dit Paul, comment il donne sur le baptême, les deux explications à la fois, à savoir qu'il est pour le péché, « mort » et « croix » : « Ignorez-vous que vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, c'est dans sa mort que vous avez été baptisés^a ? », et encore : « Le vieil homme que nous étions a été crucifié avec lui, pour que fût détruit ce corps de péché^b ». Ainsi donc, de peur qu'en entendant ce mot de « mort » et qu'en entendant celui de « croix » tu ne sois effrayé, il a ajouté que la croix est la mort du péché^c. As-tu compris comment le baptême est une croix ? Retiens que le Christ a appelé la croix, elle aussi, un baptême. De ces termes, il te donne l'un et il prend l'autre en échange. Ton baptême, il l'a appelé une croix ; « ma croix, dit-il, je l'appelle baptême ».

Et où dit-il cela ? — « Je dois recevoir un baptême^d » que vous ne connaissez pas¹⁵. — Et qu'est-ce qui montre qu'il parle de la croix ? — Les fils de Zébédée s'approchèrent de lui^e, ou plutôt la mère des fils de Zébédée^f, et elle dit : « Ordonne que ceux-ci siègent, l'un à ta droite et l'autre à ta gauche, dans ton royaume^g ». Telle est, en dépit de son caractère déplacé, la demande d'une mère. Que répond alors le Christ ? « Pouvez-vous boire la coupe que je vais

15. Cette sentence, sans les guillemets que nous y avons introduits, pourrait passer pour un *agraphon*, car, telle quelle, on ne la trouve pas dans l'Évangile. Mais la deuxième partie de la phrase correspond à la réponse faite aux fils de Zébédée : « Vous ne savez pas ce que vous demandez » (Mc 10,38). — Un peu plus haut, à la ligne 10 du grec, la leçon τὰ ὀνόματα des codd. A H L est mieux attestée que celle de Papadopoulos τὸ ὄνομα τοῦ βαπτίσματος qui n'appartient qu'à V. Elle est aussi plus conforme à la pensée de Chrysostome, selon laquelle le Christ, échangeant croix et baptême avec le chrétien, donne une portée nouvelle non pas à un seul des termes, qui serait le baptême, mais aux deux termes, ces ὀνόματα affectés par le chassé-croisé imaginé dans le discours.

Χριστός; «Δύνασθε πιεῖν τὸ ποτήριον ὃ ἐγὼ μέλλω πίνειν^h, καὶ τὸ βάπτισμα ὃ ἐγὼ βαπτίζομαι βαπτισθῆναιⁱ»; Ὅρας
 20 ὅτι βάπτισμα τὸν σταυρὸν ἐκάλεσε. Πόθεν τοῦτο δῆλον;
 «Δύνασθε, φησί, πιεῖν τὸ ποτήριον ὃ ἐγὼ μέλλω πίνεινⁱ»; Ποτήριον τὸ πάθος λέγει καὶ διὰ τοῦτο φησί·
 «Πάτερ, εἰ δυνατόν ἐστι, παρελθέτω τὸ ποτήριον τοῦτο ἀπ' ἐμοῦ^k». Εἶδες πῶς βάπτισμα τὸν σταυρὸν ἐκάλεσε καὶ τὸ
 25 πάθος ποτήριον; Ἐκάλεσε δὲ οὕτως, οὐκ ἐπειδὴ αὐτὸς ἐκαθαίρετο — πῶς γάρ, «ὅς γε ἁμαρτιῶν οὐκ ἐποίησεν οὐδὲ δόλος ἦν ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ^l»; — ἀλλ' ἐπειδὴ αὐτὸς τῷ αἵματι τῷ ρεύσαντι ἐκεῖθεν ἄπασαν τὴν οἰκουμένην ἐκάθηρε. Διὰ τοῦτο καὶ ὁ Παῦλος φησί· «Εἰ σύμφυτοι γεγόναμεν τῷ
 30 ὁμοιώματι τοῦ θανάτου αὐτοῦ^m διὰ τοῦ βαπτίσματοςⁿ». Οὐκ εἶπε «τῷ θανάτῳ», ἀλλὰ «τῷ ὁμοιώματι τοῦ θανάτου

4 h. Matth. 20,22 || i. Mc 10,38 || j. Matth. 20,22 || k. Matth. 26,39 || l. I Pierre 2,22 || m. Rom. 6,5 || n. Cf. Rom. 6,4

AH V L Pap.

4. 20 ὅτι] + καὶ L || 21 πίνειν : πιεῖν L || 22 ποτήριον τὸ L Pap. : τὸ π. τὸ AH V || 23 ἐστι om. V L Pap. || ποτήριον] + *italico* 21-23 ὃ ἐγὼ — ποτήριον L || 24 ἴδες V || πῶς om. AH || 24-25 καὶ τὸ πάθος ποτήριον om. AH V arm. || 26 ὅς : ὡς L || 27 αὐτὸς L arm. Pap. : om. AH V || 27-28 τὸ αἷμα τὸ ρεύσαν V Pap. || 28 ἐκάθηρε V^{pc} L : καθῆρεν AH V^{pc} || 29 εἰ om. H V || σύμφυτοι H L Pap. || 30-32 διὰ — αὐτοῦ om. L || 31-32 οὐκ — αὐτοῦ om. A

16. Papadopoulos n'indique pas que c'est lui qui a introduit les mots *οἱ δύο υἱοὶ μου* dans son texte. Voir l'apparat, li. 15. Aucun de nos mss ne les comporte. De son côté, le texte évangélique n'est pas douteux et se présente presque unanimement dans les manuscrits bibliques sous cette forme : *οἱ δύο υἱοὶ μου*. Était-ce une raison pour rendre textuellement conforme à l'évangile une citation qui, dans la bouche de Chrysostome, ne le fut sans doute pas ? Chrysostome a mis en scène d'abord les fils de Zébédée eux-mêmes, mais il s'est tout de suite repris en indiquant que c'était la mère des fils de Zébédée qui allait prendre la parole. Il était naturel que l'orateur fit l'économie d'une troisième mention des fils et que, puisque ces derniers entouraient leur

boire^h, et être baptisés du baptême dont je suis baptiséⁱ ? »¹⁶. Tu vois qu'il a appelé la croix un baptême. Qu'est-ce qui le montre ? — « Pouvez-vous, dit-il, boire la coupe que je vais boireⁱ ? ». — Il appelle sa Passion une coupe, et c'est pour cette raison qu'il dit : « Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi^k ». As-tu remarqué comment il a donné à la Croix le nom de baptême et à sa Passion celui de coupe ? Il les a appelés ainsi, non pas parce que lui-même avait à se purifier — comment l'eût-il pu, « lui qui n'avait certes pas commis de péché et dans la bouche de qui il n'y avait pas de ruse^l ? » —, mais parce que lui-même, par l'effusion de son sang, a dès lors purifié l'univers tout entier. C'est aussi pour cette raison que Paul déclare : « Si nous sommes devenus totalement unis (au Christ) par une mort semblable à la sienne^m », « grâce au baptêmeⁿ » ; il n'a pas dit « par la mort », mais par une mort semblable à la sienne ». C'est

mère, celle-ci n'ait pas plus à dire, en les montrant, que *οἱ δύο υἱοὶ μου*, c'est-à-dire « ceux-ci ». Les copistes de la catéchèse ne s'y sont pas trompés et, d'une manière générale, ils ont reproduit très exactement le seul démonstratif *οἱ δύο υἱοὶ μου*, qui devient ainsi régulièrement le sujet du verbe : « (que ceux-ci) soient assis ». Mais le cod. L, une fois de plus, a servi de trouble-fête, car il a remplacé *οἱ δύο υἱοὶ μου* par *οἱ υἱοὶ μου*, c'est-à-dire « ceux-ci » par « mes fils » — ce qui est devenu *οἱ δύο υἱοὶ μου* chez Papadopoulos — qui voulait sans doute se conformer au texte de l'Évangile, tout en supprimant (par inadvertance) le mot *οἱ δύο*... Très rares sont les mss bibliques qui suppriment *οἱ δύο* (cf. K. ALAND, *Synopsis quatt. Evang.*). — On le voit par les citations répandues dans tout ce passage, Chrysostome, en tant qu'orateur, cite ses textes avec une certaine liberté, selon l'à propos de sa mémoire et du mouvement oratoire. Il pouvait aussi avoir des exemplaires qui présentaient des disparités par rapport aux nôtres. Ainsi, l'allusion au baptême de la Passion, dans la réponse à la mère des fils de Zébédée, ne se trouve pas dans *Matth.*, mais dans *Marc* 10,38. La critique moderne considère que l'allusion a passé dans le texte de *Matth.* sous l'influence du texte parallèle de *Marc*. Cela s'est produit en un assez grand nombre de mss, notamment en ceux d'Antioche dont beaucoup ont ensuite fourni le texte dit de la *Koinè*. Il n'est donc pas risqué de penser que Chrysostome dut avoir un de ces mss à son usage.

αὐτοῦ». Θάνατος μὲν γὰρ κάκεινο καὶ τοῦτο, ἀλλ' οὐ τοῦ αὐτοῦ πράγματος· ἐκεῖνο μὲν γὰρ σώματος, τοῦτο δὲ ἁμαρτίας· διὰ τοῦτο ὁμοίωμα θανάτου.

5. Τί οὖν; Αποθνήσκομεν μόνον μετὰ τοῦ Δεσπότου καὶ ἐν τοῖς σκυθρωποῖς κοινωνοῦμεν μόνον; Μάλιστα μὲν οὐδὲ τοῦτο σκυθρωπὸν τὸ κοινωνῆσαι θανάτῳ δεσποτικῶ. Πλὴν μικρὸν ἀνάμεινον καὶ ὄψει καὶ ἐν τοῖς χρηστοῖς κοινωνοῦντά σε· «Εἰ γὰρ ἀπεθάνομεν σὺν αὐτῷ, φησί, πιστεύομεν ὅτι καὶ συζήσομεν αὐτῷ^a.» Ὁμοῦ γὰρ καὶ ταφή καὶ ἀνάστασις ἐστὶν ἐν τῷ βαπτίσματι κατὰ τὸν αὐτὸν καιρὸν· ἀφήσει κάτω τὸν παλαιὸν ἄνθρωπον καὶ λαμβάνει τὸν καινὸν καὶ ἀνίσταται, «ὡςπερ ἠγέρθη ὁ Χριστὸς διὰ τῆς δόξης τοῦ Πατρὸς^b». Ὅρας πῶς πάλιν τὴν ἀνάστασιν λέγει; Ἀλλὰ διὰ τί ἡ μὲν ἡμετέρα ἀνάστασις καὶ ἡ ταφή καὶ ὁ θάνατος ἐν τῷ αὐτῷ καιρῷ — ὁμοῦ γὰρ καὶ θαπτόμεθα καὶ ἀνιστάμεθα —, ἡ δὲ τοῦ Δεσπότου ἐβράδυνεν; Ἐν τρισί

5 a. Rom. 6,8 || b. Rom. 6,4

AH V L Pap.

4. 34 ὁμοίωμα θανάτου : ὁμοίω θανάτῳ L

5. 1 μετὰ : ὑπὲρ H || 4-5 κοινωνοῦντα σε : κοινωνοῦντας AH V arm. || 5 ἀπεθάνομεν A || σὺν αὐτῷ om. L || πιστεύομεν L || 6 συζήσομεν A || 8 καινὸν : νέον H || 9 ἠγέρθη : ἀνέστι L || ὁ om. AH || 10 πάλιν πῶς ~ AH || 11 ἡ μὲν : ἡμεν (+ ἡ μὲν *post corr.*) H || ἡ^a om. L || ὁ om. L

17. «Mort semblable, mais non identique»: développement du même point de vue chez CYRILLE DE JÉRUSALEM, *II^e Cat. Mystag.* 7, SC 126, p. 116 s. On sait que jusqu'en 451, Jérusalem et Antioche faisaient partie du même patriarcat (*Introd.* p. 30). Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait des usages liturgiques et des schémas catéchétiques communs à ces deux Églises.

que, dans ce cas comme dans l'autre, il s'agit bien de mort, mais pas de la même réalité. La première est, en effet, une mort physique, la seconde, une mort au péché; aussi a-t-il dit: «une mort semblable»¹⁷.

**Le baptême
sépulture
et résurrection**

5. Quoi donc? S'agit-il seulement pour nous de mourir avec le Seigneur et de nous associer à lui seulement dans les situations attristantes? A la vérité, il n'y a pas de tristesse à être associé aussi à la mort du Seigneur¹⁸. D'ailleurs, patiente un peu et tu verras que tu es également associé à lui dans les situations heureuses. «Si, en effet, nous sommes morts avec lui, dit l'Apôtre, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui^a». Car il y a à la fois sépulture et résurrection dans le baptême au même moment: (le baptisé) abandonne le vieil homme, prend le nouveau et se relève «comme le Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père^b». Vois-tu comme il fait encore mention de la résurrection? Mais pourquoi notre résurrection, notre sépulture et notre mort ont-elles lieu simultanément — car c'est en même temps que nous sommes ensevelis et que nous ressuscitons —, tandis que la résurrection du Seigneur a tardé? En effet, c'est au bout de trois jours qu'il est ressuscité. Pourquoi donc notre

18. On notera l'importance de cette remarque préliminaire, avant que ne soit abordé le développement sur la résurrection du Christ et sur celle du chrétien. Chrysostome connaissait parfaitement les textes pauliniens qui exaltent la joie du chrétien, même au milieu des tribulations, même à l'heure du martyre, et il en a donné de beaux commentaires: *In Epist. ad Rom.*, hom. 25,3, PG 60; *In Epist. II ad Cor.*, hom. 26,3, PG 61; *In Epist. ad Phil.*, hom. 8,4, PG 62; *In Epist. ad Col.* hom. 4,2, PG 62; *In Epist. ad Ephes.*, hom. 8,1-3, PG 62; d'autres passages indiqués en *Panegyriques de Saint Paul*, SC 300, p. 294, note 2.

γὰρ ἡμέραις ἡγέρθη. Διὰ τί οὖν ἡ μὲν ἡμετέρα ἀνάστασις
15 ἀθρόον, ἡ δὲ δεσποτικὴ βραδυτέρα;

Ἰνα μάθῃς ὅτι οὐ δι' ἀσθένειαν ἡ βραδυτής· ὁ γὰρ τὸν
δοῦλον ἀναστῆσαι δυναθεῖς^c ἐν βραχείᾳ καιροῦ ῥοπή, πολλῶ
μᾶλλον ἑαυτὸν ἀναστῆσαι ἠδύνατο. Τίνος οὖν ἔνεκεν ἡ
βραδυτής; Τίνος ἔνεκεν ἡ τριήμερος; Ἰνα βραδύναντος τοῦ
20 θανάτου καὶ διὰ τῆς βραδυτήτος ἀναμφισβήτητος τῆς
ἀναστάσεως ἡ ἀπόδειξις γένηται. Ὅπου γὰρ καὶ νῦν μετὰ
τοσαύτην ἀπόδειξιν εἰσὶν ἄνθρωποι λέγοντες ὅτι δοκῆσει
ἔπαθεν, εἰ μὴ τοσαύτη γέγονε βραδυτής, τί οὐκ ἂν εἶπον
ἐκεῖνοι; Οὐδὲ γὰρ τῷ λόγῳ τῆς ἀναστάσεως ὁ διάβολος
25 ἐπιβουλεῦσαι ἐβούλετο μόνον, ἀλλὰ καὶ τῇ πίστει τοῦ
θανάτου· ἦδει γὰρ, ἦδει σαφῶς ὅτι κοινὸν φάρμακον τῆς
οἰκουμένης ὁ σωτήριος θάνατος ἦν καὶ ἐξελεῖν τοῦτον τῆς
πίστεως τῶν ἀνθρώπων ἐσπούδαζεν, ἵνα ἀνέλη τὴν σωτη-
ρίαν.

5 c. Cf. Jn 11, 43-44

AH V L Pap.

5. 14-15 οὖν — βραδυτέρα *om.* L || 15 ἀθρόως AH || βραδυτέρα] +
καὶ συμπερόντως V Pap. || 17 βραχῆ AH || 18 ἔδυνατο A || 18-19 ἡ —
ἔνεκεν *om.* A || 19 ἡ *om.* L || τριήμερος AH L] + ταφή V Pap. || 20
καὶ *om.* H || 20-21 ἡ ἀποδ. τῆς ἀναστ. ~ L || 21 γένηται : γέγωνεν L
|| 22 εἰσὶν : οἱ L || 23 τοσαύτη : αὕτη L || εἶποιεν AH || 26 ἦδει γὰρ
ἦδει : ἴδη γὰρ φησι ἴδη L || 27 οἰκουμένῳ AH L Pap.

19. Après βραδυτέρα (plus lente) de la ligne 15, le ms. V porte les deux mots καὶ συμπερόντως, que Papadopoulos a inclus dans son texte. C'est une glose de copiste. Les autres mss ne les présentent pas, ni non plus l'arménien. L'extrait de Sévère d'Antioche que nous avons cité plus bas (voir *Appendice IV*, p. 258) ne les contient pas non plus. Il faut les exclure.

résurrection est-elle instantanée, alors que celle du Seigneur a été plus lente¹⁹?

C'est pour que tu saches que cette lenteur n'est pas le résultat de la faiblesse : en effet, celui qui a été capable de ressusciter le serviteur^c 20 en un court instant, pouvait à bien plus forte raison se ressusciter lui-même. Pourquoi donc cette lenteur? Pourquoi cette sépulture de trois jours²¹? C'est pour que, la mort ayant duré un certain temps et en raison du délai, la preuve de la résurrection fût incontestable. En effet, puisque même maintenant, après une preuve si forte, il y a des hommes qui prétendent que le Christ n'a souffert qu'en apparence, s'il n'y avait pas eu un tel laps de temps, que n'auraient-ils pas dit? En réalité, ce n'est pas seulement au récit de la résurrection que le diable voulait s'en prendre, mais aussi à la croyance que (le Christ) était mort, car il savait, il savait clairement que la mort du Sauveur était un remède accessible à toute la terre, et il s'appliquait à l'enlever de la foi des hommes pour supprimer le salut²².

20. Allusion vraisemblable à la résurrection de Lazare, bien qu'il ne soit pas traité de serviteur par l'Évangile. Cependant, vis-à-vis du Maître, Lazare, comme tout autre homme, n'est qu'un serviteur.

21. Comme plus haut καὶ συμπερόντως, le mot ταφή (li. 19, apparat) n'est présent que dans le ms. V et il est également absent de l'extrait de Sévère. D'autre part, Chrysostome et d'autres auteurs ont employé couramment le substantif féminin ἡ τριήμερος sans déterminatif. Papadopoulos aurait dû le retrancher de son texte.

22. Des traces de docétisme subsistaient encore en cette fin du IV^e siècle. Déjà contenues en germe, au premier siècle de notre ère, dans certains aspects de la gnose, contre lesquels avaient dès lors réagi notamment les écrits johanniques, plusieurs croyances vidant l'humanité du Christ de sa réalité s'affirmèrent plus explicitement vers le milieu du II^e siècle, en particulier à Rome, avec l'enseignement de Valentin et de Marcion. Irénée et Tertullien les ont fortement combattues : IRÉNÉE, *Contre les hérésies*, III, 16, 18, SC 211, p. 283 s., 343 s.; TERTULLIEN, *Adversus Marcionem*, IV, 19, 40, 43, CCL 1,

30 Διὰ τοῦτο βραδύνει ὁ Δεσπότης ἐν τῇ ἀναστάσει καὶ προσέρχονται οἱ Ἰουδαῖοι λέγοντες· «Δὸς ἡμῖν στρατιώτας, ἵνα τηρήσωμεν τὸν τάφον^d.» Ὡς τῆς ἀναίσχυντίας· πότε νεκρὸν εἶδες, ὦ Ἰουδαῖε, τηρούμενον; Εἰ γὰρ κοινὸς νεκρὸς ἦν καὶ ψιλὸς ἄνθρωπος ὁ σταυρωθεὶς, τί ξένα καὶ παράδοξα
35 ποιεῖς πράγματα; τί φοβεῖ καὶ τρέμεις καὶ φύλακας συνάγεις; Πλὴν ἀλλ' οὐδὲ τοῦτο ἐκώλυσε ὁ Θεός, ἀλλ' ἀφῆκε φυλάττεσθαι, ἵνα «ἐν τοῖς ἔργοις τῶν χειρῶν αὐτοῦ συλληφθῇ ὁ ἁμαρτωλός^e». Ἐκεῖνοι μὲν γὰρ ἔλεγον· «Δὸς ἡμῖν στρατιώτας, ἵνα μὴ κλέψωσιν αὐτὸν οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ
40 καὶ εἰπωσιν ὅτι ἀνέστη^f.» Συνέβη δὲ τοῦναντίον· ἔλαβον γὰρ στρατιώτας, ἵνα μὴ ἀναστάντος αὐτοῦ λέγωσιν ὅτι

5 d. Cf. Matth. 27,64 (Evgl. de Pierre 30) || e. Ps. 9,17 || f. Cf. Matth. 27,64

AH V L Pap.

5. 33-34 νεκρὸς ἦν : ὁ νεκρὸς ἦν V ἦν ὁ νεκρὸς AH || 36 θεός : δεσποτής L || 38 συλληφθήσει L || 41 λέγουσιν L

p. 592, 656, 661; *De carne Christi*, X-XIV, XX-XXII, CCL 2, p. 893 s., 903 s. Le discrédit jeté sur la matière ne pouvait que renforcer ces croyances, voir AUGUSTIN, *Contra Faustum Manichaeum*, II, 4, III, 1-2, VII, 1-2, XXVI, 7, PL 42, 211, 213, 237, 483... En outre, aux IV^e et V^e siècles, ÉPIPHANE, *Adv. haer.* I, 26, 31, THÉODORE, *Haer. fab. Comp.* V, 11-14, stigmatisaient encore explicitement le docétisme, tandis que d'autres Pères insistaient fortement sur l'humanité, les souffrances et la résurrection bien réelles du Christ : ATHANASE, *De incarnatione Verbi*, III, 14-15, IV, 20, SC 199,

C'est pour cela que le Seigneur tarde à ressusciter et que les Juifs viennent trouver (Pilate), en disant : « Donne-nous des soldats afin que nous assurions la garde du tombeau^{d 23} ». Quelle impudence ! Quand as-tu vu, Juif, monter la garde auprès d'un cadavre ? Si, en effet, celui qui avait été crucifié n'était qu'un cadavre ordinaire et rien qu'un homme, pourquoi agis-tu d'une manière insolite et bizarre ? Pourquoi es-tu effrayé, pourquoi trembles-tu et rassembles-tu des gardes ? D'ailleurs Dieu n'a pas empêché cela non plus, mais il a permis qu'on le garde pour que « le pécheur soit empêtré dans ses propres œuvres^e ». De fait, ces hommes-là disaient : « Donne-nous des soldats pour que ses disciples ne le dérobent pas et ne disent pas qu'il est ressuscité^f ». Or c'est le contraire qui est arrivé, car ils ont pris des soldats pour n'avoir pas à dire, une fois la

p. 315 s., 337 s.; CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Cat. Mystag.* II, 5, 7, III, 2, SC 126, p. 112, 116, 124... Cf. P. WEIGANDT, *Der Doketismus im Urchristentum und in der theologischen Entwicklung des zweiten Jahrhunderts* (thèse, Heidelberg 1961). A. ORBE, *Cristologia gnostica*, Madrid 1976; A. LE BOULLUEC, « Patristique et histoire des dogmes : la question du docétisme et les formulations christologiques aux II^e et III^e siècles », *Ann. E.P.H.S.*, V^e section, 1982, 1983, 1984. — Sévère d'Antioche a recopié une dizaine de lignes de notre passage. Voir *Appendice IV*.

23. L'Évangile mentionne que grands prêtres et Pharisiens demandent des gardes à Pilate (*Matth.* 27,64), mais ne formule pas ainsi cette demande. Par contre, un évangile apocryphe, l'*Évangile de Pierre*, verset 30, donne une formule qui est assez proche de celle de Chrysostome : Παράδος ἡμῖν στρατιώτας, ἵνα φυλάξωσιν τὸ μνήμα αὐτοῦ ἐπὶ τρεῖς ἡμέρας, « Donne-nous des soldats pour qu'ils gardent son tombeau pendant trois jours ». (Voir M. G. MARA, *Évangile de Pierre*, SC 201, p. 160-165).

ἔκλεψαν αὐτὸν οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ καὶ οὐκ ἀνέστη^ε, καὶ τὰ κατὰ τῆς ἀναστάσεως σκευωρούμενα ὑπὲρ τῆς ἀναστάσεως γέγονε καὶ τοὺς ἐπιβούλους αὐτοὺς μάρτυρας ἐποίησε τῆς ἀναστάσεως ὁ Χριστός, ἵνα ἐκκόψῃ τὴν ἀπολογίαὶν αὐτῶν τὴν ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ.

6. Τίνος μὲν οὖν ἕνεκεν ἐν τῷ καιρῷ τούτῳ μυσταγωγείσθαι ἐκέλευσαν οἱ πατέρες, ἱκανῶς — οἶμαι ἔγωγε — διὰ τῶν εἰρημένων ὑμῖν παρεστήσαμεν. Βούλομαι δὲ καὶ ἕτερον ὑμῖν ἀποδοῦναι χρέος, εἰ μὴ πρὸς τὴν ἀκρόασιν ἀπεκάμετε, καὶ εἰπεῖν τίνος ἕνεκεν γυμνοὺς καὶ ἀνυπόδετους ὑμᾶς πρὸς τὰς τῶν ἐξορκιζόντων ἐντεῦθεν παραπέμπομεν φωνάς· καὶ γὰρ καὶ ἐνταῦθα ἡ αὐτὴ αἰτία φανεῖται πάλιν, ὅτι πόλεμον νικήσας ὁ Βασιλεὺς αἰχμαλώτους ἔλαβε^α. Τοιοῦτον δὲ τῶν αἰχμαλώτων τὸ σχῆμα. Ἄκουσον γοῦν, τί φησι πρὸς τοὺς Ἰουδαίους ὁ Θεός· «Ὁν τρόπον ἐπορεύθη ὁ παῖς μου Ἡσαΐας γυμνὸς καὶ ἀνυπόδετος^β», οὕτως

5 g. Cf. Matth. 28, 13 || 6 a. Cf. Εἰσὴς. 4, 8. Col. 2, 15. Ps. 67, 19 b. Is. 20, 3

AH V L Pap.

5. 42 ἀνέστη] + συνέβει δὲ τοῦναντίον L || 43 σκευωρούμενα V σκευωρούμενα L || 44 αὐτοῦ AH L || 46 τὴν om. L

6. 1 οὖν om. H || ἐν om. L || 2 ἔγωγε οἶμαι ~ AH L || 3 παραστήσαι L || 4 χρέους L || 5 γυμνοὺς] + ἡμᾶς L || 5-6 ἀνυπόδετους V || 6 ὑμᾶς om. H L || 7 καὶ² om. L || 8 πάλιν : πᾶσιν L || ὅτι : ὅτε L || 9 τοιοῦτο V || δὲ τῶν : λέγω A λέγων H || αἰχμάλωτον A || 11 ἀνυπόδετος V -δετος L

24. La phrase condense la suite des événements : les grands-prêtres ont fait garder le sépulcre de Jésus non pas pour dire que ses disciples l'avaient dérobé, mais pour empêcher qu'ils ne le déroberent et ne camouflent ensuite leur larcin en résurrection. Ce n'est qu'après la résurrection qu'ils donneront aux soldats, — témoins gênants que le corps avait été bien gardé et, par conséquent, que sa disparition ne

résurrection survenue, que ses disciples l'avaient dérobé et qu'il n'était pas ressuscité^ε. Les intrigues ourdies contre la résurrection ont finalement tourné en faveur de la résurrection²⁴, et ceux-là mêmes qui en ont été les instigateurs, le Christ en a fait des témoins de la résurrection, leur coupant ainsi tout moyen de défense, ce jour-là²⁵.

En cortège
vers les exorcistes

6. Ainsi, la raison pour laquelle les pères ont prescrit que votre initiation se ferait à l'époque où nous sommes, nous vous l'avons, du moins je le pense, suffisamment montrée avec ce qui vient d'être dit. Mais je veux encore m'acquitter d'une autre dette envers vous, si vous n'êtes pas lassés d'écouter, et vous dire pourquoi, à ce moment, nous vous menons, dévêtus et nus pieds, en cortège jusqu'aux clameurs des exorcistes²⁶. Eh bien ! là encore va apparaître à nouveau la même raison, à savoir que le Roi, guerrier victorieux, a capturé des prisonniers^a. Or c'est bien là l'aspect des prisonniers. Écoute, par exemple, ce que Dieu dit aux Juifs : « De la manière dont mon serviteur Isaïe a marché nu et déchaussé^b », ainsi marche-

pouvait qu'être le fait de la résurrection, — qu'ils donneront aux soldats une somme d'argent pour répandre la rumeur de l'enlèvement du corps par les disciples (*Matth.* 28, 12-15).

25. *Matthieu* atteste que les gardes du sépulcre furent témoins de la résurrection (28, 4.11). En dépit de ces lignes de Chrysostome qui mêle en un seul bloc tous les adversaires du Christ, les grands prêtres eux-mêmes n'en furent pas témoins, mais ils l'apprirent presque aussitôt par quelques hommes de la garde, et la consigne qu'ils leur donnent révèle leur propre confusion (28, 11-15).

26. Ce cortège, pour la liturgie des exorcismes, apparaît déjà dans les mêmes conditions (dévêtus, nus pieds) en *Cat.* I, 7. Voir également *Introduction*, p. 44.

πορεύονται υἱοὶ Ἰσραὴλ εἰς τὴν αἰχμαλωσίαν γυμνοὶ καὶ ἀνυπόδητοι. Βουλόμενος τοίνυν ἀναμνήσαι σε τῆς προτέρας τοῦ διαβόλου τυραννίδος διὰ τοῦ σχήματος παραπέμπει σε
 15 πρὸς τὴν μνήμην τῆς δυσγενείας τῆς παλαιᾶς. Διὰ τοῦτο οὐχὶ γυμνοὶ καὶ ἀνυπόδητοι μόνον ἐστήκατε, ἀλλὰ καὶ τὰς χεῖρας ὑπτίας ἔχοντες, ἵνα καὶ τὴν μετὰ ταῦτα ὁμολογήτε τοῦ Θεοῦ δεσποτεῖαν, ἣ νῦν προσέρχεσθε.

Σκύλα ἐστὲ καὶ λάφυρα πάντες ὑμεῖς· καὶ τῶν σκύλων
 20 τούτων ὁ Ἡσαΐας μέμνηται πόρρωθεν πρὸ τῆς τῶν πραγμάτων ἐκβάσεως προαναφωνῶν οὕτως· «Αὐτὸς τοῦ ἰσχυροῦ μεριεῖται σκύλα^c»· καὶ πάλιν· «Ἦλθε κηρῦξαι αἰχμαλώτους ἄφρσιν^d». Ὁ Δαυὶδ δὲ μετὰ τούτου τὴν αἰχμαλωσίαν ταύτην προφητεύων ἔλεγεν· «Ἀνέβης εἰς ὕψος,
 25 ἡχμαλώτευσας αἰχμαλωσίαν^e». Ἄλλὰ μὴ στυγνάσης ἀκούων αἰχμαλωσίαν· οὐδὲν γὰρ ταύτης τῆς αἰχμαλωσίας μακαριώτερον. Ἡ μὲν γὰρ τῶν ἀνθρώπων αἰχμαλωσία ἀπὸ ἐλευθερίας εἰς δουλείαν ἄγει, αὕτη δὲ ἀπὸ δουλείας εἰς ἐλευθερίαν μεθίστησι· καὶ ἡ μὲν τῶν ἀνθρώπων ἀποστρεφεῖ
 30 πατρίδος καὶ πρὸς τὴν ξένην ἄγει, αὕτη δὲ ἡ αἰχμαλωσία ἐκβάλλει τῆς ξένης καὶ ἄγει πρὸς τὴν πατρίδα^f, τὴν ἄνω Ἱερουσαλήμ. Ἡ τῶν ἀνθρώπων αἰχμαλωσία ἀποστρεφεῖ μητρός, αὕτη δὲ πρὸς τὴν μητέρα σε ἄγει τὴν κοινὴν πάντων ἡμῶν^g. Ἐκείνη καὶ συγγενῶν καὶ πολιτῶν διαζεύγνυσιν,
 35 αὕτη δὲ πρὸς τοὺς πολίτας ἄγει τοὺς ἄνω· καὶ γὰρ

^c Is. 53, 12 || ^d Is. 61, 1 || ^e Ps. 67, 19 || ^f Cf. Hébr. 11, 14 g. Cf. Gal. 4, 26

AH V L Pap.

6. 12 πορεύονται] + οἱ A || 13 ἀνυπόδητοι V || σε om. L || 14 τυραννίδος τοῦ διαβόλου ~ H || 15 δυσγενείας : συγγενείας L || 16 ἀνυπόδητοι V || ἐστικότες L || 17 καὶ om. L || 18 ἦ : ἡ A δ L || 20 πόρρωθεν] + καὶ AH || 22 μεριεῖται A || 23 αἰχμαλώτους L || δὲ om. L || 24 λέγει AH || ἀνέβη L ἀναβάς H || 25 ἡχμαλώτευσεν L || 25-26 ἀλλὰ — αἰχμαλωσίαν om. H || 28 ἀνάγει L || 31 ἄνω : ἄγιαν L || 33 σε ἄγει : εἰσάγει L || 34 συμπολιτῶν A || 35 γὰρ om. L

ront les fils d'Israël vers la captivité, nus et déchaussés²⁷. Voulant donc que tu gardes mémoire de la tyrannie précédente du diable par l'aspect extérieur, Dieu te mène ainsi pour te rappeler ton ancienne et basse condition. C'est pourquoi vous ne vous tenez pas seulement debout, dévêtus et pieds nus, mais aussi avec les mains levées et retournées²⁸, car vous devrez encore, après cela, reconnaître la souveraineté de Dieu, vers laquelle maintenant vous vous avancez.

Dépouilles et butin, voilà ce que vous êtes tous. Ces dépouilles, Isaïe les mentionne, bien longtemps avant l'accomplissement des événements, dans la prédiction que voici : « Il partagera lui-même les dépouilles du Puissant^c ». Et de nouveau : « Il est venu annoncer la délivrance aux prisonniers^d ». Avec lui, David prophétisait également cette captivité, en ces termes : « Tu es monté sur la hauteur, et tu as emmené captive la captivité^e ». Mais ne prends pas un air sombre en entendant parler de captivité. Car il n'y a pas de bonheur plus grand que cette captivité-là. En effet, la captivité, chez les hommes, mène de la liberté à l'esclavage, celle-ci au contraire fait passer de l'esclavage à la liberté ; celle des hommes les prive de patrie et les mène en terre étrangère, alors que celle-ci les fait sortir de la terre étrangère et les conduit vers la patrie^f, la Jérusalem d'en haut. La captivité des hommes les prive de mère, tandis que celle-ci te conduit vers notre mère commune à tous^g : « Car vous êtes, dit l'Apôtre,

27. On voit que Chrysostome, en prêchant, ne s'embarrasse pas de la teneur littérale d'une citation. Ici, pour *Isaïe* 20, 3, seul le début de la phrase est attribuable à Isaïe ; le reste peut être dit *ad sensum*, accommodé qu'il est au besoin de l'orateur sans trahir le contexte du prophète. Il en va de même pour plusieurs des citations qui vont suivre.

28. Le verbe ἐστήκατε indique que les futurs baptisés demeurent debout dans cette attitude, durant un certain temps. Quant aux mains levées et retournées (ὑπτίαι), elles expriment une imploration, c'est-à-dire le pardon des péchés au moment du baptême et la dignité de fils adoptifs de Dieu. Voir *Introduction*, p. 45.

«συμπολιῖται ἐστέ, φησι, τῶν ἁγίων^h». Τὸ μὲν οὖν σχῆμα τοῦτον ἔχει τὸν λόγον.

7. Τίνος δὲ ἕνεκεν αἱ τῶν ἐξορκιστῶν φωναί, αἱ φοβεραὶ ἐκεῖναι καὶ φρικώδεις, ἀναμιμνήσκουσαι τοῦ κοινοῦ δεσπότη, τῆς κολάσεως, τῆς τιμωρίας, τῆς γεέννης; Διὰ τὴν ἀναισχυντίαν τῶν δαιμόνων.

5 Καὶ γὰρ πρόβατον ἀσφράγιστον ὁ κατηχούμενός ἐστι καὶ πανδοχεῖον ἔρημον καὶ ἀθύρωτον καταγώγιον πᾶσι προκείμενον ἀπλῶς, ληστῶν καταδρομή, θηρίων καταφυγή, δαιμόνων οἴκησις. Ἐπεὶ οὖν ἔδοξε τῷ Βασιλεῖ διὰ πολλὴν φιλανθρωπίαν τὸ πανδοχεῖον τοῦτο τὸ ἔρημον, τὸ ἀθύρωτον,
10 τὴν καταφυγὴν τῶν ληστῶν βασιλικὰς αὐλάς γενέσθαι, διὰ τοῦτο ἔπεμψε προετοιμάζοντας τὸ καταγώγιον ἡμᾶς τοὺς διδάσκοντας κάκεινους τοὺς ἐξορκίζοντας.

Καὶ ἡμεῖς μὲν οἱ διδάσκοντες τοὺς τοίχους σαθροὺς ὄντας ποιοῦμεν ὄχυρους διὰ τῆς διδασκαλίας· « Πᾶς γάρ, φησὶν,
15 ὅστις ἀκούει μου τοὺς λόγους καὶ ποιεῖ αὐτούς, ὁμοιωθήσεται ἀνδρὶ φρονίμῳ, ὅστις ὠκοδόμησε τὴν οἰκίαν αὐτοῦ ἐπὶ τὴν πέτραν^a ». Ἀσφαλῆ καταβάλλωμεν τὰ θεμέλια, ἕως ἂν παραγένηται ὁ Βασιλεὺς.

Ἐἴ που ρῦπὸν τινα βόρβορον ἴδωμεν, ἐξαντλοῦμεν·
20 τοιοῦτον γὰρ ἡ συνήθεια τῆς ἀμαρτίας, δυσώδης καὶ ἀκάθαρτος. Ἄκουσον γοῦν πῶς αὐτῆς τὴν φύσιν ὁ Δαυὶδ

6 h. Ephés. 2, 19 || 7 a. Matth. 7, 24

AH V L Pap.

7. I ἐξορκόντων L || αἱ om. L || 1-2 ἐκεῖναι φοβεραὶ ~ L || 2 καὶ : αἱ L || ἀναμιμνήσκουσαι σε Pap. || 3 διὰ om. A || 8 ὠκίης L || 13 ὑμεῖς L || 14 ἰσχυροὺς AH || διδασκαλίας] + τῆς ἡμετέρας AH || 15 λόγους] + τούτους L Pap. || 17 καταβάλλωμεν H || 19 τινα om. L || ἴδωμεν om. H || 21 αὐτῆς : αὐτῶν A || τὴν φύσιν αὐτῆς ~ H || 21-22 λέγει ὁ δαυὶδ ~ A

29. Le terme ἀσφράγιστος désigne le catéchumène qui n'a pas encore reçu le sceau du baptême, cette marque pour ainsi dire qui le

concitoyens des saints^h». Voilà donc comment s'explique l'aspect extérieur.

Utilité des exorcismes 7. Quelle explication donner aux clameurs des exorcistes, ces fameuses clameurs terribles et redoutables, qui évoquent le pouvoir absolu d'un souverain, le châtement, le supplice, la géhenne? C'est à cause de l'impudence des démons.

En effet, le catéchumène, c'est du bétail qui n'est pas encore marqué du sceau²⁹, c'est un réceptacle vide, un asile sans porte simplement ouvert à tout venant, un refuge pour les brigands, un repaire pour les bêtes sauvages, une demeure pour les démons³⁰. Aussi, lorsque le Roi jugea bon, dans un grand amour pour les hommes, de faire de ce réceptacle vide, de ce lieu sans porte, de ce repaire de brigands, un palais royal, il prit soin, pour préparer l'asile à l'avance, de nous envoyer, nous qui enseignons, ainsi que ceux qui exorcisent.

Pour nous qui enseignons, nous consolidons par l'enseignement les murs en mauvais état. « Tout homme, en effet, dit le Christ, qui écoute mes paroles et qui les met en pratique sera semblable à un homme qui a bâti sa maison sur le roc^a. » Établissons des fondations qui tiennent solidement jusqu'à la venue du Roi.

Si en quelque endroit nous remarquons de la saleté ou de la boue, nous la délogeons, car la faute, habituellement, c'est cela : infection et malpropreté. Écoute, par exemple, en quels termes David indique sa nature : « Comme un

configure au Christ crucifié et ressuscité. Le mot est employé par d'autres Pères au IV^e siècle, cf. LAMPE.

30. On peut trouver exagérée l'accumulation de ces termes, alors que le catéchumène, converti au Christ, s'est déjà exercé à une ascèse purificatrice. L'orateur est toujours présent chez Chrysostome. Cependant il reste vrai que seule la venue du Christ délivrera le catéchumène et en fera une créature nouvelle selon II Cor. 5, 17 et Gal. 6, 15.

λέγει· «Ὡσει φορτίον βαρὺ ἐβαρύνθησαν ἐπ' ἐμέ· προ-
 σάζεσαν καὶ ἐσάπησαν οἱ μάλωπές μου^b». Ἡμεῖς μὲν
 ἐξαντλοῦμεν τὴν δυσωδίαν καὶ τίθεμεν τὸ μύρον τὸ πνευ-
 25 ματικόν^c, οἱ δὲ ἐξορκίζοντες διὰ τῶν φοβερῶν ἐκείνων
 φωνῶν περισκοποῦσι, μὴ που θηρίον, μὴ που ὄφις, μὴ
 που ἔχις, μὴ που σκορπίος· μετὰ γὰρ τὸ τὴν φωνὴν
 ἀκοῦσαι τὴν φοβερὰν ἐκείνην, κὰν χαλεπὸν ᾗ τὸ θηρίον,
 οὐ δύναται καταδύεσθαι οὐδὲ φωλεῦειν, ἀλλ' ἄνεισι καὶ
 30 δραπετεύει καὶ μὴ βουλόμενον.

8. Ἐβουλόμην εἰπεῖν καὶ ἕτερον, ὅπερ οὐχ ὑπεσχόμην
 εἰπεῖν· ἀναγκαῖον δὲ ἦν εἰπεῖν τίνος ἕνεκεν ἡμεῖς μὲν
 πιστοί, οἱ δὲ ἀμύητοι κατηχούμενοι. Καὶ γὰρ αἰσχρὸν ὄντως
 καὶ καταγέλαστον τιμὴν λαμβάνοντα μηδὲ τὸ ὄνομα τῆς
 5 τιμῆς εἰδέναι.

7 b. Ps. 37, 5-6 || c. Cf. II Cor. 2, 15

AH V L Pap.

7. 23 μου AH V arm.] + ἀπὸ προσώπου τῆς ἀφροσύνης μου L Pap.
 (uide notam) || 24 τὴν δυσωδίαν καὶ om. L || 28 ἦ : ἦν A || 29 καταλύεσθαι
 A || οὐδὲ φωλεῦειν : καὶ ἐμφολεῦειν H L

8. 1 ἐβουλόμην] + μὲν H || 1-2 καὶ — εἰπεῖν! om. AH || 3 πιστοὶ —
 καὶ om. AH || ὄντως : οὕτως L || 4 λαμβάνοντας H || 5 τιμῆς] + λαμβάνειν
 A

31. Parce que le ms. L ne se recommande pas ordinairement par sa
 fidélité, nous n'avons pas gardé, comme l'a fait Papadopoulos, ces
 mots de la fin du verset 6 du *Psaume 37*, ἀπὸ προσώπου τῆς ἀφροσύνης
 μου, qui sont absents de AHV et de l'arménien. Ils ne sont
 vraisemblablement qu'une addition de mémoire dans le cod. L. La
 citation se retrouve *hom. 6, 22* chez WENGER, p. 226, sans ces mots de
 la fin, comme dans le *Papyrus 39* de Leipzig (IV^e siècle).

32. Fortes images, certes! Vive conscience de la réalité et de la
 puissance du démon, de ses attaques dures, variées et tenaces. Ce
 thème, très fréquent chez Chrysostome, est déjà apparu dans notre I^{re}
Catéchèse, § 16, p. 145.

33. Il avait promis, selon le début du § 3 et du § 6, d'expliquer
 pourquoi la date de Pâques convenait au baptême et pourquoi le

fardeau pesant, mes fautes se sont appesanties sur moi ;
 mes plaies sont devenues fétides et purulentes^b»³¹. Pour
 nous, nous délogeons l'odeur fétide et nous répandons le
 parfum spirituel^c ; mais les exorcistes avec leurs clameurs
 terribles, eux, examinent de tous les côtés pour voir s'il n'y
 a pas, là une bête sauvage, là un serpent, là une vipère, là
 un scorpion : car, après avoir entendu cette clameur
 terrible, même si la bête sauvage résiste avec vigueur, elle
 ne peut plus ni rentrer sous terre, ni se tapir dans un trou,
 mais elle vient à la surface et s'enfuit, même contre son
 gré³².

Retour à la lutte
 contre les serments

8. Je voudrais encore dire une autre
 chose, pour laquelle je n'avais pas fait
 de promesse³³ : il faudrait exposer la
 raison qui fait que nous sommes (appelés) des fidèles,
 tandis que les non-initiés sont des catéchumènes³⁴. Car il
 serait tout à fait inconvenant et ridicule de recevoir un
 honneur sans en connaître le nom.

cortège des futurs baptisés avait à se diriger vers les exorcistes. Il
 n'avait alors rien promis sur l'appellation de « fidèles ».

34. Chrysostome ne procédera pas, ici, à l'explication de ce terme
 de fidèles (πιστοί) appliqué aux baptisés. On la trouvera en *Cal. III, 3*,
 celle du lendemain, quand il parlera de la foi (πίστις) requise pour
 accueillir le Christ, ou encore au début de l'*Hom. Τῶν πρώην*, 21^e des
Statues, PG 49, 232, sur le thème de la fidélité réciproque du Christ et
 du baptisé. Chrysostome n'explique pas, non plus, ici, le mot de
 catéchumènes (κατηχούμενοι), obsédé qu'il est par la question des
 serments qu'il fait passer en premier lieu. Mais ce nom de
 catéchumènes était courant, puisque saint Paul, déjà, opposait le
 « catéchisé » (ὁ κατηχούμενος) au « catéchisant » (τῷ κατηχοῦντι), *Gal.*
 6, 6. Par la suite, saint CYRILLEN, au milieu du III^e siècle, *Épist.* 8, 3,
 atteste l'existence des catéchumènes comme catégorie particulière : il
 dit en latin « *calicumeni* ». Et les *Constitutions Apostoliques*, cette
 compilation probablement antiochienne de la fin du IV^e siècle, qui
 renvoie par ses textes aux deux siècles qui les ont précédées, font de
 constantes allusions au groupe des catéchumènes dont elles établis-
 sent les devoirs et les droits. Lire dans l'édition des *Constitutions*
Apostoliques, t. II, par M. METZGER, SC 329, 1986, les pages 90 s.
 consacrées par l'auteur au catéchuménat.

Ἄλλὰ τί πάθω ; Ἐπέστη μοι πάλιν ἡ τῶν ὄρκων φροντίς καὶ βραδυτῆτα ἐνεκάλεσε καὶ τὸν λόγον ἔλκει πρὸς ἑαυτὴν. Διὰ τοῦτο τούτους εἰς τὴν ἐπιούσαν ἀναβαλλόμενοι τοὺς λόγους πρὸς τὴν περὶ τῶν ὄρκων παραίνεσιν τρεψόμεθα νῦν.

10 Δεινὸν ὁ ὄρκος, ἀγαπητέ, δεινὸν καὶ ἐπιβλαβές· φάρμακον ὀλέθριον, δηλητήριον χαλεπὸν, τραῦμα κεκρυμμένον, ἔλκος ἀφανές, νομὴ συνεσκιασμένη καὶ τὸν ἰὸν ἐπὶ τὴν ψυχὴν ἄγουσα· βέλος σατανικόν, ἀκόντιον πεπυρωμένον, μάχαιρα δίστομος, ῥομφαία ἠκονημένη, ἀμαρτία ἀσύγγνωστος, πα-

15 ρανομία ἀπολογίαν οὐκ ἔχουσα, βάραθρον βαθύ, κρημνὸς ἀπότομος, παγὶς ἰσχυρά, δίκτυον ἐκτεταμένον, δεσμὸς λυθῆναι μὴ δυνάμενος, βρόχος ἀδιεξόδευτος. Ἄρα ἀρκεῖ ταῦτα καὶ πιστεύετε ὅτι δεινὸν ὁ ὄρκος καὶ πάντων ἀμαρτημάτων χαλεπώτερον ; Πείσθητέ μοι, πείσθητε, πα-

20 ρακαλῶ.

Εἰ δέ τις ἀπιστεῖ, καὶ τὴν ἀπόδειξιν ἤδη παρέχομαι.

Ὅπερ γὰρ οὐδεμία ἀμαρτία κέκτηται, τοῦτο αὐτὴ ἡ ἀμαρτία ἔχει. Τὰς μὲν γὰρ ἄλλας ἐντολάς μὴ παραβαίνοντες ἀπαλλαττόμεθα τιμωρίας, τὸν δὲ ὄρκον πολλακίς καὶ

25 φυλάττοντες καὶ παραβαίνοντες ὁμοίως κολαζόμεθα.

Τάχα οὐκ ἐνόησατε τὸ λεχθέν ; Οὐκοῦν ἀνάγκη σαφέστερον αὐτὸ πάλιν εἰπεῖν.

Πολλάκις τις ὤμοσε πρᾶξι πρᾶγμα παράνομον καὶ ἐνέπεσεν εἰς βρόχον ἄλυτον· ἀνάγκη γὰρ λοιπὸν ἢ φυλά-

AH V · L Pap.

8. 7 ἐνεγκάλεσεν L || 8 ἀναβαλλόμενοι II || 9 τρεψόμεθα L || 10 ὁ om. H || ἀγαπιτοί L || 13 ἄγουσα : φέρουσα H || 15 οὐκ : μὴ L || 17 λυθῆναι : ὀθῆναι H || ἀδιεξόδευτος A || 18 δεινός L || 19 χαλεπώτερον] + ἀμαρτήμα AH || 22 κέκτηται : κέχρηται AH || 23 μὲν om. L || μὴ om. H || 26 τάχα om. L || ἐνόησας L || 28 ὤμοσε : ὄρκωσε L || 29-30 λοιπὸν — ἢ om. L

35. L'accumulation déclamatoire qui précède impressionne, mais ne saurait tenir lieu de raisonnement. La conclusion qu'en tire Chrysostome, si elle a pu être acceptée par ses auditeurs du moment, ne saurait nous convaincre aujourd'hui. Autre temps, autres mœurs, autre langage. Si l'on rapproche ce passage de celui de la *Cat.* I, 19 sur

Mais qu'est-ce que je ressens ? Monte en moi de nouveau la pensée des serments qui me rapproche ma nonchalance et tire à elle mon discours. Aussi, remettons à demain ce sujet-là et consacrons-nous maintenant à l'exhortation sur les serments.

C'est une chose terrible, mon bien cher, que le serment, terrible et pernicieuse ; c'est une drogue funeste, un poison sans remède, une blessure profonde, une plaie secrète, une herbe cachée qui porte son venin jusque dans l'âme, une flèche satanique, un trait enflammé, un poignard à double tranchant, une épée aiguisée, une faute impardonnable, un méfait injustifiable, un gouffre profond, un précipice abrupt, un piège solide, un filet tendu, un lien qu'on ne peut défaire, un nœud coulant qu'on ne peut dénouer. Est-ce assez ? Êtes-vous convaincus que le serment est une chose redoutable et, de toutes les fautes, la plus importante³⁵ ? Croyez-moi, je vous en prie, croyez-moi !

Et s'il y en a un qui doute, je lui en donne la preuve immédiatement.

Ce qu'aucune faute ne comporte, cette faute-là en a l'exclusive. En effet, quand il s'agit des autres commandements, si nous ne les transgressons pas, nous échappons au châtement ; mais quand il s'agit du serment, souvent, que nous le respectons ou que nous le transgressons, nous sommes pareillement passibles de sanction.

Peut-être n'avez-vous pas compris ce que je viens de dire ; il faut donc le redire plus clairement.

Souvent on jure d'accomplir une action qui va contre la loi³⁶ et on tombe dans des filets dont on ne peut se dégager.

le même sujet, on se dit que les antiochiens devaient jurer sans arrêt pour déchaîner ainsi les foudres et l'imagination du grand orateur... (cf. *supra*, n. 9, p. 172).

36. Quoique *παρανομία* désigne assez souvent en langage patristique une violation de la justice, ici où l'orateur se fait moraliste et se réfère à des règles de droit commun, il ne s'agit que de ce qui va contre la loi en général, contre toute loi quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle soit légitime.

30 ξαντα τὸν ὄρκον παρανομεῖν, ἢ μὴ φυλάξαντα τὸν ὄρκον ἐγκλήματι ἐπιορκίας ἄλῶναι· καὶ γέγονεν ἐκατέρωθεν βαθὺς ὁ κρημνός, ἐκατέρωθεν ὁ θάνατος ἀπαραίτητος καὶ φυλάττουσι τὴν ἐντολὴν καὶ μὴ φυλάττουσιν. Ἄρα ἔστιν ὀλεθριώτερόν τι τοῦ πλημμελήματος τούτου, ὅταν φυλάττηται καὶ μὴ φυλάττηται;

9. Καὶ ἵνα μάθητε ὅτι τοῦτο οὕτως ἐστὶ καὶ πολλοὶ πολλάκις οὐκὶ παραβάντες τὸν ὄρκον μόνον, ἀλλὰ καὶ φυλάξαντες τὸν ὄρκον, κολάσει ἑαυτοὺς ὑπευθύνους ἐποίησαν, ἐγὼ διήγημα τοιοῦτον ὑμῖν ἐρῶ.

5 Ὁ Ἡρώδης γενεσιὰ ποτε ἐπετέλει καὶ τὴν ἡμέραν ἦγεν ἐν ἧ ἐτέχθη^a. Καὶ βουλόμενος αὐτὴν ποιῆσαι λαμπρὰν εἰσήγαγεν ὀρχήσασθαι τὴν θυγατέρα τῆς βασιλίδος, οὐκ εἰδὼς ὅτι μᾶλλον αὐτὴν κατήσχυνε· καὶ γὰρ δέον εὐχαριστῆσαι τῷ φιλανθρώπῳ Θεῷ ὅτι οὐκ ὄντα αὐτὸν ἐποίησεν, ὅτι ψυχὴν
10 ἔδωκεν, ὅτι αὐτὸν εἰσήγαγεν εἰς τὸ σεμνὸν τοῦτο τῆς κτίσεως θέατρον, ὅτι θεατὴν ἐποίησε τῆς δημιουργίας τῆς καλλίστης ταύτης καὶ θαυμαστῆς, δέον ὕμνοις καὶ εὐχαρισ-

9 a. Cf. Matth. 14, 6-12. Mc 6, 21-29

AH V L Pap.

8. 30 παρανομεῖν — ὄρκον H V^m L : om. A V^{lx} || 31 ἐγκλήματι om. L || ἐπιορκία L || βαθύτερος L || 32 ὁ³ om. L || 34 φυλάττη AH φυλάττ' την L

9. 1 οὕτως : αὐτὸς L || 3 κολάσεως AH L || αὐτοὺς L || 4 διήγημα — ἐρῶ : διηγῆσομαι ὑμῖν τοιούτων ἐρῶν AH || 5 ἐτέλει L || ἦγεν] + ἐκείνην A || 5-6 ἐν ἧ : ὅτε A L ἦν ὅτε H || 7 εἰδὼς H || 10 δέδωκεν H || εἰσήγαγεν αὐτὸν ~ L || 11 κτίσεως] + τὸ L

37. Le récit tiendra peu de place, mais les leçons à en tirer seront appuyées et très nettes : dangers de la danse, dangers des serments. La décollation de Jean-Baptiste n'est évoquée que parce qu'elle est la funeste conséquence du serment d'un insensé. L'Évangile, *Matth.* 14, 6-12 et *Mc* 6, 21-29, n'est pas suivi pas à pas, et Chrysostome ne craint pas d'entretisser des détails d'un récit dans l'autre, selon ses besoins. Les Pères ont souvent retenu l'épisode d'Hérodiade pour

Car il arrivera inévitablement ou bien qu'on respecte le serment, alors on va contre la loi, ou bien qu'on ne respecte pas le serment, alors on tombe sous le grief du parjure. Des deux côtés le précipice est profond, des deux côtés la mort est inévitable, pour ceux qui respectent la parole donnée aussi bien que pour ceux qui ne la respectent pas. Y a-t-il donc un agissement plus funeste que cette faute-là, que (le serment) soit respecté ou qu'il ne le soit pas.

L'histoire d'Hérode 9. Et pour que vous sachiez qu'il en est ainsi et que souvent bien des gens, pour n'avoir pas violé leur serment mais au contraire pour l'avoir respecté, se sont rendus passibles du châtement, je vais vous faire le récit que voici³⁷.

La danse d'Hérodiade Hérode, un jour, célébrait un anniversaire ; il fêtait le jour de sa naissance^a. Voulant lui donner de l'éclat, il fit entrer la fille de la reine et l'invita à danser, sans se rendre compte que c'était plutôt, pour elle, un déshonneur. En effet, alors qu'il eût fallu rendre grâces à la bonté de Dieu de l'avoir créé en le tirant du néant, de lui avoir donné une âme, de l'avoir introduit sur ce noble théâtre qu'est l'univers³⁸, d'avoir fait de lui le spectateur de cette splendeur et de cette merveille qu'est la création, alors qu'il eût fallu honorer cette journée par des chants et des hymnes de

mettre en garde, sans toujours condamner la danse, contre ses dangers, et sans réprouver tout serment, pour condamner l'immoral contenu d'une promesse jurée. Mais ici Chrysostome condamne tous les serments.

38. Tout autre, malgré le rapprochement auquel invite la métaphore du théâtre, est la pensée de BOSSUET dans le *Sermon sur la mort* : « Je viens me montrer comme les autres... On ne m'a envoyé que pour faire nombre... et la pièce n'en aurait pas moins été jouée quand je serais demeuré derrière le théâtre ».

15 τίας ταῖς εἰς τὸν Δεσπότην τιμῆσαι τὴν ἡμέραν, ὃ δὲ τῇ ἀτιμία ἐτίμησεν. Τί γὰρ τῆς ὀρχήσεως ἀτιμότερον; Κατὰ ταύτην τὴν ἡμέραν ὠρχήσατο ἡ θυγάτηρ Ἡρωδιάδος.

Ἀκούσατε, ἄνδρες καὶ γυναῖκες, ὅσοι τοιοῦτοις ὀρχήμασι καὶ τοιοῦτοις ἄσμασι τὰ ἄριστα τιμᾶτε τὰ ἑαυτῶν· οὐκ ἔστι ταῦτα μικρὰ τὰ κακά, εἰ καὶ δοκεῖ ἀδιάφορα εἶναι· διὰ γὰρ τοῦτο ἔστι μέγала κακά, ἐπειδὴ ἀδιάφορα εἶναι δοκεῖ· οὐδὲ 20 γὰρ πολλῆς ἀπολαύει τῆς προνοίας· τὸ μὲν γὰρ μέγα νόσημα καὶ ἐπιμελείας τυγχάνον σθένυνται, τὸ δὲ μικρὸν εἶναι δοκοῦν, δι' αὐτὸ τοῦτο καταφρονούμενον, μέγα γίνεται. Τί λέγετε; Εἰς οἰκίαν πιστοῦ τολμᾷ τις ὀρχησιν εἰσάγειν καὶ οὐ δέδοικε μὴ σκηπτὸς ἄνωθεν κατενεχθεὶς καταφλέξῃ 25 πάντα; Ταῦτα καὶ πρὸς τὰς γυναῖκας λέγω, ἵνα καὶ τοὺς ἄνδρας σωφρονίζωσι καὶ τῆς τοιαύτης ἀπαγάγῃσι τέρψεως.

Κατὰ ταύτην τὴν ἡμέραν εἰσῆλθε καὶ ὠρχήσατο ἡ θυγάτηρ τῆς βασιλίδος^b.

9 b. Cf. Mc 6, 22

AH V L Pap.

9. 14 τῆς L arm. : om. AH V || 14-15 κατὰ ταύτην : κατ' αὐτήν L || 16 ἄνδρες AH L : καὶ ἄνδρες V Pap. || γυναῖκες] + καὶ L || 16 ὀρχήμασι V || 17 καὶ τοιοῦτοις ἄσμασι om. V^{ix} (add. V^{ms}) || 18 εἰ om. L || 18-19 διὰ — εἶναι om. L || 20 ἀπολαύεις H || 23 εἰσάγειν V : εἰσαγαγεῖν AH εἰσαγαγῆν L || 25 καὶ om. AH || 26 σωφρονίζουσιν L || τῆς om. A || ἀπάγῃσι H ἀπαλλαγῶσιν L || 27 κατὰ ταύτην : κατ' αὐτήν L

39. Les diatribes de Chrysostome contre la danse sont assez fréquentes. C'est ainsi, par exemple, qu'il a fortement protesté contre l'usage de faire appel à des danseuses — c'étaient la plupart du temps des prostituées — pour égayer les repas de nocés : *In illud «Propter fornicationem»*, 2, PG 51, 211; *In Epist. ad Col. hom. 12, 4-5*, PG 62, 387; *Sur la vaine gloire*, 88, SC 188, 1972, p. 194. Plus généralement encore, tout spectacle de danse, même chez des particuliers, lui paraît

reconnaissance envers le Seigneur, cet homme, en fait d'honneur, ne fit que la déshonorer. Qu'y a-t-il en effet de plus déshonorant que la danse³⁹? C'est en ce jour-là que dansa la fille d'Hérodiade!

Écoutez, hommes et femmes, vous tous qui honorez vos repas avec des danses pareilles et des chants qui s'y rapportent. Ce ne sont pas là des peccadilles, même si elles paraissent innocentes; et c'est précisément cette apparence d'innocence qui en fait un grand fléau, car on ne prend pas à leur égard beaucoup de précautions. La maladie grave, qu'on soigne, disparaît, tandis que celle qui semble légère, et qu'à cause de cela même on néglige, celle-là devient grave. — Que dis-tu? On ose introduire la danse dans la maison d'un fidèle, sans craindre qu'un coup de foudre ne s'abatte d'en haut et ne mette tout en feu⁴⁰! Ce disant, je m'adresse également aux femmes, pour qu'elles modèrent aussi leurs maris et les détournent de cette sorte de plaisir.

«C'est en ce jour-là que vint danser la fille de la reine»^b.

dangereux : chez un païen tel qu'Hérode, mais aussi dans la maison d'un chrétien. On résumerait bien sa pensée par ces mots qui soulignent ce danger : *In Matth. hom. 48, 3*, PG 58, 491 : ἐνθα γὰρ ὀρχησις, ἐκεῖ ὁ διάβολος, «là où l'on danse, c'est là qu'est le diable».

40. Chrysostome affirme volontiers qu'un malheur soudain peut être un châtement envoyé par Dieu à la suite d'un acte immoral ou impie. Ainsi pensait-on dans l'environnement de son époque, auquel lui-même n'échappait pas. La foudre tomba sur le temple d'Apollon à Antioche dans la nuit du 22 octobre 362 : l'explication en fut énoncée dans le *IV^e Panégyrique de Saint Paul*, § 6 (SC 300, p. 193 et les notes) : l'oracle du dieu avait exigé le déplacement du corps du martyr Babylas qui se trouvait à proximité. Faut-il rappeler ici l'explication des anciens sur la mort des persécuteurs? Lire en français, dans cette optique, l'ouvrage de LACTANCE qui porte ce titre, *De morte persecutorum*, SC 39 (dont la réédition est en préparation).

- Εὐλογητὸς ὁ Θεός· πρὸς ὄσση σωφροσύνην τὸν βίον
 30 ἡμῶν μετέβαλεν. Ἀκούσατε, οἱ πιστοί, ποίῳ προσέρχασθε
 Νυμφίῳ^c, δεῖ τὴν ζωὴν ἡμῶν ἀσχημονοῦσαν πρὸ τούτου
 κατεκόσμησεν αἰδοῖ καὶ σωφροσύνη καὶ σεμνότητι· ἃ γὰρ
 ἡ βασιλὶς τότε οὐκ ἐπηρεχύνετο πράξει, νῦν θεραπευνίδιον
 εὐτελὲς οὐκ ἂν ἔλοιτο ὑπομεῖναι.
- 35 Ὁρχήσατο τοίνυν ἐκείνη καὶ μετὰ τὴν ὄρχησιν ἑτέραν
 ἁμαρτίαν χαλεπωτέραν ἐπραξεν· ἐπεισε γὰρ τὸν ἀνόητον
 ἐκεῖνον ὁμολογήσαι αὐτῇ μεθ' ὄρκου δοῦναι ὃ ἂν αἰτήσῃ.
 Ὁρᾶς ὅπως καὶ ἀνοήτους ὁ ὄρκος ποιεῖ; Ὅπερ ἂν αἰτήσῃ^d,
 ἀπλῶς ὤμοσε δοῦναι. Τί οὖν, εἰ τὴν κεφαλὴν ἤτησε τὴν
 40 σὴν; Τί δέ, εἰ τὴν βασιλείαν ἀπασαν^e; Πλὴν ἀλλ' οὐδὲν
 τούτων ἐκεῖνος συνεῖδεν. Ἐφειστήκει γὰρ ὁ διάβολος τὴν
 παγίδα ποιῶν ἰσχυράν, καὶ ἐξ οὗ τὸν ὄρκον ἀπήρτισε καὶ
 ἔθηκε τὴν παγίδα καὶ τὸ δίκτυον ἐξέτεινε πανταχοῦ, τότε
 ἐπάγει τὴν αἰτήσιν ἐκείνην, ἵνα ἀφευκτος γένηται ἢ λαθῇ.

9 c. Cf. II Cor. 11, 2 || d. Cf. Matth. 14, 7 || e. Cf. Mc 6, 23

9. 30 μετέβαλεν : εἰσήγαγεν L || 31 ἀσχιμον οὔσαν L || πρὸ : πρὸς A || 32 αἰδοῖ καὶ : αἰδῶ καὶ H ἔδωκεν L || σωφροσύνην καὶ σεμνότητα L || 33 πράξει οὐκ ἐπηρεχύνετο ~ L || 36 ἐπραξεν : ἐδίξεν L || 37 αἰτήσεται A L || 38 ὄρᾶς V : om. AH L || ὅπως : ὡπως H || καὶ : δὲ καὶ L || ὁ ὄρκος : ὄρκους L || ἂν : ἕαν V || 39 δώσειν AH || εἰ] + εἰς L || 40 δέ : δεῖ *ut uid.* H || εἰ : ἡ *ut uid.* L || 41 ἐκεῖνος om. A || σύνηδεν L συνίδεν H || ὁ διάβολος : ἀπλῶς L || 42-43 ποιῶν — παγίδα om. A || 42 καὶ om. L || 43 ἐξέτεινε : ἐπιτελών A || 44 ἐκείνη ≡ L || ἀφυκτος AH || λαθῇ V *arm.* : βλαβῇ AH L

41. L'exclamation εὐλογητὸς ὁ Θεός, chère à Chrysostome, exalte la sublimité de l'œuvre de Dieu et du Christ dans le baptême et la communion eucharistique (cf. WENGER, p. 151), ou encore la fidélité morale du baptisé, ou la délivrance de malheurs redoutés. Ainsi, quand l'évêque Flavien rapporta la nouvelle du pardon de Théodose, par deux fois l'exclamation s'échappa de ses lèvres au début de l'homélie Ἀπὸ τῆς ρήσεως, 21^e des Statues, PG 49, 211 : « Dieu soit béni ! » (cf. WENGER, p. 151 n.).

Béni soit Dieu⁴¹ ! Que de modération, que de changement il met dans notre vie ! Vous, les fidèles, sachez quel genre d'Époux^c vous fréquentez : à notre vie qui violait, auparavant, les bienséances, il a donné la parure de la modestie, de la tempérance et de la retenue⁴² ; ce que la princesse, autrefois, n'eut pas honte d'exécuter, maintenant, une petite servante toute simple n'oserait pas le tolérer.

Elle dansa donc, celle-là, et après
 Le serment d'Hérode la danse, elle commit une seconde
 faute de plus de conséquence : elle persuada cet homme
 insensé de s'engager par serment à lui donner ce qu'elle lui
 demanderait^d. Tu vas voir comme le serment rend
 déraisonnable ! Ce qu'elle demanderait, il jura tout simple-
 ment de le lui donner. Hé quoi ! si elle avait demandé ta
 propre tête ? et s'il s'était agi du royaume tout entier^e ?
 Mais cet homme n'envisagea aucun de ces risques. Car le
 diable, survenant, avait renforcé le piège ; et une fois le
 serment obtenu en bonne et due forme, il avait mis le piège
 en place, et tendu le filet de toute part⁴³ ; alors il suscite,

42. Chacun de ces trois substantifs a une résonance particulière. Le premier, αἰδῶς, suggère la pudeur du regard ; le deuxième, σωφροσύνη, évoque la modération dans la conduite morale, et prend assez souvent, chez les Pères, le sens de chasteté ; le troisième, σεμνότης, répond à l'idée de respect ou de vénération, d'où le terme de « retenue ».

43. Ces quelques lignes, où Chrysostome reprend des images déjà rencontrées plus haut, sont intéressantes pour expliquer comment il se représente le mécanisme spirituel d'une tentation : le diable se livre d'abord à une manœuvre préalable (ici, l'engagement sous la foi du serment), puis il dispose ses armes comme une sorte de piège ou de filet, et enfin il suggère d'accepter la faute avec toutes ses conséquences. Il est donc dangereux, insinue Chrysostome, de se prêter à la manœuvre préalable, qui risque d'entraîner tout le reste.

45 « Δός μοι, φησίν, ἐπὶ πίνακι τὴν κεφαλὴν Ἰωάννου τοῦ Βαπτιστοῦ^f. Ἄνασχυντος ἢ αἰτήσις, ἀνόητος ἢ δόσις καὶ βλαβερά. Ἀμφοτέρων τούτων ὁ ὄρκος αἴτιος. Τί οὖν ἔδει ποιῆσαι; Μνημονεύετέ μου ὅ τι ἔλεγον, ὅτι καὶ φυλάττοντες τὴν ἐντολὴν καὶ παραβαίνοντες ὁμοίως κολαζόμεθα. Δοῦναι
50 τὴν κεφαλὴν ἔδει τοῦ προφήτου; ἀλλ' ἀφόρητος ἢ κόλασις. Ἀλλὰ μὴ δοῦναι; ἀλλ' ἐκδέχεται ἐπιορκίας ἐγκλημα. Εἶδες πῶς ἐκατέρωθεν ὁ κρημνός;

« Δός μοι, φησίν, ὡδε ἐπὶ πίνακι τὴν κεφαλὴν Ἰωάννου τοῦ Βαπτιστοῦ^g. » Ὡ τῆς ἐναγοῦς αἰτήσεως· ἀλλ' ὅμως
55 ἔπεισε καὶ ἐνόμιζεν ἐπιστομίζειν τὴν γλώτταν ἐκείνην τὴν ἱεράν, ἢ δὲ μέχρι νῦν βοᾷ· καὶ γὰρ καθ' ἑκάστην ἡμέραν, μᾶλλον δὲ καθ' ἑκάστην ἐκκλησίαν ἀκούετε Ἰωάννου διὰ τῶν Εὐαγγελίων βοῶντος^h καὶ λέγοντος· « Οὐκ ἔξεστί σοι ἔχειν τὴν γυναῖκα Φιλίππου τοῦ ἀδελφοῦ σουⁱ. » Ἐξέτεμε
60 τὴν κεφαλὴνⁱ, ἀλλ' οὐκ ἐξέτεμε τὴν φωνήν· ἐπεστόμισε τὴν γλώτταν, ἀλλ' οὐκ ἐπεστόμισε τὸν ἔλεγχον.

10. Ἴδετε, τί ποιῶ ὁ ὄρκος· προφητῶν ἀποτέμνει κεφαλὰς. Εἶδες τὸ δέλεαρ, φοβήθητι τὸν ὄλεθρον· εἶδες τὸ δίκτυον, μὴ ἐμπέσης. Ἀλλ' ἀνάγκη λοιπὸν φείσασθαι, ὥστε μὴ βαθυτέραν γενέσθαι τὴν τομὴν· ἀνάγκη λοιπὸν ἀνασχεῖν
5 τὴν χεῖρα καὶ τὸ σιδήριον ἡμαγμένον καὶ τὸν λόγον ἀπὸ τῶν τραυμάτων τῆς ἐπιορκίας εἰς σιγὴν ἀποθέσθαι.

9 f. Matth. 14, 8 || g. Matth. 14, 8 || h. Cf. Jn 1, 23 || i. Mc 6, 18. Cf. Matth. 14, 4 || j. Cf. Matth. 14, 10

AH V L Pap.

9. 48 μοι A || 49 παραμένοντες A || 50 προφήτου : προδρόμου L || ἀλλ' om. L || 51 ἀλλ' ἐκδέχεται : ἐδεδεῖται τὸ τῆς L || ἴδες V || 55 ἐπιστομῆσαι L || 57 καθ' ἑκάστην : κατὰ πᾶσαν L || 58 τοῦ εὐαγγελίου L || 60 ἐπεστόμισε : ἀπεστόμησεν L

10. 1 ἴδετε : ἴδε L || 2 ἴδες V L || 4 βαρυτέραν L || 5-6 ἀπὸ τῶν V L : ἄκοτον AII || 6 τραυμάτων V : om. AII L

pour que la prise ne lui échappe pas, cette demande : « Donne-moi, dit-elle, sur un plat, la tête de Jean-Baptiste^f ». Abominable, cette demande ! insensé et funeste, ce don ! De l'un et de l'autre, la cause était le serment. Que fallait-il donc faire ? Rappelez-vous ce que je disais : soit que nous respections la parole donnée, soit que nous la transgressions, nous sommes pareillement passibles de sanction. Fallait-il donner la tête du prophète, mais au prix d'un châtement intolérable ? Refuser au contraire de la donner, mais encourir l'accusation de parjure⁴⁴ ? As-tu compris comment, des deux côtés, c'était le précipice ?

« Donne-moi, dit-elle, ici, sur un plat, la tête de Jean-Baptiste^g ». Demande maudite ! et qui obtint pourtant gain de cause. Elle croyait bâillonner cette langue sacrée ! Mais celle-ci résonne encore aujourd'hui, car c'est tous les jours, et plus encore dans toutes les Églises, que vous entendez à travers les Évangiles Jean clamer^h à haute voix : « Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frèreⁱ ». (Le roi) a fait couper la tête^j, mais il n'a pas coupé la voix ; il a bâillonné la langue, mais il n'a pas bâillonné le reproche.

Conclusion :
Vigilance.
Sainteté
dans le baptême

10. Voyez ce que fait le serment : il tranche la tête des prophètes. Tu as vu l'amorce, crains le désastre ; tu as vu le filet, ne tombe pas dedans !

Il faut, au contraire, désormais l'éviter, pour ne pas en venir à une incision plus importante ; il faut désormais retenir la main et le fer sanglant, et, après les blessures qu'il a provoquées, réduire au silence le prétexte du parjure.

44. Une explication de bon sens aurait pu dire que dans ce cas le parjure n'était tel que dans les mots, puisqu'un véritable serment ne peut engager à une chose injuste. Mais Chrysostome préfère laisser entendre que l'amour-propre conduit à l'erreur, puisqu'il ne peut consentir à se laisser accuser même faussement. C'est en ce sens qu'il dit un peu plus loin qu'il faut « réduire au silence le prétexte du parjure ».

Τοῦτο δὴ μέμνησθε καὶ οὐδέποτε ἀμαρτήσεσθε, ὅτι καὶ φυλάττοντες τὸν ὅρκον καὶ μὴ φυλάττοντες ὁμοίως κολάζεσθε. Ποῦ νῦν εἰσὶν οἱ λέγοντες· «Ἐὰν ἐπὶ δικαίῳ ὁμώσω»; 10 Ποῦ γὰρ δίκαιον τοῦτο, ὅταν νόμου παράβασις ᾖ^a; Ποῦ δίκαιον, ὅταν ὁ Θεὸς κωλύῃ, σὺ δὲ ποιεῖς; Ἄλλὰ γὰρ ἀνάσχεσθε λοιπὸν ἐπιδεδυμένων ἡμῶν τὰ τραύματα· ἔχει γὰρ τι καὶ ὁ ἐπίδεσμος ὀδυνηρόν.

Χαλεπὴ μὲν γὰρ καὶ τῆς ἐπιορκίας καὶ τῆς εὐορκίας ἡ 15 κόλασις καὶ πρὸ τῆς διδασκαλίας τῆς ἡμετέρας, χαλεπωτέρα δὲ καὶ μετὰ τὴν διδασκαλίαν τὴν ἡμετέραν. «Εἰ γὰρ μὴ ἦλθον, φησί, καὶ ἐλάλησα αὐτοῖς, ἀμαρτίαν οὐκ εἶχον· νῦν δὲ πρόφασιν οὐκ ἔχουσι περὶ τῆς ἀμαρτίας^b». Τοῦτο καὶ ἐφ' ὑμῶν ἔστιν εἰπεῖν ὅτι οὐδὲ μία λοιπὸν ὑμῖν ἀπολογία 20 παραβαίνουσι.

Νῦν μὲν οὖν τὸ βάπτισμα, κἂν ἐπιορκίαν εὖρη, κἂν εὐορκίαν, κἂν πορνείαν, κἂν μοιχείαν, κἂν πᾶσαν τὴν κακίαν, ἀπορροῦπτε καὶ καθαίρει μετὰ πολλῆς τῆς ἀκριβείας.

25 Γένοιτο δὲ καὶ εἰς τὸ ἐξῆς καὶ ὑμᾶς τὴν καθαρότητα διατηρῆσαι ταύτην, πάσης ἀπηλλαγμένους κηλῆδος, καὶ ἡμᾶς δυναθῆναι παρηρησίας τινὸς μετασχεῖν εὐχαῖς ταῖς ὑμετέραις. Ἐξέσθι γὰρ ὑμῖν καὶ ὑπὲρ διδασκάλων εὐχεσθαι

10 a. Cf. Matth. 5,37 || b. Jn 15,22

AH V L Pap.

10. 7 δὴ : δεῖ A || μέμνησθε : τέμνησθαι L || 8-9 κολάζονται L || 9 νῦν : τοίνυν L || ἐὰν : ἂν AH || ὁμώσω V L ὁμώσω A || 10-11 ὅταν — δίκαιον om. L || 11 ὁ om. AH || κωλύει V κολύσει L || δὲ om. L || 12 ἀνάσχεσθε : ἀνέχεσθαι L || ἐπιδεδυμώτω A || ὑμῶν H || 14 καὶ¹ : ἡ AH || καὶ² — ἡ om. A || ἡ om. H || 16 μὴ γὰρ ~ H || 17 φησί om. L || 18 ἀμαρτίας] + αὐτῶν H (uide notam) || 19 λοιπὸν ὑμῖν : ἡμῶν λοιπῶν L || 22-23 κἂν¹ — κακίαν om. L || 22 κἂν² : καὶ A || 23 ἀπορροῦπτε A V || 25 τὸ : τὰ L || 26 ἀπηλλαγμένον A || ἀπηλλαγμένους πάσης ~ L

Rappelez-vous bien ceci et vous ne commettrez jamais la faute : que vous observiez le serment ou que vous ne l'observiez pas, vous êtes pareillement passibles de sanction. Où sont maintenant ceux qui disent : «Si je jure pour un juste motif?». Oui, où est ici la justice, quand il y a transgression de la loi^a? Où la justice, quand ce que Dieu a interdit, toi, tu le fais? Mais alors souffrez désormais que nous puissions bander vos blessures, quelque douleur qu'il y ait à se laisser panser.

Si, antérieurement à notre enseignement, le châtement qui sanctionne parjure et serment exécuté est important, il le sera davantage encore après notre enseignement. «En effet, si je n'étais pas venu, dit (le Christ), et si je ne leur avais pas parlé, ils n'auraient pas de péché; mais maintenant, ils n'ont pas d'excuse pour le péché^b»⁴⁵. Et pour vous, on peut dire aussi que vous n'avez plus aucun moyen de justifier vos transgressions.

Revenons au baptême : qu'il trouve devant lui parjure ou serment tenu, ou prostitution, ou adultère, ou même tous les vices, il nettoie et purifie avec le plus grand soin.

Souhaitons que dans la suite, vous, de votre côté, délivrés de toute souillure, vous gardiez fidèlement cette pureté, et que nous, du nôtre, nous puissions partager quelque peu votre assurance grâce à vos prières. Car il vous est permis de prier aussi désormais pour vos maîtres.

45. Nos mss, sauf H, ne comportent pas αὐτῶν après ἀμαρτίας. Ce n'est probablement pas une erreur de leur part : voir l'apparat critique de P⁶⁶ en Jn 15,22. Nous traduisons en conséquence. — Il est piquant de constater que, faisant feu de tout bois dans sa guerre contre les serments, Chrysostome utilise pour son argumentation un reproche d'infiniment plus de poids que Jésus adressait à ceux qui ne reconnaissaient pas sa personne. C'est prendre des accommodements avec le texte évangélique. Mais l'utilisation accommodatrice des textes n'est pas pour étonner quiconque se meut dans l'univers apologétique des anciens.

λοιπόν· καὶ γὰρ μετὰ μικρὸν ἡμῖν ἀπὸ τῶν οὐρανῶν μέλλετε
30 φαίνεσθαι τῶν ἀστέρων αὐτῶν φαιδρότερον λάμποντες.

Γένοιτο οὖν εὐχαῖς ταῖς ὑμετέραις παρρησίας ἡμᾶς
μετασχεῖν ἀπαντας ἔμπροσθεν τοῦ βήματος τοῦ Χριστοῦ^c,
δι' οὗ καὶ μεθ' οὗ τῷ Πατρὶ ἡ δόξα ἅμα τῷ ἁγίῳ Πνεύματι
νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

10 c. Cf. Rom. 14, 10

AH V L Pap.

10. 29 γὰρ καὶ ~ L || ἡμῖν om. L || 30 αὐτῶν om. AH || 31-32
μετασχεῖν ὑμᾶς πάντας L || 33 καὶ om. L || ἡ om. L || 34 νῦν καὶ ἀεὶ καὶ
om. AH

46. Cette allusion à la splendeur des baptisés sera brillamment
reprise au début de la Catéchèse du matin de Pâques, celle qui
porterait le n° 4 dans notre livre, si le manuscrit de Stavronikita

En effet, tout prochainement, vous allez nous apparaître
du haut des cieux dans une lumière plus brillante que celle
même des étoiles⁴⁶.

Souhaitons donc que grâce à vos prières nous ayons part
tous ensemble à la même assurance devant le tribunal du
Christ^c, par lequel et avec lequel au Père soit la gloire en
même temps qu'à l'Esprit Saint, maintenant et toujours et
pour les siècles des siècles. Amen.

n'avait induit Wenger à la publier sous le n° 3 dans son propre livre
de SC 50. Nous citons ce début pour en montrer la continuité exacte
avec la fin de notre catéchèse; p. 151 chez WENGER: « Dieu soit béni!
car voici que de la terre aussi apparaissent des étoiles, plus brillantes
que celles des cieux. Des étoiles, sur terre, à cause de Celui qui des
cieux est apparu sur terre. Non seulement sur terre, ces étoiles, mais
en plein jour; deuxième merveille! Étoiles du jour, plus éclatantes
que celles de la nuit, ... » etc.. Mais il faut se rappeler que cette
comparaison des baptisés avec les étoiles est un lieu commun chez
Chrysostome. Voir la note de Wenger.

CATÉCHÈSE III

NOTICE LIMINAIRE

Les manuscrits V et I sont seuls en présence ici.

— Notice de V :

Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τοὺς μέλλοντας φωτίζεσθαι κατήχησις ἐσχάτη. Λόγος Γ'.

— Notice de I :

Τοῦ αὐτοῦ κατήχησις ἐσχάτη πρὸς τοὺς μέλλοντας φωτίζεσθαι.

Du même. Dernière catéchèse à ceux qui vont recevoir le baptême (*V ajoute* : Discours 3).

Au seuil de cette catéchèse, nous rappelons la carence de la photographie qui nous a empêché de lire les ff. 378v et 379r du manuscrit V. Nous en avons donc donné le texte (§ 8, 1 à 9, 21) d'après la seule édition de Papadopoulos.

D'autre part, le cod. I, dont nous avons voulu relever les variantes en regard de V, est très lacuneux. Pratiquement, à partir de § 6, 21, toute la fin manque, excepté dix lignes qui vont de § 10, 10 à § 10, 22.

Ces deux remarques feront comprendre pourquoi l'apparat critique paraît si mince à côté de celui des deux autres catéchèses.

<ΚΑΤΗΧΗΣΙΣ ΤΡΙΤΗ>

1. Ἐσχάτη τῆς κατηχήσεως ἡ σήμερον ἡμέρα· διὸ καὶ ὁ πάντων ἔσχατος εἰς τὴν ἔσχάτην ἀφίγμαι· ἀφίγμαι δὲ ἔσχατος ἀπαγγέλλων ὑμῖν ὅτι μετὰ δύο ἡμέρας ὁ νυμφίος ἔρχεται. Ἄλλὰ διανάστητε καὶ τὰς λαμπάδας ἀνάψατε^a
 5 καὶ φαιδρῶ τῷ φωτὶ τὸν Βασιλέα τῶν οὐρανῶν ὑποδέξασθε. Ἄνάστητε καὶ γρηγορήσατε^b· οὐ γὰρ ἐν ἡμέρᾳ, ἀλλὰ μέσον τῶν νυκτῶν ὁ νυμφίος πρὸς ὑμᾶς ἔρχεται^c· καὶ γὰρ τῆς νυμφαγωγίας τοῦτο τὸ ἔθος, ἐν ἑσπέρᾳ βαθεῖα τὰς νύμφας παραδίδοσθαι τοῖς νυμφίοις.

10 Ἄλλὰ μὴ παραδράμητε ἀπλῶς τὸ ῥῆμα ἀκούσαντες ὅτι νυμφίος ἔρχεται· μέγα γὰρ ὄντως καὶ πολλῆς γέμον φιλανθρωπίας. Οὐχὶ τὴν φύσιν τῶν ἀνθρώπων πρὸς αὐτὸν ἀπελθεῖν ἐκέλευσεν, ἀλλ' αὐτὸς πρὸς ἡμᾶς παρεγένετο· καὶ γὰρ οὕτως γάμων ὁ νόμος, τὸν νυμφίον ἔρχεσθαι πρὸς τὴν
 15 νύμφην, κἂν ὁ μὲν εὐπορώτατος ᾦ, ἢ δὲ εὐτελής καὶ ἀπερριμμένη. Ἄλλ' ἐπ' ἀνθρώπων μὲν οὐδὲν θαυμαστόν τοῦτο γίνεσθαι· κἂν γὰρ τῆς ἀξίας πολὺ τὸ διάφορον ᾦ, ἀλλὰ τῆς φύσεως οὐδὲν ἐστὶ τὸ μέσον· κἂν γὰρ εὐπορος ὁ νυμφίος, πτωχὴ δὲ ἡ νύμφη καὶ εὐτελής, ἀλλὰ τῆς αὐτῆς

1 a. Cf. Matth. 25, 6-10 || b. Cf. Matth. 24, 42 || c. Cf. Matth. 25, 6

V I Pap.

1. 8 τοῦτο om. I || 14 οὗτος I || 16 ἀπερριμμένη I Pap. : ἀπεριμένη V

1. Cette indication, ainsi que celle qui vient plus bas, § 4, ne laisse aucun doute sur le moment où fut prononcée la catéchèse : le

<CATÉCHÈSE III>

**La venue
de l'Époux**

1. C'est aujourd'hui le dernier jour de la catéchèse. C'est pourquoi, moi aussi, le dernier de tous, je suis arrivé à la dernière catéchèse, et, en dernier lieu, j'en suis arrivé à l'annonce que la venue de l'Époux^a est dans trois jours¹. Alors, relevez-vous ! allumez vos lampes^a et, dans une lumière radieuse, recevez le Roi des cieux. Levez-vous et restez éveillés^b car ce n'est pas en plein jour mais au milieu de la nuit que l'Époux vient vers vous^c. Aussi bien est-ce la coutume, dans la cérémonie du mariage, d'attendre tard dans la soirée pour remettre les fiancées à leurs époux.

Mais ne vous contentez pas d'entendre simplement à la hâte l'annonce que l'Époux vient ; en réalité, c'est une annonce importante et débordante d'amour pour les hommes. (Le Christ) n'a pas ordonné à la nature humaine de venir à lui, mais c'est lui qui est venu se joindre à nous. Dans un mariage, l'usage veut que l'époux se rende chez la jeune fille, fût-il très riche et elle sans fortune et sans considération. Mais chez les hommes il n'y a là rien d'étonnant, car s'il existe entre eux une grande distance de condition, du moins n'y a-t-il, sur le plan de leur nature, aucun écart ; même si l'époux est riche et la jeune fille pauvre et de rang modeste, du moins possèdent-ils l'un et

Mercredi Saint. En effet, « dans trois jours », c'est-à-dire le Samedi Saint, au cours de la Vigile pascale, ce sera le moment de « la venue de l'Époux » dans l'âme du baptisé.

20 ἀμφότεροι φύσεως. Ἐπὶ δὲ τοῦ Χριστοῦ καὶ τῆς Ἐκκλησίας
 τὸ θαῦμά ἐστιν, ὅτι Θεὸς ὢν καὶ τῆς μακαρίας καὶ ἀκηράτου
 οὐσίας ἐκείνης (ὅστε δὲ ὅσον τὸ μέσον Θεοῦ πρὸς ἀνθρώπους)
 κατηξίωσε πρὸς τὴν ἡμετέραν φύσιν ἐλθεῖν· καὶ τὸν
 25 πατρῶον οἶκον ἀφείξαι, οὐ τῇ μεταβάσει, ἀλλὰ τῇ κατὰ τὴν
 σάρκα οἰκονομίᾳ πρὸς τὴν νύμφην ἔδραμε. Τοῦτο γοῦν καὶ
 αὐτὸς ὁ μακάριος Παῦλος εἰδὼς θαυμάσας τῆς κηδεμονίας
 καὶ τῆς τιμῆς τὴν ὑπερβολὴν ἀνέκραγε μέγα καὶ εἶπεν·
 «Ἄντι τούτου καταλείψει ἄνθρωπος τὸν πατέρα αὐτοῦ καὶ
 τὴν μητέρα αὐτοῦ, καὶ προσκολληθήσεται πρὸς τὴν γυναῖκα
 30 αὐτοῦ. Τὸ μυστήριον τοῦτο μέγα ἐστίν· ἐγὼ δὲ λέγω εἰς
 Χριστὸν καὶ εἰς τὴν Ἐκκλησίαν^d».

2. Καὶ τί θαυμαστόν, εἰ πρὸς τὴν νύμφην ἦλθεν, ὅπου
 γε καὶ τὴν ψυχὴν θεῖναι ὑπὲρ αὐτῆς οὐ παρητήσατο; Καίτοι
 γε οὐδεὶς νυμφίος ὑπὲρ νύμφης ψυχὴν ἔθηκεν· οὐδεὶς γάρ,
 οὐδεὶς ἐραστής, κἂν σφόδρα ἢ μανικός, οὕτω τῆς ἐρωμένης
 5 περικαίεται τῆς ἑαυτοῦ, ὡς ὁ Θεὸς τῆς σωτηρίας τῶν
 ἡμετέρων ἐφίεται ψυχῶν. «Κἂν ἐμπτυσθῆναι δέη, φησὶν,
 κἂν ῥαπισθῆναι, κἂν εἰς αὐτὸν ἀναβῆναι τὸν σταυρὸν, οὐδὲ
 σταυρωθῆναι παραιτήσομαι^a, ὥστε τὴν νύμφην λαβεῖν».

1 d. Éphés. 5,31-32 || 2 a. Cf. Matth. 20,19 et par.

V I Pap.

1. 25 ἔδραμε πρὸς τὴν νύμφην ~ I || 26 θαυμάσας *post* ὑπερβολὴν I ||
 τῆς *om.* I || 29 αὐτοῦ *om.* I

2. On trouvera de très nombreux développements sur l'essence divine, impénétrable à l'homme s'il ne se référerait qu'à sa raison, dans les Homélie I-V *Sur l'incompréhensibilité de Dieu*, SC 28 bis. Voir l'index de ce livre au mot οὐσία.

3. Mot à mot : « par le plan (divin) se rapportant à la chair », c'est-à-dire à l'homme. L'expression est dense et ordonnée autour du mot οἰκονομία : le Christ, tout en demeurant, dans son Incarnation, le Verbe éternel de Dieu, et donc en gardant son essence éternelle, y adapte en même temps la condition charnelle, afin de pouvoir

l'autre la même nature. A l'inverse, quand il s'agit du Christ et de l'Église, voici l'étonnant : tout en étant Dieu et en en possédant la bienheureuse et pure essence² — vous savez combien est grand l'écart entre Dieu et les hommes —, il a daigné venir à notre nature. Après avoir quitté la demeure de son Père, il a, sans changer d'être, mais en vertu du plan qui le met en condition charnelle³, couru vers sa fiancée. Instruit de cela, le bienheureux Paul lui-même, admirant cette surabondance de sollicitude et d'honneur, l'a proclamé bien haut quand il a dit : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme. Ce mystère est grand ; je déclare qu'il concerne le Christ et l'Église^d ».

2. Et qu'y a-t-il d'étonnant que (l'Époux) soit venu vers sa fiancée, puisqu'il a même accepté d'exposer sa vie pour elle ? Assurément aucun fiancé ne donne sa vie pour sa fiancée, car personne, aucun amoureux, même au comble de la passion, ne s'enflamme pour sa bien-aimée avec la même ardeur que celle dont Dieu désire le salut de nos âmes : « Même s'il faut être couvert de crachats, dirait-il, même s'il faut recevoir des soufflets, même s'il faut aller jusqu'à monter sur la croix^a, j'irai jusqu'à accepter d'être crucifié pour obtenir ma fiancée⁴. Voilà ce qu'il souffrit ;

accourir vers les hommes. Pour le sens du mot οἰκονομία chez les Pères de l'Église, voir entre autres : J. MOINGT, *Théologie trinitaire de Tertullien*, 1966, t. I, p. 44-46 ; B. PRUCHE, Introduction au *Traité de BASILE de CÉSARÉE, Sur le Saint Esprit*, SC 17 bis, 1968, p. 79 ss.

4. Cette phrase que Chrysostome attribue au Christ n'a pas été prononcée telle quelle par lui. Mais elle suit de près la teneur de celle où Jésus prédit sa passion pour la troisième fois à ses apôtres : *Matth.* 20, 19 (= *Mc* 10, 34 ; *Lc* 18, 32-33). C'est en ayant ce texte dans sa mémoire que Chrysostome a prêté ces paroles au Christ, en appuyant pour finir, sur sa volonté expresse d'être crucifié, témoignage suprême en faveur de celle dont il a fait sa fiancée. — Comparer, p. ex., un développement analogue dans le *Traité sur la Providence*, SC 79, p. 136 s. et 224 s.

Ταῦτα δὲ ἔπασχε, καὶ ὑπέμενεν οὐχὶ τὸ κάλλος αὐτῆς
 10 θαυμάσας· οὐδὲν γὰρ ταύτης αἰσχρότερον οὐδὲ ἀτερπέστε-
 ρον ἦν πρὸ τούτου. Ἄκουσον γοῦν, πῶς ὁ Παῦλος τὴν
 ἀμορφίαν αὐτῆς καὶ τὴν αἰσχρότητα διαγράφει· « Ἦμεν
 γὰρ ποτε καὶ ἡμεῖς ἀνόητοι, ἀπειθεῖς, πλανώμενοι, δου-
 15 λεύοντες ἐπιθυμίαις καὶ ἡδοναῖς ποικίλαις, στυγητοί, μι-
 σοῦντες ἀλλήλους^b. » Ἀλλήλους ἐμισοῦμεν (τοσαύτη τῆς
 κακίας ἦν ἡ ὑπερβολή)· ὁ δὲ Θεὸς ἡμᾶς τοὺς ἀλλήλους
 μισοῦντας οὐκ ἐμίσησεν, ἀλλὰ τοὺς ἐν αἰσχρότητι τοσαύτη,
 τοὺς ἐν ἀμορφίᾳ ὄντας ψυχῆς, τούτους διέσωσε.

Καὶ ἐλθὼν καὶ εὐρών τὴν μέλλουσαν αὐτῷ νυμ-
 20 φαγωεῖσθαι γυμνὴν καὶ ἀσχημονοῦσαν, ἱμάτιον αὐτὴν
 περιέβαλε καθαρὸν καὶ οὐ τὴν λαμπρότητα καὶ τὴν δόξαν
 οὐδεὶς οὐ λόγος οὐ νοῦς παραστῆσαι δυνήσεται. Πῶς εἶπω ;
 Ὡς ἱμάτιον ἑαυτὸν ἡμῖν περιέβαλεν· « Ὅσοι γὰρ εἰς Χριστὸν
 25 ἔβαπτίσθητε, Χριστὸν ἐνεδύσασθε^c. » Τοῦτο τὸ ἱμάτιον
 ἄνωθεν ἰδὼν προφητικοῖς ὀφθαλμοῖς ὁ Δαυὶδ ἐβόα καὶ
 ἔλεγε· « Παρέστη ἡ βασίλισσα ἐκ δεξιῶν σου^d. » Βασίλισσα
 ἄθρόον γέγονεν ἡ πτωχὴ καὶ ἀπερριμμένη καὶ πλησίον
 ἔστηκε τοῦ Βασιλέως. Καὶ καθάπερ νυμφίον καὶ νόμφην ἐν

2 b. Tit. 3,3 || c. Gal. 3,27 || d. Ps. 44,10

V I Pap.

2. 9 ὑπέμενεν V I : ὑπέμεινεν Pap. || 13 πλανώμενοι om. I || 15
 ἀλλήλους ἐμισοῦμεν om. I || 16-17 μισοῦντας ἀλλήλους ~ I || 17 τοὺς
 ἐν V : καὶ I || 20 αὐτῇ I || 24 ἔβαπτίσθημεν ... ἐνεδύσαμεθα I || 25-26 καὶ
 ἔλεγε : λέγων I || 26 σου] + ἐν ἱματισμῷ διαχύσω I (iuxta LXX)

5. Chrysostome paraît bien se souvenir ici, pour le contexte qui est
 le sien, de certains oracles prophétiques : *Is.* 47, 2-3 ; *Jér.* 13, 22 ; *Éz.*
 16, 39 ; *Os.* 2, 5 ; *Nah.* 3, 5.

6. Nous avons déjà trouvé, *Gal.* 1, 2, le mot *παστάς*, employé dans
 le sens de chambre nuptiale. L'adjectif *ἱεραῖ*, ainsi que le commentaire
 de Chrysostome, montre qu'il fait allusion aux noces du Christ et de
 son Église, c'est-à-dire du Christ et des baptisés. Ce mariage mystique

et il l'endurait sans avoir pour autant admiré sa beauté. Il
 n'y avait en effet rien de plus laid qu'elle ni de plus
 dépourvu de charme, auparavant. Tiens, écoute comment
 Paul décrit sa laideur et sa difformité : « Car nous aussi,
 autrefois, nous étions insensés, rebelles, égarés, asservis à
 toutes sortes de désirs et de plaisirs, odieux et nous
 haïssant les uns les autres^b ». Nous nous haïssions les uns
 les autres — tel était l'excès de notre méchanceté — et
 Dieu, lui, malgré cette haine mutuelle, ne nous a pas pris
 en haine ; au contraire, ceux qui vivaient dans un tel état
 de laideur, ceux qui portaient en eux une âme difforme, il
 les a sauvés.

A sa venue, ayant trouvé celle qu'il devait épouser
 découverte⁵ et dans une tenue inconvenante, il l'entoura
 d'un vêtement immaculé, dont aucune parole ni aucune
 pensée ne pourront montrer la splendeur et la gloire.
 Comment dire ? C'est de lui-même qu'il nous a entourés
 comme d'un vêtement. « Car vous tous qui avez été
 baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ^c ». Ancien-
 nement, David, considérant ce vêtement avec des
 yeux de prophète, proclamait en ses paroles : « La reine se
 tient auprès de toi, à ta droite^d ». Elle est devenue reine
 tout à coup, celle qui était pauvre et sans considération, et
 elle se tient près du Roi. C'est comme un fiancé et une
 fiancée se tenant dans la chambre sainte de leurs noces⁶

s'établit lors de l'initiation chrétienne au cours des trois rites
 essentiels suivants : l'adhésion au Christ (*συντάσσομαι σοι, Χριστε*, § 6,
 li.5), l'immersion baptismale et la communion eucharistique. — La
Cat. I, 14-17 de WENGER contient un développement étoffé sur ce
 mariage mystique du Christ et de son Église. Un passage plus bref, *εις*
γάμον ἐκλήθης ..., se rapporte à la communion eucharistique, dans
l'Hom. Τῶν πρώων (21° *De Statuis*) § 2, et l'on sait que le mot *νόμφη*,
 désignant soit l'Église elle-même soit chaque chrétien, apparaît assez
 souvent dans les discours de Chrysostome ; voir *Panégryques de Saint*
Paul, I, 8, SC 300, p. 124, n. 4.

30 ἱερᾶ παστάδι ἐστῶτας οὕτω δείκνυσι τὴν Ἐκκλησίαν καὶ τὸν Χριστὸν ὁ προφήτης· «Ἐν ἱματισμῷ διαχρῶσω περιβηθλήμενη, πεποικιλμένη^e». Ἴδου καὶ τὸ ἱμάτιον εἶπέ σοι. Εἶτα, ἵνα μὴ χρυσὸν ἀκούσας πρὸς τὰ αἰσθητὰ καταπέσης, ἀνάγει σου τὴν διάνοιαν καὶ παραπέμπει πρὸς τὴν τῶν νοητῶν θεωρίαν ἐπάγων καὶ λέγων· «Πᾶσα ἡ δόξα τῆς
35 θυγατρὸς τοῦ βασιλέως ἔσωθεν^f.»

Βούλει καὶ τὰ ὑποδήματα αὐτῆς ἰδεῖν; Οὐδὲ ταῦτα ἀπὸ αἰσθητῆς ὕλης ἐστὶν ἐρραμμένα, οὐδὲ ἀπὸ κοινῶν συγκείμενα δερμάτων, ἀλλ' ἀπὸ εὐαγγελίου καὶ εἰρήνης· «Ἵποδήσασθε γάρ, φησί, τοὺς πόδας ὑμῶν ἐν ἐτοιμασίᾳ τοῦ
40 εὐαγγελίου τῆς εἰρήνης^g.» Θέλεις σοι δεῖξω καὶ τὴν ὄψιν τῆς νύμφης αὐτὴν ἀπαστράπτουσαν καὶ κάλλος ἀμήχανον ἔχουσαν, πολὺ μὲν περὶ αὐτὴν πλῆθος ἀγγέλων, ἀρχαγγέλων; Πλὴν ἀλλ' ἐπιλαθόμεθα τῆς χειρὸς τοῦ νυμφαγωγοῦ Παύλου, καὶ τὸ πλῆθος διατεμῶν εἰσαγαγεῖν ἡμᾶς πρὸς
45 αὐτὴν δυνήσεται. Τί οὖν οὗτος φησὶν; «Οἱ ἄνδρες, ἀγαπᾶτε τὰς ἑαυτῶν γυναῖκας, καθὼς καὶ ὁ Χριστὸς ἠγάπησε τὴν Ἐκκλησίαν καὶ παρέδωκεν ἑαυτὸν ὑπὲρ αὐτῆς, ἵνα αὐτὴν ἀγίαση καθαρίσας τῷ λουτρῷ τοῦ ὕδατος ἐν ῥήματι^h.» Εἶδες αὐτῆς τὸ σῶμα καθαρὸν καὶ φαιδρὸν; Εἶδες ὠραίαν
50 ὑπὲρ τὰς ἡλιακὰς ἀστράπτουσαν ἀκτῖνας; Εἶτα ἐπάγει· «Ἴνα ἡ ἀγία καὶ ἄμωμος, μὴ ἔχουσα σπῖλον ἢ ρυτίδα ἢ τι τῶν τοιούτωνⁱ.» Εἶδες αὐτὸ τῆς νεότητος τὸ ἄνθος, αὐτὴν τῆς ἡλικίας τὴν ἀκμὴν; Βούλει καὶ τὸ ὄνομα αὐτῆς μαθεῖν; Πιστὴ καλεῖται καὶ ἀγία. «Παῦλος γάρ, φησὶν, ἀπόστολος
55 Χριστοῦ Ἰησοῦ τοῖς ἀγίοις τοῖς οὖσιν ἐν Ἐφέσῳ καὶ πιστοῖς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ^j».

² e. Ps. 44, 10 || f. Ps. 44, 14 || g. Ἐφῆς. 6, 15 || h. Ἐφῆς. 5, 25-26
i. Cf. Ἐφῆς. 5, 27 || j. Ἐφῆς. 1, 1

V 1 Pap.

². 43 ἐπιλαθόμεθα ut uid. V || 44 καὶ : δε Pap. || πλῆθος] + οὗτος I || 44-45 πρὸς αὐτὴν ἡμᾶς ~ I || 50 ἀστράπτουσαν ἀκτῖνας : ἀστραπὰς omoearcl. I || 55 ἰησοῦ χριστοῦ ~ I

que le prophète montre l'Église et le Christ, elle «toute parée d'or dans ses vêtements aux mille couleurs^e». Et voilà comment il a décrit pour toi son vêtement. Alors, après avoir entendu parler d'or, pour que tu ne t'abaisse pas aux réalités sensibles, il élève ta pensée et la conduit à la contemplation des réalités spirituelles en ajoutant ces mots : «Toute la gloire de la fille du Roi est intérieure^f».

Veux-tu voir aussi ses chaussures? Elles non plus n'ont pas été cousues dans de la matière sensible ni faites avec des peaux ordinaires, mais elles sont faites de «bonne nouvelle et de paix», car, dit (l'Apôtre), vous avez «comme chaussures le zèle pour annoncer la bonne nouvelle de la paix^g».

Veux-tu que je te mette aussi devant les yeux l'aspect même de la fiancée, brillant d'un vif éclat et prodigieusement belle, avec autour d'elle une foule considérable d'anges et d'archanges? ... Mais prenons plutôt la main de Paul, l'introduit de la fiancée; fendant la foule, il pourra nous amener auprès d'elle. Que dit-il donc? «Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église et s'est livré pour elle, pour la rendre sainte en la purifiant dans l'eau qui lave avec la parole^h». Tu vois bien la pureté et l'éclat de son corps! Tu vois bien son âge en fleur, plus étincelant que les rayons du soleil![?] Alors il continue : «Afin qu'elle soit sainte et irréprochable, sans tache, sans ride ni rien de telⁱ». Tu vois bien la fleur même de la jeunesse, l'épanouissement même de l'adolescence! Veux-tu aussi savoir son nom? Elle est appelée «fidèle» et «sainte». Car il est dit : «Paul, apôtre du Christ Jésus, aux saints qui sont à Éphèse⁸ et aux fidèles dans le Christ Jésus^j».

7. Même image hyperbolique en *Cat.* I, 13, *supra* p. 139.

8. On sait que les mots ἐν Ἐφέσῳ ne sont pas dans tous les mss. des Épîtres de s. Paul et qu'ils manquent sans doute dans le texte primitif de l'Épître. Voir à ce sujet la note ordinaire dans les Bibles actuelles. Constatons sans plus que ces mots étaient présents, au IV^e siècle, dans l'exemplaire antiochien de Chrysostome.

3. Ἄλλὰ τὸ ὄνομα τῆς νύμφης ἀκούσας ἀνέμνησα ἑμαυτὸν ὀφλήματος παλαιοῦ· καὶ γὰρ ἤμην ὑποσχόμενος ὑμῖν εἰπεῖν τίνος ἕνεκεν πιστοὶ λεγόμεθα.

Τίνος οὖν ἕνεκεν λεγόμεθα; Πράγματα ἐπιστεύθημεν οἱ 5 πιστοί, ἅπερ οἱ τοῦ σώματος ἡμῶν ὀφθαλμοὶ ἰδεῖν οὐ δύνανται· οὕτως ἔστι μέγала καὶ φρικώδη καὶ τὴν φύσιν ὑπερβαίνει τὴν ἡμετέραν. Οὔτε γὰρ λογισμὸς εὔρειν οὔτε λόγος ἀνθρώπινος ἐρμηνεύσαι αὐτὰ δυνήσεται, μόνη δὲ ἡ 10 τῆς πίστεως οἶδεν αὐτὰ διδασκαλία καλῶς. Διὰ τοῦτο διπλοῦς ἡμῖν ἐποίησεν ὀφθαλμοὺς ὁ Θεός, τοὺς μὲν τῆς σαρκός, τοὺς δὲ τῆς πίστεως. Ὅταν εἰσέλθῃς εἰς τὴν ἱερὰν 15 μυσταγωγίαν, οἱ μὲν ὀφθαλμοὶ τῆς σαρκὸς τὸ ὕδωρ ὀρώσιν, οἱ δὲ ὀφθαλμοὶ τῆς πίστεως τὸ Πνεῦμα βλέπουσι· κακεῖνοι μὲν τὸ σῶμα θεωροῦσι βαπτιζόμενον, οὔτοι δὲ τὸν καλιδὸν 15 ἀνθρωπον^a θαπτόμενον· ἐκεῖνοι τὴν σάρκα λουομένην, οὔτοι τὴν ψυχὴν καθαιρομένην· ἐκεῖνοι τὸ σῶμα ἀναβαῖνον ἀπὸ τῶν ὑδάτων, οὔτοι τὸν καινὸν ἀνθρωπον^b καὶ ἀποστίλβοντα βλέπουσιν ἀναβαίνοντα ἀπὸ τῆς ἱερᾶς ταύτης καθάρσεως.

3 a. Cf. Éphés. 4, 22 || b. Cf. Éphés. 4, 24

V I Pap.

3. 3 ὑμῖν *om.* I || εἰπεῖν *om.* V *Pap.* || λεγόμεθα *om.* I || 4-5 οἱ πιστοὶ *om.* I || 6 φρικώδη : φρικτὰ I || 7-8 εὔρειν οὔτε λόγος *om.* I || 10 ὀφθαλμοὺς ἐποίησεν ~ I || 12 τῆς σαρκὸς ὀφθαλμοὶ ~ I || 13 ὀφθαλμοὶ *om.* I

9. Cf. *Cat.* II, 8, 2. Chrysostome explique encore ce terme de « fidèles » dans l'Homélie Τῶν πρώην (21^e *De Statuis*), I, PG 49, 232.

10. Ailleurs Chrysostome parle aussi des « yeux de la charité », par exemple ceux de Paul dès qu'il eut reçu le baptême (v¹¹ *Panég. de s. Paul*, SC 300, p. 306) : deux aspects d'un même regard ; les yeux de la foi aboutissent aux yeux de la charité, mais ceux-ci à leur tour rendent les premiers plus pénétrants.

11. Développement analogue, plus bref, dans WENGER, *Cat.* II, 9-10.

12. On notera avec précision les gestes du ministre du baptême au moment même de l'immersion. Celui-ci élève d'abord la main droite, puis il l'impose sur la tête du catéchumène et la maintient pendant l'immersion tout en prononçant la formule trinitaire (Voir aussi

La réalité spirituelle du baptême

3. Mais en entendant le nom de la fiancée, je me suis souvenu d'une ancienne dette, car j'en étais resté sur la promesse de vous dire pourquoi nous sommes appelés des fidèles⁹.

Ainsi donc, pourquoi portons-nous ce nom ? — Nous, les fidèles, nous avons reçu en dépôt des réalités que les yeux de notre corps ne peuvent pas voir, tant elles sont grandes et redoutables et tant elles dépassent notre nature. Ni le raisonnement de l'homme, en effet, ne pourra les trouver, ni sa parole les exposer ; seul, l'enseignement de la foi les connaît bien. C'est pourquoi Dieu nous a donné deux sortes d'yeux : ceux du corps et ceux de la foi¹⁰. Lorsque tu entres pour être initié aux saints mystères, les yeux du corps voient l'eau, tandis que les yeux de la foi discernent l'Esprit¹¹. Les premiers contemplant le corps immergé, les seconds le vieil homme^a enseveli ; ceux-là la chair lavée, ceux-ci l'âme purifiée ; ceux-là voient le corps remonter des eaux, ceux-ci l'homme nouveau^b remonter tout resplendissant de cette sainte purification ; ceux-là voient le prêtre¹²

WENGER, *Cat.* II, 10, p. 138). — Quant au ministre du sacrement, notre texte précise que c'est le prêtre, τὸν ἱερέα ..., ὁ ἱερεύς ..., qui accomplit visiblement ces gestes, tandis que sur le plan invisible, c'est le Grand Prêtre céleste qui sanctifie (ὁ ἀρχιερεύς ὁ μέγας). Dans la *Cat.* II de WENGER, § 10, le ministre extérieur est appelé une première fois ὁ ἀρχιερεύς et une deuxième fois ὁ ἱερεύς, et le contexte en est tel que le premier de ces mots s'applique à l'évêque, et le second au prêtre. En réalité nous savons que si l'évêque commençait la fonction liturgique, il était aussi assisté d'autres prêtres ; le nombre élevé des nouveaux baptisés exigeait plusieurs ministres. Sur ce nombre, voir *Appendice II, infra* p. 253 s. D'une manière générale, il n'est pas toujours aisé de discerner avec certitude, chez les Pères de l'Église, si le mot ἱερεύς s'applique au prêtre ou à l'évêque. Chez Chrysostome, il est nettement attribué à l'évêque dans l'*Hom.* Ἀπὸ τῆς ῥήσεως (22^e *De Statuis*) plusieurs fois, mais le contexte n'est pas baptismal. Voir *Dialogue sur le Sacerdoce*, II, 3, SC 272, p. 112, n. 1. CYRILLE DE JÉRUSALEM, V^e *Cat. mystag.* 2.4.5.19, SC 126, appelle l'évêque ἱερεύς, et les prêtres πρεσβύτεροι (§ 2).

- Κάκεινοι μὲν τὸν ἱερέα βλέπουσιν ἄνωθεν ἐπιτιθέντα τὴν
 20 χεῖρα τὴν δεξιάν καὶ τῆς κεφαλῆς ἀπτόμενον, οὗτοι δὲ τὸν
 Ἄρχιερέα τὸν μέγαν ἐκ τῶν οὐρανῶν θεωροῦσι τὴν δεξιάν
 τὴν ἀόρατον ἐκτείνοντα καὶ τῆς κεφαλῆς ἀπτόμενον. Οὐ
 γὰρ ἄνθρωπος ἐστὶν ὁ τότε βαπτίζων, ἀλλ' αὐτὸς ὁ
 Μονογενῆς τοῦ Θεοῦ Παῖς.
- 25 Καὶ ὅπερ ἐπὶ τῆς δεσποτικῆς ἐγένετο σαρκός, τοῦτο καὶ
 ἐπὶ τῆς ἡμετέρας γίνεται. Καθάπερ γὰρ ἐκείνην τῷ μὲν
 δοκεῖν Ἰωάννης ἀπὸ τῆς κεφαλῆς κατεῖχεν, ὁ δὲ Θεὸς Λόγος
 εἰς τὰ Ἰορδάνεια βεῖθρα κατῆγε καὶ ἐβάπτιζε καὶ ἄνωθεν
 ἢ πατρικῆ φωνῆ λέγουσα· «Οὗτός ἐστιν ὁ Υἱός μου ὁ
 30 ἀγαπητός^c», οὕτω καὶ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον διὰ τῆς
 ἐπιφοιτήσεως. Τοῦτο καὶ ἐπὶ τῆς σῆς γίνεται σαρκός· εἰς
 γὰρ ὄνομα Πατρὸς καὶ Υἱοῦ καὶ ἁγίου Πνεύματος^d τὸ
 βάπτισμα γίνεται. Διὰ τοῦτο καὶ Ἰωάννης ἔλεγε παιδεύων
 ἡμᾶς ὅτι οὐκ ἄνθρωπος ἡμᾶς βαπτίζει, ἀλλ' ὁ Θεός·
 35 «Ὅπισθ' μου ἔρχεται ὁ ἰσχυρότερός μου, οὐ οὐκ εἰμὶ ἰκανός

3 c. Matth. 3, 17 || d. Cf. Matth. 28, 19

V I Pap.

3. 22 ἐκτείναντα I || 28 ἰορδάνεια I Pap. : ἰορδάνια V || 31 ἐπιφοιτή-
 σεως V || 35 ἰσχυρότερος I || μου] + φησὶν I

13. Chrysostome imagine le corps de Jésus, debout dans le cours du Jourdain. S'il n'est pas établi qu'au lieu où Jésus fut baptisé, la profondeur du Jourdain était suffisante pour permettre une immersion totale, les eaux cependant y abondaient (Jn 3, 23); d'autre part, Jean pouvait compléter une immersion partielle par une affusion d'eau sur la tête. — L'expression ὁ Θεὸς Λόγος, le Dieu Verbe, ne doit pas étonner : elle était courante à cette époque où l'arianisme ne s'était pas encore éteint. On la trouve chez de nombreux Pères Grecs : voir les *Index* (de mieux en mieux établis aujourd'hui).

14. On sait que pour les tout premiers chrétiens, le baptême était conféré au nom de Jésus, Christ ou Seigneur : *Act.* 2, 38; 19, 5. La

élever, puis imposer la main droite et toucher la tête, ceux-ci contemplent le Grand Prêtre qui étend invisiblement sa main droite du haut des cieux et qui touche la tête. Car celui qui baptise alors n'est pas un homme, mais le Fils Unique Enfant de Dieu, en personne.

Ce qui s'est passé pour le corps du Seigneur, cela se passe également pour le nôtre. En effet, c'est Jean qui, dans l'ordre du visible, le maintenait par la tête¹³, mais c'était le Dieu Verbe qui le faisait descendre dans le cours du Jourdain et qui le baptisait, tandis que d'en-haut la voix du Père disait : «Celui-ci est mon Fils bien-aimé^c». Il en est de même pour l'Esprit Saint au moment de sa venue : cet Esprit repose aussi sur ton corps, car le baptême se fait au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit^d 14. C'est pourquoi Jean disait encore pour notre instruction que ce n'est pas un homme qui baptise, mais Dieu : «Derrière moi vient celui qui est plus puissant que moi, et je ne suis pas

présence, en cette formule tout à fait originelle, du mot Christ ou du mot Seigneur, contenait déjà la référence à l'existence éternelle du Christ et au mystère de la Sainte Trinité. Quant à la référence trinitaire explicite, rappelée ici par Chrysostome, elle est apparue très tôt, puisque nous la trouvons en *Matth.* 28, 19, où elle se ressent sans doute dans sa teneur précise d'un usage liturgique déjà établi. Voir l'annotation des Bibles à ce verset. — Sur la présence ou l'absence d'une formule trinitaire indicative, prononcée ou non par le prêtre seul dans les premiers siècles de l'Église, analogue à celle qui a prévalu dans la suite : *Ego te baptizo in nomine ...*, voir *Introduction*, p. 56, n. 28. — Remarquer enfin avec certains exégètes qu'il y a, dans la version latine de la Vulgate : *In nomine ...*, passée ensuite dans les autres langues (*au nom du ...*), un léger affaiblissement de la teneur du texte d'origine εἰς τὸ ὄνομα..., car l'accusatif εἰς τὸ indique un mouvement vers, un but à atteindre. La formule trinitaire ne veut donc pas dire seulement : au nom de, au compte de, mais : pour appartenir à, pour être consacré à, pour unir à (Osty). Le baptême chrétien est conféré pour faire entrer en communion avec le Père, le Fils et le Saint Esprit : M. QUESNEL, *Baptisés dans l'Esprit*, Paris 1985, p. 79 s. ; E. COTHENET, *Exégèse et liturgie*, «Lectio divina» 133. Paris 1988, p. 37 s.

λῦσαι τὸν ἱμάντα τοῦ ὑποδήματος αὐτοῦ· αὐτὸς ὑμᾶς βαπτίσει ἐν Πνεύματι ἁγίῳ καὶ πυρὶ.^e»

Διὰ τοῦτο καὶ ὁ ἱερεὺς βαπτίζων οὐ λέγει «Βαπτίζω τὸν δεῖνα», ἀλλὰ «Βαπτίζεται ὁ δεῖνα εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Πατρὸς καὶ τοῦ Υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος», δεικνύς ὅτι οὐκ αὐτὸς ἐστὶν ὁ βαπτίζων, ἀλλ' ὁ Πατὴρ καὶ ὁ Υἱὸς καὶ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον, ὧν καὶ τὸ ὄνομα ἐπικέκληται. Διὰ τοῦτο καὶ ἡ σήμερον ἡμῶν ἀπαγγελία πίσις λέγεται, καὶ οὐδὲν ἕτερον ὑμῖν ἐπιτρέπομεν εἰπεῖν πρότερον, ἕως ἂν εἴπητε ὅτι
40 «Πιστεύω». Το ῥῆμα τοῦτο θεμέλιος ἄσειστος, οἰκοδομὴν ἔχων ἀνωθεν ἀσάλευτον. Διὰ τοῦτο καὶ Παῦλος φησὶ·
45 «Πιστεύσαι γὰρ δεῖ τὸν προσερχόμενον τῷ Θεῷ, ὅτι ἐστι^f.»
Διὰ τοῦτο καὶ σὺ προσερχόμενος τῷ Θεῷ πρῶτον πιστεύεις καὶ τότε τοῦτο φθέγγει τὸ ῥῆμα^g· ἐὰν γὰρ μὴ τοῦτο ᾗ, οὐδὲν
50 τῶν ἄλλων οὔτε εἰπεῖν οὔτε νοῆσαι δύνασαι.

Καὶ ἵνα τὴν ἄρρητον ἐκείνην καὶ ἀμάρτυρον παραλείπω γέννησιν, ταύτην τὴν κάτω γενομένην, ἧς πολλοὶ μάρτυρες ἐγένοντο, παραγαγὼν εἰς μέσον, δι' αὐτῆς σε τῶν πραγμάτων τῆς ἀποδείξεως πιστώσομαι ὅτι πίστεως ἄνευ οὐ δύνατον οὐδὲ ταύτην καταδέξασθαι ποτε. Ὁ ἀχώρητος, ὁ

3 e. Lc 3, 16. Cf. Jn 1, 27 || f. Hébr. 11, 6 || g. Cf. Rom. 10, 9

V I Pap.

3. 36 αὐτοῦ om. I || 38 βαπτίζων V^{ms} I : om V¹⁸ I 39 ὁ δεῖνα reduplic. V || 49 φθέγγη V || 52 γενομένην κάτω ~ I || 55 ἀχώρητος I Pap. : ἀφώρητος V

15. Cette citation, telle que la présente ici Chrysostome reproduit dans l'ensemble le texte de Lc 3, 16, mais elle est, au début, légèrement contaminée par Jn 1, 27.

16. On remarquera l'emploi de la tournure impersonnelle : « Est baptisé un tel au nom... ». C'était la formulation de la liturgie baptismale à Antioche. On la retrouve, en effet, aussi dans WENGER, *Cat.* II, 22.26, ainsi que chez THEODORE, *Hom. III sur le baptême*, 15. Par là se trouve souligné, ainsi que l'expliquent les lignes qui suivent, le rôle purement ministériel du prêtre. Commentaire de WENGER, p. 146, à ce sujet.

digne de délier la courroie de sa sandale ; c'est lui qui vous baptisera dans l'Esprit Saint et dans le feu^{e 15}».

C'est aussi la raison pour laquelle le prêtre qui baptise ne dit pas : « Je baptise un tel », mais : « Un tel est baptisé au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit¹⁶ », montrant que ce n'est pas lui qui baptise, mais le Père et le Fils et le Saint Esprit dont le nom est invoqué. Voilà pourquoi également notre proclamation d'aujourd'hui est appelée foi, et nous vous demandons de ne prononcer aucune autre parole avant d'avoir dit : « Je crois »¹⁷. Cette parole est le fondement inébranlable au-dessus duquel se trouve un édifice qui ne peut chanceler. C'est pour cette raison également que Paul dit : « Il faut, en effet, que celui qui s'approche de Dieu croie qu'il existe^f ». Voilà pourquoi toi aussi, du fait que tu t'avances vers Dieu, c'est que d'abord tu crois en lui, et ensuite tu prononces la parole indiquée^g. Sans cela, en effet, tu ne peux ni dire ni comprendre aucune de celles qui suivront.

Pour ne rien dire de cette naissance inexprimable et dépourvue de témoin, je vais te mettre sous les yeux celle qui s'est produite sur terre et dont beaucoup furent témoins¹⁸ ; ensuite par l'exposition même des faits, je t'amènerai à croire que, sans la foi, il ne te serait pas possible de jamais l'accepter.

17. Cette phrase a été citée et traduite par WENGER, p. 93, qui y voit une allusion très probable à une profession de foi, exprimée par le futur baptisé dans la journée du Mercredi Saint, bien que Chrysostome n'ait décrit dans aucune de ses *Catéchèses baptismales* cette cérémonie, ni indiqué les paroles de cette profession de foi. Il est vrai, cependant, que nous trouvons dans son œuvre de brèves allusions à une profession de foi, ou plutôt à deux, distinctes l'une de l'autre ; v. *Introduction*, p. 62-64.

18. On trouve un développement semblable, pour la manière, dans la 1^{re} homélie *Sur l'Incompréhensibilité de Dieu*, SC 28 bis, p. 112-113. La préexistence du Christ consubstantiel est un des thèmes sur lequel aime à revenir Chrysostome. Il serait oiseux d'en relever toutes les occurrences, notamment dans les *Homélie sur S. Jean*.

πάντα συνέχων καὶ διακρατῶν^h, εἰς μήτραν ἦλθε παρ-
 θενικήν. Πῶς, εἰπέ μοι, καὶ τίνι τρόπῳ; Ἀποδείξει μὲν οὐκ
 ἔστιν· ἂν δὲ ἐπὶ τὴν πίστιν ἔλθῃς, ἐκείνη σε πληροφοροῦσαι
 60 τὴν ἀσθένειαν τῆς τῆς πίστεως ἐπιτρέπειν διδασκαλία χρῆ.
 Τοῦτον τὸν τρόπον τῆς γεννήσεως οὔτε Ματθαῖος οἶδεν
 αὐτὸς ὁ γράψας. Ὅτι μὲν γὰρ «εὐρέθη ἐν γαστρὶ ἔχουσα
 ἐκ Πνεύματος ἁγίουⁱ» εἶπεν, τὸν δὲ τρόπον οὐκ ἐδίδαξεν.
 Οὔτε Γαβριὴλ ἐπίσταται, καὶ γὰρ καὶ ἐκεῖνος τοῦτο φησι
 65 μόνον· «Πνεῦμα ἅγιον ἐπελεύσεται ἐπὶ σὲ καὶ δύναμις
 Ὑψίστου ἐπισκιάσει σοί.^j» Τὸ δὲ πῶς καὶ τίνι τρόπῳ οὐδὲ
 αὐτὸς ἐπίσταται.

4. Ἀλλὰ τὸν μὲν περὶ πίστεως λόγον τῷ διδασκάλῳ
 παραχωρήσομεν, καὶ ἡμῖν δὲ δυνατὸν ἐν ἐτέρῳ καιρῷ πρὸς
 ὑμᾶς εἰπεῖν, ὅταν πολλοὶ τῶν ἀμυήτων παρῶσιν· ἃ δὲ
 5 ἀνάγκη μόνους ἀκοῦσαι ὑμᾶς νῦν καὶ οὐ δυνατὸν ἐκείνων
 ἀναμειγμένων ὑμῖν εἰπεῖν, ταῦτα τήμερον ἀναγκαῖον
 εἰπεῖν. Τίνα οὖν ἔστι ταῦτα; Μετὰ τὴν αὔριον, τῆ
 Παρασκευῆ, ὥραν ἐνάτην, ἀνάγκη τινὰ ὑμᾶς ἀπαιτηθῆναι

3 h. Cf. Sag. 1, 7 || i. Matth. 1, 18 || j. Lc 1, 35

V I Pap.

3. 56 ἦλθε V : ἐχωρήθη I

4. 7 ὥρα ἐνάτη Pap.

19. Le maître de Chrysostome, comme celui de toute la commu-
 nauté chrétienne d'Antioche, c'est son évêque, c'est-à-dire, en cette
 année 388, Flavien. Ce même terme de διδάσκαλος lui a été déjà
 appliqué par Chrysostome dans l'hom. *Postquam presbyter ordinatus*,
 3, SC 272, p. 403, et dans l'Hom. *Τῶν πρώων* (21^e De Sialuis) 1, PG 49.
 — Quant à l'allusion elle-même, elle suppose que l'évêque prendra la
 parole dans la suite pour compléter l'instruction des baptisés. Mais on
 n'a pas conservé, pour l'Église d'Antioche, les interventions de celui-
 ci.

20. Cette phrase fait allusion à la discrétion coutumière qu'on a
 appelée la discipline de l'arcane, convention catéchétique et liturgi-

Celui qui est infini, celui qui soutient et maintient
 fermement l'univers^h, est venu dans le sein d'une vierge.
 Comment, dis-moi, et de quelle manière? Il n'est pas
 possible de le démontrer. Mais, si tu viens à la foi, celle-ci
 pourra te donner pleine assurance. Car ce qui dépasse la
 faiblesse de nos raisonnements, il faut le confier à
 l'enseignement de la foi. Le mode de cette naissance,
 Matthieu, lui qui pourtant l'a rapportée, ne le connaît pas;
 car il a dit qu'«elle se trouva enceinte par le fait de l'Esprit
 Saintⁱ», mais il n'a pas expliqué comment. Gabriel non
 plus ne le sait pas; il se contente de dire : «L'Esprit Saint
 viendra sur toi et la Puissance du Très Haut te prendra
 sous son ombre^j». Comment et de quelle manière, lui non
 plus ne le sait pas.

L'heure mystique du baptême

4. Mais nous laisserons au maître¹⁹
 le soin de parler de la foi; quant à
 nous, il nous sera possible de vous en
 parler une autre fois où beaucoup de non-initiés seront là;
 mais aujourd'hui, il faut dire ce que vous seuls avez à
 entendre maintenant et qu'il n'est pas possible de vous
 dire si les autres sont mélangés avec vous²⁰. Qu'est-ce
 donc?

Après-demain, à la Parascève²¹, au cours de la neuvième
 heure, on doit vous demander de prononcer certaines

que qui retenait d'expliquer les mystères de l'initiation chrétienne
 aux catéchumènes qui n'étaient pas encore inscrits en vue du
 baptême prochain. Voir la même recommandation, par exemple, chez
 CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Procatéchèse*, 12, PG 33, 352 et chez ÉGÉRIE,
Journal de voyage, 46, 2, SC 296, p. 308 s. — Sur cette discipline qui
 naquit au IV^e siècle et était morte au VI^e, se reporter à l'étude détaillée
 de P. BATIFFOL, *Études d'hist. et de théol. positive*, 1902 et nombreuses
 rééd., p. 1-41.

21. *Parascève* : le jour de la «Préparation», jour qui précède le
 sabbat; ici le Vendredi Saint. On voit que le nom de ce jour est
 encore, à cette époque, conforme à celui de l'Évangile.

ῥήματα καὶ συνθήκας θέσθαι πρὸς τὸν Δεσπότην. Οὐχ ἀπλῶς δὲ ὑμᾶς οὐδὲ τὴν ἡμέραν οὐδὲ τὴν ὥραν ἀνέμνησα
 10 ταύτην· ἀλλὰ ἔστι καὶ ἀπὸ τούτων μαθεῖν τι μυστικόν. Καὶ
 γὰρ τῇ Παρασκευῇ, ἑνάτῃ ὥρᾳ, ὁ ληστής εἰς τὸν παράδεισον
 εἰσῆλθε^a καὶ τὸ σκότος κατελύθη τὸ ἀπὸ τῆς ἑκτῆς ὥρας
 ἕως τῆς ἑνάτης^b, καὶ τὸ αἰσθητὸν καὶ τὸ νοητὸν φῶς τότε
 15 ὑπὲρ τῆς οἰκουμένης ἀνηνέχθη θυσία· τότε γὰρ φησὶν ὁ
 Χριστός· «Πάτερ, εἰς χεῖράς σου παραθήσομαι τὸ πνεῦμά
 μου^c.» Τότε τὸν ἥλιον τῆς δικαιοσύνης^d ἰδὼν ἀπὸ τοῦ
 σταυροῦ λάμποντα ὁ αἰσθητὸς οὗτος ἥλιος τὰς ἀκτῖνας
 ἀπέστρεψεν^e. «Ὅταν οὖν μέλλῃς εἰσαγάγεσθαι καὶ σὺ κατὰ
 τὴν ἑνάτην ὥραν, ἀναμιμνήσκου καὶ σὺ τοῦ μεγέθους τῶν
 20 κατορθωμάτων καὶ τὰς δωρεὰς ἀρίθμει ταύτας παρὰ σαυτῶ,
 καὶ οὐκ ἔση λοιπὸν ἐπὶ τῆς γῆς, ἀλλὰ διαναστήσῃ καὶ τῶν
 οὐρανῶν αὐτῶν ἐπιλήψῃ τῇ ψυχῇ.

Δεῖ τοίνυν εἰσαχθέντας ὑμᾶς τότε κοινῇ πάντας. Καὶ γὰρ
 καὶ τοῦτο παρατήρει, ὅτι πάντα κοινῇ δίδονται πᾶσιν ὑμῖν,
 25 ἵνα μήτε ὁ πλούσιος ὑπερίδῃ τοῦ πένητος, μήτε ὁ πένης
 ἔλαττον ἔχειν τι τοῦ πλουσίου νομίζῃ· «ἐν γὰρ Χριστῶ
 Ἰησοῦ οὔτε ἄρσεν οὔτε θῆλυ, οὐ Σκύθης, οὐ Βάρβαρος, οὐκ
 Ἰουδαῖος, οὐκ Ἑλλην^f· οὐκ ἡλικίας δὲ μόνον καὶ φύσεως,
 ἀλλὰ καὶ ἀξίας πάσης ἀνωμαλία ἀνήρηται· ἐν πᾶσιν ἀξίωμα,

4 a. Cf. Lc 23,43 || b. Cf. Lc 23,44 et par. || c. Lc 23,46 || d. Cf. Mal. 3,20 || e. Cf. Lc 23,44-45 || f. Cf. Col. 3,11. Gal. 3,28

V I Pap.

4. 11-12 εἰσῆλθε εἰς τὸν παράδεισον ~ I || 13 φῶς τότε V : ἀνέτειλε φῶς ἢ τε I || 15 πάτερ om. I || παρατίθῃμι I || 18 ἀπέστρεψεν : ἀπέκρυψεν I || εἰσαγάγεσθαι om. I || κατὰ om. I || 19 ὥραν] + προσελθεῖν I || καὶ σὺ om. I || 24 δέδοται I || ἡμῖν I || 26 τι om. I || 27 οὐκ : οὐχ I || 28 οὐχ² : οὐκ V

22. Le terme de συνθήκη appartient en propre au vocabulaire juridique. Il a pris chez les chrétiens un sens analogique quand on l'appliqua à ce qu'on a appelé les promesses du baptême. Ces

paroles et de déposer un contrat²² devant le Seigneur. Et ce n'est pas sans raison que je vous ai rappelé et ce jour et cette heure, mais il est possible d'en tirer un enseignement mystique. En effet, à la Parasève, à la neuvième heure, le larron est entré au Paradis^a, l'obscurité qui avait régné de la sixième à la neuvième heure se dissipa^b, et (Celui qui est) la lumière sensible et spirituelle fut offert à ce moment en sacrifice pour le monde entier, car c'est alors que le Christ dit : «Père, je remettrai mon esprit entre tes mains^{c 23}». C'est alors qu'en voyant le Soleil de justice^d briller du haut de la croix, le soleil du monde sensible détourna ses rayons^e. Quand donc, toi aussi, à la neuvième heure, tu seras sur le point d'être introduit, rappelle-toi à ton tour la grandeur de ces merveilles, dénombre les dons qui te sont faits. Tu ne seras plus rivé à la terre, mais tu te relèveras et ton âme s'attachera aux cieux eux-mêmes.

**Le baptême
 en commun,
 lien d'affection
 fraternelle**

Sans aucun doute, il faut que vous soyez alors introduits en commun. Observe bien ce point : tout vous est donné à tous en commun, afin que le riche ne méprise pas le pauvre et que le pauvre ne croie pas avoir moins que le riche, car «dans le Christ Jésus, il n'y a ni homme ni femme, ni Scythe ni Barbare, ni Juif ni Grec^f», et disparaît non seulement l'inégalité de l'âge et de la nature, mais encore celle de n'importe quelle condition :

promesses, faites devant Dieu, sont un engagement, un véritable contrat que le chrétien devra respecter, comme il est entendu que Dieu respecte le sien. Chrysostome dit (WENGER, *Cal.* II, 20) que les paroles prononcées à ce moment sont inscrites dans les registres célestes ; même réflexion chez CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Cal. Mystagog.* I, 5, SC 126, p. 90.

23. Le futur παραθήσομαι, «je remettrai», est une variante propre à Luc (23,46), qu'on trouve notamment dans le texte de la *Koinè* d'Antioche.

30 μία δωρεά, εἷς ἀδελφότητος ἡμῶν σύνδεσμος, ἡ αὐτὴ χάρις. Δεῖ τοίνυν εἰσαχθέντας ὑμᾶς τότε κοινῇ κλίνει γόνυ πάντας, οὐκ ὀρθοῦς ἐστάναι, καὶ τὰς χεῖρας ἀνατείναντας εἰς τὸν οὐρανὸν εὐχαριστῆσαι τῷ Θεῷ τῆς δωρεᾶς ἕνεκεν ταύτης. Ἐπὶ γόνυ δὲ οἱ ἱεροὶ κελεύουσι κεῖσθαι νόμοι, ὥστε καὶ διὰ
35 τοῦ σχήματος ὁμολογῆσαι τὴν δεσποτεῖαν. Ὅτι γὰρ τὸ γόνυ κάμψαι <τῶν> τὴν δουλείαν ὁμολογοῦντων ἐστίν, ἄκουσον τί φησιν ὁ Παῦλος, ὅτι «αὐτῷ κάμψει πᾶν γόνυ ἐπουρανίων καὶ ἐπιγείων καὶ καταχθονίων». Κλίναντας οὖν τὰ γόνατα κελεύουσι λέγειν μυσταγωγοῦντες ταῦτα τὰ
40 ῥήματα· «Ἀποτάσσομαί σοι, Σατανᾶ».

5. Δακρῦσαί μοι νῦν ἐπῆλθε καὶ συνεχύθη τὴν διάνοιαν καὶ πικρὸν ἐστέναξα. Τίνος ἕνεκεν ἀνεμνήσθην τῆς ἱεραῆς ἐσπέρας ἐκείνης, καθ' ἣν τὴν μακαρίαν ταύτην κατηξιώθην ἀφείναι φωνήν, καθ' ἣν ἐπὶ τὴν φρικώδη καὶ ἁγίαν
5 μυσταγωγίαν ἠγόμην; Ἀνεμνήσθην τῆς τότε καθαρότητος καὶ τῶν ἁμαρτημάτων ὅσα μετ' ἐκείνην εἰς τὴν παρούσαν ἡμέραν συνέλεξα. Καθάπερ οὖν γυναικῶν ὅσαι περ ἂν ἀπὸ πλοῦτου καὶ εὐπορίας εἰς πτωχείαν τὴν ἐσχάτην κατενεχθῶσιν, ὀρώσαι κόρας ἐτέρας νυμφευομένας καὶ εὐπόροις
10 διδομένας νυμφίους καὶ πολλῆς ἀπολαυούσας τιμῆς καὶ μετὰ θεραπείας καὶ πομπῆς ἀπαγομένας, ἀλγοῦσι καὶ ὀδυνῶνται, οὐ τοῖς ἀλλοτρίοις φθονοῦσαι καλοῖς, ἀλλ' ἐν ταῖς ἐτέρω

4 g. Phil. 2, 10

V I Pap.

4. 30 ἡ αὐτὴ χάρις om. I || 36 <τῶν> Pap. : om. V I

5. 2 τίνος] + οὖν I || 3 ἐκείνης ἐσπέρας ~ I

24. Même développement en *Cal.* II, 13 de *Stavronikita* (chez WENGER, p. 140), et sur une même empreinte royale qui marque tous les baptisés : *In Johan. Hom.* 10, 2, PG 59.

25. La posture à genoux pour la renonciation à Satan est confirmée, à Antioche, par WENGER, *Cal.* II, 18, p. 143, et par l'*Hom.*

une seule dignité pour tous, un seul présent, un seul lien d'affection fraternelle entre nous, la même grâce²⁴. Il faut donc qu'une fois introduits, vous fléchissiez tous en commun le genou au lieu de rester debout, que vous tendiez les mains vers le ciel pour rendre grâce à Dieu de ce don qui vous est fait. Les saintes lois prescrivent d'être à genoux, car c'est reconnaître aussi par cette attitude l'autorité du Seigneur. Le fait de fléchir le genou est le propre de ceux qui reconnaissent leur soumission ; écoute ce qu'en dit Paul : « Tout genou fléchira devant lui, au ciel, sur la terre et dans les enfers²⁵ ». Ainsi donc, quand vous êtes à genoux²⁵, au moment de votre initiation, on vous demande de prononcer ces paroles : « Je renonce à toi, Satan ».

Chrysostome fait un retour sur lui-même 5. J'ai envie de pleurer maintenant, mon cœur est bouleversé et je me lamente amèrement. Pourquoi

me revient en mémoire cette sainte soirée au cours de laquelle j'ai été jugé digne de prononcer cette formule bienheureuse, au cours de laquelle je fus conduit vers cette initiation redoutable et sainte ? Je me souviens de ma pureté d'alors, et de toutes les fautes qu'ensuite j'ai accumulées jusqu'à ce jour²⁶. Pour moi, à l'instar de ces femmes qui, tombées de la richesse et de l'aisance dans l'extrême pauvreté, souffrent et s'attristent quand elles voient d'autres jeunes filles données en mariage et remises à de jeunes époux bien pourvus, et quand elles les voient comblées d'honneur et conduites en cortège et en grande pompe, — ce n'est pas qu'elles soient jalouses du bonheur d'autrui, mais devant la prospérité des autres elles

sur le baptême, II, 3 de THÉODORE DE MOPS. En revanche, ce même rite à Jérusalem s'accomplissait debout : CYRILLE DE JÉR., *Cal. mystag.* I, 2, SC 126, p. 84 s.

26. Développement analogue chez WENGER, *Cal.* II, 19, p. 144.

εὐπραγίαις ἀκριδέστερον τὰς ἑαυτῶν καταμανθάνουσαι
 συμφοράς, τοιοῦτον δὴ τι καὶ αὐτὸς πέπονθα νῦν. Ἄλλ' ἵνα
 15 μὴ τὰ ἑμαυτοῦ διηγούμενος κακὰ νῦν ἐπὶ τὸ σκυθρωπότερον
 τὸν λόγον ἀγάγω, φέρε πρὸς ὑμᾶς ἐπανεέλθωμεν πάλιν.

6. «Ἀποτάσσομαί σοι, Σατανᾶ». Τί γέγονε; Τί τὸ ξένον
 καὶ παράδοξον; Ὁ δεδοικώς, ὁ τρέμων, κατεξανέστης τοῦ
 τυράννου; Καταφρονεῖς αὐτοῦ τῆς ὀμότητος; Τίς σε εἰς
 τοσαύτην ἀπόνειαν ἐπῆρε; Πόθεν σοι τὸ θαρρεῖν ἐγένετο;
 5 «Ὅπλον ἔχω», φησὶν, «ἰσχυρόν». Ποῖον ὄπλον, ποίαν
 συμμαχίαν; εἰπέ μοι. «Συντάσσομαί σοι, Χριστέ», φησί.
 «Διὰ τοῦτο θαρρῶ καὶ κατεξανίσταμαι· ἰσχυρὰν γὰρ ἔχω
 καταφυγὴν. Αὕτη με τοῦ δαίμονος ἐποίησεν ἀνώτερον, τὸν
 πρὸ τούτου δεδοικότα καὶ τρέμοντα. Διὰ τοῦτο οὐχὶ αὐτῷ
 10 μόνῳ, ἀλλὰ καὶ πάσῃ αὐτοῦ ἀποτάσσομαι τῇ πομπῇ».

Πομπὴ δὲ διαβόλου πᾶν εἶδος ἀμαρτίας ἐστὶ· θέατρα
 παρανομίας, ἵπποδρομαίαι, συνέδρια γέλωτος καὶ αἰσχρο-
 λογίας γέμοντα· πομπὴ διαβόλου οἰωνισμοὶ καὶ μαντεῖαι,

V I Pap.

5. 14 τοιοῦτον Pap. : τοιοῦτω V τοιοῦτο I

27. L'interpellation des auditeurs sous la forme d'un impératif à la deuxième personne du singulier est un procédé cher à la diatribe de l'époque. Voir p. ex. les *Panegyriques de s. Paul* où l'on peut relever 154 exemples de cet emploi. SC 300, p. 36. On notera le caractère particulièrement vivant de ce dialogue avec l'auditoire.

28. Les exemples donnés ici (spectacles, hippodrome, assemblées divertissantes...) évoquent tous des fautes occasionnées par le cadre extérieur, qui porte au mal et dont se sert le démon. — Pour la condamnation des spectacles très fréquente chez Chrysostome, voir *Cal.* II, 3. — La fréquentation des hippodromes est nettement blâmée par plusieurs Pères de l'Église, qui l'ont considérée comme apparte-

ressentent avec plus de rigueur leurs propres malheurs —, pour moi donc, c'est à peu près un sentiment de ce genre que j'éprouve en ce moment. Mais de peur qu'en exposant mes misères personnelles j'en vienne à tenir maintenant des propos trop sombres, eh bien! revenons à vous.

La renonciation
 à Satan.
 L'attachement
 au Christ

6. «Je renonce à toi, Satan.» — Que s'est-il passé? Quelle est cette formule étrange et inattendue? Toi qui avais peur, toi qui tremblais, tu t'es dressé contre le tyran? Méprises-tu sa cruauté? Qui t'a poussé à une si folle témérité? D'où t'est venue cette hardiesse?²⁷ — Réponse: «J'ai une arme puissante». — Quelle arme, quelle alliance? dis-moi. — Réponse: «Je m'attache à toi, ô Christ. Voilà pourquoi j'ai confiance, et je fais front. J'ai en effet un moyen puissant d'échapper au démon; c'est ce moyen qui m'a rendu plus fort que lui, moi qui auparavant avais peur et tremblais; aussi ce n'est pas à lui seulement que je renonce, mais encore à toute sa pompe».

La pompe du diable, c'est toute sorte de fautes: les spectacles contraires à la morale, les courses de chevaux²⁸, les assemblées pleines de rires et de propos honteux. La pompe du diable, ce sont les interprétations du vol des oiseaux, les pratiques divinatoires, les présages, l'obser-

nant aussi au cortège du démon. Pour Chrysostome, voir encore *Hom. Tῶν πρώην* (21^e *De Statuis*), 5; *In Genesim, Hom.* 6, 2, PG 53, 56; *Hom.* 41, 1, *id.* 374; *De Anna, Sermon.* 4, 1, PG 54, 660; *In Johan., Hom.* 58, 4, PG 59, 320; *In undecim homilias*, I, 1, PG 63, 512. Pour CYRILLE DE JÉR., *Cat. mystag.* I, 6, SC 126, p. 92. La 6^e *Hom.* de CHRYSOSTOME sur la Genèse, que nous venons d'indiquer, précise que ce n'étaient pas les courses de chevaux ou de chars qui étaient blâmables en elles-mêmes, mais les désordres qu'elles occasionnaient: audition de blasphèmes, sollicitations de courtisanes...

- κληθόνες και παρατηρήσεις καιρῶν^a, και σύμβολα και
 15 περιাপτα και ἐπωδαί. Θαυμαστὸν περιήπτον ὁ σταυρὸς ἔχει
 και μεγίστην ἐπωδὴν, και μακαρία ἡ ψυχὴ ἡ λέγουσα τὸ
 ὄνομα Ἰησοῦ Χριστοῦ σταυρωθέντος· τοῦτο κάλεσον και
 πᾶν νόσημα φεύζεται, πᾶσα ἐπιβουλὴ παραχωρήσει σοι
 σατανική.
 20 Τούτων οὖν μέμνησο τῶν ῥημάτων· αὐται αἱ συνθήκαι
 πρὸς τὸν νομφίον εἰσί. Καθάπερ γὰρ ἐπὶ τῶν γάμων τὰ
 τῶν ἔδνων και τῆς φερνῆς ἀνάγκη συντελεῖσθαι γραμματεῖα,
 οὕτω και νῦν πρὸ τῶν γάμων γίνεται· γυμνήν σε εὔρε και
 πτωχὴν και ἀσχημονοῦσαν, και οὐ παρέδραμε· τῆς προ-
 25 ἀιρέσεώς σου γὰρ δεῖται μόνης. Ἀντί προικὸς τοίνυν ταῦτα
 εἰσένεγκε τὰ ῥήματα και μέγαν ἠγήσεται πλοῦτον ὁ
 Χριστός, ἂν ταῦτα φυλάττης διὰ παντός· πλοῦτος γὰρ
 ἐκείνου τῶν ἡμετέρων ψυχῶν ἡ σωτηρία. Ἄκουσον, πῶς
 φησιν ὁ Παῦλος· «Πλουτῶν εἰς πάντας και ἐπὶ πάντας
 30 τοὺς ἐπικαλουμένους αὐτόν^b.»

7. Μετὰ δὲ τὰ ῥήματα ταῦτα, μετὰ τὴν ἀποταγὴν τοῦ
 διαβόλου, μετὰ τὴν συνταγὴν τὴν πρὸς τὸν Χριστόν, ἅτε
 οἰκείους γεγεννημένους λοιπὸν και οὐδὲν κοινὸν ἔχοντας πρὸς
 ἐκεῖνον, εὐθέως σφραγίζεσθαι κελεύει και ἐπὶ τοῦ μετώπου

6 a. Cf. Gal. 4, 10 || b. Rom. 10, 12; cf. Rom. 3, 22

V I Pap.

6. 15 ἔχει om. I || 16 ἡ ψυχὴ om. I || 19 σατανική παραχωρήσει σοι ~ I
 || 20 αὐται] + σου I || 6.21 — 10. 10 καθάπερ — ἀλλήλοις deest I

29. Développements analogues chez THÉODORE, *Hom.* II, 10 sur le
 baptême, l.c. p. 385, 387, et chez CYRILLE DE JÉR., *Cat. mystag.* I, 8,
 SC 126, p. 94, 96. — *L'observance des saisons* : allusion notamment à
 des fêtes juives, telles que les néoméniés, contre lesquelles CHRYSOS-
 TOME, à la suite de saint Paul (*Gal.*, 4, 10), mettait en garde les
 chrétiens judaïsants (*Adu. Jud.*, Or. III, 4, 6, PG 48, 866, 870). —
 Quant aux rapprochements superstitieux, Chrysostome en a donné
 quelques exemples : le fait d'attendre automatiquement dans la
 journée un événement heureux parce qu'on porte autour de sa tête
 une pièce de monnaie à l'effigie d'Alexandre le Grand, ou, plus

vance des saisons^a, les rapprochements superstitieux²⁹, les
 amulettes et les paroles magiques.

Une amulette admirable et une parole magique très
 puissante, c'est celle de la Croix : bienheureuse l'âme qui
 prononce le nom de Jésus-Christ le crucifié ! Invoque ce
 nom, et toute maladie s'enfuira, toute machination
 satanique s'éloignera de toi.

Souviens-toi donc de ces paroles : c'est un contrat qui a
 lieu en présence de l'Époux. Car, au moment des noces, il
 faut que les présents du fiancé et que la dot soient inscrits
 sur la même liste ; il en est de même maintenant avant la
 cérémonie nuptiale. L'Époux t'a trouvée sans vêtement,
 pauvre et dans une tenue inconvenante : et il n'est pas
 passé sans s'arrêter. Il n'a besoin que de ta volonté³⁰. Ainsi
 donc, à la place de la dot, apporte les paroles indiquées, et
 le Christ les tiendra pour une grande richesse si tu les
 gardes continuellement. La richesse, pour lui, c'est le salut
 de nos âmes. Écoute en quels termes s'exprime Paul : « Il
 est riche envers tous et à l'égard de tous ceux qui
 l'invoquent^{b 31}. »

La signation
 et l'onction

7. Après ces paroles, après la re-
 nonciation au diable, après l'attache-
 ment au Christ, comme vous êtes désor-
 mais de sa famille et que vous n'avez désormais plus
 rien de commun avec l'autre, (le prêtre) demande immédia-
 tement que tu reçoives l'empreinte ; et sur ton front, il

couramment encore, parce qu'on rencontre une jolie femme au sortir
 de sa maison ..., *Hom.* Τῶν πρώην, 5 (21^e *De Statuis*).

30. L'insistance sur le rôle important et nécessaire de la volonté de
 l'homme (προαίρεσις) dans l'œuvre de sa justification est fréquente
 chez Chrysostome. Entre autres sur ce sujet, voir *Panègyr. de s. Paul*
 VI, 3 & 6, SC 300, p. 264, 272. Mais il a fortement aussi rappelé la
 nécessité de la grâce du Christ : *id.* SC 300, *Introduction*, p. 49.

31. La citation est composite. C'est probablement *Rom.* 3, 22, qui
 est venu interférer avec *Rom.* 10, 12 dans la mémoire du prédicateur.

5 δίδωσί σοι τὸν σταυρόν. Ἐπειδὴ γὰρ εἰκὸς τὸ θηρίον ἐκεῖνο
ταῦτα ἀκοῦσαν τὰ ῥήματα ἀγριωθῆναι μᾶλλον — ἀναίσ-
χυντον γὰρ ἐστὶ — καὶ αὐτῇ βούλεται ἐπιπηδῆσαι τῇ ὄψει,
διὰ τοῦ χρίσματος ἐντυπῶν σου τῷ προσώπῳ τὸν σταυρόν
10 ἄπασαν αὐτοῦ καταστέλλει τὴν μανίαν· οὐ γὰρ τολμήσει
πρὸς τοιαύτην ἀντιβλέψαι λοιπὸν ὄψιν, ἀλλ' ὥσπερ ἀκτῖνας
ὀρώων ἐκπηδῶσας ἐκείθεν, οὕτως ἀποτυφλωθεὶς τοὺς ὀφθαλ-
μοὺς ἄπεισιν.

Ἐντυποῦται δὲ ὁ σταυρὸς διὰ τοῦ χρίσματος· τὸ δὲ
χρῖσμα τοῦτο ἔλαιον ὀμοῦ καὶ μύρον ἐστὶ, μύρον μὲν ὡς
15 νύμφην, ἔλαιον δὲ ὡς ἀθλητήν. Καὶ ὅτι πάλιν οὐκ ἄνθρωπος,
ἀλλ' αὐτὸς σε χρίει ὁ Θεὸς διὰ τῆς τοῦ ἱερέως χειρὸς,
ἀκουσον τοῦ Παύλου λέγοντος· «Ὁ δὲ βεβαιῶν ἡμᾶς σὺν
ὕμῖν εἰς Χριστὸν καὶ χρίσας ἡμᾶς Θεός^α». Ἐπειδὴν δὲ
τοῦτο τὸ ἄλειμμα ἀλείψῃ πάντα τὰ μέλη, μετὰ ἀδείας τὸν
20 δράκοντα κατέχειν δύνασαι καὶ οὐδὲν πείσῃ δεινόν.

8. Μετὰ τὴν χρίσιν τοῖνον ταύτην ἐπὶ τὴν κολυμβήθραν
τῶν ἁγίων ὑδάτων λείπεται ἐλθεῖν. Τότε ἀποδύσας σε τὸ
ἱμάτιον ὁ ἱερεὺς, αὐτὸς σε κατὰγει ἐπὶ τὰ νάματα. Τίνος
οὖν ἔνεκεν γυμνόν; Ἀναμμνήσκει σε τῆς προτέρας γυμ-

7 a. II Cor. 1,21

V I Pap.

7. 6 ἀκοῦσαν τὰ Pap. : ἀκούσαντα τὰ V

8. 1 — 9. 23 μετὰ — κατορθώματα quoad nos deest ex defectu
photogr. V, allamen secuti sumus Pap.

32. Athlète, car le nouveau baptisé aura à lutter contre l'esprit du mal. Comparaison fréquente : cf. WENGER, *Cat.* II, 23.24; CHRYSOSTOME *Hom. sur l'Épître aux Col.* 6, 4, PG 62; AMBROISE, *Sacr.* 1, 4, SC 25 bis, p. 62 (*Myst.* 7, id. p. 158); CYR. DE JÉR., *Cat. mystag.* 2, 3, SC 126, p. 108. THÉODORE a noté que le catéchumène devient ainsi « redoutable au démon » (II^e *Hom. sur le bapt.*, 18, p. 399) et à propos de la seconde onction, celle sur tout le corps, il ajoute qu'elle est « le signe du vêtement incorruptible » conféré par le baptême (III^e *Hom.*, 8, p. 419).

trace la croix. Et comme il est vraisemblable que cette bête sauvage, en entendant ces paroles, devienne plus sauvage encore — car elle est effrontée — et qu'elle veuille s'attaquer à ta vue même, (le prêtre), en te marquant au front de l'empreinte de la croix avec l'huile d'onction, tient en respect toute sa fureur. Car le diable n'osera plus soutenir une telle vision ; c'est comme s'il fixait les rayons du soleil, il quitterait la place ; de la même façon, il sera aveuglé et s'en ira.

La croix est imprimée avec l'onguent, et l'onguent dont on se sert est fait d'huile et de myrrhe : de myrrhe, parce qu'il s'agit d'une jeune épouse, et d'huile, parce qu'il s'agit d'un athlète³². Et encore une fois, sur le fait que ce n'est pas un homme, mais Dieu lui-même qui te fait cette onction par la main du prêtre, écoute ce que dit Paul : « Celui qui nous affermit avec vous pour le Christ et qui nous a donné l'onction, c'est Dieu^a ». Alors, une fois pratiquée cette onction sur tous tes membres³³, sans crainte tu peux contenir le dragon et tu ne subiras rien de funeste.

L'immersion

8. Après cette onction, eh bien !
il ne reste plus qu'à se rendre à la piscine des eaux saintes. A ce moment-là, le prêtre t'enlève ton vêtement et te fait lui-même descendre dans l'eau courante. Pourquoi donc sans vêtement ? — Cela te rappelle ta nudité antérieure, lorsque tu étais dans le

33. Il s'agit toujours de l'onction prébaptismale, mais dans son deuxième temps, celui où le corps tout entier est oint. Chez WENGER, *Cat.* II, 22-23, p. 145-147, Chrysostome distingue de même deux onctions différentes avant le baptême : la première sur le front, juste après la formule d'adhésion au Christ, la seconde pratiquée sur tout le corps. Cette dernière semble située au lendemain de la première, c'est-à-dire au soir du Samedi Saint, après le dépouillement des vêtements et juste avant l'immersion baptismale. THÉODORE a, lui aussi, distingué nettement ces deux onctions (II^e *Hom.*, 17-19 : III^e *Hom.*, 8). CYRILLE DE JÉR., au contraire, n'a mentionné qu'une onction, celle sur tout le corps (II^e *Cal. mystag.*, 3, p. 107).

5 νότητος, ὅτε ἦς ἐν τῷ παραδείσῳ καὶ οὐκ ἠσχύνου· «ἦσαν γάρ, φησὶν, Ἄδὰμ καὶ Εὐὰ γυμνοὶ καὶ οὐκ ἠσχύνοντο^a», ἕως ἔλαβον τὸ τῆς ἀμαρτίας ἱμάτιον, τὰ πολλῆς γέμον αἰσχύνης. Μὴ τοίνυν μηδὲ ἐνταῦθα αἰσχύνου· πολὺ γὰρ τοῦ παραδείσου βελτίων ἢ κολυμβήθρα. Οὐκ ἔστιν ἐνταῦθα ὄφις,
 10 ἀλλὰ Χριστὸς ἔστιν ἐνταῦθα μυσταγωγῶν σε πρὸς τὴν ἐξ ὕδατος καὶ Πνεύματος ἀναγέννησιν^b. Οὐκ ἔστιν ἐνταῦθα δένδρα καλὰ καὶ ὠραῖα ἰδεῖν^c, ἀλλ' ἔστιν ἐνταῦθα χαρίσματα πνευματικά. Οὐκ ἔστιν ἐνταῦθα ξύλον γνωστὸν καλοῦ καὶ πονηροῦ^d, οὐδὲ νόμος καὶ ἐντολαί^e, ἀλλὰ χάρις καὶ δωρεαί.
 15 «Ἀμαρτία γὰρ ὑμῶν οὐ κυριεύσει· οὐ γὰρ ἔστε ὑπὸ νόμον, ἀλλ' ὑπὸ χάριν^f.»

9. Ἄλλ' ἐπειδὴ μετὰ τῆς αὐτῆς ἡδονῆς ἠκούσατε τῶν εἰρημένων, μίαν ὑμᾶς αἰτήσω τῆς ἡδονῆς ἀμοιβήν, ἣν καὶ παρὰ τὴν ἀρχὴν ὑμᾶς ἤτησα. Ὄταν εἰς τὴν κολυμβήθραν καταβῆτε τῶν ὑδάτων ἐκείνων, μνήσθητέ μου τῆς εὐτελείας.
 5 Τοῦτο καὶ πρώην ὑμῶν ἐδεήθην, ὅτε καὶ τοῦ Ἰωσήφ ἀνέμνησα, ὃς πρὸς τὸν ἀρχινοχόον ἔλεγε· «Μνήσθητί μου, ὅταν εὖ σοι γένηται^a». Κἀγὼ πρὸς ὑμᾶς παρὰ τὴν ἀρχὴν εἶπον· «Μνήσθητέ μου, ὅταν εὖ ὑμῖν γένηται». Νυνὶ δὲ οὐ λέγω· «Μνήσθητέ μου, ὅταν εὖ ὑμῖν γένηται», ἀλλὰ
 10 μνήσθητέ μου, ἐπειδὴ εὖ ὑμῖν ἐγένετο. Κακεῖνος μὲν ἔλεγε· «Μνήσθητι, ὅτι οὐδὲν ἐποίησα κακόν^b». Ἐγὼ δὲ λέγω· Μνήσθητέ μου, ὅτι πολλὰ καὶ πονηρὰ ἐποίησα κακά.

Πολλὴ παρρησία πρὸς τὸν Βασιλέα νῦν ὑμῖν ἄπασι· κοινούς ὑμᾶς πέμπομεν πρέσβεις ὑπὲρ τῆς φύσεως τῶν

paradis et que tu n'en avais pas honte. «Car Adam et Ève, dit l'Écriture, étaient nus et ils n'en avaient pas honte^a», jusqu'à ce qu'ils prissent le vêtement de la faute, celui qui est chargé d'une immense honte. Ainsi donc, toi non plus, n'aie pas honte en la circonstance³⁴. Car la piscine est bien préférable au paradis : il n'y a pas ici de serpent, mais c'est le Christ qui est là et qui est ton initiateur en vue de la régénération par l'eau et par l'Esprit^b; il n'y a pas ici d'arbres beaux et agréables à voir^c, mais il y a des grâces spirituelles; il n'y a pas ici l'arbre célèbre du bien et du mal^d, pas non plus de loi ni de commandements^e, mais la grâce et les dons : «Sur vous le péché n'aura pas d'empire, puisque vous n'êtes pas sous la loi, mais sous la grâce^f».

Demande de prière pour l'Église et les ministres du baptême 9. Mais puisque vous avez écouté avec tant de plaisir les paroles que j'ai dites, je vous demanderai en échange de ce plaisir une seule faveur, celle que je vous ai déjà demandée dès le début³⁵. Lorsque vous descendrez dans la piscine de ces eaux merveilleuses, souvenez-vous de mon indignité. Cette demande, je vous l'ai déjà faite récemment, quand j'ai rappelé le souvenir de Joseph qui disait au grand échanson : «Souviens-toi de moi lorsque tu seras heureux^a». Et moi aussi, dès le début, je vous ai dit : «Souvenez-vous de moi lorsque vous serez heureux³⁶». Maintenant, je ne dis pas : «Souvenez-vous de moi lorsque vous serez heureux», mais : «Souvenez-vous de moi, puisque vous êtes devenus heureux». Ce personnage disait encore : «Souviens-toi que je n'ai rien fait de mal^b», mais moi, je dis : «En ce qui me concerne, souvenez-vous que j'ai fait malheureusement beaucoup de mal».

Vous jouissez tous maintenant d'un grand crédit auprès du Roi : nous vous y envoyons ensemble comme ambassa-

seulement celle d'Adam et Eve dans le paradis originel, mais encore celle du Christ sur la croix.

35. Au début de *Cat. I.*

36. *Supra, Cat. I, 2, p. 115.*

8 a. Gen. 2, 25 || b. Cf. Jn 3, 5; Tit. 3, 5 || c. Cf. Gen. 2, 9 || d. Cf. Gen. 2, 17 || e. Cf. Gen. 3, 3 || f. Rom. 6, 14 || 9 a. Gen. 40, 14 || b. Cf. Gen. 40, 15

V I *Pap.*

9. 5 ὑμῶν *nos* : ἡμῶν *Pap.*

34. Même remarque chez THÉODORE (III^e *Hom. sur le bapt.*, 8, p. 417), et chez CYRILLE DE JÉR. (II^e *Cat. mystag.*, 2, SC 126, p. 104). Cyrille est plus varié et plus complet, puisque cette nudité du catéchumène au moment de l'immersion rappelle, selon lui, non

15 ἀνθρώπων· οὐ χρυσοῦν στέφανον αὐτῷ προσφέρετε, ἀλλὰ
πίστεως στέφανον· μετὰ πολλῆς ὑμᾶς δέξεται εὐνοίας.
Δεήθητε τοίνυν ὑπὲρ τῆς κοινῆς ἀπάντων μητρὸς, ὥστε
ἀσάλευτον εἶναι αὐτὴν καὶ ἄσειστον, καὶ ὑπὲρ τοῦ ἀρχιερέως
20 δι' οὗ τῶν χειρῶν καὶ τῆς φωνῆς τῶν ἀγαθῶν τούτων
τυγχάνετε. Ὑπὲρ τῶν συνεδρουόντων ἡμῖν ἱερέων πολλὰ
αὐτῷ διαλέχθητε, ὑπὲρ τοῦ ἀνθρωπείου γένους, ὥστε μὴ
ἡμῖν χρημάτων λοιπάδας ἀλλὰ ἀμαρτημάτων ἀφεῖναι. Κοινὰ
γενέσθω τὰ κατορθώματα· πολλὴ γὰρ παρρησία πρὸς τὸν
Δεσπότην ὑμῖν καὶ ἀπὸ φιλήματος ὑμᾶς δέξεται.

10. Ἄλλ' ἐπειδὴ φιλήματος ἐμνήσθην, βούλομαι καὶ περὶ
τούτου νῦν ὑμῖν εἰπεῖν. Ἐπειδὴν μέλλωμεθα τῆς ἱεραῆς
ἄπτεσθαι τραπέζης, φιλεῖν ἀλλήλους κελευόμεθα καὶ ἀσπά-
ζεσθαι ἀσπασμὸν ἁγίον. Τίνος ἕνεκεν; Ἐπειδὴ τοῖς σώμασι
5 ἐσμὲν διηρημένοι, τὰς ψυχὰς ἀλλήλους συμπλέκομεν κατ'
ἐκεῖνον τὸν καιρὸν διὰ τοῦ φιλήματος, ὥστε γενέσθαι τὸν
σύλλογον ἡμῶν τοιοῦτον ὅσος ἦν ἐκεῖνος ὁ ἀποστολικός,
ὅτε πάντων τῶν πιστευόντων ἦν ἡ καρδιά καὶ ἡ ψυχὴ μία^a.
Οὕτως γὰρ δεῖ προσιέναι τοῖς ἱεροῖς μυστηρίοις συνδεδε-
10 μένους ἀλλήλοις. Ἄκουσον τί φησιν ὁ Χριστός· «Ἐάν

10 a. Cf. Act. 4,32

V I Pap.

10. 10-21 ἄκουσον— συνειδότης πο[adesi I

37. Évocation de la maternité de l'Église, comme *supra*, Cat. 1,3, p. 119.

38. Par l'allusion aux prêtres qui siègent avec lui, Chrysostome évoque le clergé réuni à cette occasion pour assurer le baptême des nombreux candidats. Le verbe συνεδρεύω, qui est à prendre ici dans son sens propre, paraît bien renvoyer à la même situation que celle décrite pour l'Église de Jérusalem par la pèlerine Égérie. Celle-ci, en effet, quand elle mentionne la catéchèse baptismale, fait allusion au siège réservé à l'évêque, au milieu de l'église majeure, le *Martyrium*, avec, de chaque côté de lui, les prêtres assis sur des sièges (voir *Journal de voyage*, 45, 2, SC 296, p. 306). Se disant ainsi prêtre en fonction à cette époque, Chrysostome nous donne un point de repère pour dater cette catéchèse de l'époque de son ministère presbytéral à Antioche. Voir *Introduction*, *supra*, p. 39.

deurs pour la nature humaine. Ne lui apportez pas une couronne d'or, mais une couronne de foi : il vous recevra avec beaucoup de bienveillance. Priez-le donc pour notre mère commune à tous³⁷, afin qu'elle soit ferme et inébranlable, et pour l'évêque par les mains et la voix duquel vous êtes en possession de ces biens. Parlez-lui longuement pour les prêtres qui siègent³⁸ à côté de nous, pour la race des hommes, pour qu'il nous remette ce qui reste de nos dettes, des dettes non pas d'argent, mais de péchés³⁹. Mettez en commun vos bonnes actions, car vous jouissez d'un grand crédit auprès du Seigneur et il vous accueillera par un baiser.

Un saint baiser

10. Mais puisque j'ai fait mention d'un baiser, je veux aussi vous parler maintenant à ce propos.

Chaque fois que nous devons nous approcher de la table sainte, nous sommes invités à nous aimer les uns les autres et à nous donner un saint baiser. Pour quelle raison? — Parce que, comme les corps nous séparent⁴⁰, nous unissons nos âmes, à ce moment particulier, par le baiser, si bien que notre assemblée devient semblable à celle des apôtres, lorsque les croyants ne formaient qu'un cœur et qu'une âme^a. C'est ainsi qu'il faut nous approcher des saints mystères, étroitement unis les uns aux autres. Écoute ce que dit le Christ : « Si tu présentes ton offrande sur l'autel

39. On retiendra l'ordre de ces intentions de prière : d'abord « pour l'Église notre mère », puis spécialement pour l'évêque et pour les prêtres, enfin pour l'ensemble des hommes en vue du pardon de leurs fautes.

40. Chrysostome fait ressortir ici la condition corporelle qui maintient séparés les individus, sans viser directement la séparation des sexes. Mais on se souviendra que hommes et femmes étaient séparés pour toute la liturgie de l'initiation chrétienne, depuis les exorcismes jusqu'à la célébration eucharistique inclusivement, et donc aussi pour le « baiser de paix » (cf. *Introduction*, p. 57).

προσφέρης τὸ δῶρόν σου ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον κάκει
 μνησθῆς ὅτι ὁ ἀδελφός σου ἔχει τι κατὰ σοῦ, ὑπάγε πρῶτον
 διαλλάγηθι τῷ ἀδελφῷ σου καὶ τότε πρόσφερε τὸ δῶρόν
 σου^b.» Οὐκ εἶπε «πρότερον προσένεγκε», ἀλλὰ «πρότερον
 15 διαλλάγηθι καὶ τότε προσένεγκε». Διὰ τοῦτο καὶ ἡμεῖς,
 τοῦ δώρου προκειμένου, πρότερον ἀλλήλοις καταλλαττόμε-
 νοι τότε τῇ θυσίᾳ προσερχόμεθα.

Ἔστι δὲ καὶ ἕτερος μυστικός λόγος τοῦ φιλήματος
 τούτου. Ναοὺς ἡμᾶς ἐποίησε τοῦ Χριστοῦ τὸ Πνεῦμα τὸ
 20 ἅγιον^c. Φιλοῦντες οὖν ἀλλήλων τὰ στόματα, τὰ πρόθυρα
 τοῦ ναοῦ καταφιλοῦμεν. Μηδεὶς τοίνυν μετὰ συνειδότης
 πονηροῦ, μετὰ ὑπόουλου διανοίας τοῦτο ποιεῖτω· ἅγιον γάρ
 ἐστι τὸ φίλημα· Ἐσπάσασθε γάρ, φησὶν, ἀλλήλους ἐν
 φιλήματι ἁγίῳ^d.

25 Τούτων πάντων μεμνημένοι ταῦτα διὰ παντὸς διατη-
 ρῶμεν τὴν συνταγὴν, τὴν ἀποταγὴν, τὴν παρρησίαν, ἣν νῦν
 ἡμῖν ὁ Δεσπότης χαρίζεται, καὶ ἀκηλίδωτον καὶ ἀκέραιον
 διαφυλάξωμεν, ἵνα μετὰ πολλῆς τῆς δόξης ἀπαντήσωμεν
 τῷ Βασιλεῖ τῶν οὐρανῶν καὶ καταξιωθῶμεν ἐν νεφέλαις
 30 ἀρπαγῆναι^e καὶ φανῆναι τῆς βασιλείας τῶν οὐρανῶν ἅξιοι·
 ἧς γένοιτο πάντας ἡμᾶς ἐπιτυχεῖν χάριτι καὶ φιλανθρωπίᾳ
 τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ᾧ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας.
 Ἀμήν.

10 b. Matth. 5, 23-24 || c. Cf. I Cor. 3, 16; 6, 19 || d. I Cor. 16, 20
 e. Cf. I Thess. 4, 17

V I Pap.

10. 16-17 καταλλαττόμενοι Pap. : καταλατόμενοι V om. I || 22-ad
 fin. πο[νηροῦ — ἀμήν] deest I || 23 ἀσπάσασθε V || 28 ἀπαντήσωμεν V || 33
 ἀμήν] + τοῦ αὐτοῦ πρὸς τοὺς φωθισθέντας εἰς τὸ πάσχα λόγος δ' εὐλογη-
 τὸς ὁ θεός (cf. Wenger, p. 151) V

41. La citation de ces mêmes versets avant le début de l'anaphore,
 se retrouve avec un commentaire analogue chez THÉODORE (1^{re} Hom.
 sur la Messe, 29-41, p. 521 s.) et chez CYRILLE DE JÉR. (V^e Cat.
 mystag., 3, SC 126, p. 148).

42. Ainsi que l'indique le début de ce paragraphe, l'anaphore

et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose
 contre toi, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et,
 alors, présente ton offrande^b. Il n'a pas dit : «Offre
 d'abord», mais «Réconcilie-toi d'abord, et, alors, offre»⁴¹.
 Voilà pourquoi nous aussi, tandis que l'offrande est là sous
 nos yeux, nous nous réconcilions auparavant mutuelle-
 ment, puis nous nous approchons du sacrifice⁴².

Il y a également une seconde explication, mystique, de
 ce baiser. L'Esprit Saint a fait de nous les temples du
 Christ^c. Ainsi, en nous donnant mutuellement un baiser
 sur la bouche, c'est la porte du temple que nous baisons
 affectueusement. Que personne n'accomplisse donc cet
 acte avec une conscience perverse, avec un cœur hypocrite,
 car ce baiser est saint : «Saluez-vous les uns les autres,
 dit en effet l'Apôtre, par un saint baiser^d».

En nous souvenant de toutes ces choses, restons-y fidèles
 toute notre vie ; notre attachement (au Christ), notre
 renonciation (au démon), le crédit dont le Seigneur nous
 accorde aujourd'hui la faveur, gardons-les purs et intacts,
 afin d'aller, comblés de gloire, à la rencontre du Roi des
 cieux, méritant d'être ravis dans les nuées^e et d'apparaître
 dignes du royaume des cieux. Puisseons-nous tous l'obte-
 nir, par la grâce et l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ,
 à qui soit la gloire pour tous les siècles⁴³. Amen.

eucharistique est maintenant commencée. Voilà pourquoi Chrysostome
 va abandonner le mot de δῶρον (offrande, don) employé pour
 désigner l'offrande juive, comme aussi pour évoquer le pain et le vin
 apportés sur l'autel, avant qu'ils n'aient encore reçu la transformation
 divine, c'est-à-dire avant l'épiclesse. Aussitôt après, il emploie, pour
 désigner l'oblation du Christ réellement présent sur l'autel, le mot de
 θυσία. — Autres passages sur l'oblation sacrificielle du Christ, au
 moment de la liturgie eucharistique, dans *Dialogue sur le sacerdoce*,
 III, 2, SC 272, p. 142; VI, 4, p. 316; et dans CYRILLE DE JÉR., *Cat.*
mystag. V, 8-10, SC 126, p. 156.

43. On remarque que cette doxologie est beaucoup plus brève que
 celle des deux catéchèses précédentes, et qu'elle est uniquement
 orientée vers le Christ.

APPENDICES
ET
INDEX

APPENDICE I

LE NOMBRE DES HABITANTS D'ANTIOCHE
À LA FIN DU IV^e SIÈCLE

Nous ne possédons aucune attestation remontant à la fin du iv^e siècle, qui précise le nombre global des habitants d'Antioche à cette époque-là. Ni Libanios ni Chrysostome n'en ont indiqué le chiffre total.

Il est vrai que Libanios, dans la *Lettre 1119*, cite le chiffre de 150.000¹. Mais cette Lettre remonte aux environs de 360. Et il a noté, en d'autres endroits de son œuvre, qu'un grand nombre d'immigrants sont arrivés à Antioche sous le règne de Théodose².

Quant à Chrysostome, il donne, dans le *Panégyrique d'Ignace d'Antioche*, § 4, le chiffre de 200.000³. Si l'on tient compte de l'accroissement de la population dans la

1. *LIBANII Epistulae*, ed. Foerster, vol. XI, Leipzig 1922 p. 224.

2. *Orat. II*, 66, Foerster I, p. 260; — *Orat. X*, 25, p. 408; *Orat. XII*, 25, id. II, p. 462; — *Orat. XLI*, 6, id. III, p. 297.

3. «Τὸ δὲ πῶλιν ἐγγχειρισθῆναι τοσαυτῆν καὶ δῆμον εἰς εἰκοσιν ἑκατονόμενον μυριάδας, — pour gouverner une cité si importante et une population qui s'élève à une vingtaine de myriades (20 × 10.000)», quelle vertu, quelle sagesse ne faut-il pas! Cette phrase, il est vrai, pourrait prêter à controverse, puisque le contexte se rapporte au temps de l'épiscopat d'Ignace. Mais, comme l'avait déjà noté A. RUECH, *Saint Jean Chrysostome et les mœurs de son temps*, Paris 1891, p. 17, Chrysostome n'était pas un historien et un statisticien de profession, et «il est très probable qu'il évalue la population de la ville d'Antioche au temps d'Ignace d'après celle de son propre temps».

dernière partie du iv^e siècle, observé par Libanios, ces deux témoignages ne paraissent pas très éloignés l'un de l'autre. Mais, conformément aux habitudes de ce temps, le nombre des esclaves n'est très vraisemblablement pas compris dans ces chiffres, et sans doute pas non plus celui des enfants.

Chrysostome a affirmé aussi, par ailleurs, que vers la fin du iv^e siècle les chrétiens constituaient la majorité des habitants d'Antioche⁴. Et à un endroit de la *LXXXV^e Homélie sur Saint Matthieu*, prononcée aux alentours de l'année 390, il a noté qu'ils y étaient environ 100.000⁵. Mais, dans ce passage, les mots sont tels que le chiffre indiqué semble se rapporter seulement aux chrétiens orthodoxes, à l'exclusion des hérétiques et des schismatiques⁶. De plus, dans ce nombre ne sont certainement pas compris les enfants nés de parents chrétiens et déjà instruits selon l'Évangile du Christ, dont la plupart ne recevaient ordinairement le baptême qu'à partir de l'âge de dix-huit ans environ⁷. Il n'est pas sûr non plus que les esclaves devenus chrétiens soient compris dans ce chiffre⁸.

4. *Adversus Iudaeos* I, 4, PG 48, 849 A.

5. *In Matth. hom. LXXXV*, 4, PG 58, 762 D s.

6. «Εἰς δέκα μυριάδων ἀριθμὸν οἶμαι τοὺς ἐνταῦθα συναγομένους τελεῖν, — J'estime à dix myriades le chiffre de ceux qui fréquentent nos synaxes». Wenger a relevé ce texte (p. 183) et fait les mêmes observations.

7. *Supra*, Introduction, ch. III, p. 40 et App. III, *infra*.

8. A différents endroits de son œuvre, Chrysostome fait allusion, il est vrai, à ces esclaves devenus chrétiens, soit pour leur recommander de prier tout en travaillant (*De Anna Sermo IV*, 6, PG 54, 668 A) ou encore de méditer avec leurs maîtres les instructions écoutées ensemble à l'église (*De Statuis Hom. V*, 7, PG 49, 79 D s.), soit pour évoquer leur participation au mystère eucharistique (*De Resurrectione Domini Nostri Iesu Christi*, 3, PG 50, 437 C), soit même pour souligner qu'ils ne forment qu'une seule et même famille avec leurs maîtres : «Τὸ γὰρ τῆς Ἐκκλησίας ὄνομα οὐκ ἀφίησι τοὺς δεσπότας ἀγανακτεῖν εἴ γε συναριθμοῖντο τοῖς οἰκέταις, — le terme d'Église enlève aux maîtres le droit de s'indigner s'ils sont comptés avec les esclaves», (*In Epist. ad*

Si l'on songe, d'autre part, qu'une partie importante de la population demeurait païenne, et que celle-ci comprenait encore un assez grand nombre de Juifs⁹, il semble que le chiffre total des habitants d'Antioche, en y comprenant ses faubourgs, devait atteindre à cette époque et très probablement dépasser le chiffre de 400.000.

G. Haddad a même admis que la *population libre* d'Antioche s'élevait, à la fin du iv^e siècle, à environ 250.000 habitants et qu'avec les esclaves elle atteignait sans doute un demi-million¹⁰. Tel est également le chiffre de Baur, rapporté dans la note 8. A son tour, P. Petit a considéré lui aussi qu'un tel chiffre global était vraisemblable, en tenant compte des esclaves, des enfants et des femmes¹¹. Enfin, à propos des chiffres cités par Chrysostome et mentionnés plus haut, G. Downey a formulé la même remarque, à savoir qu'ils ne comprenaient sans doute pas les esclaves, et peut-être pas non plus les enfants¹².

Philem., hom. I, 1, PG 62 705 B). Il n'est pas certain pour autant que les esclaves soient formellement compris dans le chiffre de 100.000 donné ici par Chrysostome. — C'est sans doute cette omission des enfants dans un tel chiffre, jointe très probablement à celle des esclaves, qui a incité C. BAUR, *John Chrysostom and his time*, t. I, Londres-Glasgow 1959, p. 31, à écrire qu'il y avait au moins 250.000 chrétiens à Antioche à la fin du iv^e siècle, sur un total approximatif d'un demi-million d'habitants.

9. La communauté juive d'Antioche sous le règne de Théodose était assez florissante. Elle avait au moins deux synagogues : l'une à Antioche même, l'autre à Daphné (voir G. DOWNEY, *A History of Antioch in Syria from Seleucus to the Arab Conquest*, Princeton 1974², chap. XV, 5, p. 447 s.).

10. G. HADDAD, *Aspects of social life in Antioch in the Hellenistic-Roman period*, Chicago 1949, p. 67-73. — Considérations sur la superficie de la ville, dans A. FESTUGIÈRE, *Antioche païenne et chrétienne*, Paris 1959, p. 38 s., par R. Martin.

11. P. PETIT, *Libanios et la vie municipale à Antioche au iv^e siècle*, Paris 1955, p. 310.

12. G. DOWNEY, *l.c.* Appendices, p. 583.

APPENDICE II

LE NOMBRE DES CANDIDATS AU BAPTÊME
ET LES BAPTISTÈRES

Nous avons indiqué dans notre Introduction qu'en Orient, du moins dans les cités très peuplées qu'étaient Constantinople et Antioche, les candidats au baptême pour la Nuit Pascale pouvaient parfois atteindre ou dépasser le millier. Une telle estimation paraît de prime abord entraîner comme conséquence une durée très longue, voire invraisemblable, en ce qui concerne le déroulement de la cérémonie du baptême au cours de cette nuit. Mais un chiffre de ce genre demande sans doute à être décomposé, et à deux points de vue différents.

En Orient, pour la ville de Constantinople, nous possédons une attestation de Chrysostome qui dénote que la célébration de la Vigile pascale pouvait n'être pas réservée à une seule église. Lors des troubles qui y marquèrent cette solennité en l'année 404, et tandis que Chrysostome fut contraint de demeurer dans son palais¹, une foule de soldats pénétrèrent dans *les églises* et se livrèrent à des actes de violence, notamment auprès *des piscines* baptismales. Voici ce que rapporte la lettre de Chrysostome au Pape Innocent :

« Le grand Samedi lui-même, vers le soir, alors que le jour était déjà sur son déclin, une troupe compacte de soldats pénétra dans

1. PALLADIOS, *Dialogue sur la Vie de Jean Chrysostome*, 9, SC 341, 1987, éd. A.-M. Malingrey, p. 193.

les églises, chassa par la violence le clergé qui nous était fidèle ; le sanctuaire était cerné par les armes, et des femmes, qui en vue du baptême s'étaient déshabillées juste à ce moment, s'enfuyaient nues des maisons de prière, épouvantées par cette terrible irruption. Beaucoup d'entre elles même, après avoir reçu des blessures, était jetées dehors, les piscines (baptismales) étaient remplies de sang et ces blessures empourpraient les ondes sacrées.»²

L'emploi à trois reprises du pluriel (*ταῖς ἐκκλησίαις...*, *τῶν εὐκτηρίων οἴκων...*³, *αἱ κολυμβήθραι...*) paraît bien signifier que cette liturgie baptismale ne se déroula pas seulement dans la « Grande Église » de Constantinople, consacrée le 15 février 360, et qui devait recevoir dans le courant du v^e siècle le nom de « Sainte Sophie ». Nous pensons que cette liturgie se déroulait aussi en même temps dans l'ancienne église de Constantinople, « Sainte Irène » (*Εἰρήνη ἡ Παλαιά*), qui était toujours là et qui naturellement avait conservé son baptistère. Ces deux édifices, d'ailleurs très proches l'un de l'autre et séparés seulement par le palais épiscopal, se trouvaient dans la même enceinte et étaient considérés comme ne formant qu'un seul sanctuaire, au témoignage déjà de l'historien Socrate, qui s'exprime ainsi :

« C'est à ce moment-là aussi que l'Empereur (Constance) fit bâtir la Grande Église qui s'appelle maintenant du nom de Sophie. Mais elle a toujours comme voisine celle qui porte le nom d'Irène, que le père de l'Empereur, de petite qu'elle était auparavant, avait rendue plus belle et plus grande ; maintenant elles sont dans une seule enceinte, telles qu'on les voit l'une et l'autre, bien qu'elles soient désignées par un seul nom.»⁴

2. *Id.*, SC 342, Appendice I, Lettre à Innocent, p. 83-85.

3. Comme on le voit en se reportant au grec de ce passage, A.-M. Malingrey a considéré que la fonction grammaticale de ces trois mots pouvait être le complément circonstanciel du verbe *ἐφυγαδεύοντο*. — G. J. M. BARTELINK a rappelé que « la maison de prière » désignait l'église en tant qu'édifice : REG 1971, p. 101-108.

4. SOCRATE, H.E. II, 16, PG 67, 217B ; voir aussi R. JANIN, *La Géographie ecclésiastique de l'empire byzantin*, Le Siège de Constantinople et le Patriarcat, I, t. III, Les Églises et les Monastères, p. 103.

Ne peut-on pas considérer comme plausible qu'une répartition analogue des candidats au baptême pouvait parfois se faire aussi à Antioche? La ville possédait, en effet, au temps de Chrysostome, deux églises. L'une s'appelait «*La Palée*» (ἡ Παλαιά ἐκκλησία), située dans la partie la plus ancienne de la ville. L'autre portait le vocable de «*Chrysè*» (ἡ Χρυσῆ ἐκκλησία), du nom des lamelles d'or qui recouvraient sa coupole : commencée en 327, et consacrée en 341, elle était située dans l'île formée par les deux bras de l'Oronte, où se trouvait le palais impérial⁵. Ces deux églises étaient pourvues chacune d'un baptistère. En cette hypothèse, un effectif même élevé de candidats au baptême pouvait plus aisément recevoir au cours d'une même nuit les sacrements de l'initiation.

A Milan également il y avait deux baptistères : l'ancien, *Santo Stefano Alle Fonti*, sous la sacristie nord du Duomo, où Ambroise fut baptisé, et l'autre, *Santo Giovanni Alle Fonti*, beaucoup plus grand, construit durant son épiscopat, et où il baptisa Augustin en 387⁶.

En outre, les baptistères étaient le plus souvent de forme octogonale et d'une assez grande superficie. Tel est le cas notamment du baptistère de Sainte Sophie à Constantinople, carré à l'extérieur, mais octogonal à l'intérieur. Il fut

5. Voir G. DOWNEY, *A history of Antioch in Syria*, Princeton 1974, p. 336 et 342-344.

6. Nous remercions M^{sr} A. G. Martimort d'avoir attiré notre attention sur ces deux baptistères de Milan, en précisant qu'ils ont pu, de fait, servir simultanément. — Les travaux du XI^e Congrès International d'Archéologie Chrétienne, qui s'est tenu à Lyon en Septembre 1986, ont établi que les baptistères se sont multipliés dès les iv^e-v^e siècles à travers la ville et la campagne de Rome, — également en Afrique du Nord, notamment à Carthage (peut-être légèrement plus tard). Et l'on en a trouvé d'autres encore en plusieurs endroits de la chrétienté ancienne : cf. A. KHATCHATRIAN, *Origine et typologie des baptistères paléochrétiens*, Mulhouse 1982, Centre de Culture Chrétienne, p. 107-121 (ouvrage réédité par F. Buhler en ouvrage posthume et hors commerce).

construit probablement sous Justinien I^{er} (527-565), mais il remplaça certainement un baptistère antérieur⁷.

Si l'archéologie d'Antioche est très mal connue et si nous ne possédons pas de renseignements explicites sur la forme et la superficie des deux églises de la ville ainsi que sur leurs baptistères, en revanche, dans le magnifique sanctuaire que l'empereur Zénon fit élever, en 476, à la mémoire de Siméon le Stylite, à environ soixante kilomètres de la ville (à l'endroit appelé aujourd'hui Kalaat-Seman), se trouvait un important baptistère, dont une salle de forme octogonale⁸. Tout porte à penser qu'en cette fin du v^e siècle celui-ci fut construit selon le type des baptistères syriens antérieurs, et que ces derniers étaient eux aussi octogonaux et assez grands. Cette forme octogonale était également, à la même époque, celle des baptistères de Poitiers et de Milan⁹ entre autres, avant qu'elle ne le devienne aussi, peu de temps après, par exemple, à Aix-en-Provence, à Ravenne, au Latran... puis ailleurs.

Pour ce dernier acte du baptême que constituait l'immersion, plusieurs catéchumènes pouvaient donc être simultanément plongés dans la piscine, tandis qu'un prêtre, parfois différent pour chacun d'eux et présent à côté de lui, prononçait la formule : « Un tel est baptisé au

7. Cf. A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens*, Paris 1962, p. 78 et fig. 180.

8. Cf. G. DEGEORGE, *Syrie, Art, histoire, architecture*, avec reproductions, Paris 1983, p. 86.

9. Baptistère de Poitiers : F. VAN DER MEER et Ch. MOHRMANN, *Atlas de l'Antiquité chrétienne*, Paris-Bruxelles 1960, fig. 406 et commentaire, p. 128; F. EYGUN, «Le Baptistère Saint Jean de Poitiers», dans *Gallia*, XXII, 1964, p. 137-171, ill. et pl.; M. RÉROLLE, *Le Bapt. S. Jean de P.*, Soc. des Antiquaires de l'Ouest 1986, p. 19-25 et pl. XI. — Baptistère de Milan : celui que fit construire Ambroise; il avait 5,55 m de diamètre; cf. M. Mirabella ROBERTI, *Il battistero ambrosiano di San Giovanni alle Fonti*, Milano 1974, h.-texte p. 22.

nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit». Telle était, en effet, la formule attestée pour l'Église d'Antioche¹⁰.

Vers la fin de notre III^e Catéchèse (§ 9, li. 20), Chrysostome, fait d'ailleurs allusion *aux prêtres* qui sont assis au côté de l'évêque dans les cérémonies du baptême, quand il demande aux catéchumènes de prier pour eux.

Et pour ce qui est de Constantinople, Palladios a précisé lui aussi, à l'occasion des troubles de la Nuit Pascale de l'année 404 dont nous avons parlé, que l'immersion était pratiquée par plusieurs prêtres : «Cependant les prêtres de Jean, ceux du moins qui craignaient Dieu, ayant rassemblé les fidèles aux thermes dits de Constance, étaient pris par la veillée, les uns lisant les oracles divins, les autres baptisant les catéchumènes, comme c'est l'habitude à Pâques»¹¹.

10. Cf. *supra*, *Cat.* III, 3; WENGER, *Cat.* II, 26; THÉODORE DE MOPS., *Hom. III sur le baptême*, 14-15.

11. *Dialogue*, 9, *SC* 341, p. 195 s.

APPENDICE III

BAPTÊME TARDIF ET BAPTÊME DES ENFANTS

A la fin de *Cat.* I, 5, Chrysostome termine une pittoresque et vigoureuse diatribe contre les catéchumènes qui différaient sans cesse leur inscription pour le baptême, en prétextant la crainte de retomber ensuite dans le péché : ils couraient le risque grave de le recevoir sans connaissance dans leurs tout derniers moments. Wenger a indiqué, p. 67, n. 3, deux homélies où Chrysostome revient sur ce sujet : *PG* 59, *In Johan.*, *hom. XVIII*, 1, et *PG* 60, *In Act. Apost.*, *hom. I*, 6, 7, 8. On retrouve dans l'homélie sur les Actes certains aspects descriptifs de notre *ἑκφρασις*. Voir aussi *PG* 60, *In Act. Apost.*, *hom. XXIII*, 3, 4.

Basile de Césarée et Grégoire de Nysse ont consacré une homélie à ce même sujet. Basile : *In Sanctum Baptisma*, *PG* 31, 424-444; Grégoire de Nysse, *De baptismo, Aduersus eos qui differunt baptismum Oratio*, *PG* 46, 415-432. Développement analogue chez Grégoire de Nazianze : *In Sanctum baptisma, Or. XL*, 11 s. *PG* 36, 372-400.

Chez les Pères latins, on trouve aussi des exhortations de ce genre ; par exemple, chez Ambroise, *Liber de Helia et ieiunio*, *XXII*, 83-84, *PL* 14, 762 s. ; *Expositio Euangelii secundum Lucam*, *IV*, 76, *PL* 15, 1634 et n. ; chez Augustin, *In die natali Martyrum*, 3 (C. Lambot, « Nouveaux sermons de S. Augustin », *Rev. Bén.* 62, 1952, p. 103).

Dans leur insistance sur le devoir chrétien de ne pas différer le baptême, les Pères sont-ils allés jusqu'à recommander le baptême des petits enfants ? Celui-ci, peu

répandu à la fin du IV^e siècle, existait pourtant déjà. Chrysostome le connaît et l'accepte, et pour l'Église d'Antioche et pour celle de Constantinople (cf. Wenger *Cat.* III, p. 154). Renvoyons encore à l'*homélie 23 sur les Actes*, citée un peu plus haut, *PG* 60, 182 A. Chrysostome a même précisé que si les petits enfants n'avaient pas commis de péchés personnels, ils bénéficiaient en recevant le baptême des autres dons surnaturels de cette régénération (Wenger, p. 153-154).

Un peu avant 350, Astérius le Sophiste, originaire de Cappadoce et élève de Lucien d'Antioche, avait mentionné le baptême des tout petits enfants dans trois homélies sur les Psaumes : *Hom.* XII, 3 ; *Hom.* XXI, 10 ; *Hom.* XXVII, 2. Cf. M. Richard, *Asterii Sophistae commentariorum in Psalmos quae supersunt*. Symb. Osloenses, fasc. suppl. 16, 1956, p. 82, 163, 215.

Grégoire de Nazianze a recommandé ce baptême, soit dès le tout jeune âge, si la vie est en danger (*Or.* XL, *In. S. Baptisma*, citée plus haut), soit de toute façon vers l'âge de trois ans, afin que le corps de l'enfant comme son âme soient marqués par la présence du Christ : « Qu'il soit sanctifié, qu'il soit consacré par l'Esprit » (*ibid.*, 380 D).

Pour sa part, Origène justifie le baptême des enfants comme une tradition d'origine apostolique : *Comm. in Epist. ad Rom.*, V, 9, *PG* 14, 1047, et nous savons que cette pratique a existé en Afrique dès le III^e siècle, comme en témoignent les réticences de Tertullien : *De Baptismo*, 18, 4-5, *SC* 35, 92 s.

A Rome, il est arrivé qu'on présente aussi des enfants au baptême, en même temps que des adultes : *Trad. Apost.* 21, « Quant aux enfants qui ne peuvent pas parler... », (*SC* 11 bis, p. 80). Irénée de Lyon avait déjà reconnu le même fait : *Contre les hérésies*, II, 22, 4 ; voir la note à ce sujet, *SC* 293, p. 287.

Toutefois, malgré ces témoignages, il semble qu'en Occident comme en Orient, le baptême des enfants ne se

soit pas généralisé avant le VI^e siècle, et notamment sous l'influence des Églises d'Espagne et de Gaule où cette pratique était plus répandue : voir Césaire d'Arles († 543), *Sermo* 84, 6, *CCL* 103, p. 348.

Sur cette question, consulter J. Jeremias, *Die Kindertaufe in der ersten vier Jahrhunderten*, Göttingen 1958 (trad. en français par B. Hübsch et F. Stoessel : *Le baptême des enfants pendant les quatre premiers siècles*, Le Puy 1967) et J. C. Didier, *Faut-il baptiser les enfants? La réponse de la Tradition*, (coll. Chrétiens de tous les temps), Paris 1967.

APPENDICE IV

UN EXTRAIT DE LA II^e CATÉCHÈSE
CHEZ SÉVÈRE D'ANTIOCHE

En ce qui concerne le texte de notre II^e Catéchèse, nous avons observé plus haut que cinq manuscrits la présentent dans son intégralité, A H V L I, et que deux autres, K R, en contiennent seulement une partie : deux sections assez longues dans K et un extrait beaucoup plus court dans R. Un autre extrait, mais transmis en syriaque, se trouve cité par Sévère d'Antioche. Nous nous proposons de l'examiner ici.

L'extrait prend place historiquement dans la polémique de Sévère contre Julien d'Éclane (422-428), et il figure dans le *Traité Contra Additiones Iuliani*. Originellement écrit en grec, le traité a été traduit en syriaque par Paul de Callinice et c'est dans cette langue qu'il nous est resté. R. Hespel l'a édité en 1968 dans le *CSCO* 295 (Syr. 124); traduction française 296 (125).

Au chapitre 34, après avoir invoqué contre Julien des textes de Théophile d'Alexandrie et de son neveu Cyrille, Sévère fait appel au témoignage de «Jean, évêque de Constantinople». De celui-ci, il cite d'abord deux passages qui proviennent du Discours (pseudo)-chrysostomien *In Saluatoris nostri Iesu Christi natiuitatem*. Nous renvoyons à *CPG* 4560 pour les références aux nombreuses discussions relatives à l'authenticité chrysostomienne de ce Discours. Mais nul ne pourra douter de l'authenticité du passage qui vient ensuite et qui est tiré de notre II^e Catéchèse, § 5,

lignes 11-29, Διὰ τί — σωτηρίαν. Hespel l'a mis au nombre des «textes non identifiés»; il peut sans hésiter lui retirer maintenant cette disqualification.

Voilà donc une quinzaine de lignes de notre édition. Elles nous aident à confirmer le peu de poids de deux variantes qui apparaissent dans l'apparat critique. Le manuscrit V est en effet le seul à les présenter :

1^o li. 15 βραδυτέρα A H L : βραδ. + ναί υπερπόντως V (et I);
2^o li. 19 ἡ τριήμερος A H L : ἡ τριήμερος ταφή V (et I).

L'addition de ces mots en V seul laisse pressentir la liberté qu'a pu prendre un copiste, dans le premier cas, pour exprimer son sentiment personnel, dans le second, pour compléter une expression qu'il jugeait peu grammaticale. Papadopoulos, qui n'avait que V pour éditer son texte, a évidemment conservé ces mots. Nous étions prêt à suivre Papadopoulos, du moins pour le second de ces cas et avec une certaine hésitation, car, si la première addition a toutes les apparences d'une glose, la seconde pouvait être plausible. Cependant, sachant que Jean Chrysostome avait employé l'expression ἡ τριήμερος toute seule (cf. Lampe), et voyant, à l'édition de Hespel, que Sévère ne connaissait pas ces additions, nous avons trouvé là une confirmation pour exclure ces variantes de notre texte.

La traduction française de Hespel nous donne aussi à penser. Il y a en effet trois passages qui ne concordent pas avec le texte grec :

1^o Pour le début même de la citation. On lit chez Hespel : «l'ancienne habitude de faire des reproches», mais dans nos mss : «la mauvaise habitude des serments». Faut-il incriminer la traduction syriaque ou penser que, déjà, le texte grec de Sévère, celui sur lequel a travaillé Paul de Callinice, était corrompu ?

2^o Trois lignes plus loin le grec écrit τὸν δοῦλον (le serviteur). La traduction Hespel porte «sa créature». L'accord de tous nos mss condamne à l'évidence la leçon sévérienne : «sa créature».

3^o A la ligne 22, la divergence est encore plus grande. Hespel écrit : «Ce n'est pas par le seul événement de la résurrection qu'il (le Seigneur) avait voulu porter préjudice à Satan, mais aussi eu

égard à la vérité de la mort.» Notre texte est le suivant, prenant en compte que ὁ διάβολος est au nominatif et qu'il est le sujet de la phrase : «Ce n'est pas seulement au récit de la résurrection que le diable voulait s'en prendre, mais aussi à la croyance que (le Christ) était mort.» Le texte est dirigé contre les docètes. La croyance en la mort du Christ anéantit l'idée que le Christ ait pu n'être qu'une apparence.

Que faut-il penser de ces divergences? Notre première idée est que, malgré le soin que Sévère apportait au choix de ses manuscrits, celui dont il usa en la circonstance, lui ou Paul de Callinice, n'était pas fiable en tout point. D'autres diront mieux que nous, qui ne sommes pas syriacisant, ce qu'il put en être en réalité...

INDEX

INDEX SCRIPTURAIRE

Les chiffres romains renvoient à la catéchèse et les chiffres arabes au paragraphe. Les chiffres accompagnés d'un astérisque (*) correspondent à une allusion. Un chiffre répété relève une citation répétée.

Genèse		67, 19	II, 3* ; II, 6* . 6
2, 7	I, 12*	139, 4	I, 18*
9	III, 8*	140, 2-3	I, 17
17	III, 8*	Proverbes	
25	III, 8	18, 21	I, 18
3, 3	III, 8*	Sagesse	
40, 13	I, 2. 2	1, 7	III, 3*
14	I, 2 ; III, 9	Sirac	
15	III, 9*	20, 18	I, 17
Exode		22, 27	I, 17
12, 1-11	II, 1*	28, 18	I, 17
13, 19	I, 9*	25	I, 17
16, 33-34	II, 1*	Isaïe	
26, 31	II, 1*	20, 3	II, 6
28, 6s.	II, 1*	53, 12	II, 6
Psaumes		61, 1	II, 6
2, 7-8	I, 14	Jérémie	
9	I, 14 ; I, 14	18, 1-6	I, 15*
9, 17	II, 5	19, 10-11	I, 15*
37, 5-6	II, 7		
44, 10	III, 2. 2		
14	III, 2		

Malachie		23, 45	III, 4*
3, 20	III, 4*	46	III, 4
Matthieu		Jean	
1, 18	III, 3	1, 23	II, 9*
3, 17	III, 3	27	III, 3*
5, 23-24	III, 10	3, 3	I, 12*
37	I, 20*; II, 10*	5	III, 8*
7, 24	II, 7	7	I, 12*
11, 30	I, 3*	11, 43-44	II, 5*
12, 37	I, 18	15, 22	II, 10
13, 5-8	II, 2*	Actes des Apôtres	
14, 4	II, 9*	4, 32	III, 10*
6-12	II, 9*	10, 34	I, 20
7	II, 9*	Romains	
8	II, 9. 9	3, 22	III, 6*
10	II, 9*	6, 3	II, 4
20, 19	III, 2*	4	I, 8; II, 4*; II, 5
20	II, 4*	5	II, 4
21	II, 4	6	I, 8; I, 13*; II, 3*, 4
22	II, 4. 4	8	II, 5
24, 42	III, 1*	11	II, 4*
25, 6	III, 1*	14	III, 8
6-10	III, 1*	10, 9	III, 3*
26, 39	II, 4	12	III, 6
27, 64	II, 5*. 5*	14, 10	I, 23*; II, 10*
28, 13	II, 5*	14	I, 9
19	III, 3*	20	I, 9
Marc		I Corinthiens	
6, 18	II, 9	2, 9	I, 2
21-29	II, 9*	3, 16	III, 10*
22	II, 9*	4, 7	I, 6
23	II, 9*	6, 9-10	I, 10
10, 35	II, 4*	11	I, 11
38	II, 4	19	III, 10*
Luc		16, 20	III, 10
1, 35	III, 3	II Corinthiens	
3, 16	III, 3	1, 21	III, 7
12, 50	II, 4	2, 15	II, 7*
16, 24	I, 18*	11, 2	II, 9*
23, 43	III, 4*		
44	III, 4*		

Galates		Tite	
3, 27	I, 8; III, 2	3, 3	III, 2
28	III, 4*	5	I, 8. 12*. 15*; III, 8*
4, 10	III, 6	Hébreux	
26	I, 3*; II, 6*	6, 4. 6	I, 8
Éphésiens		9, 14	I, 10*
1, 1	III, 2	24	II, 1
2, 19	II, 6	10, 19-20	II, 1
4, 8	II, 3*. 6*	32	I, 8
22	III, 3*	11, 6	III, 3
24	III, 3*	14	II, 6*
5, 25-26	III, 2	13, 17	II, 1
27	III, 2*	Jacques	
31-32	III, 1	1, 26	I, 18*
6, 15	III, 2	I Pierre	
Philippiens		1, 13	I, 23*
2, 10	III, 4	2, 22	II, 4
Colossiens		II Pierre	
2, 11	I, 8	1, 13	I, 23*
15	II, 6*	<i>Citation non biblique</i>	
3, 11	III, 4*	Évangile de Pierre 30	II, 5*
I Thessaloniens			
4, 17	III, 10*		
5, 6	I, 23*		

INDEX DE MOTS GRECS

L'index des mots a laissé de côté les mots-outils, les verbes et adverbies courants et les mots des citations bibliques; des autres mots, il retient autant que possible tous les emplois. L'index des noms retient, de son côté, tous les emplois de tous les noms propres et assimilés.

Les chiffres renvoient à la catéchèse, au paragraphe et à la ligne.

A. — INDEX DES NOMS

- Ἄαρών II, 1, 34.
 Ἀδάμ III, 8, 6.
 Ἀπόστολος (ὁ) II, 1, 18.
 Ἀρχιερεύς (ὁ μέγας) III, 3, 21.
 Βαπτιστής (ὁ) *v.* Ἰωάννης.
 Βάρβαρος III, 4, 27.
 Βασιλεύς (τῶν οὐρανῶν) I, 2, 16,
 21; 22, 9; II, 1, 13; 3, 13, 30;
 6, 8; 7, 8, 18; III, 1, 5; 2, 28;
 9, 13; 10, 29.
 Γαβριήλ III, 3, 64.
 Δαυίδ I, 20, 21; II, 6, 23; 7,
 21; III, 2, 25.
 Δεσπότης I, 3, 5; 5, 8; 20, 27;
 22, 9; 23, 14; II, 3, 28, 31; 5,
 1, 13, 30; 9, 13; III, 4, 8; 9,
 24; 10, 27.
 Ἐκκλησία I, 3, 13; 7, 3; 14, 8;
 II, 9, 57; III, 1, 20, 31; 2, 29,
 47.
 Ἑλλην III, 4, 28.
 Εὔα III, 8, 6.
 Ἐφεσος III, 2, 55.
 Ζεβεδαῖος II, 4, 14, 15.
 Ἡρώδης II, 9, 5.
 Ἡρωδιάς II, 9, 15.
 Ἡσαίας II, 6, 11, 20.
 Θεός I, 2, 10; 6, 10; 10, 15; 11,
 6, 17; 13, 4; 15, 19; 17, 21; 18,
 3, 17; 20, 18, 32; 22, 5; II, 1,
 32, 39; 5, 36; 6, 10, 18; 9, 9,
 29; 10, 11; III, 1, 21, 22; 2, 5,
 16; 3, 10, 24, 27, 34, 47, 48; 4,
 33; 7, 16, 18.
 Ἱερουσαλήμ I, 2, 17; II, 6, 32.
 Ἰησοῦς II, 1, 44; — Ἰ. Χρ. I,
 11, 5; 23, 17; III, 2, 55, 56; 4,
 27; 6, 17; 10, 32.
 Ἰορδάνεια (τὰ...) III, 3, 28.
 Ἰουδαῖος I, 15, 9; II, 5, 31, 33;
 6, 10; III, 4, 28.
 Ἰσραήλ II, 6, 12.
 Ἰωάννης (ὁ βαπτ.) II, 9, 45, 53,
 57; III, 3, 27, 33.
 Ἰωσήφ *patriarche* I, 2, 3, 11; 9,
 17; III, 9, 5.

- Κύριος I, 11, 5; 17, 23; 23, 17;
 III, 10, 32.
 Λόγος III, 3, 27.
 Ματθαῖος III, 3, 61.
 Μονογενής II, 1, 34; III, 3, 24.
 Μωϋσῆς I, 9, 16.
 Παρασκευή III, 4, 7, 11.
 Πατήρ I, 23, 18; II, 1, 36; 4,
 23; 5, 10; 10, 33; III, 3, 32, 39,
 41; 4, 15.
 Παῦλος I, 8, 9; 9, 18; 10, 11;
 20, 5; II, 4, 1, 29; III, 1, 26; 2,
 11, 44, 54; 3, 46; 4, 37; 6, 29;
 7, 17.
 Πέτρος I, 20, 5.
 Πνεῦμα I, 13, 9; 15, 21; III, 3,
 13; 8, 11 — Πν. ἄγιον I, 8; 8;
 11, 17; 23, 18; II, 10, 33; III,
 3, 30, 32, 37, 40, 42, 65; 10, 19.
 Σατανᾶς III, 4, 40; 6, 1.
 Σκόθης III, 4, 27.
 Υἱός I, 14, 5; III, 3, 29, 32, 40,
 41.
 Ὑψιστος III, 3, 66.
 Φαραώ I, 2, 13, 16, 19.
 Φίλιππος *frère d'Hérode* II, 9,
 59.
 Χριστός I, 3, 7; 8, 15; 11, 5;
 14, 9; 18, 6; 20, 10, 11; 23, 16,
 17; II, 1, 37; 4, 3, 9, 18; 5, 9,
 45; 10, 32; III, 1, 20, 31; 2, 23,
 24, 30, 46, 55, 56; 4, 15, 26; 6,
 6, 17, 27; 7, 2, 18; 8, 10; 10,
 10, 19, 32.

B. — INDEX DES MOTS

- αγαθος I, 21, 13; — τὸ αγαθὸν I, 2, 8; 8, 3.
 ἀγαπητός II, 8, 10.
 ἀγγελος I, 20, 5; 22, 9; II, 1, 33; III, 2, 42.
 ἄγιος I, 11, 9; II, 1, 30; III, 5, 4; 8, 2; 10, 4, 22; — οἱ ἄγιοι I, 20, 24; — τὰ ἅγια τῶν ἁγίων II, 1, 26, 42; — Πνεῦμα ἅγιον, σοὶ Πνεῦμα.
 ἀγορά I, 22, 8.
 ἄγριος II, 3, 14.
 ἀγριῶ III, 7, 6.
 ἀγρυπνῶ I, 23, 3.
 ἄγω I, 3, 7; II, 3, 18; 6, 28, 30, 31, 33, 35; 8, 13, 9, 5; III, 5, 5, 16.
 ἀγών I, 16, 6, 17.
 ἀγωνοθέτης I, 16, 7.
 ἄδεια II, 1, 24; III, 7, 19.
 ἀδελφός I, 1, 1, 2; 18, 16.
 ἀδελφότης III, 4, 30.
 ἀδιάφορος II, 9, 18, 19.
 ἀδιεξιόδευτος II, 8, 17.
 ἀδύνατος II, 2, 20.
 ἄδυτος II, 1, 26.
 ἀθλητής I, 16, 3; III, 7, 15.
 ἄθροος I, 19, 3; II, 5, 15; III, 2, 27.
 ἄθυια I, 4, 12.
 ἀθώρωτος I, 17, 4; II, 7, 5, 8.
 αἰδώς II, 9, 32.
 αἶμα I, 2, 27; II, 4, 28.
 αἰμάττω II, 10, 5.
 αἰνίττομαι I, 14, 2.
 αἰρῶ II, 9, 34.
 αἰσθήτος III, 2, 32, 37; 4, 13, 17.
 αἰσχρολογία III, 6, 12-13.
 αἰσχροός I, 19, 2; II, 8, 3; III, 2, 10.
 αἰσχροότης III, 2, 12, 17.
 αἰσχρόνη I, 16, 8; II, 3, 24; III, 8, 8.
 αἰσχρῶν III, 8, 5, 8.
 αἵτησις II, 4, 17; 9, 44, 46, 54.
 αἰτία II, 6, 7.
 αἴτιος I, 9, 25; 18, 13; II, 9, 47.
 αἰτῶ I, 21, 25; II, 9, 37, 38, 39; III, 9, 2, 3.
 αἰχμαλωσία II, 6, 12, 24, 26, 27, 30, 32.
 αἰχμάλωτος II, 3, 17, 6, 8, 9.
 αἰών I, 23, 18, 19; II, 10, 34; III, 10, 30.
 αἰώνιος I, 4, 19.
 ἀκαθαρσία I, 9, 18, 22, 25, 10, 3.
 ἀκάθαρτος I, 9, 8, 13, 14, 15; II, 7, 17.
 ἄκανθα II, 2, 18.
 ἀκέραιος I, 15, 26; III, 10, 27.
 ἀκηλίδωτος III, 10, 27.
 ἀκήρατος III, 1, 21.
 ἀκίνδυνος I, 16, 3; 20, 22.
 ἀκμή III, 2, 53.
 ἀκόλαστος I, 17, 4.
 ἀκόντιον II, 8, 13.
 ἀκονῶ I, 18, 15; II, 8, 14.
 ἀκούω I, 5, 5; II, 3; 15, 23; 18, 5; II, 1, 41; 2, 3, 25; 4, 1, 6; 6, 9, 25; 7, 21, 28; 9, 16, 30, 57; III, 1, 10, 2, 11, 32; 3, 1; 4, 4, 37; 6, 28; 7, 6, 17; 9, 1; 10, 10.
 ἀκρίθεια I, 12, 11; 19, 13; II, 10, 23.
 ἀκριθής III, 5, 13.
 ἀκριθῶ I, 15, 22.

- ἀκρόασις II, 6, 4.
 ἀκρίς I, 2, 28; 10, 9; 13, 11; III, 2, 50; 4, 17; 7, 10.
 ἄκων I, 21, 7, 14.
 ἀλγῶ III, 5, 11.
 ἄλεμμα III, 7, 19.
 ἀλείφω III, 7, 19.
 ἀλίσκομαι I, 21, 20; II, 8, 31.
 ἀλλήλων III, 2, 15, 16; 10, 3, 5, 10, 16, 20.
 ἀλλότριος I, 6, 5; 20, 20; III, 5, 12.
 ἄλυτος II, 8, 29.
 ἄμαρτάνω I, 18, 23; 19, 1; 20, 21, 23; II, 10, 7.
 ἀμάρτημα I, 12, 1, 2, 4; 18, 15; 19, 17; 21, 1; II, 2, 5, 6, 10; 8, 19; III, 5, 5; 9, 20.
 ἄμαρτία I, 13, 5, 20, 22; II, 2, 12; 3, 15, 34; 4, 7, 34; 7, 20; 8, 14, 22, 23; 9, 36; III, 6, 11; 8, 7.
 ἀμάρτυρος III, 3, 51.
 ἀμήχανος III, 2, 41.
 ἀμνός τοῦ Θεοῦ II, 1, 32.
 ἀμοιβή I, 6, 9; III, 9, 2.
 ἀμορφία III, 2, 12, 18.
 ἀμύητος II, 8, 3; III, 4, 3.
 ἀμφοτέρος I, 7, 9; II, 9, 47; III, 1, 17.
 ἄμωμος II, 1, 30, 31.
 ἀναβαίνω III, 2, 7; 3, 16, 18.
 ἀναβάλλω II, 8, 8.
 ἀναγέννησις III, 8, 11.
 ἀναγινώσκω I, 20, 8.
 ἀναγκαῖος I, 7, 11; II, 3, 2-3; 8, 2; III, 4, 5.
 ἀνάγκη I, 8, 1; 16, 8; II, 8, 26, 29; 10, 3, 4; III, 4, 4, 7; 6, 22.
 ἀνάγω I, 13, 11; III, 2, 33.
 ἀναδεῶ I, 2, 28.
 ἀναίρῶ II, 5, 28; III, 4, 29.
 ἀναίσθησία I, 5, 10.
 ἀναίσχυντία II, 5, 32; 7, 4.
 ἀναίσχυντος II, 9, 46; III, 7, 6.
 ἀνακαινίζω I, 8, 13.
 ἀνακράζω III, 1, 27.
 ἀναλίσκω I, 8, 23; II, 2, 15.
 ἀναμένω I, 6, 10, II, 5, 4.
 ἀναμύηγμα III, 4, 5.
 ἀναμιμνήσκω I, 4, 11; II, 3, 1, 27; 6, 13; 7, 2; III, 3, 1; 4, 9, 19; 5, 2, 5; 8, 4; 9, 6.
 ἀναμφισβήτητος II, 5, 20.
 ἀνανεῶ I, 12, 13.
 ἀναπνέω I, 3, 3.
 ἀναπτύσσω I, 4, 2.
 ἀνάπτω III, 1, 4.
 ἀνασπῶ I, 19, 27.
 ἀνάστασις II, 5, 6, 10, 11, 14, 21, 24, 30, 43, 45.
 ἀνατείνω I, 17, 21.
 ἀναχωνεῶ I, 12, 10.
 ἀναχωρῶ I, 16, 9.
 ἀνδριάς I, 13, 1.
 ἄνεμι I, 10, 10; II, 7, 29.
 ἀνεκτός I, 22, 11.
 ἄνεμος I, 4, 3.
 ἀνέχω I, 18, 20; II, 10, 4, 12.
 ἀνήρ II, 9, 16, 26.
 ἄνθος III, 2, 52.
 ἀνθρώπιος III, 9, 21.
 ἀνθρώπινος I, 11, 23; III, 3, 8.
 ἀνθρωπος I, 9, 1; 10, 8; 13, 12; 20, 1; 22, 6; II, 2, 13; 3, 34; 5, 8, 22, 28, 34; 6, 27, 29, 32; III, 1, 12, 16, 22; 3, 15, 17, 23, 34; 7, 15; 9, 15.
 ἀνίατος I, 15, 6, 9; 19, 19.
 ἀνίστημι II, 5, 9, 13, 17, 18, 39, 40, 41, 42; III, 1, 6.
 ἀνόητος II, 9, 36, 38, 46.
 ἀνοίγω I, 16, 6.
 ἀντιβλέπω III, 7, 10.
 ἀντιβολῶ I, 2, 1.
 ἀντιδίδωμι II, 4, 9.
 ἀντίδοσις I, 6, 11.
 ἀντιλαμπάνω II, 4, 10.

- ἀντιτυπία I, 15, 3.
 ἀντῶ I, 19, 15.
 ἀνυπόδετος I, 7, 6; II, 6, 5-6, 16.
 ἄνω I, 2, 16; 14, 4; 16, 7; II, 6, 35; III, 6, 8; — ἡ ἄνω Ἰερουσαλήμ II, 6, 31.
 ἄνωθεν I, 12, 6; 13, 7; 14, 2; 17, 20; II, 9, 24; III, 2, 25; 3, 19, 28, 46.
 ἀνωμαλία III, 4, 29.
 ἀξία I, 2, 30; 20, 7; 22, 6; III, 1, 17; 4, 29.
 ἄξιος I, 2, 30; 6, 9; II, 3, 26; III, 10, 26.
 ἀξιωμα I, 20, 10; III, 4, 29.
 ἀόρατος III, 3, 22.
 ἀπαγγελία III, 3, 43.
 ἀπάγω II, 9, 26; III, 5, 11.
 ἀπαυτῶ III, 4, 7.
 ἀπαλείφω I, 19, 28.
 ἀπαλλάττω I, 11, 18; 21, 3, 9; 22, 12; 23, 4, 14; II, 8, 24, 10, 26.
 ἀπαντῶ III, 10, 28.
 ἀπαραίτητος II, 8, 32.
 ἀπαρτίζω II, 9, 42.
 ἀπαρχή II, 1, 35.
 ἀπαστρέπτω III, 2, 41.
 ἀπάτη I, 17, 3.
 ἀπειλῶ I, 22, 5.
 ἀπειργῶ I, 20, 13.
 ἀπελαύνω II, 1, 1.
 ἀπερίσκεπτος II, 4, 17.
 ἀπερισκέπτως I, 18, 19.
 ἀπέρχομαι I, 23, 13; III, 1, 13; 7, 12.
 ἀπηγής I, 4, 16.
 ἀπιστῶ II, 8, 21.
 ἀπλῶς I, 1, 10; 7, 7; 9, 5; 12, 4, 5, 9; 14, 13; 19, 21; II, 3, 8; 7, 7; 9, 39; III, 1, 10; 4, 9.
 ἀποβλέπω I, 4, 8.
 ἀπογενώσκω I, 4, 17.
 ἀπόγνωσις I, 4, 18.
 ἀποδεικνυμι I, 11, 8; III, 3, 57.
 ἀπόδειξις II, 5, 21, 22; 8, 21; III, 3, 54.
 ἀποδίδωμι I, 13, 3; II, 6, 4.
 ἀποδύω I, 7, 5; 16, 13; III, 8, 2.
 ἀποθνήσκω II, 5, 1.
 ἀποκαθίστημι I, 2, 15.
 ἀποκάμνω II, 6, 5.
 ἀποκλείω I, 17, 18.
 ἀποκρίνω I, 5, 6.
 ἀπολαμβάνω I, 2, 26.
 ἀπολαύω I, 17, 28; II, 1, 14; 9, 20; III, 5, 10.
 ἀπόλλυμι I, 13, 6.
 ἀπολλύω I, 17, 13.
 ἀπολογία II, 5, 45; 8, 15; 10, 19.
 ἀπόνουα III, 6, 4.
 ἀποπηδῶ I, 5, 3.
 ἀπορρήγνυμι I, 4, 11.
 ἀπόρρητος I, 7, 10.
 ἀπορίπτω III, 1, 16; 2, 27.
 ἀπορρύπτω II, 10, 23.
 ἀποσβέννυμι I, 11, 21.
 ἀποσμήχω I, 9, 2, 5; 12, 9, 10; II, 1, 10, 12.
 ἀποστίλω III, 3, 17.
 ἀποστολικός III, 10, 7.
 ἀποστρέφω III, 4, 18.
 ἀποταγή III, 7, 1; 10, 26.
 ἀποτάσσω III, 4, 40; 6, 1, 10.
 ἀποτείνω I, 19, 26.
 ἀποτέμνω II, 10, 1.
 ἀποτίθημι I, 12, 14; II, 1, 23; 10, 6.
 ἀπότομος II, 8, 16.
 ἀποτυφλῶ III, 7, 11.
 ἀποφεύγω I, 20, 25.
 ἄπτω I, 9, 6, 12, 14; 10, 4; 16, 20; II, 1, 23; III, 3, 20, 22; 10, 3.
 ἀπώλεια I, 17, 3.

- ἀργός I, 5, 8.
 ἀριθμῶ III, 4, 20.
 ἄριστος I, 6, 9; — τὰ ἄριστα II, 9, 17.
 ἀρκῶ I, 23, 1; II, 8, 17.
 ἀρπάζω III, 10, 30.
 ἄρρητος III, 3, 51.
 ἄρτος II, 1, 28.
 ἀρχάγγελος III, 2, 42-43.
 ἀρχαῖος I, 15, 22.
 ἀρχή I, 1, 5, 6, 8; 13, 7; 18, 3; III, 9, 3, 7.
 ἀρχιερέυς III, 9, 18; — ὁ Ἄρχ. *v. noms propres*.
 ἀρχιοινοχός I, 2, 3; III, 9, 6.
 ἀσάλευτος III, 3, 46; 9, 18.
 ἄσειστος III, 3, 45; 9, 18.
 ἀσθένεια I, 9, 8, 11, 19, 23; II, 5, 16.
 ἀσθενής I, 9, 6, 13.
 ἄσμα II, 9, 17.
 ἀσπάζομαι I, 1, 4; III, 10, 3.
 ἀσπασμός III, 10, 4.
 ἀστήρ II, 10, 30.
 ἀστράπτω I, 13, 3; III, 2, 50.
 ἀσύγνωστος II, 8, 14.
 ἀσφάλεια I, 17, 17.
 ἀσφαλῆς II, 7, 17.
 ἀσφαλίζω I, 20, 23.
 ἀσφράγιστος II, 7, 5.
 ἀσχημονῶ II, 9, 31; III, 2, 20; 6, 24.
 ἀτερπής III, 2, 10.
 ἀτιμία II, 3, 23; 9, 14.
 ἄτιμος II, 9, 14.
 ἄτοπος I, 17, 17; 19, 9.
 αὐλή II, 7, 10.
 αὐριον III, 4, 6.
 αὐχὴν I, 3, 5.
 ἀφανής I, 11, 21; II, 8, 12.
 ἀφανίζω I, 11, 25.
 ἄφεις I, 12, 2.
 ἄφευκτος II, 9, 44.
 ἀφήμι I, 5, 3; 11, 16; 12, 2, 4, 15; 23, 9; II, 2, 1; 5, 7, 37; III, 1, 24; 5, 4; 9, 22.
 ἀφικνούμαι III, 1, 2.
 ἀφόρητος II, 9, 50.
 ἀφορῶ I, 4, 7.
 ἀχανής I, 11, 21.
 ἀχώρητος III, 3, 55.
 βαθύς I, 19, 27; II, 8, 15, 31; 10, 4; III, 1, 8.
 βαλανεῖον I, 9, 2.
 βαπτίζω III, 3, 14, 23, 28, 34, 38, 39, 41.
 βάπτισμα I, 8, 1, 14; 16, 14; II, 3, 32, 33; 4, 2, 8, 9, 10, 11, 20, 24; 5, 7; 10, 21; III, 3, 33.
 βάπτω I, 2, 27.
 βάραθρον I, 21, 23; 22, 1; II, 8, 15.
 βάρβαρος II, 3, 14.
 βασιλεία I, 1, 9, 10; II, 9, 40; — ἡ βασ. τῶν οὐρανῶν I, 1, 10-11; 2, 25; III, 10, 30.
 βασιλεύς I, 11, 14; 20, 9; II, 3, 21; — Βασ. (Χριστός) *v. noms propres*.
 βασιλικός I, 2, 26; 20, 8; II, 3, 19; 7, 10.
 βασιλῆς II, 9, 7, 28, 33.
 βασίλισσα III, 2, 26.
 βέλος II, 8, 13.
 βελτίων II, 2, 27; III, 8, 9.
 βῆμα I, 23, 15; II, 10, 32.
 βίβλος I, 15, 10.
 βίος I, 8, 2; II, 9, 29.
 βιώ I, 20, 28.
 βιωτικός I, 6, 3.
 βλαβερός II, 9, 47.
 βλασφημῶ I, 19, 2.
 βλέπω II, 1, 33; III, 3, 13, 18, 19.
 βόρβορος II, 7, 19.

- βούλομαι I, 7, 1; 8, 3; 15, 8, 12; 19, 25, 27; 20, 4; II, 1, 21, 48; 3, 1; 5, 25; 6, 3, 13; 7, 30; 8, 1; 9, 6; III, 2, 36, 53; 7, 7; 10, 1.
- βοῶ II, 9, 56; III, 2, 25.
- βραβεῖον I, 16, 10.
- βραδύω II, 5, 13, 19, 30.
- βραδύς II, 5, 15.
- βραδυτής II, 5, 16, 19, 20, 23; 8, 7.
- βραχύς II, 5, 17.
- βρόχος II, 8, 17, 29.
- γάμος III, 1, 14; 6, 21.
- γένενα I, 23, 14; II, 7, 3.
- γέλτων I, 21, 5.
- γέλως I, 19, 24; II, 3, 25; III, 6, 11.
- γέμω I, 2, 22; 3, 22; 6, 3; II, 3, 23; III, 1, 11; 6, 13; 8, 7.
- γενέσιος II, 9, 5.
- γέννησις III, 3, 52, 61.
- γενῶ I, 12, 6.
- γένος III, 9, 21.
- γῆ I, 12, 7; II, 2, 19; III, 4, 21.
- γλῶττα I, 17, 2, 4, 7, 18, 29; 18, 9, 14; II, 1, 7, 10; 9, 55, 61.
- γνώμη I, 6, 10; II, 1, 8.
- γνωστός III, 8, 13.
- γόνυ III, 4, 31, 33, 36, 39.
- γράμμα I, 11, 15; 19, 10; 20, 9.
- γραμματεῖον III, 6, 23.
- γράφω III, 3, 62.
- γρηγορῶ III, 1, 6.
- γυμνάσιον I, 16, 12.
- γυμνός I, 7, 5; II, 6, 5, 16; III, 2, 20; 6, 23; 8, 4.
- γυμνότης III, 8, 4.
- γυνή I, 3, 21; 4, 8; 21, 3; II, 9, 16, 25; III, 5, 7.
- δαίμων I, 16, 13; II, 3, 15; 7, 4, 7-8; III, 6, 8.
- δάκνω I, 18, 22, 23.
- δάκρυον I, 3, 22.
- δακρῶ I, 3, 14; III, 5, 1.
- δαίδω I, 17, 27; 19, 19; II, 2, 10; 9, 24; III, 6, 2, 9.
- δαίκνυμι I, 11, 2, 6; 14, 4; 15, 14; 17, 19; 20, 12; 21, 2; II, 1, 26, 28, 31, 33; III, 2, 29, 40; 3, 40.
- δαίνα : ὁ δ. I, 20, 1, 16, 17, 20; III, 3, 39.
- δαινός I, 4, 5; 21, 6; II, 8, 10, 18; III, 7, 20.
- δέλεαρ II, 10, 2.
- δένδρον III, 8, 12.
- δεξιός III, 3, 20, 21.
- δέομαι I, 2, 1; 17, 20; 23, 4; III, 6, 25; 9, 5, 17.
- δέρμα III, 2, 38.
- δεσμός II, 8, 16.
- δεσποτεία II, 6, 18; III, 4, 35.
- Δεσπότης *v. noms propres*.
- δεσπότης II, 7, 2.
- δεσποτικός I, 2, 27; 6, 14; II, 1, 28; 5, 3, 15; III, 3, 25.
- δεύτερον I, 19, 10.
- δέχομαι I, 3, 7; 13, 5; 15, 21; III, 9, 16, 24.
- δηλητήριον II, 2, 12; 8, 11.
- δῆλος II, 4, 13, 20.
- δηλῶ I, 9, 16; 17, 7.
- δήμιος I, 18, 21.
- δημιουργία II, 9, 11.
- δημιουργῶ I, 12, 7, 9.
- δῆμος I, 15, 11.
- διάβολος I, 20, 16; II, 2, 11; 3, 16; 5, 24; 6, 14; 9, 41; III, 6, 13; 7, 2.
- διαγορεύω I, 19, 6.
- διαγράφω III, 2, 12.
- διάδημα I, 2, 27.
- διαζεύγνυμι II, 6, 34.
- διαίρῶ III, 10, 5.
- διακρατῶ III, 3, 56.

- διαλέγω I, 8, 4; 9, 19; 16, 2; 19, 9, 21; 22, 11; II, 1, 3, 4; III, 9, 21.
- διάλειξις II, 3, 2.
- διανέμω II, 3, 20.
- διανίστημι III, 1, 4; 4, 21.
- διάνοια I, 4, 7; 6, 5, 7; 19, 4; III, 2, 33; 5, 1; 10, 22.
- διαπίπτω I, 15, 16.
- διαπλάττω I, 12, 7.
- διαστρέφω I, 15, 5.
- διασώζω III, 2, 18.
- διατέμνω I, 4, 4; III, 2, 44.
- διατηρῶ I, 15, 27; II, 10, 26; III, 10, 25-26.
- διατυπῶ I, 7, 9.
- διαφέρω I, 5, 9.
- διάφορος III, 1, 17.
- διάφραγμα I, 18, 18.
- διαφυλάττω III, 10, 28.
- διδασκαλία I, 7, 5; 8, 26; II, 1, 13; 2, 15, 20; 7, 14; 10, 15, 16; III, 3, 9, 60.
- διδάσκαλος I, 16, 5; 19, 10; II, 10, 28; III, 4, 1.
- διδάσκω I, 15, 8; II, 7, 12, 13; III, 3, 63.
- δίδωμι I, 19, 11; 20, 28, 31; 22, 8; II, 1, 15; 9, 10, 37, 39, 49, 51; III, 4, 24; 5, 10; 7, 5.
- διεγείρω I, 6, 2; 23, 2.
- διήγημα II, 9, 4.
- διηγοῦμαι III, 5, 15.
- δικαίος I, 11, 9, 14; 19, 8; II, 10, 9, 10, 11.
- δικαιοσύνη I, 11, 12, 19.
- δικαστήριον I, 20, 29.
- δίκη I, 22, 8; 23, 6.
- δίκευον II, 8, 16; 9, 43; 10, 3.
- διολισθάνω I, 15, 21.
- διορθῶ I, 15, 20; 19, 25.
- διόρθωσις I, 15, 2; 22, 14; II, 1, 16.
- διπλοῦς I, 18, 17; III, 3, 10.
- δίστομος II, 8, 14.
- δόκησις II, 5, 22.
- δοκῶ I, 4, 19; 9, 11; 19, 18, 20, 22; II, 7, 8; 9, 18, 19, 22; III, 3, 27.
- δόξα I, 23, 18; II, 10, 33; III, 2, 21; 10, 28, 32.
- δόσις II, 9, 46.
- δουλεία II, 6, 28; III, 4, 36.
- δουλικός I, 20, 7.
- δοῦλος I, 20, 9; II, 5, 17.
- δράκων III, 7, 20.
- δραπετεύω II, 7, 30.
- δύναμαι I, 11, 18; 16, 16; 19, 13; 21, 14; II, 2, 22; 5, 17, 18; 7, 29; 8, 17; 10, 27; III, 2, 22, 45; 3, 6, 8, 50, 59; 7, 20.
- δύναμις I, 2, 21; 10, 12; 11, 2; 21, 8, 16.
- δυνατός I, 15, 19; III, 3, 55; 4, 2, 4.
- δυσγένεια II, 6, 15.
- δυσφύλακτος I, 21, 6-7.
- δυσώδης II, 7, 20.
- δυσωδία II, 7, 24.
- δῶρον III, 10, 16.
- δωρεά I, 3, 19; 11, 13; II, 3, 20; III, 4, 22, 30, 33; 8, 14.
- εγείρω I, 6, 2; II, 5, 14.
- ἐγκαλῶ I, 19, 23, 24; 21, 22; II, 8, 7.
- ἐγκατακρύπτω II, 2, 13.
- ἐγκλημα I, 11, 15; 17, 6; 19, 21, 22; 21, 2; II, 8, 31; 9, 51.
- ἔθνον I, 2, 30; III, 6, 22.
- ἔθνος I, 14, 8.
- ἔθος III, 1, 8.
- ἔθω I, 1, 6; 17, 1; 19, 1.
- εἶδος III, 6, 11.
- εἶδω I, 21, 7; II, 1, 22; 2, 2; 5, 26; 9, 7; III, 1, 11, 26; 3, 9, 61.
- εἰδωλολάτρης I, 10, 7.

- εἰκῆ I, 7, 8; II, 3, 8.
 εἰκώ III, 7, 5.
 εἰρήνη III, 2, 38.
 εἰσάγω II, 1, 25; 2, 11; 9, 6,
 10, 23; III, 2, 44; 4, 18, 23, 31.
 εἰσέρχομαι I, 8, 2; II, 1, 34; 3,
 29; 9, 27; III, 3, 11; 4, 12.
 εἰσόδος I, 4, 18.
 εἰσφέρω I, 6, 13; III, 6, 22.
 ἐκατέρωθεν II, 8, 31, 32; 9, 52.
 ἐκβάλλω II, 6, 31.
 ἐκβασίς II, 6, 21.
 ἐκδέχομαι II, 9, 51.
 ἐκδίδωμι I, 18, 22.
 ἐκκαθαίρω I, 10, 1; 11, 2; 12,
 11.
 Ἐκκλησία *v. noms propres.*
 ἐκκόπτω II, 5, 45.
 ἐκπηδῶ I, 2, 29; III, 7, 11.
 ἐκτείνω II, 8, 16; 9, 43; III, 3,
 22.
 ἐκτέμνω II, 9, 59, 60.
 ἐκτός III, 4, 12.
 ἐκφέρω I, 18, 19.
 ἔλαιον III, 7, 14, 15.
 ἐλάττωμα I, 23, 11.
 ἐλαφρός I, 3, 8.
 ἔλεγχος II, 9, 53.
 ἐλέγχω I, 21, 20.
 ἐλευθερία II, 6, 28, 29.
 ἐλεύθερος I, 2, 17; 11, 16; 22, 6.
 ἔλκος II, 8, 11.
 ἐλώω I, 8, 26.
 ἔλω I, 22, 11; II, 8, 7.
 ἔλπις I, 15, 13.
 ἐμβάλλω I, 4, 4; 13, 8; 21, 7.
 ἐμμελετῶ I, 16, 5.
 ἐμπήγνυμι I, 19, 11.
 ἐμπήγνυμι I, 3, 17; 11, 19; II,
 3, 24-25.
 ἐμπήπτω I, 4, 6; 10, 8; 11, 21,
 23; 12, 13; 15, 25; 21, 14, 23;
 II, 8, 29; 10, 3.
 ἐμποδίζω II, 3, 10.
 ἐμπύω III, 2, 6.
 ἐμφαίνω I, 17, 9.
 ἐναγής II, 9, 54.
 ἐνατος III, 4, 11.
 ἔνδον, I, 17, 21; 18, 20; II, 1, 31.
 ἐνέργεια I, 15, 21.
 ἐνιαυτός I, 7, 2; II, 3, 6.
 ἐντίθημι I, 10, 4; 18, 2.
 ἐντόλῃ II, 8, 23, 33; 9, 49; III,
 8, 14.
 ἐντυπῶ III, 7, 8, 13.
 ἐξαιρῶ II, 5, 27.
 ἐξαντλῶ II, 7, 19, 24.
 ἐξεμι II, 10, 28.
 ἐξέρχομαι II, 2, 17.
 ἐξῆς II, 10, 25.
 ἐξορίζω I, 6, 5.
 ἐξορκίζω I, 7, 7; II, 6, 6; 7, 12,
 25.
 ἐξορκιστής II, 7, 1.
 ἐξωθεν II, 3, 21.
 ἐορτή II, 3, 12.
 ἐπάγω I, 15, 16; II, 4, 7; 9, 44;
 III, 2, 34, 50.
 ἐπαινος II, 1, 5.
 ἐπαινῶ I, 3, 1; II, 1, 8.
 ἐπαίρω III, 6, 4.
 ἐπαισχύνομαι II, 9, 33.
 ἐπανέρχομαι I, 4, 10; 15, 5; III,
 5, 16.
 ἐπανορθῶ I, 15, 18-19.
 ἐπανάγω I, 15, 22.
 ἐπειμι II, 8, 8.
 ἐπεισέρχομαι I, 4, 14.
 ἐπέραστος I, 1, 1.
 ἐπέροχομαι III, 5, 1.
 ἐπηρεάζω I, 16, 16; 17, 1; II, 2,
 25, 28.
 ἐπιβλαβής II, 8, 10.
 ἐπιβουλεύω II, 5, 25.
 ἐπιβουλή III, 6, 18.
 ἐπιβούλος II, 5, 44.
 ἐπιγινώσκω I, 5, 5.
 ἐπιδείκνυμι I, 6, 11; II, 2, 22.

- ἐπίδεσμος II, 10, 13.
 ἐπίδεσμῶ II, 10, 12.
 ἐπιείκεια I, 3, 6.
 ἐπικειχής I, 20, 1, 3.
 ἐπικαλῶ III, 3, 42.
 ἐπιλαμβάνω I, 9, 14; III, 2, 43;
 4, 22.
 ἐπιλανθάνω II, 1, 2.
 ἐπιμέλεια II, 9, 21.
 ἐπινεύω II, 1, 7.
 ἐπινίκιος II, 3, 17, 20, 21, 28.
 ἐπιορκία I, 19, 7, 28; 11, 8, 31;
 9, 51; 10, 6, 14, 21.
 ἐπιορκῶ I, 19, 3.
 ἐπιπηδῶ III, 7, 7.
 ἐπίσταμαι III, 3, 64, 67.
 ἐπιστολή I, 11, 14.
 ἐπιστομίζω I, 19, 15; II, 9, 55,
 60, 61.
 ἐπιστρέφω I, 20, 6.
 ἐπιταγή I, 20, 19.
 ἐπιτάσσω I, 20, 19.
 ἐπιτελῶ II, 9, 5.
 ἐπιτήδειος I, 5, 2; 17, 3.
 ἐπιτίθημι I, 5, 1; 22, 15; 23, 6;
 III, 3, 19.
 ἐπιτρέπω I, 21, 5; III, 3, 44,
 60.
 ἐπιτυχῶ I, 16, 10; 23, 16;
 III, 10, 31.
 ἐπιφέρω I, 9, 16.
 ἐπιφοίτησις III, 3, 31.
 ἐπιχειρῶ I, 22, 8.
 ἐπουράνιος II, 1, 28.
 ἔπω I, 19, 24.
 ἐπωδή III, 6, 15, 16.
 ἐραστής III, 2, 4.
 ἐργάζομαι I, 10, 7.
 ἐρημία I, 4, 9.
 ἔρημος I, 5, 3; II, 7, 6, 9.
 ἐρμηνεύω III, 3, 8.
 ἐρχομαι I, 8, 24; III, 1, 4, 7,
 11, 14, 23; 2, 1, 19; 3, 56, 58;
 8, 2.
 ἔρω III, 2, 4.
 ἑσπέρα III, 1, 8; 5, 3.
 ἑσχατος I, 3, 3; III, Notice
liminaire; 1, 1, 2; 5, 8.
 εὐαγγέλιον I, 2, 8; II, 9, 58;
 III, 2, 38.
 εὐγνωμοσύνη I, 3, 2.
 εὐγνώμων I, 3, 4.
 εὐήμιος II, 1, 17.
 εὐθέως I, 11, 21; 19, 23; III, 7,
 4.
 εὐθυνα I, 20, 27.
 εὐκολία I, 17, 6.
 εὐκόλος I, 11, 24.
 εὐκόλως I, 16, 16.
 εὐλάβεια I, 20, 2.
 εὐλαβής I, 20, 4.
 εὐλογητός II, 9, 29.
 εὐνοια I, 1, 7; 3, 5; III, 9, 16.
 εὐορκία I, 19, 29; II, 10, 14, 22.
 εὐορκῶ I, titre.
 εὐπορία III, 5, 8.
 εὐπορος III, 1, 15; 5, 9.
 εὐπραγία III, 5, 13.
 εὐρίσκω I, 4, 2; II, 10, 21; III,
 2, 19; 3, 7; 6, 23.
 εὐτελεῖα III, 9, 4.
 εὐτελής II, 9, 34; III, 1, 15, 19.
 εὐφραίνω I, 3, 15.
 εὐχαριστία II, 9, 12-13.
 εὐχαριστῶ I, 3, 15; II, 9, 7;
 III, 4, 33.
 εὐχομαι I, 17, 28; II, 10, 28.
 εὐχή II, 10, 27, 31.
 ἐφήμι III, 2, 6.
 ἐφίστημι II, 8, 6; 9, 41.
 ἔχισ II, 7, 27.
 ζεύγλη I, 3, 7.
 ζηλώ I, 20, 24.
 ζητῶ I, 11, 2; 18, 24; II, 3, 5.
 ζοφώδης I, 3, 23.
 ζυγός I, 3, 7.
 ζωή I, 4, 11, 17, 19; II, 9, 31.

ἡγοῦμαι III, 6, 26.
 ἡδονή I, 3, 17; III, 9, 1, 2.
 ἡλιακός I, 2, 28; 10, 9; 13, 11;
 III, 2, 50.
 ἡλικία III, 2, 53; 4, 28.
 ἡλιος III, 4, 16, 17.
 ἡμέρα I, 2, 12, 14, 15; 3, 23;
 16, 11; 23, 3, 5; II, 3, 18, 21;
 5, 14, 46; 9, 5, 13, 15, 27, 56;
 III, 1, 1, 3, 6; 4, 9; 5, 7.
 ἡσυχάζω I, 20, 10.
 θάνατος I, 4, 15, 19; II, 3, 16,
 33; 4, 2, 6, 7, 32, 34; 5, 3, 11,
 20, 26, 27; 8, 32.
 θάπτω II, 5, 12; III, 3, 15.
 θαρρῶ I, 16, 20; III, 6, 4, 7.
 θαῦμα III, 1, 21.
 θαυμάζω III, 1, 26; 2, 10.
 θαναμαστός I, 20, 30; II, 9, 12;
 III, 1, 16; 2, 1; 6, 15.
 θεατής II, 9, 11.
 θέατρον I, 16, 7; II, 3, 23; 9,
 11; III, 6, 11.
 θεῖος : θεία δωρεά I, 11, 13;
 θεία νάματα I, 10, 10; 11, 24;
 θεία χάρις II, 3, 9.
 θέλω III, 2, 40.
 θεμέλιον II, 7, 17.
 θεμέλιος III, 3, 45.
 θεραπευνίδιον II, 9, 33.
 θεραπεία I, 1, 7; III, 5, 11.
 θεωρία III, 2, 34.
 θεωρῶ III, 3, 14, 21.
 θηριον I, 17, 20; II, 7, 7, 26,
 28; III, 7, 5.
 θόρυβος I, 4, 13.
 θορυβῶ I, 5, 2; 16, 18.
 θορῆνος I, 3, 19.
 θορηγῶ I, 17, 27; II, 2, 5, 10.
 θυγάτηρ II, 9, 7, 15, 28.
 θύρα I, 17, 16.
 θυσία II, 1, 32; III, 4, 14; 10,
 17.
 θύω II, 1, 32.

ἰατρός, I, 4, 16.
 ἰδοῦ I, 14, 12; III, 2, 31.
 ἰδρῶς I, 11, 12, 14.
 ἰερεὺς I, 4, 14; III, 3, 19, 38; 7,
 16; 8, 3; 9, 20.
 ἰερός I, 2, 32; 6, 1; II, 1, 12; 9,
 56; III, 2, 29; 3, 11, 18; 4, 34;
 5, 2; 10, 2.
 ἱερωσύνη I, 20, 1, 4.
 ἱκανός II, 1, 15.
 ἱκανῶς II, 6, 2.
 ἱμάτιον I, 2, 26; II, 3, 29; III,
 2, 20, 23, 24, 31; 8, 3.
 ἰός I, 13, 2, 5; II, 8, 12.
 ἰουδαϊκός I, 9, 3; 10, 1; II, 1,
 40.
 ἵπποδρομία III, 6, 12.
 ἴσος I, 3, 9, 10.
 ἴστημι I, 18, 8; 20, 14; 23, 15;
 II, 6, 16; III, 2, 28, 29; 4, 32.
 ἰσχυρός I, 14, 11; 16, 16; II, 8,
 16; 9, 42; III, 6, 5, 7.
 ἰσχὺς I, 2, 24.
 ἰσχύω I, 21, 12.
 ἴχνος I, 12, 12.
 ἰῶ I, 13, 4.
 καθαίρω I, 12, 5; II, 4, 26, 28;
 10, 23; III, 3, 16.
 καθαρισμός I, 8, 4; 14, 2.
 καθαρός I, 6, 3, 6; 9, 17; 10, 6,
 9; 11, 7, 9; 13, 3; 23, 13; III,
 2, 49.
 καθαρότης II, 10, 25; III, 5, 5.
 καθάρσιον I, 8, 6.
 κάθαρσις I, 12, 3; III, 3, 18.
 κάθημαι I, 16, 7.
 καινός I, 13, 10; 16, 18; II, 5,
 8; III, 3, 17.
 καιρός I, 7, 3, 8; 8, 22; 15, 23,
 24; 16, 6; II, 3, 5; 7, 9, 28, 31;
 5, 7, 12, 17; 6, 1; III, 4, 2; 6,
 14; 10, 6.
 κακία I, 11, 18; II, 10, 23; III,
 2, 16.

κακός : τὸ κακόν I, 5, 1; 19, 28;
 20, 21; II, 9, 18, 19; III, 5, 15;
 9, 12.
 κάλλος I, 13, 6; 15, 25; III, 2,
 9, 41.
 καλός II, 2, 20; 9, 12; III, 8,
 12; τὸ καλόν III, 5, 12; 8,
 13.
 καλῶ I, 8, 6, 8, 9, 14, 15, 17,
 19; 12, 3; 22, 5, 7; II, 4, 9, 10,
 11, 20, 24, 25; III, 2, 54; 6, 17.
 καλῶς I, 19, 11; III, 3, 9.
 κάμινος I, 12, 15.
 κάμνω I, 4, 6, 16.
 κάμπτω III, 4, 36.
 καπνός I, 13, 2, 5.
 καρδία I, 4, 1; III, 10, 8.
 καρπός II, 2, 22.
 καρῶ I, 3, 16.
 καταβαίνω I, 20, 6; III, 9, 4.
 καταβάλλω II, 3, 2; 7, 17.
 καταγέλαστος II, 8, 4.
 καταγιγνώσκω II, 2, 3.
 κατάγω I, 15, 13; III, 3, 28; 8,
 3.
 καταγώγιον II, 7, 6, 11.
 καταδέχομαι III, 3, 55.
 καταδικάζω I, 23, 11-12.
 καταδίχη I, 22, 14; 23, 7, 8.
 καταδρομή II, 7, 7.
 καταδύω II, 7, 29.
 καταισχύνω II, 9, 8.
 κατάκειμαι I, 4, 1.
 κατακοσμῶ II, 9, 32.
 καταλλάττω III, 10, 16-17.
 καταλύω II, 3, 15; III, 4, 12.
 καταμανθάνω III, 5, 13.
 καταξάνω I, 3, 21.
 καταξιῶ III, 1, 23; 5, 3; 10, 29.
 καταπαύω I, 8, 25.
 καταπειθής II, 1, 17.
 καταπέτασμα II, 1, 40, 42, 46.
 καταπίπτω III, 2, 32.
 καταποντίζω I, 11, 22, 25.
 κατασκευάζω I, 12, 7; 13, 13;
 17, 16.
 καταστέλλω III, 7, 8.
 κατατήκω II, 2, 2, 4.
 κατατίθημι I, 5, 7-8.
 καταφέρω II, 2, 19; 9, 24; III,
 5, 8.
 καταφιλῶ III, 10, 21.
 καταφλέγω II, 9, 24.
 καταφρονῶ II, 9, 22; III, 6, 3.
 καταφυγή II, 7, 3, 10; III, 6, 8.
 καταχώννυμι I, 19, 4.
 κατεξάνισταμαι III, 6, 2, 7.
 κατεπέλω I, 7, 11; II, 3, 3.
 κατέχω I, 4, 5; 17, 21; III, 3,
 27; 7, 20.
 κατηγορία I, 18, 16.
 κατηφής I, 3, 21.
 κατήχησις III, 1, 1. Voir les
notices liminaires.
 κατηχούμενος II, 7, 5; 8, 3.
 κατορθῶ I, 22, 15; II, 1, 20; 2,
 17, 23, 24.
 κατόρθωμα I, 11, 12; 20, 24;
 21, 22; II, 1, 32; III, 4, 20; 9,
 23.
 κάτω II, 5, 8; III, 3, 52.
 κατώτερος I, 9, 4.
 κείμαι I, 18, 10, 15; 20, 31;
 III, 4, 34.
 κελεύω I, 15, 10; 20, 11; II, 6,
 2; III, 1, 13; 4, 34, 39; 7, 4;
 10, 3.
 κεραμεύς I, 14, 14; 15, 4, 7, 15.
 κεραμεῖον I, 15, 13.
 κεφαλή II, 9, 39, 50, 60; 10, 2;
 III, 3, 20, 22, 27.
 κηδεμονία III, 1, 26.
 κηλῖς I, 10, 1, 4; 12, 12; II, 1,
 11; 10, 26.
 κιωτός II, 1, 29.
 κλέπτω II, 5, 42.
 κληδόν III, 6, 14.
 κλίνη I, 3, 12.

- κλίνω III, 4, 31, 38.
 κοινή III, 4, 23, 24, 31.
 κοινός I, 3, 13; 5, 7; II, 5, 26, 33; 6, 33; 7, 2; III, 2, 37; 7, 3; 9, 14, 17, 22.
 κοινωνῶ II, 3, 31; 5, 2, 3, 4.
 κολάζω I, 20, 11; II, 8, 21; 10, 8.
 κόλασις II, 7, 3; 9, 3, 50; 10, 15.
 κόλπος I, 3, 12.
 κολοφάν I, 5, 1.
 κολυμβήθρα I, 10, 9; 11, 22; III, 8, 1, 9; 9, 3.
 κομίζω I, 8, 3.
 κόμπος I, 10, 10.
 κόνης I, 13, 2.
 κόρη III, 5, 9.
 κρήμνος II, 8, 15, 32; 9, 52.
 κρούπτω II, 8, 11.
 κτίσις I, 2, 22; II, 9, 11.
 κτώμαι II, 8, 22.
 Κύριος v. *noms propres*.
 κύριος I, 18, 9; 23, 9.
 καλώω II, 5, 36; 10, 11.
 λαβή I, 16, 15; II, 9, 44.
 λαμβάνω I, 3, 8, 12; 13, 2, 7; 15, 2, 10, 26; II, 3, 16; 5, 8, 40; 6, 8; 8, 4; III, 2, 8; 8, 7.
 λαμπάς III, 1, 4.
 λαμπηθῶν I, 2, 29; 12, 15.
 λαμπρός I, 13, 13; II, 3, 29; 9, 6.
 λαμπρότης I, 13, 12; 15, 26; III, 2, 21.
 λάμπω II, 10, 30; III, 4, 17.
 λάφυρον I, 6, 19.
 λάχανον I, 22, 3.
 λείπω III, 8, 2.
 λείψανον I, 12, 12.
 λήστης II, 7, 7, 10; III, 4, 11.
 λίθινος II, 1, 29.
 λίθος I, 5, 8.
 λογιζομαι I, 4, 9; 18, 14.
 λογισμός I, 4, 5; 6, 5, 8; 9, 23; III, 3, 7, 59.
 Λόγος v. *noms propres*.
 λόγος I, 7, 9, 11; 8, 25; 11, 8; 14, 4; 15, 23; 19, 26; 20, 27; 11, 1, 5, 7, 23; 2, 24, 25; 3, 3; 5, 24; 6, 37; 8, 7, 9; 10, 5; III, 2, 22; 3, 7; 4, 1; 5, 16; 10, 18.
 λοιδορῶ I, 18, 1.
 λοιπός III, 9, 22.
 λουτρὸν I, 8, 6; 9, 1, 3; 10, 2, 12; 11, 2, 8; 12, 2, 3; 14, 12; 15, 20. *Notice liminaire* I.
 λούω III, 3, 15.
 λύμη II, 1, 11.
 λύω II, 8, 14.
 μάθημα I, 19, 11, 12.
 μαθητής II, 5, 48.
 μακαρίζω I, 2, 32; 3, 33.
 μακάριος I, 5, 7; II, 6, 26; III, 1, 21, 26; 5, 3; 6, 16.
 μαλακός I, 10, 6.
 μανθάνω I, 16, 12, 15, 20; II, 1, 42; 4, 8; 5, 16; 9, 1; III, 2, 53.
 μανία III, 7, 9.
 μανικός III, 2, 4.
 μάννα II, 1, 26.
 μαντεία III, 6, 13.
 μαρτυρία I, 22, 11.
 μάρτυς I, 22, 5, 7; II, 5, 44; III, 3, 52.
 μάχαιρα II, 8, 13.
 μάχομαι I, 16, 15.
 μεγαλοδωρεά II, 3, 26.
 μέγας I, 11, 17; 20, 21, 30; 21, 15; II, 1, 6, 13; 9, 19, 20, 22; III, 1, 30; 3, 6; 6, 16, 26.
 μέγεθος II, 1, 36; III, 4, 17.
 μεθίστημι I, 21, 10, 13, 17; II, 6, 29.
 μεθοδεύω I, 16, 19; II, 2, 11.
 μελέτη I, 16, 12.

- μελετῶ I, 16, 19.
 μέλλω I, 1, 5, 8, 9; 4, 12, 13; 5, 9; 6, 1, 7; 15, 26; 16, 14; II, 1, 13; 10, 29; III, 2, 19; 4, 18; 10, 2. *V. notices liminaires*.
 μέλος III, 7, 19.
 μένω I, 9, 17; 15, 25; 16, 1.
 μερίζω II, 2, 23.
 μεριμνῶ I, 21, 11.
 μέρος I, 4, 4.
 μέσος I, 18, 8, 10, 14; 20, 17; III, 1, 6, 22; 3, 53.
 μεταβάλλω II, 9, 30.
 μεταβάσις III, 1, 24.
 μετανοία I, 15, 22, 23.
 μετέχω I, 22, 6; II, 10, 27, 32.
 μέτωπον III, 7, 4.
 μήτηρ II, 4, 17; 6, 33; — (*Ἐκκλησία*) I, 3, 13; II, 6, 33; III, 9, 17.
 μήτρα III, 3, 56.
 μηχανῶμαι II, 2, 13.
 μίγνυμι II, 2, 12.
 μικρός I, 11, 20; II, 2, 4, 24; 9, 18, 21; 10, 29.
 μιμησκάω II, 6, 20; 10, 7; III, 6, 20; 9, 4, 8, 9, 10, 12; 10, 1, 25.
 μιμοῦμαι I, 3, 23.
 μισῶ III, 2, 15, 17.
 μνήμη I, 19, 12; II, 6, 15.
 μνημονεύω I, 14, 8; II, 9, 48.
 μοιχεία II, 2, 7; 10, 22.
 μορμολυκεῖον I, 9, 10.
 μοχλός I, 17, 16.
 μυριάκις I, 20, 29.
 μύρον II, 7, 24; III, 7, 14.
 μυσταγωγία I, 5, 10; II, 1, 25; III, 5, 5.
 μυσταγωγῶ I, 3, 10, 20; 4, 12; 7, 3; II, 1, 48; 3, 7; 6, 1; III, 4, 39; 8, 10.
 μυστήριον I, 6, 2, 4; III, 10, 9.
 μυστικός I, 7, 9; 8, 8; 14, 1, 12; II, 1, 22, 32; 2, 25; 3, 11; III, 4, 10; 10, 18.
 μύω I, 2, 23 (οἱ μεμυημένοι).
 νᾶμα I, 10, 10; 11, 24; III, 8, 3.
 ναός II, 1, 40; III, 10, 19, 21.
 νεκρός I, 5, 9; 9, 12, 17; 10, 4, 5; II, 5, 33.
 νεοπαγής I, 12, 14; 13, 9.
 νέος I, 1, 1; 13, 12.
 νεότης III, 2, 52.
 νεφέλη III, 10, 29.
 νέφος I, 4, 12.
 νήφω I, 23, 2.
 νίκη II, 3, 28.
 νικῶ I, 6, 11; II, 3, 13; 6, 8.
 νοητός III, 2, 34; 4, 13.
 νομή II, 8, 12.
 νομίζω I, 4, 18; 10, 10; II, 1, 20, 21; 2, 5, 7, 8, 9; 9, 55; III, 4, 26.
 νομοθέτης II, 1, 30.
 νομοθετῶ I, 7, 4; II, 3, 7, 12, 19, 27.
 νόμος I, 19, 5; 20, 7, 19, 25, 30; II, 1, 29; 3, 20; 10, 10; III, 1, 14; 4, 34; 8, 14.
 νόσημα I, 19, 20, 25; II, 9, 20; III, 6, 18.
 νοῦς III, 2, 22.
 νοῦ II, 8, 26; III, 3, 50.
 νυμφαγωγία III, 1, 8.
 νυμφαγωγός III, 2, 43.
 νυμφαγωγῶ III, 2, 19-20.
 νυμφεύω III, 5, 9.
 νύμφη III, 1, 8, 15, 19, 25; 2, 1, 3, 8, 28, 41; 3, 1; 7, 15.
 νυμφίος I, 2, 29; II, 9, 31; III, 1, 3, 7, 9, 11, 14, 19; 2, 3, 28; 5, 10; 6, 21.
 νόξ III, 1, 7.
 ξενοπαθῶ I, 16, 17.
 ξένος II, 5, 34; 6, 30, 31; III, 6, 1.

- Ίφιρος I, 18, 10, 14.
 Ξύλινος II, 1, 29.
 Ξύλον I, 5, 8; II, 3, 32; III, 8, 13.
 ὀβολός I, 22, 4.
 ὀδούς I, 18, 18, 21, 23.
 ὀδυνηρός II, 10, 13.
 ὀδυνῶ III, 5, 11.
 ὀδυρμός I, 3, 19.
 ὀδόρομαι I, 3, 14.
 οἰκέτις I, 16, 4; III, 7, 3.
 οἰκέτης I, 3, 4, 22; 4, 9; 21, 4; 22, 4.
 οἰκησις II, 7, 8.
 οἰκία I, 3, 22; II, 9, 20.
 οἰκοδομή III, 3, 45.
 οἰκονομία III, 1, 25.
 οἰκονομῶ I, 23, 10.
 οἶκος I, 6, 6; III, 1, 24.
 οἰκουμένη II, 4, 28; 5, 26-27; III, 4, 14.
 οἰνοχόα I, 2, 14.
 οἰνοχός I, 2, 12.
 οἰωνισμός III, 6, 13.
 ὀλέθριος II, 8, 11, 34.
 ὀλεθρος I, 18, 2, 4; II, 10, 2.
 ὀλόκληρος I, 9, 16; 12, 10.
 ὀλισθημα I, 17, 6.
 ὀμνυμι I, 20, 11; 21, 14; 23, 6; II, 8, 28; 9, 39; 10, 9.
 ὀμνῶ I, 19, 3; 20, 15.
 ὀμοίωμα II, 4, 34.
 ὀμοίως II, 9, 49; 10, 8.
 ὀμολογῶ II, 6, 17; 9, 37; III, 4, 35, 36.
 ὀνειράτα I, 2, 6.
 ὀνήνημι I, 5, 4.
 ὄνομα I, 8, 5, 22; II, 4, 10; 8, 4; III, 2, 53; 3, 1, 32, 39, 42; 6, 17.
 ὄντως II, 8, 3; III, 1, 11.
 ὄπλον III, 6, 5.
 ὄργανον I, 17, 3; 18, 2, 11.
 ὄργιζω I, 22, 4.
 ὄρθός III, 4, 28.
 ὄρλιζω I, 22, 14; 23, 7, 8, 11.
 ὄρκος I, 19, 5, 7, 25; 20, 8; 21, 15, 19, 22; 23, 5, 10; II, 1, 2, 24; 2, 1, 8, 14; 8, 6, 9, 10, 18, 24, 30; 9, 2, 3, 37, 38, 42, 47; 10, 1, 8.
 ὄρφανία I, 4, 8.
 ὄρχημα II, 9, 16.
 ὄρχησις II, 9, 14, 23, 35.
 ὄρχω II, 9, 7, 15, 27, 35.
 ὄρῶ I, 7, 10; 9, 21; 11, 13; 14, 8; 16, 18; 17, 27; 19, 11; 23, 5; II, 1, 46; 4, 19, 24; 5, 4, 10, 33; 7, 19; 9, 38, 51; 10, 1, 2; III, 2, 25, 36, 49, 52; 3, 5, 12; 4, 16; 5, 9; 7, 11; 8, 12.
 ὀστράκινος I, 14, 13; 15, 1, 4, 7, 10, 14.
 οὐράνιος II, 1, 28.
 οὐράνος I, 2, 7, 18; 20, 6; II, 10, 29; III, 3, 21; 4, 22, 33; βασιλεία τῶν οὐρ. I, 1, 10-11; III, 10, 30; βασιλεὺς τῶν οὐρ. I, 2, 16; 22, 9; III, 1, 5, 10, 29.
 οὐσία III, 1, 22.
 ὄφελος I, 5, 10.
 ὄφθαλμός III, 2, 25; 3, 5, 10, 12, 13; 7, 10-11.
 ὄφρις II, 7, 26; III, 8, 8.
 ὄφλημα III, 3, 2.
 ὄχυρος II, 7, 14.
 ὄψις III, 2, 40; 7, 7, 10.
 πάθος II, 4, 22, 25.
 παιδεύω III, 3, 33.
 παιδίον I, 3, 20; 4, 7; 9, 9, 11; 19, 10; 21, 4.
 παῖς (Μονογενῆς τοῦ Θεοῦ) III, 3, 24.
 παλαιός I, 13, 12; II, 3, 34; 5, 8; 6, 15; III, 3, 2, 14.
 πάλαισμα I, 16, 18, 20.

- παλαιστρα I, 16, 3, 11.
 πάλη I, 16, 4.
 παλιγγενεσία I, 8, 7; 12, 4; 15, 20.
 πανδοχεῖον II, 7, 6, 9.
 παραβαίνω I, 20, 30; II, 8, 23, 25; 9, 2, 49; 10, 20.
 παράβασις I, 20, 25, 31; 23, 7; II, 10, 10.
 παραγίνομαι I, 16, 6, 12, 17; II, 7, 18; III, 1, 13.
 παράγω III, 3, 53.
 παράδεισος III, 4, 11; 8, 5, 9.
 παραδίδωμι I, 15, 9; III, 1, 9.
 παράδοξος I, 11, 11; II, 5, 34; III, 6, 2.
 παραίνεσις I, 21, 21; II, 8, 9.
 παραινῶ I, 17, 14, 24; 21, 19.
 παραιτούμαι III, 2, 2, 8.
 παρακαλῶ II, 8, 19-20.
 παραλαμβάνω I, 14, 13.
 παραμυθία I, 18, 25.
 παρανομία I, 18, 13; 19, 23; II, 8, 14-15; III, 6, 12.
 παράνομος II, 8, 28.
 παρανομῶ II, 8, 30.
 παραπέμπω I, 7, 7; II, 6, 6, 14; III, 2, 33.
 παρασκευάζω I, 3, 5; 5, 2-3; 6, 6; 20, 29.
 παρασκευή I, 3, 11; 6, 6; — ἡ II. v. *noms propres*.
 παρατήρησις II, 3, 9, 11; III, 6, 14.
 παρατηρῶ III, 4, 21.
 παρατρέχω I, 7, 2; II, 3, 6; III, 1, 10; 6, 24.
 παραχωρῶ III, 4, 2; 6, 18.
 παρεία I, 3, 21.
 πάρεμι I, 4, 11; 5, 4, 5; 16, 7; II, 3, 18; III, 4, 3; 5, 6.
 παρέρχομαι I, 22, 15.
 παρέχω II, 8, 21.
 παρθενικός III, 3, 56.
- παρίστημι II, 6, 3; III, 2, 22.
 παρρησία I, 11, 20; 19, 22; 23, 15; II, 10, 27, 31; III, 9, 13, 24; 10, 26.
 παστάς I, 2, 32; III, 2, 29.
 πάσχω II, 2, 1; 5, 23; 8, 6; III, 2, 9; 5, 14; 7, 20.
 Πατήρ v. *noms propres*.
 πατήρ I, 7, 2; II, 1, 15; 3, 5, 12, 19; 6, 2.
 πατρικός III, 3, 29.
 πατρίς I, 2, 16; II, 6, 30, 31.
 πατρῶος III, 1, 24.
 πείθω I, 20, 12, 20; II, 8, 19; 9, 36, 55.
 πέλαγος I, 4, 4; II, 20.
 πέμπω II, 7, 11; III, 9, 14.
 πένης III, 4, 25.
 περίαπτον III, 6, 15.
 περιβάλλω I, 2, 27; 18, 17; III, 2, 21, 23.
 περιβολή I, 18, 18.
 περιγίνομαι I, 16, 12.
 περιεργάζομαι I, 20, 21.
 περίστημι I, 3, 20; 22, 13.
 περικαίω III, 2, 5.
 περιπίπτω I, 23, 12-13.
 περισκοπῶ II, 7, 26.
 περιτομή I, 8, 17.
 πέτρα II, 2, 19.
 πήλινος I, 15, 4, 15, 19.
 πῖθος I, 19, 14.
 πιχρός III, 5, 2.
 πῖθης I, 12, 11.
 πίπτω I, 16, 8; 17, 11; II, 2, 18.
 πιστεύω II, 8, 18; III, 3, 4, 45, 48; 10, 8.
 πίστις II, 5, 25, 28; III, 3, 9, 11, 13, 43, 54, 58, 60; 4, 1; 9, 16.
 πιστός I, 14, 4; II, 8, 3; 9, 23, 30; III, 2, 54; 3, 3, 5.
 πιστῶ III, 3, 54.

- πλάξ II, 1, 29.
 πλήγη I, 18, 12, 16.
 πλήθος I, 11, 22; II, 2, 21; III, 2, 42, 44.
 πλημμέλημα I, 12, 5; 13, 6; II, 8, 34.
 πληροφορῶ III, 3, 58.
 πλησίος III, 2, 27.
 πλούσιος III, 4, 25, 26.
 πλοῦτος III, 5, 8; 6, 26, 27.
 πνευματικός I, 3, 17; II, 1, 14; 7, 25; III, 8, 13.
 ποθεινός I, 1, 1.
 πολέμιος I, 18, 11.
 πόλεμος II, 3, 13; 6, 8.
 πόλις I, 2, 17; 15, 9.
 πολιτεία I, 16, 1.
 πολίτης II, 6, 34, 35.
 πολυορκία I, 22, 1.
 πομπή III, 5, 11; 6, 11, 13.
 πονηρία I, 10, 8; 11, 7, 23.
 πονηρός I, 16, 13; 21, 9; 22, 12; 23, 4; III, 10, 22; — ὁ π. I, 20, 14; — τὸ π. III, 8, 13; 9, 12.
 πόνος I, 11, 11.
 πόνω I, 21, 16.
 πορνεία II, 10, 22.
 πόρνος I, 10, 6.
 πορφύρα I, 2, 26.
 ποτήριον I, 2, 20, 21, 23; II, 4, 22, 25.
 πράγμα I, 3, 11; 9, 7, 15, 22; 19, 16; 20, 13; 22, 3; II, 4, 33; 5, 35; 6, 21; 8, 28; III, 3, 4, 53-54.
 πράξις I, 10, 5.
 πρέσβυς III, 9, 14.
 πρεσβύτερος I, 4, 18.
 προαίρεσις I, 3, 10; 6, 9; III, 6, 24-25.
 προαναφωνῶ II, 6, 21.
 πρόβατον II, 1, 31; 7, 5.
 προβάλλω I, 20, 20.
 προέρχομαι I, 12, 15.
 προετοιμάζω II, 7, 11.
 προθεσμία II, 1, 15.
 προθυμία I, 3, 6; 6, 4.
 προθυμός II, 1, 22.
 πρόθυρον III, 10, 20.
 προίτημι I, 17, 12; 19, 2.
 προίξ III, 6, 25.
 πρόκειμαι I, 5, 9; II, 7, 6-7; III, 10, 16.
 προλέγω I, 19, 6.
 πρόσληψις II, 2, 13.
 πρόνοια I, 17, 14; 20, 14; II, 9, 20.
 προσάγω I, 20, 17.
 προσείκω I, 16, 11.
 προσεμβάλλω I, 19, 13.
 προσέρχομαι I, 3, 3; 6, 2; 11, 8; II, 4, 14; 5, 31; 6, 18; 9, 30; III, 3, 48; 10, 9, 17.
 προσηγορία I, 8, 4, 23, 24.
 προσήκω I, 4, 16; 18, 19.
 προσφέρω III, 9, 15.
 προσωπεῖον I, 9, 9.
 προσωπολήπτης I, 20, 32.
 πρόσωπον I, 20, 7; III, 7, 8.
 πρότερον I, 8, 3, 15, 5; 19, 11; III, 3, 44; 10, 16.
 πρότερος I, 8, 24; 13, 13; 17, 24; 18, 5; 19, 12; II, 3, 1; 6, 12; III, 8, 4.
 προτιθῆμι I, 11, 15.
 προφητεύω II, 6, 21.
 προφήτης I, 14, 2, 15, 8, 13, 17, 22, II, 9, 50, 10, 1, III, 2, 30.
 προφητικός III, 2, 25.
 πρώην III, 9, 5.
 πτώμα I, 16, 4; 17, 5, 9, 13, 27; 21, 15.
 πτωχεία III, 5, 8.
 πτωχός III, 1, 19; 2, 27; 6, 24.
 πυκτεύω I, 16, 14.
 πῦρ I, 15, 2; 23, 14.
 πυρετός I, 3, 16; 4, 15.
 πυρῶ II, 8, 13.

- ράδιως I, 15, 5; 18, 19; 21, 23.
 ραθυμία I, 20, 17, 25.
 ράθυμος I, 3, 2; II, 2, 26, 28.
 ραθυμῶ I, 16, 8; 21, 14.
 ραπιζῶ III, 2, 7.
 ράπτω III, 2, 37.
 ρεῖθρον III, 3, 28.
 ῥέω II, 4, 28.
 ῥῆμα I, 5, 6; 17, 12, 18; 18, 19; 19, 2; III, 1, 10; 3, 45, 49; 4, 8, 40; 6, 20, 26; 7, 1, 6.
 ῥήτος I, 22, 14.
 ῥίζα I, 19, 27.
 ῥομφαία II, 8, 14.
 ῥοπή I, 17, 20; II, 5, 17.
 ῥυθμιζῶ I, 15, 17.
 ῥύμη I, 4, 3.
 ῥυπαρία I, 12, 14.
 ῥύπος I, 9, 3, 5; II, 7, 19.
 ῥυπῶ I, 13, 2.
 σαθρός II, 7, 13.
 σάρξ II, 1, 30; III, 1, 25; 3, 11, 12, 15, 25, 31.
 σατανικός II, 8, 13; III, 6, 19.
 σαφής II, 8, 26.
 σθέννυμι II, 3, 16; 9, 21.
 σεμνός I, 9, 4; II, 9, 10.
 σεμνότης II, 9, 32.
 σημασία I, 8, 25.
 σιγή II, 10, 6.
 σιδήριον II, 10, 5.
 σίδηρος I, 18, 12.
 σκευός I, 12, 9; 14, 13, 14; 15, 1, 3, 7, 14, 15, 17.
 σκευωρῶ II, 5, 43.
 σκηπτός II, 9, 24.
 σκοπῶ I, 4, 10.
 σκορπίος II, 7, 27.
 σκότος III, 4, 12.
 σκυθρωπός I, 4, 2; II, 5, 2, 3; III, 5, 15.
 σκῦλον II, 6, 19.
 σοφία I, 15, 6.
 σπείρω II, 2, 17.
 σπινθήρ I, 11, 20, 25.
 σπόρος II, 2, 18.
 σπουδάζω I, 16, 9; 18, 4; 21, 9, 11; II, 5, 28.
 σπουδαῖος II, 2, 26, 28.
 σπουδή I, 17, 19; 19, 16; 20, 13, 26.
 στάγων I, 18, 24.
 στάδιον I, 16, 6.
 σταυρός I, 8, 19; II, 3, 33, 34; 4, 2, 7, 8, 9, 11, 13, 20, 24; III, 2, 7; 4, 17; 6, 15; 7, 5, 8, 13.
 σταυρῶ II, 3, 31, 32; 5, 34; III, 2, 8; 6, 17.
 στενάζω III, 5, 2.
 στένω I, 3, 15.
 στέφανος I, 16, 9; III, 9, 15, 16.
 στοιχεῖον I, 12, 9.
 στολή II, 1, 34.
 στόμα I, 17, 2, 4; II, 1, 1; III, 10, 20.
 στοχάζομαι II, 1, 12, 19, 21; 2, 16.
 στρατιώτης II, 5, 41.
 συγνάζω II, 6, 25.
 συγγένεια I, 1, 3.
 συγγενής I, 21, 4; II, 6, 34.
 συγγίγνομαι I, 21, 18.
 συγκαλύπτω II, 2, 11.
 συγκατάθεσις II, 1, 9.
 σύγκειμαι III, 2, 37.
 συγγέω III, 5, 1.
 συζῶ I, 20, 2.
 συκοφαντῶ I, 19, 2.
 συλλέγω III, 5, 6.
 σύλλογος III, 10, 7.
 συμβάλω II, 5, 40.
 σύμβολον I, 4, 19; III, 6, 14.
 συμβουλευῶ I, 17, 28; 21, 3, 19.
 συμβουλή I, 21, 21.
 συμμαχία III, 6, 6.
 συμπλέκω III, 10, 5.

- συμφορά I, 15, 6, 9; III, 5, 14.
 σύμφωνος I, 3, 18.
 συνάγω II, 5, 36.
 σύνδεσμος III, 4, 30.
 συνδέω III, 10, 9.
 σύνδουλος I, 6, 12; 20, 18, 26.
 συνεδρεύω III, 9, 20.
 συνέδριον III, 6, 12.
 σύνεμι I, 21, 18.
 συνετός II, 1, 14.
 συνέχω III, 3, 56.
 συνεχώς I, 21, 17.
 συνήθεια I, 21, 6, 8, 9, 13, 16, 17; 22, 13; 23, 5; II, 1, 2; 7, 20.
 συνήθης II, 2, 12.
 συνθήκη I, 5, 7; III, 4, 8; 6, 20.
 συνειδός (τό) I, 9, 6, 8, 14, 20; III, 10, 21.
 συνορά II, 9, 41.
 συνταγή III, 7, 2; 10, 26.
 συντάσσω III, 6, 6.
 συντελώ III, 6, 22.
 συντριβή I, 14, 1.
 συντρίβω I, 13, 12; 15, 2, 10; 17, 12.
 συσκιάζω II, 8, 12.
 σφαγή I, 18, 13.
 σφαγιάζω II, 1, 31.
 σφραγίζω III, 7, 4.
 σχήμα I, 3, 22; 7, 8; 15, 5; II, 6, 9, 14, 36; III, 4, 35.
 σχίζω I, 4, 7.
 σώμα I, 5, 3; 9, 2, 13; 10, 3; 16, 4; 17, 12; 18, 22; II, 1, 24; 4, 33; III, 2, 49; 3, 5, 14, 16; 10, 4.
 σωματικός I, 9, 5, 6.
 σωτηρία I, 23, 3; II, 5, 28; III, 2, 5; 6, 28.
 σωτήριος I, 18, 11; II, 5, 27.
 σωφρονίζω I, 18, 21; II, 9, 26.
 σωφροσύνη I, 6, 4; 20, 2; II, 9, 29, 32.
 σάφρων I, 20, 3.
 ταραχή I, 4, 14.
 ταφή I, 8, 16; II, 5, 6, 11.
 ταχύς I, 11, 24.
 τείνω I, 14, 9.
 τείχιον I, 18, 17.
 τέκνον I, 7, 3.
 τελευταίη I, 3, 9.
 τέλος II, 1, 16.
 τελώ I, 20, 2, 4.
 τέρψις II, 9, 26.
 τεχνίτης I, 15, 6.
 τηγανίζω I, 18, 24.
 τήμερον II, 1, 48; III, 1, 1; 3, 43; 4, 5.
 τηρώ II, 5, 32.
 τίθημι I, 19, 5; II, 7, 24; 9, 43; III, 2, 2, 3; 4, 8.
 τίτω I, 11, 13; II, 9, 6.
 τιμή I, 1, 5; 11, 16; II, 3, 22, 23, 25, 30; 8, 4, 5; III, 1, 27; 5, 10.
 τίμιος I, 2, 23.
 τιμῶ I, 1, 6; II, 3, 22, 26; 9, 13, 14, 17.
 τιμωρία I, 20, 31; 23, 6, 12; II, 7, 3; 8, 24.
 τιτράω I, 19, 15.
 τοῖχος II, 7, 13.
 τόκος I, 1, 3.
 τόλμῶ I, 19, 23; 22, 7; II, 9, 23; III, 7, 9.
 τομή II, 10, 4.
 τράπεζα III, 10, 3.
 τραύμα II, 8, 11; 10, 6, 12.
 τρέμω II, 1, 33; 5, 35; III, 6, 2, 9.
 τρέπω II, 8, 9.
 τρέχω III, 1, 25.
 τριάκοντα I, 2, 15; 16, 11.
 τριήμερος II, 5, 19.
 τρόπος I, 21, 1; II, 3, 22; III, 3, 57, 61, 63, 66.
 τροφή II, 2, 12.
 τυγχάνω I, 18, 24; 22, 1, 10; II, 9, 21; III, 9; 20.

- τυραννίς II, 6, 14.
 τύραννος I, 2, 14; III, 6, 3.
 ὕβρις I, 22, 8.
 ὕδρα II, 1, 27.
 ὕδωρ I, 10, 9; 11, 22; 12, 8; 13, 8; 18, 24; III, 3, 12, 17; 8, 2; 9, 4.
 Υἱός *v. noms propres*.
 υἱός II, 4, 14, 15.
 ὕλη III, 2, 37.
 ὕμνος II, 9, 12.
 ὑπακοή I, 6, 11.
 ὑπακούω I, 3, 5; II, 1, 19.
 ὑπερβαίνω III, 3, 7, 59.
 ὑπερβολή II, 2, 3; III, 1, 27; 2, 16.
 ὑπερορῶ III, 4, 25.
 ὑπεύθυνος I, 11, 15; II, 9, 3.
 ὑπισχνούμαι I, 11, 6; II, 1, 3, 5, 7; 3, 2; 8, 1; III, 3, 2.
 ὑποδέχομαι I, 6, 6-7; III, 1, 5.
 ὑπόδημα III, 2, 36.
 ὑπόθεσις I, 4, 19; 19, 9; II, 1, 4. *Voir notice liminaire* II.
 ὑπολύω I, 7, 5.
 ὑπομένω II, 9, 34; III, 2, 9.
 ὑπόμνημα II, 3, 17.
 ὑποσκελίζω I, 17, 14; 21, 6, 12.
 ὑπόσχεσις II, 1, 6.
 ὑποτάσσω II, 3, 16.
 ὑποτείνω I, 15, 13.
 ὕπουλος III, 10, 22.
 ὕπιτιος II, 6, 17.
 φαειδρός I, 2, 28; II, 10, 30; III, 1, 5; 2, 49.
 φαίνω II, 6, 7; 10, 30; III, 10, 30.
 φάρμακον I, 15, 25; II, 5, 26; 8, 10.
 φείδομαι II, 10, 3.
 φέρνῃ III, 6, 22.
 φέρω I, 8, 23; 12, 12; 16, 1; 18, 1; 20, 18; III, 5, 14.
 φεύγω I, 19, 6, 8; 21, 1, 19; III, 6, 18.
 φθέγγομαι III, 3, 49.
 φθόνω III, 5, 12.
 φιλανθρωπία I, 2, 31; 11, 13; 23, 17; II, 7, 9; III, 1, 12; 10, 31.
 φιλόανθρωπος II, 9, 9.
 φίλημα III, 9, 24; 10, 1, 6, 18, 23.
 φιλονεικῶ I, 22, 4.
 φίλος I, 3, 21; 21, 4.
 φίλῶ III, 10, 3, 20.
 φιλῶ I, 12, 13; 13, 9.
 φοβερός I, 4, 15; 9, 10; II, 7, 1, 25, 28.
 φοβῶ II, 4, 7; 5, 35; 10, 2.
 φόβος II, 2, 7.
 φορτικός I, 14, 11.
 φορτίον I, 3, 8.
 φορῶ II, 3, 29.
 φρικτός I, 2, 22; 6, 1; II, 1, 25.
 φρικώδης II, 1, 41, 47; 7, 2; III, 3, 6; 5, 4.
 φροντίζω I, 21, 12.
 φροντίς I, 4, 7; 6, 3; II, 1, 23; 2, 1; 8, 6.
 φυγαδεύω II, 1, 11.
 φυλακή I, 17, 29; 19, 5; 21, 21.
 φύλαξ I, 22, 13; II, 5, 35.
 φυλάττω I, 21, 11; II, 5, 37; 8, 25, 29-30, 32-33, 34-35; 9, 3, 48; 10, 8; III, 6, 27.
 φύσις I, 9, 7, 10, 11, 13, 15, 19, 22; 12, 8; 13, 4; 18, 12; 21, 16; II, 1, 35; 7, 21; III, 1, 12, 18, 20, 23; 3, 6; 4, 28; 9, 14.
 φωλεύω II, 7, 29.
 φωνή I, 4, 17; 5, 5; 7, 7; II, 6, 7; 7, 1, 26, 27; 9, 60; III, 3, 29; 5, 4; 9, 19.
 φῶς III, 1, 5; 4, 13.
 φωτίζω I, 5, 9. *V. notices liminaires*.
 φώτισμα I, 3, 3; 8, 8.

- χαίρω I, 3, 14.
 χαλεπός I, 17, 5, 9; 19, 16, 17,
 18; 20, 22; 21, 2, 6; 23, 12; II,
 1, 10; 2, 6, 7, 8, 9; 7, 28; 8, 11,
 19; 9, 36; 10, 14, 15.
 χαλινῶ I, 18, 20.
 χαρίζομαι I, 11, 19; II, 2, 26,
 27; III, 10, 27.
 χάρις I, 3, 9; 9, 4; 10, 2; 13, 9;
 21, 19; 23, 16; II, 3, 9, 10; III,
 4, 30; 8, 14; 10, 31.
 χάρισμα I, 8, 23; III, 8, 12.
 χεῖλος I, 18, 18.
 χειμερινός I, 3, 23.
 χεῖρ I, 2, 20, 21; 15, 15; 17, 21;
 II, 6, 17; 10, 5; III, 2, 37; 3,
 20; 4, 32; 7, 16; 9, 19.
 χειραγωγῶ II, 1, 24.
 χηρεία I, 4, 9.
 χιτωνίσκος I, 7, 6.
 χλευασία I, 19, 24.
 χόρος I, 1, 2.
 χρεία I, 15, 34.
 χρέος II, 3, 1, 3; 6, 4.
 χρῆμα I, 22, 10; III, 9, 22.
 χρῆσιμος I, 21, 10.
 χρῆσις I, 18, 9.
 χρηστός I, 3, 8; 15, 12; II, 5, 4.
 χρίσις III, 8, 1.
 χρῖσμα III, 7, 8, 13, 14.
 χρίω III, 7, 16.
 χρόνιος I, 19, 27.
 χρόνος I, 13, 1; 22, 13, 15; 23,
 1, 11; II, 1, 15; 3, 6, 10.
 χρυσός III, 2, 32.
 χρυσοῦς I, 13, 1; II, 1, 27, 34;
 III, 9, 15.
 χρώμαι I, 18, 11.
 χωνευτήριον I, 12, 13; 13, 8.
 χωνεύω I, 13, 3, 7.
 ψῆφος I, 20, 18; 23, 9.
 φίλος I, 1, 9; 22, 6; II, 5, 34.
 ψυχή I, 3, 6; 4, 6, 13; 5, 4; 6,
 9; 10, 3; 17, 13; II, 1, 9, 12; 2,
 2, 4; 3, 8; 8, 12; 9, 9; III, 2, 2,
 3, 6, 18; 3, 16; 4, 22; 6, 16, 28;
 10, 5, 8.
 ὀδὴς I, 1, 2.
 ὀθῶ I, 18, 12, 16.
 ὀμότης III, 6, 3.
 ὀνέω I, 22, 3.
 ὄνιος I, 22, 10.
 ὄρα III, 4, 7, 9, 11, 19.
 ὄραϊος III, 2, 49, 8, 12.
 ὀφέλεια I, 18, 3, 4.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
Bibliographie	8

Introduction

CHAPITRE PREMIER. Les Catéchèses baptismales de Jean Chrysostome	13
I. La publication avant 1900	13
II. Les deux séries : Papadopoulos et Wenger ...	16
III. Mésaventure d'une pseudo-Catéchèse	20
1° Montfaucon déplace une homélie	20
Tableau des Homélies/Catéchèses	25
2° Insuffisance des arguments de Montfaucon .	24
a) selon la tradition manuscrite	24
b) selon le contenu des homélies	26
c) selon le calendrier liturgique	29
d) selon la situation historique d'Antioche ..	31
CHAPITRE II. Les Catéchèses de la série Papado- poulos	33
Le nombre	33
Le lieu	38
La date	39
CHAPITRE III. Le cadre liturgique	40
1. L'inscription des catéchumènes en vue du baptême	40
2. Les étapes successives de l'initiation	43
Les exorcismes	44
La renonciation à Satan ; l'adhésion au Christ.	47

L'onction prébaptismale	49
L'immersion baptismale	54
Le baiser de paix	57
La communion eucharistique	58
Autres rites que Chrysostome a passés sous silence	60
La profession de foi	61
La récitation du <i>Pater</i>	64
Les vêtements blancs	65
L'onction chrismale postbaptismale	66
CHAPITRE IV. Les manuscrits	73
A : <i>Atheniensis 210</i>	75
B : <i>Berolinensis gr. 37</i>	76
C : <i>Coistlinianus 245</i>	76
D : <i>Eblanensis W 131</i> (Dublin)	77
H : <i>Atheniensis 211</i>	78
I : <i>Iviron 255</i>	79
J : <i>Hierosolymitanus S. Sabae gr. 249</i>	80
K : <i>Koulloumoussiou 109</i>	81
L : <i>Leningradensis Bibl. Publ. gr. 76</i>	82
M : <i>Monacensis gr. 190</i>	82
P : <i>Parisinus gr. 700</i>	83
R : <i>Palmiacus 672</i>	84
V : <i>Mosquensis gr. 129</i>	86
W : <i>Mosquensis gr. 128</i>	87
CHAPITRE V. Classement des manuscrits	89
Les notices	89
Les doxologies	90
Les variantes	92
stemma relatif à Cat. I	93
stemma relatif à Cat. II	94
Principes d'établissement du texte	96
règle générale	96
observation pour la Cat. I	96
observation pour la Cat. II	98
observation pour la Cat. III	101

Note sur une version arménienne de la Cat. II ...	104
---------------------------------------------------	-----

Texte et traduction

Sigles et conventions	108
CATÉCHÈSE I.	
Texte de la notice liminaire	110
Texte grec	112
Traduction française	113
L'attente du baptême	113
La baptême au moment de la mort	119
Dispositions morales pour le baptême	123
Les dénominations du baptême	127
Le baptême, bain de purification	129
Le bain de la régénération	137
Le vieil homme, brisé comme vase de poterie ..	139
Le comportement du baptisé	145
lutter	145
tenir sa langue	147
éviter les serments	151
lutter contre la force de l'habitude	157
CATÉCHÈSE II.	
Texte de la notice liminaire	164
Texte grec	166
Traduction française	167
Le fruit attendu de la cat. précédente	167
La réalité mystique du baptême	169
« La pensée des serments ne me quitte pas »	173
Le temps de Pâques, époque du baptême	175
Le baptême : croix et mort	179
Le baptême : sépulture et résurrection	183
En cortège vers les exorcistes	189
Utilité des exorcismes	193
Retour à la lutte contre les serments	195

L'histoire d'Hérode	199
La danse d'Hérodiade	199
Le serment d'Hérode	203
Conclusion : vigilance et sainteté baptismale ...	205
CATÉCHÈSE III.	
Notice liminaire de la cat. III	211
Texte grec	212
Traduction française	213
La venue de l'Époux	213
La réalité spirituelle du baptême	221
L'heure mystique du baptême	227
Le baptême en commun : lien d'affection mu- tuelle	229
Chrysostome fait un retour sur lui-même	231
Renonciation à Satan ; attachement au Christ ..	233
La signation et l'onction	235
L'immersion	237
Demande de prière pour l'Église	239
Un saint baiser	241

Appendices

I. Le nombre des habitants d'Antioche à la fin du iv ^e siècle	247
II. Le nombre des candidats au baptême et les baptistères	250
III. Baptême tardif et baptême des enfants	255
IV. Un extrait de la Cat. II chez Sévère d'Antioche.	258

Index

INDEX SCRIPTURAIRE	261
INDEX DE MOTS GRECS	264
Table des matières	285

SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : H. de Lubac, s.j.
 † J. Daniélou, s.j.
 C. Mondésert, s.j.
 Directeur : D. Bertrand, s.j.
 Directeur-adjoint : J.-N. Guinot

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par nom d'auteur ancien, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection. Pour une information plus complète, on peut se procurer deux autres listes au secrétariat de « Sources Chrétiennes » — 29, rue du Plat, 69002 Lyon (France) — Tél. : 78 37 27 08 :

1. La « liste numérique », qui présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.
2. La « liste thématique », qui présente les volumes d'après les centres d'intérêt et les genres littéraires : exégèse, dogme, histoire, correspondance, apologétique, etc.

LISTE ALPHABÉTIQUE (1-366)

ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE : 194, 195, 224.	ATHANASE D'ALEXANDRIE. Deux apologies : 56 bis. Discours contre les païens : 18 bis. Voir « Histoire acéphale » : 317.
ADAM DE PERSEIGNE. Lettres, I : 66.	Lettre à Sérapion : 15. Sur l'Incarnation du Verbe : 199.
ABELRED DE RIEVAULX. Quand Jésus eut douze ans : 60. La vie de recluse : 76.	ATHÉNAGORE. Supplique au sujet des chrétiens : 3.
AMBROISE DE MILAN. Apologie de David : 239. Des sacrements : 25 bis. Des mystères : 25 bis. Explication du Symbole : 25 bis. La Pénitence : 179. Sur saint Luc : 45 et 52.	AUGUSTIN. Commentaire de la première Épître de saint Jean : 75. Sermons pour la Pâque : 116.
AMÉDEE DE LAUSANNE. Huit homélies mariales : 72.	BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172.
ANSELME DE CANTORBÉRY. Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91.	BASILE DE CÉSARÉE. Contre Eunome : 299 et 305. Homélies sur l'Hexaéméron : 26 bis. Sur le baptême : 357.
ANSELME DE HAVELBERG. Dialogues, I : 118.	Sur l'origine de l'homme : 160. Traité du Saint-Esprit : 17 bis.
APHRAATE LE SAGE PERSAN. Exposés : 349 et 359.	BASILE DE SÉLUCIE. Homélie pascalle : 187.
APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145.	BAUDOIN DE FORD. Le sacrement de l'autel : 93 et 94.
ARISTÉE (LETTRE D') : 89.	BENOÎT (RÈGLE DE S.) : 181-186.

CALLINICOS.
 Vie d'Hypatios : 177.
 CASSIEN, voir Jean Cassien.
 CESAIRE D'ARLES.
 Œuvres monastiques, I. Œuvres pour les moniales : 345.
 Sermons au peuple : 175, 243 et 330.
 LA CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE PSAUME 118 : 189 et 190.
 CHARTREUX.
 Lettres des premiers Chartreux : 88 et 274.
 CHROMACE D'AQUILÉE.
 Sermons : 154 et 164.
 CLAIRE D'ASSISE.
 Écrits : 325.
 CLÉMENT D'ALEXANDRIE.
 Extraits de Théodote : 23.
 Le Pédagogue : 70, 108 et 158.
 Protreptique : 2 bis.
 Stromate I : 30.
 Stromate II : 38.
 Stromate V : 278 et 279.
 CLÉMENT DE ROME.
 Épître aux Corinthiens : 167.
 CONCILES GAULOIS DU IV^e SIÈCLE : 241.
 CONCILES MÉROVINGIENS (LES CANONS DES) : 353 et 354.
 CONSTANCE DE LYON.
 Vie de S. Germain d'Auxerre : 112.
 CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES, I : 320.
 II : 329.
 et III : 336.
 COSMAS INDICOPLEUSTES.
 Topographie chrétienne : 141, 159 et 197.
 CYPRIEN DE CARTHAGE.
 A Donat : 291.
 La vertu de patience : 291.
 CYRILLE D'ALEXANDRIE.
 Contre Julien, I-II : 322.
 Deux dialogues christologiques : 97.
 Dialogues sur la Trinité : 231, 237 et 246.
 CYRILLE DE JÉRUSALEM.
 Catéchèses mystagogiques : 126.
 DEFENSOR DE LIGUË.
 Livre d'étincelles : 77 et 86.
 DENYS L'ARÉOPAGITE.
 La hiérarchie céleste : 58 bis.
 DHUODA.
 Manuel pour mon fils : 225.
 DIADOQUE DE PHOTICÉ.
 Œuvres spirituelles : 5 bis.
 DIDYME L'AVEUGLE.
 Sur la Genèse : 233 et 244.
 Sur Zacharie : 83-85.
 A DIOGNÈTE : 33 bis.
 LA DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES : 248.
 DOROTHÉE DE GAZA.
 Œuvres spirituelles : 92.
 ÉGÈRE.
 Journal de voyage : 296.
 ÉPHREM DE NISIBE.
 Commentaire de l'évangile concordant ou Diatessaron : 121.
 Hymnes sur le Paradis : 137.
 EUNOME.
 Apologie : 305.
 EUSEBE DE CÉSARÉE.
 Contre Hiéroclès : 333.
 Histoire ecclésiastique, 31, 41, 55 et 73.
 Préparation évangélique, I : 206.
 — II-III : 228.
 — IV-V, 17 : 262.
 — V, 18-VI : 266.
 — VII : 215.
 — XI : 292.
 — XII-XIII : 307.
 — XIV-XV : 338.
 ÉVAGRE LE PONTIQUE.
 Le Gnostique : 356.
 Scholies aux Proverbes : 340.
 Traité pratique : 170 et 171.
 ÉVANGILE DE PIERRE : 201.
 EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124.
 FIRMUS DE CÉSARÉE.
 Lettres : 350.
 FRANÇOIS D'ASSISE.
 Écrits : 285.
 GÉLASE 1^{er}.
 Lettre contre les lupercals et dix-huit messes : 65.
 GEOFFROY D'AUXERRE.
 Entretien de Simon-Pierre avec Jésus : 364.
 GERTRUDE D'HELPTA.
 Les Exercices : 127.
 Le Héraut : 139, 143, 255 et 331.
 GRÉGOIRE DE NAREK.
 Le livre de Prières : 78.
 GRÉGOIRE DE NAZIANZE.
 Discours 1-3 : 247.
 — 4-5 : 309.
 — 20-23 : 270.
 — 24-26 : 284.
 — 27-31 : 250.
 — 32-37 : 318.
 — 38-41 : 358.
 Lettres théologiques : 208.
 La Passion du Christ : 149.
 GRÉGOIRE DE NYSSÉ.
 La création de l'homme : 6.

Lettres : 363.
 Traité de la Virginité : 119.
 Vie de Moïse : 1 bis.
 Vie de sainte Macrine : 178.
 GRÉGOIRE LE GRAND.
 Commentaire sur le 1^{er} livre des Rois : 351.
 Commentaire sur le Cantique : 314.
 Dialogues : 251, 260 et 265.
 Homélie sur Ézéchiël : 327 et 360.
 Morales sur Job, I-II : 32 bis.
 — XI-XIV : 212.
 — XV-XVI : 221.
 GRÉGOIRE LE THAUMATURGE.
 Remerciement à Origène : 148.
 GUERRIC D'IGNY.
 Sermons : 166 et 202.
 GUIGUES 1^{er}.
 Les coutumes de Chartreuse : 312.
 Méditations : 308.
 GUIGUES II LE CHARTREUX.
 Lettre sur la vie contemplative : 163.
 Douze méditations : 163.
 GUILLAUME DE BOURGES.
 Livre des guerres du Seigneur : 288.
 GUILLAUME DE SAINT-THIERRY.
 Exposé sur le Cantique : 82.
 Lettre aux Frères du Mont-Dieu : 223.
 Le miroir de la foi : 301.
 Oraisons méditatives : 324.
 Traité de la contemplation de Dieu : 61.
 HERMAS.
 Le Pasteur : 53.
 HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM.
 Homélie pascale : 187.
 HILAIRE D'ARLES.
 Vie de S. Honorat : 235.
 HILAIRE DE POTIERS.
 Commentaire sur le psaume 118 : 344 et 347.
 Contre Constance : 334.
 Sur Matthieu : 254 et 258.
 Traité des Mystères : 19 bis.
 HIPPOLYTE DE ROME.
 Commentaire sur Daniel : 14.
 La tradition apostolique : 11 bis.
 HISTOIRE « ACEPHALE » ET INDEX SYRIACQUE DES LETTRES FÉSTALES D'ATHANASE D'ALEXANDRIE : 317.
 DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR L'OCTAVE DE PAQUES : 146.
 HOMÉLIES PASCALES : 27, 36 et 48.
 QUATORZE HOMÉLIES DU IX^e SIÈCLE : 161.
 HUGUES DE SAINT-VICTOR.
 Six opuscules spirituels : 155.
 HYDACE.
 Chronique : 218 et 219.

IGNACE D'ANTIOCHE.
 Lettres : 10 bis.
 IRENEE DE LYON.
 Contre les hérésies, I : 263 et 264.
 — II : 293 et 294.
 — III : 210 et 211.
 — IV : 100.
 — et V : 152 et 153.
 Démonstration de la prédication apostolique : 62.
 ISAAC DE L'ÉTOILE.
 Sermons, 1-17 : 130.
 — 18-39 : 207.
 — 40-55 : 339.
 JEAN D'APAMÉE.
 Dialogues et traités : 311.
 JEAN DE BÉRYTE.
 Homélie pascale : 187.
 JEAN CASSIEN.
 Conférences : 42, 54 et 64.
 Institutions : 109.
 JEAN CHRYSOSTOME.
 A une jeune veuve : 138.
 A Théodore : 117.
 Commentaire sur Isaïe : 304.
 Commentaire sur Job : 346 et 348.
 Homélie sur Ozias : 277.
 Huit catéchèses baptismales : 50.
 Lettre d'exil : 103.
 Lettres à Olympias : 13 bis.
 Panégyriques de S. Paul : 300.
 Sur Babylas : 362.
 Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28 bis.
 Sur la Providence de Dieu : 79.
 Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants : 188.
 Sur le mariage unique : 138.
 Sur le sacerdoce : 272.
 Trois catéchèses baptismales : 366.
 La virginité : 125.
 PSEUDO-CHRYSOSTOME.
 Homélie pascale : 187.
 JEAN DAMASCÈNE.
 Homélie sur la Nativité et la Dormition : 80.
 JEAN MOSCHUS.
 Le pré spirituel : 12.
 JEAN SCOT.
 Commentaire sur l'évangile de Jean : 180.
 Homélie sur le prologue de Jean : 151.
 JÉRÔME.
 Apologie contre Rufin : 303.
 Commentaire sur Jonas : 323.
 Commentaire sur S. Matthieu : 242 et 259.

JULIEN DE VEZELAY.
Sermons : 192 et 193.

LACTANCE.
De la mort des persécuteurs : 39 (2 vol.).
Épitomé des Institutions divines : 335.
Institutions divines, I : 326.
— II : 337.
— V : 204 et 205.
La colère de Dieu : 289.
L'ouvrage du Dieu créateur : 213 et 214.

LÉON LE GRAND.
Sermons, 1-19 : 22 bis.
— 20-37 : 49 bis.
— 38-64 : 74 bis.
— et 65-98 : 200.

LÉONCE DE CONSTANTINOPE.
Homélies pascales : 187.

LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198.

PSEUDO-MACAIRE.
Œuvres spirituelles, I : 275.

MANUEL II PALÉOLOGUE.
Entretien avec un musulman : 115.

MARIUS VICTORINUS.
Traité théologique sur la Trinité : 68 et 69.

MAXIME LE CONFESSEUR.
Centuries sur la charité : 9.

MÉLANIE : voir Vie.

MÉLITON DE SARDES.
Sur la Pâque : 123.

MÉTHODE D'OLYMPE.
Le banquet : 95.

NERSÈS ŠNORHALLI.
Jésus, Fils unique du Père : 203.

NICÉTAS STÉTHATOS.
Opuscules et Lettres : 81.

NICOLAS CABASILAS.
Explication de la divine liturgie : 4 bis.
La vie en Christ : 355 et 361.

ORIGÈNE.
Commentaire sur S. Jean, I-V : 120.
— VI-X : 157.
— XIII : 222.
— XIX-XX : 290.
Commentaire sur S. Matthieu, X-XI : 162.
Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et 227.
Entretien avec Héraclide : 67.
Homélies sur Ezéchiel : 352.
Homélies sur la Genèse : 7 bis.
Homélies sur l'Exode : 321.
Homélies sur le Lévitique : 286 et 287.
Homélies sur les Nombres : 29.
Homélies sur Josué : 71.

Homélies sur Samuel : 328.
Homélies sur le Cantique : 37 bis.
Homélies sur Jérémie : 232 et 238.
Homélies sur saint Luc : 87.
Lettre à Africanus : 302.
Lettre à Grégoire : 148.
Philocalie : 226 et 302.
Traité des principes : 252, 253, 268, 269 et 312.

PALLADIOS.
Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome : 341 et 342.

PATRICK.
Confession : 249.
Lettre à Coroticus : 249.

PAULIN DE PELLA.
Poème d'action de grâces : 209.
Prière : 209.

PHILON D'ALEXANDRIE.
La migration d'Abraham : 47.

PSEUDO-PHILON.
Les Antiquités Bibliques : 229 et 230.

PHILOXÈNE DE MABBOUG.
Homélies : 44.

PIERRE DAMIEN.
Lettre sur la toute-puissance divine : 191.

PIERRE DE CELLE.
L'école du cloître : 240.

POLYCARPE DE SMYRNE.
Lettres et Martyre : 10 bis.

PTOLÉMÉE.
Lettre à Flora : 24 bis.

QUODVULTEUS.
Livre des promesses : 101 et 102.

LA RÈGLE DU MAÎTRE : 105-107.

LES RÈGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et 298.

RICHARD DE SAINT-VICTOR.
La Trinité : 63.

RICHARD ROLLE.
Le chant d'amour : 168 et 169.

RITUELS.
Rituel cathare : 236.
Trois antiques rituels du Baptême : 59.

ROMANOS LE MÉLODE.
Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283.

RUPIN D'AQUILÉE.
Les bénédictions des Patriarches : 140.

RUPERT DE DEUTZ.
Les œuvres du Saint-Esprit.
Livres I-II : 131.
— III-IV : 165.

SALVIEN DE MARSEILLE.
Œuvres : 176 et 220.

SCOLIENS ARIENNES SUR LE CONCILE D'AQUILÉE : 267.

SOZOMÈNE.
Histoire ecclésiastique, I : 306.

SULPICE SÈVÈRE.
Vie de S. Martin : 133-135.

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN.
Catéchèses : 96, 104 et 113.
Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques : 51 bis.
Hymnes : 156, 174 et 196.
Traité théologiques et éthiques : 122 et 129.

TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256, 261, 271 et 282.

TERTULLIEN.
A son épouse : 273.
Contre les Valentiniens : 280 et 281.
Contre Marcion, I : 365.
De la patience : 310.
De la prescription contre les hérétiques : 46.
Exhortation à la chasteté : 319.
La chair du Christ : 216 et 217.

Le mariage unique : 343.
La pénitence : 316.
Les spectacles : 332.
La toilette des femmes : 173.
Traité du baptême : 35.

THÉODORET DE CYR.
Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et 315.
Correspondance, lettres I-LII : 40.
— lettres 1-95 : 98.
— lettres 96-147 : 111.
Histoire des moines de Syrie : 234 et 257.
Thérapeutique des maladies helléniques : 57 (2 vol.).

THÉODOTE.
Extraits (Clément d'Alex.) : 23.

THÉOPHILE D'ANTIOCHE.
Trois livres à Autolyces : 20.
VIE D'OLYMPIAS : 13.
VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90.
VIE DES PÈRES DU JURA : 142.

SOUS PRESSE

BERNARD DE CLAIRVAUX : Vie de saint Malachie et Éloge de la nouvelle chevalerie. P.-Y. Émery.
CÉSARE D'ARLES : Œuvres monastiques, tome II : Œuvres pour les moines. J. Courreau et A. de Vogüé.
EUSEBE DE CÉSARÉE : Préparation évangélique, livres VIII-X. É des Places.

PROCHAINES PUBLICATIONS

Actes de la Conférence de Carthage, tome IV. S. Lancel.
Les Apophtegmes des Pères, tome I. J.-C. Guy.
ATHÉNAGORE : Supplique au sujet des chrétiens et Traité de la Résurrection. B. Pouderon.
BASILE DE CÉSARÉE : Homélies morales. É. Rouillard, M.-L. Guillaumin.
BERNARD DE CLAIRVAUX : Livre du libre arbitre. F. Callerot. Traité du précepte et de la dispense. A. Lemaire et M. Standaert.
CYRILLE D'ALEXANDRIE : Lettres festales, tome I. Ouvr. en collab. sous la dir. de P. Évieux.
EUGÈNE : Vie de S. Séverin. P. Régerat.
GRÉGOIRE DE NAZIANZE : Discours 42-43. J. Bernardi.
GRÉGOIRE LE GRAND : Lettres. P. Minard.
HERMIAS : Moquerie au sujet des païens. R.P. C. Hanson (†).
JEAN DAMASCÈNE : Écrits sur l'Islam. R. Le Coz.
LACTANCE : Institutions divines, tome IV. P. Monat.
ORIGÈNE : Commentaire sur le Cantique des Cantiques, tome I. L. Brésard, H. Crouzel, M. Borret.

Également aux Éditions du Cerf

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX.

Texte original et traduction française.

1. **Introduction générale. De opificio mundi.** R. Arnaldez.
2. **Legum allegoriae.** C. Mondésert.
3. **De cherubim.** J. Gorez.
4. **De sacrificiis Abelis et Caini.** A. Méasson.
5. **Quod deterius potiori insidiari solet.** I. Feuer.
6. **De posteritate Caini.** R. Arnaldez.
- 7-8. **De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis.** A. Mosès.
9. **De agricultura.** J. Pouilloux.
10. **De plantatione.** J. Pouilloux.
- 11-12. **De ebrietate. De sobrietate.** J. Gorez.
13. **De confusione linguarum.** J.-G. Kahn.
14. **De migratione Abrahami.** J. Cazeaux.
15. **Quis rerum divinarum heres sit.** M. Harl.
16. **De congressu eruditionis gratia.** M. Alexandre.
17. **De fuga et inventione.** E. Starobinski-Safran.
18. **De mutatione nominum.** R. Arnaldez.
19. **De somniis.** P. Savinel.
20. **De Abrahamo.** J. Gorez.
21. **De Iosepho.** J. Laporte.
22. **De vita Mosis.** R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel.
23. **De Decalogo.** V. Nikiprowetzky.
24. **De specialibus legibus.** Livres I-II. S. Daniel.
25. **De specialibus legibus.** Livres III-IV. A. Mosès.
26. **De virtutibus.** R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel et P. Delobre.
27. **De praemiis et poenis. De exsecrationibus.** A. Beckaert.
28. **Quod omnis probus liber sit.** M. Petit.
29. **De vita contemplativa.** F. Daumas et P. Miquel.
30. **De aeternitate mundi.** R. Arnaldez et J. Pouilloux.
31. **In Flaccum.** A. Pelletier.
32. **Legatio ad Caium.** A. Pelletier.
33. **Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca.** F. Petit.
- 34 A. **Quaestiones in Genesim, I-II (e vers. armen.).** Ch. Mercier.
- 34 B. **Quaestiones in Genesim, III-VI (e vers. armen.).** Ch. Mercier et F. Petit.
- 34 C. **Quaestiones in Exodum, I-II (e vers. armen.).**
35. **De Providentia, I-II.** M. Hadas-Lebel.
36. **Alexander (De animalibus).** A. Terian.

IMPRIMERIE A. BONTEMPS

LIMOGES (FRANCE)

Registre des travaux :

DÉPÔT LÉGAL : Septembre 1990

IMPRIMEUR N° 1602-89 — ÉDITEUR N° 9073

D'autres ouvrages de la collection S. C.
sur le baptême dans l'antiquité

11. **Hippolyte de Rome**, La Tradition apostolique. 25 bis. **Ambroise de Milan**, Des Sacrements, des mystères.
35. **Tertullien**, Traité du baptême.
50. **Jean Chrysostome**, Huit catéchèses baptismales.
126. **Cyrille de Jérusalem**, Catéchèses mystagogiques.
- 329 et 336. **Les Constitutions apostoliques**, tomes II et III.
357. **Basile de Césarée**, Sur le baptême.

On n'omettra pas de consulter la fin du **Journal de voyage d'Égérie**, N° 296, ni le livre des **Sermons pour la Pâque** de Saint Augustin, N° 116, où l'on trouvera pp. 21-38 des indications pour comparer les rites pratiqués à Hippone avec ceux de l'Orient.

° DERNIERS VOLUMES PARUS

360. **GRÉGOIRE LE GRAND** : **Homélie sur Ézéchiel**, tome II. C. MOREL.
361. **NICOLAS CABASILAS** : **La vie en Christ**, tome II. M.-H. CONGOURDEAU.
362. **JEAN CHRYSOSTOME** : **Sur Babylas**. M.-A. SCHATKIN, C. BLANC, B. GRILLET.
363. **GRÉGOIRE DE NYSSE** : **Lettres**. P. MARAVAL.
364. **GEOFFROY D'AUXERRE** : **Entretien de Simon-Pierre avec Jésus**. H. ROCHAIS.
365. **TERTULLIEN** : **Contre Marcion**, tome I. R. BRAUN.